This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

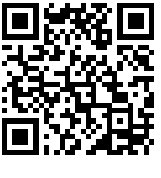

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-SEPTIÈME VOLUME

ANNÉE 1899-1900. — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

MUSÉES DE MONT BIBLIOTHÈQUE

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 5 juillet 1900 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par M. le Docteur O. GUELLIOT, Président annuel.

Éminence,
Mesdames,
Messieurs,

« L'Académie de Reims s'occupe médiocrement d'art et de belles-lettres ; cependant, on y compose quelquefois des morceaux de poésie fort remarquables pour une ville industrielle ; mais les efforts de la Société académique se tournent plutôt vers les questions d'utilité pratique, et je suis certain qu'on accueillerait votre demande avec intérêt. »

Ces paroles s'adressent à M. Creton du Coche, ancien avoué, météorologue amateur, décoré de l'ordre du thermomètre, l'un des immortels « Bourgeois de Molinchard ».

(1) La séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu, comme d'ordinaire, dans la grande salle de l'Archevêché, disposée pour la circonstance par les soins de M. Lamy, trésorier. La séance a été ouverte à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. le Dr Guelliot, président, entouré des membres du bureau, de S. Em. le Cardinal Langénieux, président d'honneur, de M. le général

Digitized by Google

Un peu plus loin, l'auteur fait le portrait d'un des principaux membres de l'Académie rémoise, un brave homme qui mesure les monuments avec son parapluie, conserve dans un triple coffre un fragment de l'éperon de Charlemagne, et est atteint de *Delirium archeologicum tremens.*

Les épigrammes de Champfleury à l'adresse de notre Société n'ont rien de bien nouveau, et beaucoup d'autres ont exercé leur verve contre les académies de province.

Vous ne vous étonnez, ni ne vous émouvez, mes chers Confrères, des boutades plus ou moins spirituelles de nos critiques, clichés un peu effacés à l'usage, traits dont la pointe est depuis longtemps émoussée.

Aussi bien n'ai-je pas l'intention de présenter la dé-

Maillac, commandant supérieur de la défense de Reims, de M. le Dr H. Henrot, directeur de l'École de Médecine, et d'autres notabilités rémoises. Les membres titulaires et correspondants, venus en grand nombre, garnissaient le fond et les côtés de l'estrade. Une assistance nombreuse avait répondu à l'appel de l'Académie. Le discours d'ouverture par le Président, fut suivi du compte rendu des travaux de l'année par le Secrétaire général. Un intermède de musique vint couper les lectures, grâce à l'aimable participation de M. Ernest Lefèvre, compositeur rémois, qui fit exécuter plusieurs fragments du *Follet,* opéra comique dont il est l'auteur. M. Havart et Mme Bertozzi de Villeraie avaient bien voulu se joindre à lui pour cette exécution. Les rapports sur le concours d'histoire par M. Demaison, et sur le concours de poésie par M. l'abbé Charles furent lus successivement. On entendit ensuite la première audition, chantée par M. Havart, de la cantate pour l'Exposition, *Fraternité,* poésie de Théodore Botrel, musique d'Ernest Lefèvre, accompagnée sur le piano par l'auteur. Le public applaudit avec une satisfaction visible cette brillante audition entièrement due à des artistes rémois. La distribution des médailles termina la cérémonie, et la séance fut levée à 4 h. 1/2.

Digitized by Google

fense de notre Compagnie, vieille déjà de plus d'un demi-siècle. Ses titres, ce sont ses cent et quelques volumes de travaux ; son meilleur avocat est son Secrétaire général, dont vous allez entendre le rapport, j'allais dire l'éloquent plaidoyer.

Donc, provinciaux nous sommes, et, avouons-le, c'est un défaut que nous partageons avec quelques bons Français.

Cependant, la province est pour beaucoup une quantité négligeable. Ecoutez Taine :

« Il y a deux peuples en France : la province et Paris. L'un qui dîne, dort, bâille, écoute. L'autre qui pense, ose, veille et parle ; le premier traîné par le second, comme un escargot par un papillon, tour à tour amusé et inquiété par les caprices et l'audace de son conducteur. »

Escargots, voilà qui est bientôt dit ; et il ne serait pas bien difficile de montrer les provinciaux venant, par un apport continu, renouveler les forces intellectuelles et artistiques de la Capitale qui, sans eux, vite s'éteindraient.

Les écrivains parisiens, qui sont presque tous d'origine provinciale — escargots devenus papillons en touchant le sol sacré de Montmartre — ont du reste établi une gamme dans l'expression de leur compassion plus ou moins dédaigneuse.

La Bretagne et la Savoie trouvent grâce devant eux pour leur pittoresque ; ils comprennent le Poitou, à cause des guerres de la Vendée ; la Lorraine, à cause de Jeanne d'Arc, qui, en réalité, était champenoise ; les belles Arlésiennes et Mistral font admettre la Provence ; tout le Midi du reste s'est levé et a fini par conquérir

Digitized by Google

Paris. Dans un rang plus inférieur sont la Flandre, l'Auvergne et quelques autres provinces.

Mais notre pauvre Champagne, je crois bien qu'elle est tout au bas de l'échelle, et qu'on lui donne en France la place de la Béotie dans la Grèce antique.

Et puisque aujourd'hui nous sommes en famille, entre Champenois, il m'a semblé qu'il n'était pas sans intérêt de rechercher le pourquoi de cette mauvaise réputation, de définir le caractère vrai de l'habitant de notre pays, de dégager la physionomie morale et intellectuelle, le génie, l'âme de la Champagne.

Pour cela, nous allons d'abord voir ce qu'on a dit de nous dans le passé ; puis nous parcourrons rapidement le pays, nous traverserons les villages, nous pénétrerons avec les proverbes dans la pensée intime du peuple ; et puisque, malgré le conseil du sage, on ne se connaît pas soi-même, nous recueillerons chemin faisant les opinions des écrivains qui ont parlé de notre vieille province.

Si nous voulions une étude complète, il nous faudrait analyser ses productions littéraires, énumérer tous ses enfants célèbres. Les hommes de talent sont, en effet, les fils de leur temps et de leur race ; ils résument les tendances, les aspirations communes d'une époque, d'un pays.

Mais la tâche serait trop lourde et le temps nous manquerait pour la mener à bien.

***

Depuis longtemps on a donné comme caractéristique du Champenois la *naïveté*, quelques-uns prononcent

Digitized by Google

bêtise, et nous jettent à la tête le fameux proverbe des quatre-vingt-dix-neuf moutons.

Laissons-le, si vous voulez, de côté; car je crois bien qu'il ne s'appliquē pas à nous, les Champenois du Nord. Il a dû prendre naissance dans la Basse-Champagne; du moins, c'est là qu'on en a été le plus touché. Une des gloires de Troyes, Grosley, lui a consacré une de ses facéties, et plus tard la Société académique de l'Aube a inséré dans ses mémoires une réfutation qui n'occupe pas moins de trente pages.

Je sais aussi qu'au moyen âge, la *Nience de Châlons* était proverbiale, et que longtemps on a traité les Champenois de *lourdauds.*

Victor Hugo s'est chargé de les venger.

« Quand on l'applique à la Champagne, écrit-il, le mot bête change de sens. Il signifie alors seulement naïf, simple, rude, primitif, au besoin redoutable. La bête peut fort bien être aigle ou lion. C'est ce que la Champagne a été en 1814. »

Acceptons cette explication du grand poète, et continuons notre revue rétrospective.

Avec la bonhomie, les auteurs reconnaissent aux Champenois la droiture et la loyauté.

César dit déjà que les Rémois sont remarquables par leur fidélité et leur constance.

> Veulx-tu la congnoissance avoir
> Des Champenois, et leur nature ?
> Plaines gens sont sans décepvoir
> Qui ayment justice et droiture.

Eustache Deschamps, dont je cite les vers, était de Vertus, et fut châtelain de Fismes sous Charles V. Toute son œuvre serait à analyser, parce qu'elle est peut-être

Digitized by Google

celle qui peint le mieux l'état d'esprit de nos compatriotes au moyen âge, et que le poète est bien lui-même le type du Champenois.

Il s'élève « contre ceux qui ont deux langages », et contre les « grands donneurs de bonjours »; il conseille de s'éloigner de la cour, où il faut souvent mentir, flatter, tromper.

C'est précisément ce que ne savent pas faire les Champenois, qui ont toujours été de bien mauvais courtisans. A la naissance du roi de Rome, Corvisart termine ainsi une lettre à l'Empereur : « Sire, arrêtez-vous ! la Fortune peut se lasser; vous n'auriez qu'à descendre. » Et Napoléon répond : « Voilà bien un vrai discours de Champenois. »

Malgré son air bonhomme, notre Champenois n'entend pas trop raillerie.

> Teste de Champenois n'est que bonne,
> Mais ne la choque pas personne,

dit un vieux proverbe, et dans le roman du *Renard contrefait*, on reconnaît qu'il sait se défendre :

> Et quant ce viens aus cops donner
> Il se sevent bien remuer.

On lui accorde généralement aussi une certaine gaîté, non pas cette joie bruyante et expansive du Midi de la France, mais cette heureuse disposition d'esprit qui fait que l'on prend, comme on dit, la vie du bon côté. La Champagne est, par excellence, le pays des fabliaux, des longs poèmes, des contes gais et facétieux.

Il me semble qu'on peut ajouter à l'actif du caractère champenois une autre qualité, la modestie. Ici, on ne

Digitized by Google

sait se faire valoir ; on se déprécie plutôt, de peur d'être accusé de se vanter.

Je n'en veux que deux exemples :

Au XVII^e^ siècle, le Rémois Oudinet, avocat, et plus tard membre de l'Académie des Inscriptions, dit dans une *Satyre Rémoise :*

> Soit vice de terroir enfin, soit influence,
> Il y croît plus de sots qu'en aucun lieu de France.
> On y compte bien moins d'André que de Magny,
> Et pour un de Maucroix, il est cent d'Origny.

Et Taine, dont nous savons du reste le mépris pour la province, n'a pas la moindre indulgence pour son propre pays :

« ... Le blanc cru crayeux de la Champagne est horrible. L'effet prosaïque est complet. Impossible d'apercevoir une forme ou une couleur belle. Jamais les arts ne naîtront ici. Voyez, par contre, l'œil allumé, la bouche narquoise, le ton goguenard, le grand nez vulgaire, irrégulier des habitants. »

Malgré tout le respect que je professe pour la mémoire de mon très illustre compatriote, je suis forcé de reconnaître le mal fondé de cette appréciation. Tout le monde a remarqué, du reste, le pessimisme de l'auteur des *Carnets de Voyage*, et on a pu en dire, que jamais touriste ne fut de plus méchante humeur.

Une ville comme Reims, qui a été pendant tout le moyen âge une pépinière d'artistes, méritait mieux que cette condamnation sans appel. L'École architecturale Champenoise est célèbre par la délicatesse, le fini et en même temps l'idéal élevé de ses conceptions. Elle a produit saint Urbain de Troyes, la cathédrale de Reims, Saint-Nicaise, Notre-Dame de l'Épine, et on vient de

Digitized by Google

retrouver son influence incontestable jusque dans l'île de Chypre. Aussi Didron a pu écrire : « L'histoire de l'art à Reims ferait le chapitre le plus éclatant de l'histoire de l'art en France. »

Voilà pour le Champenois ; on a moins parlé de la Champenoise.

Gars normand et fille champenoise,
Dans la maison toujours noise,

dit un méchant et très faux proverbe.

M. A. de Géronval a dit d'elle, en style Restauration : « Les Champenoises sont à la fois pleines d'innocence et de candeur, d'esprit et de vivacité. »

J'aime mieux l'appréciation de La Fontaine, un connaisseur, sur les « friandes » Rémoises, et nous nous en tiendrons, si vous le voulez bien, Mesdames, aux vers de M. de Chevigné :

L'heureux pays que celui de Champagne...
Le peuple est bon, les maris point jaloux,
Et le beau sexe a le cœur aussi doux
Que les moutons qui peuplent la campagne.

* * *

Les citations que nous venons de faire ne donnent qu'un aperçu très superficiel du caractère champenois : il faut étudier plus à fond, plus scientifiquement, le pourquoi des tendances intellectuelles ou morales de nos compatriotes. Dans l'ordre social, en effet, pas plus qu'en histoire naturelle, il n'y a de génération spontanée.

Digitized by Google

Toute province a sa physionomie propre, et dans l'ensemble en apparence unifié qui constitue la France, chacune conserve — heureusement — une certaine individualité, une parcelle d'autonomie. On a pu coudre ensemble les anciens « pays » ; sous le réseau factice des divisions administratives, transparaissent pour l'œil attentif les différences d'aspect, de couleur, pourrait-on dire, qui distinguaient jadis les grandes divisions territoriales.

Les qualités, les défauts, les aptitudes d'une population s'effacent difficilement, parce que les causes qui les déterminaient persistent plus ou moins puissantes.

Or, l'esprit d'un peuple, d'une agglomération d'individus, est la résultante de trois principaux facteurs : la race, la situation géographique, le milieu. Appliquons ces données à la Champagne ; nous insisterons surtout sur l'action du milieu, la plus importante, croyons-nous, celle aussi dont on constate plus facilement les effets.

* * *

Les *influences ethniques* sont évidentes ; elles persistent malgré les variations individuelles et les modifications qu'introduisent l'évolution et le progrès.

Trois races principales ont occupé successivement notre sol : la race primitive, celte ou gauloise, que nous connaissons un peu par les historiens, et dont, grâce à nos archéologues, nous pouvons apprécier les œuvres industrielles et artistiques ; la race envahissante, d'origine germaine, venue de l'Est : Cimbres, Teutons, Alamans, Burgondes, Franks, guerriers de haute taille, aux cheveux blonds et aux yeux bleus ; enfin les con-

Digitized by Google

quérants d'une civilisation plus raffinée, administrateurs et organisateurs de premier ordre, les Romains, qui ont fait dans ce pays un si long et si fructueux séjour, perçant des routes, construisant des aqueducs, bâtissant des palais.

Ne retrouve-t-on pas dans l'âme champenoise l'empreinte de ces trois races ?

Elle a pris aux Gaulois l'amour de l'indépendance, sa bonhomie un peu narquoise, ce que Michelet appelle son « ironique naïveté »; elle doit sans doute aux Germains sa fierté allant parfois jusqu'à la rudesse, tandis que les Romains lui ont légué leur esprit positif, le génie du commerce, la suite et la persévérance dans les entreprises.

* * *

Sa *position géographique* a donné à la Champagne une importance surtout militaire. D'un côté par l'Ile de France et la Picardie, elle touchait au cœur de la France, elle en sentait tous les battements, et ses habitants firent toujours preuve d'un profond patriotisme. De l'autre côté, elle confinait à la Lorraine et aux Flandres. Pays frontière, elle fut constamment envahie, pillée, conquise, reprise, et depuis l'aube de la nation française jusqu'à la malheureuse dernière guerre, elle fut le champ de bataille où cent fois se jouèrent les destinées de la patrie.

Toujours menacés, appelés à chaque instant à occuper les lignes de défense de la Semoy, de la Meuse et de la Chiers, obligés de se réfugier dans leurs églises fortifiées, derrière les remparts de craie ou dans les souterrains des villages, les paysans vécurent dans une alerte per-

Digitized by Google

pétuelle : la race fut foncièrement guerrière. Nul pays ne pourrait donner une liste aussi longue et aussi glorieuse de célèbres soldats.

Encore faut-il s'entendre sur cet esprit militaire.

Tout prêt à prendre son fusil pour défendre le sol natal, le Champenois n'a jamais beaucoup goûté les beautés de la discipline et du service obligatoire.

Quand, au XVIII^e^ siècle, on leva les contingents de la milice en tirant au sort parmi les célibataires de vingt-deux à quarante ans, les dits garçons, nous apprend le chroniqueur Taté, se réfugièrent dans les clochers et les officiers durent allumer du feu dans les églises pour les forcer à descendre.

Plus tard, lors de la rédaction des cahiers du Tiers-État, beaucoup de villages champenois demandèrent l'abolition de la milice forcée et son remplacement par la milice volontaire.

***

Le *milieu* sur lequel elle vit, c'est-à-dire la nature et la configuration du sol, ont une importance de premier ordre dans le déterminisme du caractère d'une race.

L'étude de cette harmonie entre l'homme et le sol constitue même une science, sinon nouvelle, du moins nouvellement dénommée, l'*anthropogéographie*.

Nous allons essayer de montrer cette influence de l'habitat sur le caractère champenois. Mais pour rendre la démonstration plus claire et plus facile nous devons nous limiter.

La Champagne est grande; ses différentes parties, réunies administrativement sous l'ancien régime, sont quelque peu disparates. Nous ne nous occuperons que

Digitized by Google

de la Haute-Champagne, du pays dont Reims était et est encore la véritable capitale, et qui va du Tardenois à la frontière belge. C'est à peu près le territoire des anciennes élections d'Épernay, de Reims et de Rethel, auxquelles sont venues se souder les petites principautés ardennaises.

A l'ouest, la falaise tertiaire se soulève en massifs dont les arêtes, vers Sézanne et Épernay, se couvrent de forêts, tandis qu'aux flancs des coteaux pousse la vigne, fortune et gloire de la Champagne. Certes, l'habitant travaille; il soigne admirablement ses vignes, car il sait que *Les bons raisins font le bon vin.* Mais la nature lui est douce et le récompense largement : s'il peine une bonne partie de l'année, il gagne gros à la vendange. Bien portant, bon vivant, il dépense largement et n'aime pas à penser au lendemain; ce n'est pas tout à fait un bourgeois, c'est plus qu'un paysan.

Les villages sont riches et propres; tout le pays est comme égayé par le plus pétillant, le plus français de tous les vins.

C'est lui, ce vin,

...doux berceur des syllabes dorées,

qui a inspiré le vieux poète Eustache Deschamps, et nos joyeux chanoines Coquillard, Maucroix, Lattaignant ; c'est à lui encore que les *Contes Rémois* doivent leur grâce et leur verve légère.

Mais un peu plus loin tout change.

Voici la vraie Champagne, celle dont Michelet a dit: « Le cœur de la Champagne est un morceau de craie.

Digitized by Google

Sans parler du désert de la Champagne pouilleuse, une triste mer de chaume, étendue sur une immense plaine de plâtre, le pays est généralement plat, pâle, d'un prosaïsme désolant. Les bêtes sont chétives, les minéraux, les plantes peu variées. De maussades rivières traînent leur eau blanche entre deux rangs de jeunes peupliers.»

Voilà bien l'impression que notre pays fait sur le voyageur superficiel; il passe rapidement et ne goûte pas le charme intime de nos immenses plaines aux longues et molles ondulations.

Comme la mer, comme le désert, la Champagne donne la sensation du calme, du repos, de l'infini.

On s'est aperçu qu'elle aussi avait sa poésie, et elle a fait brillamment son entrée dans l'art avec les paysagistes champenois, qui ont si bien rendu ses lignes fuyantes à perte de vue, coupées par la silhouette d'une meule ou d'un moulin à vent, les bords si frais de ses rivières, les sainfoins en fleur, les champs que jaunissent les *senés*, et les teintes éclatantes, les violets étranges de ses ciels d'automne.

Du reste, depuis Michelet, la campagne rémoise s'est transformée. Le temps n'est plus où on pouvait dire avec le proverbe : *Le paysan peut marcher tout le jour sans trouver d'autre abri que l'oreille de son âne,* ou encore : *L'arpent, avec un lièvre, y vaut deux francs.* Alors le sol inculte cachait mal sa nudité sous quelques herbes clairsemées; les seuls êtres qui animaient la campagne désolée étaient le berger recouvert de sa grande cape, ses chiens et ses maigres moutons paissant dans les *trios* ou dévalant les *haules* poussiéreux.

L'habitant n'avait d'autres ressources que la récolte du seigle et la vente des toisons. Telle fut l'origine de

Digitized by Google

cette industrie lainière, d'abord familiale le long de la Suippe et de la Retourne, devenue depuis la richesse des grandes villes. Les *Suippats* sont venus à Reims surtout édifier leur fortune faite de travail, d'entente des affaires et d'économie.

A force de peine et de persévérance, le Champenois a profondément transformé son pays. Le sol, qui semblait devoir rester éternellement stérile, produit maintenant de belles moissons, et les plantations de pins sont venues compléter cette transformation presque inespérée.

Le paysan est fier de ces résultats ; il en comprend toute la valeur, il a conscience de ses efforts. Robuste, il continue sa vie de labeur ; économe, il s'enrichit lentement, et les villages jadis si pauvres de la plaine crétacée sont devenus aussi opulents que ceux des contrées voisines plus favorisées par la nature.

Le cultivateur dirige en maître sa maison ; il surveille ses domestiques ; il sait que

L'œil du fermier
Vaut du fumier.

Sa femme n'était naguère encore qu'une manière de gouvernante ; modeste, travailleuse, plus *intéressée* même que son mari, elle servait le maître à table et lui obéissait discrètement :

Femme sage et de façon
De peu remplit la maison.

Les villages sont comme les paysans : ils donnent l'idée de la propreté, de l'aisance et d'une certaine réserve. Ils sont le plus souvent agglomérés, groupés autour de l'église bâtie en craie, basse, trapue, avec une tour

Digitized by Google

carrée, terminée en courte pyramide ou surmontée d'un toit en batière.

Les maisons ne s'ouvrent sur la rue que par une porte charretière ordinairement close ; sur la cour donnent la cuisine, les écuries, les granges presque toujours trop petites pour contenir les moissons, dont le surplus s'entasse en meules autour du village.

On vit en famille, entre soi, loin des regards indiscrets ; on cache sa fortune : c'est le pays des bas de laine.

Continuons notre excursion vers l'Est.

Le plateau crétacé se termine brusquement par le talus rapide des *Monts de Champagne*. Alors tout change, sol, culture, villages, mœurs et caractère.

C'est d'abord la vallée de l'Aisne, si fraîche et si riante au sortir des plaines nues de la Champagne. Son tapis de prairies est marqueté çà et là par les taches rouges de l'osier, et les saules y dessinent des arabesques d'un vert plus pâle.

Puis le sol se relève ; les bois de chêne, de hêtres et de bouleaux apparaissent sur les coteaux de *gaize ;* les cerisiers et les pommiers forment autour des villages d'immenses vergers.

Au sud, un délicieux coin, moitié champenois, moitié lorrain : l'Argonne aux collines arrondies et couvertes de superbes forêts, aux vallées encaissées et ombreuses. Si elle a perdu son importance défensive, et si elle ne prétend plus au rôle de Thermopyles, l'Argonne a du moins gardé toute sa fraîcheur et son attrait. Elle a eu la bonne chance de trouver son poète dans André Theuriet.

Il s'est plu à la peindre sous tous ses aspects, le matin

Digitized by Google

et le soir, au grand soleil et sous les brumes de l'hiver. Il a parcouru ses *gorgeons* et ses *chavées* qui s'enfoncent entre les troncs argentés des hêtres ; il a montré « le givre suspendant des filigranes diamantés aux fines branches des taillis », le « tronc satiné des bouleaux se détachant en blanc sur la verdure des ronciers », et encore « les chaudes rougeurs du soir empourprant les hautes frondaisons, tandis qu'au ras du sol les taillis s'emplissent déjà d'une ombre mystérieuse ».

Plus au nord, voici l'Ardenne, les hauts plateaux des terrains primaires, les vallées profondes et sinueuses de la Meuse et de la Semoy, puis

La grande Forêt qui moult fort verdoict...

Le sol disloqué se recouvre d'une végétation moins robuste ; le squelette schisteux transperce souvent son manteau vert. Ailleurs, plus sauvages encore, les landes s'étendent mornes et tristes, à peine égayées au printemps par l'or des genêts, en automne par les bruyères roses, avec, vers la frontière, les *fagnes* et les *riezes*, au sol marécageux et tourbeux.

Nous sommes au pays des contes chevaleresques, des chasses fantastiques, des preux, des fées et des *annequins*.

Au temps des trouvères, la forêt y était peuplée de lions, de léopards, d'éléphants et de dragons. Gérard de Nevers y cherchait très vertueuse et sage princesse Euryant, sa mie ; les quatre fils Aymon y bataillaient, et leur bon cheval Bayard, don de la fée Orlande, y a laissé maintes traces de son passage. Ogier le Danois y fuyait le courroux de Charlemagne : il y fut surpris par l'archevêque Turpin qui l'amena à Reims et l'enferma à la

Digitized by Google

prison de la porte Chacre, devenue plus tard porte Cérès. Si vous êtes incrédules, apprenez qu'une tour voisine conserva longtemps le nom du preux, et qu'au XVIIe siècle encore, une maison près la porte Cérès avait pour enseigne : *Ogier le Dannoys.*

La forêt perdit peu à peu sa renommée légendaire. Shakespeare en fait un bois d'opérette où le vieux duc proscrit chasse le cerf ; Orlando et Rosalinde s'y disent des choses très tendres ; on y voit des ruisseaux murmurants, des chaumières, des bergers, et même, Dieu me pardonne, un bouquet d'oliviers !

Cependant l'idée d'un pays perdu et sauvage n'a pas complétement disparu. En l'an IX, la Société d'agriculture du département des Ardennes regrettait encore que « par une erreur de géographie » on ait donné ce nom à une partie de la Champagne, et que « par une fatalité plus grande encore, on s'est persuadé, dans le monde savant, que les Ardennes, habitées par des espèces de sauvages, sans goût et sans culture pour les beaux-arts, étaient condamnées à rester éternellement dans les ténèbres de l'ignorance ».

Un auteur commençait ainsi, il y a quelques années à peine, la biographie d'un illustre Ardennais :

« Dans cette forêt des Ardennes, farouche et ténébreuse, il est encore des hommes qui mènent, comme leurs ancêtres, depuis des siècles, une vie extraordinaire. Tapis sous des huttes faites en lattes de bois et recouvertes de terre, ne connaissant du confortable de la vie que les ustensiles les plus simples ; couverts hiver comme été des mêmes vêtements rudes et droits... »

Et n'est-ce pas au fond d'un sombre manoir des Ardennes que M. de Curel enterre ses *Fossiles,* les ducs de Chantemelle ?....

Digitized by Google

Non, les Ardennais ne sont pas aussi arriérés ; il y a dans ce pays comme partout des hommes de science et des érudits. Le paysan y est réfléchi, honnête, actif, franc et hospitalier, plutôt timide, d'aspect rude et même bourru.

Il est prudent ; il sait qu'*On n'est brouzé que par les pots noirs* et que *Celui qui mange son pain tendre et brûle son bois vert est bientôt dans le désert.* Il ne se laisse pas duper ; *Il ne va en pèlerinage que là où sont les saints ;* et sait que *Les corbeaux ne font pas d'agaces.*

L'Ardennais est comme son cheval, il est robuste, mais manque de souplesse dans les allures comme dans le caractère ; le type a quelque chose de rustique : visage et moral sont à vives arêtes, taillés *à coup de serpe,* comme on dit.

Michelet, qui a fait plusieurs séjours dans les Ardennes, écrit : « Il ne faut pas s'étonner si chez ce peuple la dureté se mêle parfois à l'emportement colérique. Mais sous des allures brusques, vous découvrez une richesse de cœur surprenante ; rien n'est donné aux apparences ; tout y est en profondeur et à des degrés infinis .»

Aussi n'est-il guère apte aux productions de l'imagination ; les poètes, les peintres et les musiciens y sont des exceptions : les grands hommes s'appellent Mabillon, Turenne ou Chanzy.

Le paysan est épris de liberté et n'aime pas à être surveillé dans ses affaires. Il déteste le « rat de cave » et se moque du garde forestier. Braconner et faire la contrebande n'ont jamais été un péché. On dit d'un homme avisé et plein de ressources : *C'est un homme d'affût.*

Il est resté plus ou moins *sanglier des Ardennes,* et

Digitized by Google

quelques-uns seraient peut-être dignes encore de servir sous les ducs de Bouillon, qui offraient à sainte Marguerite, leur patronne, deux chandelles, l'une pour la sainte, l'autre pour M. le Diable, et prenaient pour devise : « Si Dieu ne me veut aider, le diable ne me faudra. »

Le caractère du paysan se retrouve dans les dispositions des villages ardennais ; les maisons, pas plus que les habitants, semble-t-il, n'aiment les règles, et l'alignement est inconnu.

Le long de rues sinueuses et irrégulières, dominées par la flèche aiguë de l'église, les maisons sont essaimées au hasard de la forme des propriétés, des accidents de terrain, ou simplement du caprice de leurs propriétaires ; elles se présentent de face ou de profil, souvent de travers, sans orientation, mais s'ouvrent directement sur la rue.

La rue est à tous et sert à tout ; on vit sur le *pas de la porte*. Devant les maisons s'amoncellent les charrues, les outils, les provisions de bois, et s'étale le tas de fumier qui s'augmente chaque fois qu'on *monde* les bêtes et qui, par son étendue et son élevation, fait l'orgueil du cultivateur. Chez les paysans ardennais, le fumier est certainement le meilleur « signe extérieur de la richesse ».

Ici, on ne cache pas sa fortune, on la montre.

On la dépense aussi, au cabaret surtout, et dans les fêtes patronales.

On fraternise volontiers ; les bêtes mêmes sont un peu de la famille ; dans quelques villages de l'extrême Ardenne, bêtes et gens entrent par la même porte, dans une sorte de couloir qui se bifurque ensuite vers la cuisine et vers l'étable. Dans les rues vagabondent

Digitized by Google

poules, canards, vaches, cochons : les villages y perdent en propreté, mais y gagnent une vie, une animation inconnues dans les bourgs champenois.

* * *

Nous venons dans un voyage rapide de traverser la Champagne rémoise ; nous avons noté ses aspects si différents et remarqué combien les mœurs, le caractère du paysan changent avec la physionomie physique du pays qu'il habite.

Mais qu'il soit né dans la vallée de la Marne ou sur la montagne de Reims, dans la plaine Champenoise, dans le pays de Rethel ou sur les bords de la Meuse ; qu'il soit vigneron, cultivateur, forestier ou forgeron, *brioleur* de l'Argonne, *écaillon* ou *gueule-noire* des Ardennes, l'habitant a gardé de son pays une empreinte ineffaçable. Plus instruit, commerçant, industriel, professeur, fût-il loin du sol champenois, il a encore, qu'il le veuille ou non, la marque de la petite patrie qu'il a peut-être oubliée. Ce peut-être un *déraciné*, mais des qualités ancestrales qui se sont accumulées sur sa tête, du milieu où s'est passé son enfance, il garde un pli indestructible.

Et au milieu des variétés individuelles ou régionales on retrouve toujours des traits communs ; leur ensemble constitue à proprement parler un caractère type que l'on peut indiquer en quelques lignes, et qui a valu au Champenois sa réputation.

Notre homme, en effet, possède des qualités plus solides que séduisantes : il est bon enfant, un peu moqueur, et son ironie n'a pas toujours la finesse qui la fait pardonner ; son amitié est sûre, mais lente à se donner ;

Digitized by Google

il est généreux à l'occasion, mais cependant économe ; franc, mais rude ; naturellement calme, il ne s'enthousiasme pas facilement, et sa réserve passe pour de la froideur ou de l'indifférence ; il ne sait pas flatter ; il fait ce qu'il doit sans se soucier de l'opinion, et sert sa patrie un peu à la façon de ces rudes grognards, qui marchaient bravement sans chercher à plaire au maître ou à quêter des faveurs. Il a sans vergogne les défauts de ses qualités, ou du moins celles-ci se présentent sous un aspect peu engageant : voilà pourquoi on les méconnaît, voilà pourquoi les écrivains ont notre pays en médiocre estime, voilà pourquoi la Champagne n'a pas une bonne presse.

Et cependant, Messieurs, cette façon de préférer le fond à la forme n'est point si mauvaise ; et l'esprit de notre province mérite que nous fassions pour le conserver quelques efforts.

Je veux bien que nous essayons de l'assouplir un peu, d'atténuer les angles, de le diriger davantage vers les choses de l'esprit.

C'est précisément le rôle d'une société comme celle-ci de cultiver le goût et d'en glorifier toutes les manifestations. La tâche n'est pas petite, car il y a longtemps que Reims ne mérite plus son nom d'Athènes des Gaules, et je m'imagine que Mercure y compte plus d'adorateurs que les Muses.

Encourageons donc toutes les bonnes volontés, mais de grâce, restons Champenois.

Il faut raviver le patriotisme local, rechercher tout ce qui peut ajouter quelques rayons nouveaux à la gloire de notre province, fouiller son passé, et, à côté des faits historiques, recueillir les récits traditionnels, les coutumes symboliques, les multiples éléments du folklore.

Digitized by Google

Aussi bien, de tous côtés sonne le réveil de l'esprit provincial. Les universités reprennent leur autonomie ; on fonde des musées ethnographiques, on publie des œuvres en patois.

Faisons notre partie dans ce concert, ayons l'orgueil de la terre natale, montrons qu'elle vaut mieux que sa réputation, et efforçons-nous de conserver à nos productions intellectuelles ce *goût de terroir* qui fait le charme de nos vins.

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Pendant l'année 1899-1900

Lu dans la Séance publique du Jeudi 5 Juillet 1900

Par M. HENRI JADART, Secrétaire général.

MESSIEURS,

En cette année d'Exposition universelle, et en ce jour de revue générale de nos travaux, ma pensée se reporte à la devise d'une vieille et féconde famille de Reims, celle des Bachelier. Leur blason portait « quatre paons rouants » avec ces mots : *Proprios ostentant honores*, que l'on peut ainsi traduire librement : *Ils se montrent tels qu'ils sont.* Les paons, en effet, s'ils se pavanent d'un air fier, montrent bien leur propre plumage, sans pouvoir cacher leurs pieds qui sont vilains. La magnificence des ailes ne rachète pas la laideur d'autres parties. Il faut donc être sincère : telle est, je crois, la leçon des Bachelier.

Loin de moi la pensée de comparer une académie à l'oiseau orgueilleux de Junon ; mais il faut qu'elle vienne, comme lui, se présenter au public à certains jours. Elle doit alors faire montre de ses œuvres, de ses publications qui sont bien à elle et qui forment son plumage ; en confessant qu'à côté de ces productions

Digitized by Google

achevées, elle a des désirs imparfaits, des lacunes dans ses préparations, des entreprises avortées, comme serait chez nous l'organisation de notre bibliothèque. Il faut, en somme, être modeste : tel est sûrement le devoir d'une Académie.

Montrons-nous donc tels que nous sommes, Messieurs, dans la sincérité de nos actes et de notre bonne volonté, sans faste et sans appareil d'emprunt, ainsi que l'esprit d'ordre et d'économie nous y convie désormais. Montrons nos propres richesses d'érudition comme étant notre seul trésor, et sachons avec cela nous rendre toujours utiles comme de bons serviteurs du public.

Mieux encore, laissez-moi, Messieurs, faire à cette séance économie de paroles, c'est-à-dire de lignes à imprimer dans nos mémoires, et parler de nos travaux sommairement. Ils se recommandent d'ailleurs d'eux-mêmes, soit au sein de l'Exposition, où vingt-deux de vos volumes ont été classés par les soins du Ministère ; soit ici, où vos efforts sont visibles au milieu de nos archives, de nos livres et de nos monuments, qui sont notre champ d'expérience. Résumons seulement les têtes de chapitres, avec les noms d'auteurs et les titres pour mémoire.

SCIENCES.

La grotte de Trépail (canton de Verzy, Marne) est l'une des curiosités naturelles de la région. M. J. Laurent a bien voulu nous lire la description qu'il en a faite à la suite d'explorations multiples dans la grotte elle-même, et à travers les gouffres de la montagne qui alimentent sa source. Les dessins de M. Ad. Bellevoye

Digitized by Google

sont venus à l'appui de ce récit circonstancié, vraiment pittoresque autant que scientifique, et de nature à fixer les esprits sur les fissures de la craie et les rivières souterraines en Champagne (1).

M. le Dr Henrot vous a offert, de la part de l'auteur, l'ouvrage de M. le Dr Cordier, professeur à l'École de Médecine, *Recherches sur les levures du vignoble de Champagne*, et vous en a fait connaître toute la valeur théorique et pratique (2).

Les vieux arbres forment un incomparable ornement dans la nature, et leur conservation s'impose au point de vue des souvenirs comme à celui de l'histoire naturelle. Il faut donc les protéger. Votre Secrétaire général a dressé, dans ce but, un premier relevé de ceux dont il a pu connaître l'existence... ou la mort, dans les limites des départements de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes. Vous avez bien voulu écouter cette lecture et vous associer aux vœux qu'elle exprime en faveur du maintien de ces vétérans du règne végétal (3).

L'Institut Smithsonien des États-Unis vous adresse fréquemment des ouvrages d'un très haut caractère scientifique et d'une illustration merveilleuse. M. l'abbé Haudecœur n'a pas voulu que ces richesses restassent sans emploi, et il nous en a traduit de curieux passages sur les instruments de musique et de jeu dans la vieille Amérique, et sur la langue des Esquimaux.

(1) *Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Reims*, t. VIII, 1899, pp. 113 à 126.

(2) Compte rendu complet dans le *Courrier de la Champagne* du 24 juin 1900.

(3) *Quelques vieux arbres de la contrée*, 1er article dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*. Reims, Matot, 1900, p. 252. La suite en 1901. Brochure tirée à part.

Digitized by Google

Le même membre a été chargé d'un rapport, qu'il nous a lu sans retard (exactitude bien louable), sur un mémoire manuscrit : *Essai sur le Paupérisme*, envoyé à l'Académie par M. Lalire, juge de paix honoraire à Sézanne. Cette question est connue à fond et bien exposée par l'honorable magistrat ; mais ses remèdes, même partiels, où sont-ils, et comment les appliquer ? Voilà l'extrême difficulté pour l'auteur et pour le rapporteur, qui ne s'en défendent pas. Ils ne reculent pas cependant en face d'un examen, plus nécessaire que jamais, de nos misères sociales et des améliorations déjà tentées, qu'il faudrait poursuivre d'un commun accord avec le seul souci du salut public.

M. le Dr Seuvre a bien voulu nous communiquer une étude approfondie de M. Brouillon, de Givry-en-Argonne, sur un magnétiseur champenois en 1785, qui n'est autre que le marquis de Baillet, grand seigneur, qui guérissait ou du moins soulageait en esprit ses vassaux par ces procédés encore dans l'enfance. Un notaire en dressait acte. Vous avez apprécié la méthode et le soin apporté à cette divulgation par M. Brouillon, déjà très connu par d'autres études, et que vous serez heureux d'associer directement à vos travaux.

M. le Dr Bourgeois a pris pour sujet de sa communication : *Les Femmes médecins d'autrefois*, et il remonte, comme pour les *Femmes avocats*, aux auteurs classiques. Malheureusement, Valère Maxime est muet sur leur compte ; mais Pline, Galien et autres en parlent avec détails, donnent les noms des plus célèbres, indiquent leurs remèdes et leur mode de guérir. On suit leur descendance dans l'École de Salerne et dans l'*Histoire de la Médecine* de Daniel Le Clerc, publiée en 1723. On les appelait, au moyen âge et depuis, des *mires*, *barbe-*

Digitized by Google

resses, saigneresses, belles-mères, etc. Leur retour actuel n'est donc pas une nouveauté ; ce n'est d'ailleurs, conclut notre confrère, « ni un mal ni un bien. »

L'Exposition, dont je vous parlais plus haut comme d'un sujet qui touche tous les Français, compte dans nos rangs beaucoup de collaborateurs et d'admirateurs : l'un des plus fervents est M. Kalas, qui, dans le domaine de l'Architecture, vous a révélé tout le secret des constructions improvisées au bord de la Seine. Il vous en a dépeint la hardiesse, le plan, l'étendue et l'harmonie ; nous l'avons interrogé sur ce gracieux palais du Champagne, où les produits viticoles du pays rémois vont s'épanouir et émerveiller le monde entier.

C'est d'un regard pareillement dévoué aux intérêts vitaux de la région qu'émane une autre publication destinée à l'Exposition (1). Dans ce volume, imprimé avec talent autant que composé avec ordre et illustré avec art, nous passons en revue toutes nos œuvres sociales et morales, de bienfaisance et d'utilité publique. Le livre restera et survivra au XIX^e^ siècle, car il a condensé les leçons de l'avenir, en retraçant avec précision le chemin parcouru jusqu'ici dans la voie économique, nous en avons pour garant le rapporteur général, le metteur en œuvre de l'idée, M. H. Portevin, notre confrère, qui nous a offert le volume, regrettant de ne pouvoir nous le détailler lui-même.

(1) Exposition universelle de 1900 à Paris. Comité départemental de la Marne. L'Économie sociale et les institutions de prévoyance dans le département de la Marne et à Reims. — *Reims, Matot-Braine,* 1900. Gr. in-8° de 406-203 pp., avec planches et figures.

Digitized by Google

BELLES-LETTRES.

Le culte des lettres, pour être discret à Reims, n'en a pas moins de fervents adeptes, témoin la plume qui a signé du pseudonyme de Marie Valyère deux recueils de pensées qui vous furent successivement offerts : les *Heures grises* et les *Nuances morales*. Le docteur Delacroix vous avait analysé les premières, et M. Diancourt nous a tous charmés en commentant trop brièvement quelques traits fins ou aiguisés des secondes. Il vous a cité cette nuance bien sentie : « Ceux qui n'ont pas souffert peuvent être bons, exquis jamais. » Nous l'écoutions encore qu'il avait fini. Notre Confrère voulait nous laisser la délicate jouissance de lire ce livre, dont la synthèse et la conclusion littéraire lui semblent être cette pensée : « La récompense de tous ceux qui ont beaucoup vu et beaucoup observé, est une indulgence suprême. »

Je n'oublierai pas de relater les souvenirs intimes et personnels que nous a retracés M. Ponsinet de ses entrevues avec Lamartine à Mâcon et à Saint-Point. Des traits curieux émaillaient son récit des réceptions du grand poète auxquelles il prit part dans son domaine favori, et notre confrère en parlait comme de choses familières, malgré l'espace de plus de cinquante ans ! M. Ponsinet est la fidélité même à Lamartine, plus encore à Reims et à l'Académie.

Notre doyen, M. Paris, est à l'ordre du jour pour continuer également ses notes et souvenirs personnels sur son cher Avenay et sa famille.

Digitized by Google

HISTOIRE.

L'histoire et la description de notre ville avaient besoin, même après les Géruzez, les Paris, les Tarbé, d'être renouvelées et présentées au public sous une forme condensée, originale et vivante à la fin du XIX^e^ siècle. M. Hippolyte Bazin, proviseur du Lycée, s'est acquitté de cette tâche avec un sentiment profond et vrai de nos annales et de nos monuments. D'autre part, notre libraire M. Michaud, éditeur incomparable, a illustré le texte de façon à caractériser à jamais la vieille cité de France. Votre Secrétaire général vous a rendu compte de l'œuvre ainsi produite, et vos suffrages se sont joints à ceux de la ville entière.

C'est aussi un résumé que nous a communiqué notre honorable confrère, M. le D^r^ Henrot ; mais un résumé nourri et plein de faits, qui suffit à classer en bon rang notre École de Médecine parmi les établissements d'instruction supérieure à l'Exposition universelle. Héritière de l'ancienne Faculté, faisant face à tous les progrès modernes, elle méritait bien l'honneur dont M. Liard la jugea digne en venant présider la dernière séance de rentrée.

La portion des Archives départementales, dont le dépôt à Reims préoccupa si vivement jadis l'Académie, va enfin devenir plus connue du public, grâce à l'inventaire commencé par le fonds de l'Archevêché de Reims et imprimé aux frais de la Ville (1). Notre confrère,

(1) *Inventaire-Sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Archives ecclésiastiques* (Marne). Série G., t. I. *Reims, Matot-Braine,* in-4°; prix : 5 fr.

Digitized by Google

M. L. Demaison, y a apporté sa haute compétence, et vous avez jugé du résultat obtenu par ses soins en écoutant la lecture de son introduction à ce premier volume. C'est une mine féconde ouverte aux érudits de la région.

A l'aide d'autres Archives, celles de la commune, M. le Dr Pol Gosset poursuit ses études sur divers épisodes de la Révolution à Reims : il vous a lu cette année les preuves des brûlements opérés officiellement à cette époque en ce qui concerne les titres féodaux, les privilèges nobiliaires et les papiers des sacres. Il vous a non moins intéressés par le récit de la fin tragique, à Quiberon, du jeune émigré rémois Souyn, fils du dernier lieutenant des habitants, qui eut le malheur de porter les armes contre sa patrie. Vous avez publié dans vos *Travaux* la première de ces notices, et la seconde a déjà paru ailleurs (1).

M. l'abbé Haudecœur vous a dépeint l'existence et la fin non moins tragique d'un ancien professeur à la Faculté de Théologie de Reims, O. Hurley, archevêque de Cashel, en Irlande, et martyr pour la foi catholique. Il joindra plus tard à son esquisse les documents puisés aux sources.

Un livre, longtemps attendu et désiré, vient de voir le jour dans sa pleine perfection, et avec les détails les plus curieux sur la liturgie des abbayes et de l'église métropolitaine au moyen âge (2). Il a été accueilli ici

(1) Brochure extr. du *Courrier de la Champagne,* du 13 février 1900.

(2) *Bibliothèque liturgique,* t. VII. *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy. Martyrologe, calendrier, ordinaire et prosaire de la métropole de Reims* (VIIIe - XIIIe siècles), publiés d'après les manuscrits de Paris, Londres, Reims et Assise, par le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut. Avec 9 planches en photogravure. *Paris, Picard,* 1900, gr. in-8°, de LXII-418 p.

Digitized by Google

avec reconnaissance, comme le méritait son auteur, M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, notre savant correspondant, qui s'était associé dans cette entreprise un autre de nos correspondants, M. l'abbé Bouxin, vicaire à la cathédrale de Laon. Grâce à eux, plusieurs manuscrits de notre Bibliothèque (les *Ordinaires de Notre-Dame)* sont publiés dans les conditions les plus favorables, avec l'approbation et les éloges de M. Léopold Delisle (1). Puissent les études liturgiques refleurir dans leur sève, et leurs traditions les plus pures nous préserver des banalités modernes !

Notre savant et dévoué confrère, M. Louis Leger, nous écrit que sa belle édition de l'*Évangéliaire Slavon,* en héliogravure Dujardin sera prochainement épuisée (2). C'est un plein succès dont nous pouvons d'autant mieux le féliciter qu'il a pris toute la charge pécuniaire de l'entreprise, en même temps que celle de l'érudition. Il nous a même adressé une note complémentaire suivie d'éclaircissements, que nous avons imprimée et qu'il éditera avec le même luxe que son introduction à l'*Évangéliaire.*

Nous avons eu le bonheur de rencontrer, par l'intermédiaire de M. le général Maillac, un habile traducteur des journaux et des correspondances de Russie qui nous sont transmis par M. le baron de Baye. C'est ainsi que nous avons appris de curieux détails sur les réceptions faites à notre confrère dans le Caucase, et qui ont été le préambule d'une conférence qu'il est venu nous donner

(1) Compte rendu, signé L. D. (Léopold Delisle), du tome VII de la *Bibliothèque liturgique* (Métropole de Reims), dans le *Journal des Savants*, avril 1900, pp. 259-61.

(2) Il en reste une quinzaine d'exemplaires sur la centaine éditée chez l'auteur et chez F. Michaud, à Reims. Prix : 100 fr.

Digitized by Google

avec sa bonne grâce habituelle, sur son voyage dans la Nouvelle Russie. Les projections, habilement dirigées par M. Lucien Houlon, nous ont mis sous les yeux les monuments, les paysages et les scènes elles-mêmes de ce pays, dont l'explorateur nous donnait la description entremêlée de vivants récits. Plusieurs personnages et écrivains russes assistaient à cette réunion, qui avait attiré aussi l'élite de nos fidèles auditeurs (1).

ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS.

Les plus anciens vestiges de l'habitation humaine et la série de ses transformations à travers les âges ont été étudiés par M. Flach, dans un mémoire dont M. Alphonse Gosset nous a présenté l'analyse. Une discussion s'en est suivie sur ce qui nous reste d'anciennes maisons tant en ville qu'à la campagne, et un type original du XVI^e^ siècle vous en a été signalé à Villers-Franqueux.

Les Romains ont véritablement implanté à Reims une école d'oculistes dont les cachets sortent de notre sol avec une abondance qui n'existe nulle part ailleurs. M. le D^r^ Guelliot, notre président, poursuivant des études approfondies sur ces pierres sigillaires, nous a révélé deux nouveaux types très caractérisés, avec l'explication des noms et des médicaments qu'elles désignent. Le P. Thédenat, de l'Institut, doit venir bientôt examiner ces cachets et les autres remarquables objets d'antiquité dus à des recherches nouvelles dont nous sommes redevables à M. Théophile Habert. Les fouilles que cet

(1) Voir le récit de M. Doubensky sur son séjour à Reims, dans le *Nouveau Temps*, du 4/17 juin 1900, traduit et publié dans ce volume.

Digitized by Google

archéologue a inaugurées ici, avec le concours de M. Jules Orblin, se continuent sans cesse, et toutes les trouvailles ainsi faites restent à la disposition des érudits.

Le hasard offre aussi son intervention, et vous avez appris avec intérêt que diverses pièces en argent de vaisselle gallo-romaine, du genre de celles du trésor de Montcornet, venaient d'être tirées d'un puits des caves très profondes de la maison Henri Lanson (10, boulevard Lundy). Autre découverte, due à des travaux de construction sur l'avenue de Bétheny, c'est une tombe en plomb du IIIe siècle, garnie d'un mobilier funéraire très abondant, et couverte d'une dalle avec l'inscription : *D. M. Primulo Saturnina ma(ter)... p(osuit)*, don de la Société protectrice de l'Enfance.

Le Musée de Reims ne peut espérer s'enrichir de toutes les fouilles opérées par des particuliers, mais les dons y affluent cependant en grand nombre pour les antiquités aussi bien que pour les tableaux et les œuvres d'art. Le Musée lapidaire spécialement, dont l'Académie a pris jadis l'initiative, s'agrandit sans cesse sous le cloître de l'Hôtel-Dieu.

De même, nous aimons à voir éclore la monographie d'un monument, d'une maison ou d'un édifice historique. Cette fois, c'était le tour de la grande abbatiale de Saint-Remi, dont notre zélé confrère, M. Alphonse Gosset, tenait à produire la description dans une publication analogue à celle qu'il a déjà consacrée à la cathédrale (1). Son projet, malgré l'absence de secours et d'allocations quelconques, a pu être réalisé dans un

(1) *La Basilique de Saint-Remi à Reims. Histoire, description, construction,* par Alphonse Gosset..., précédées de la vie de saint Remi, de Flodoard. *Paris, Reims* (Michaud), 1900. In-8° de 90 pp. avec figures et XL planches.

Digitized by Google

vaste ensemble, où l'auteur développe à la fois le côté primitif et architectural, le côté décoratif et artistique. Le texte est suivi de nombreux plans, relevés et illustrations diverses exécutées par la maison Ponsin-Druart, de Reims. Notre Confrère a bien voulu nous résumer son œuvre, qui est une part de sa vie et de son actif dévouement à nos gloires locales ; il nous en a offert l'un des premiers exemplaires, et nous l'avons félicité d'avoir atteint son but, ce qui est si rarement accordé aux efforts les plus méritoires.

S'attachant aux souvenirs du vieux Reims sous un autre aspect, M. Charles Givelet nous a présenté la suite de ses descriptions de nos vieilles maisons. La maison de la rue des Anglais, avec sa pittoresque tourelle, a subi les épreuves de la ruine et de la démolition pour aboutir à une résurrection des parties principales de la façade et de la décoration intérieure. Ce sera désormais la maison de la rue des Tournelles, reconstruite par M. Léon Margotin, décorée par M. Wendling, décrite et illustrée par notre Confrère. Ajoutons que, plus heureuse encore, la maison en bois du Marché ne sera ni déplacée, ni modifiée, car elle vient d'être classée au nombre des monuments historiques.

La maison natale de Colbert n'avait pas encore été étudiée à part, bien qu'elle ait ses titres de noblesse conservés chez la propriétaire actuelle (M^me^ Duhalde), et d'intéressants vestiges, visibles sur ses façades et à l'intérieur. Votre Secrétaire général a réuni les titres et précisé les dates, tandis que deux artistes se mettaient à l'œuvre pour reproduire l'ensemble, M. Dufay-Lamy le plan complet, et M. Auger, qui est bien coutumier du fait, les profils pittoresques, les plafonds, et surtout les lambris aux armes des Colbert.

Digitized by Google

En dehors de Reims, votre sollicitude s'étend à tous les travaux sérieux d'archéologie, et les plus dignes de notre appui viennent de notre infatigable chercheur, dessinateur et écrivain, M. l'abbé Chevallier, curé de Montbré, membre correspondant et lauréat de l'Académie. Il n'a ménagé ni son temps, ni ses peines, pour recueillir tout ce qui peut signaler en ce genre la petite commune de Trois-Puits : sa moisson est vraiment fructueuse et pleine d'attraits, digne d'être proposée en exemple aux plus laborieux archéologues (1).

Tel est également le programme minutieux et détaillé de notre nouveau volume du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, pour le canton de Beine. Vous l'avez eu sous les yeux avec ses notices par communes, ses plans, ses douze planches hors texte, et je n'y insisterais pas, si je n'avais à vous soumettre la rectification d'un nom et l'addition d'une vieille cloche : l'église de Beine a eu pour architecte restaurateur M. Thiérot et non M. Brunette père, comme on nous l'avait dit ; la plus ancienne cloche du canton n'est pas celle de Saint-Masmes, mais celle de Saint-Martin-l'Heureux, que l'on croyait sans millésime, et qui porte cette légende : *L'an MCCCCLXIII me levèrent Perresson Drouet et Collette sa femme* (2). Nous devançons le prochain volume, qui doit comprendre le canton de Bour-

(1) *Trois-Puits* dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1900, pp. 277 à 283.

(2) Nous devons la connaissance de cette cloche à M. l'abbé Saint-Denis, curé de Dontrien. Le nom de Person ou Perresson Drouet, qui y figure, est celui d'un habitant du lieu, peut-être le maïeur, qui est cité dans les comptes des cens dus à l'archevêque de Reims en 1475 et 1476. (*Archives de Reims, fonds de l'Archevêché*, G. 103 et 104.)

Digitized by Google

gogne, pour compléter notre œuvre et attirer sur elle votre bienveillance et le concours de tous.

A la récente réunion des Sociétés des Beaux-Arts, votre Secrétaire général a lu une étude sur Jacques Cellier, calligraphe et dessinateur rémois, organiste de Notre-Dame. En même temps, M. Léon Morel participait au Congrès des Sociétés savantes pour la section d'archéologie, et recevait les félicitations des organisateurs de l'Exposition rétrospective des Champs-Élysées pour les objets antiques si précieux qu'il y a apportés.

ENVOIS DES CORRESPONDANTS.

M. l'abbé Bigot vous a dédié une notice sur les derniers descendants d'une famille de La Marck, qui a possédé de nombreux fiefs et résidé dans les domaines des environs de Ventelay. Cette famille se rattache-t-elle aux célèbres La Marck, ducs de Bouillon et de Sedan? En tout cas, la branche champenoise des La Marck a fini sur place de nos jours dans la misère et l'abaissement.

M. le baron Léon Seillière nous a présenté, au nom de son père, le regretté baron Frédéric Seillière, le beau volume sur la principauté de Salm, la ville et l'abbaye de Senones, qu'il publia dans les derniers temps de sa vie. Vous avez nommé un rapporteur pour en rendre compte, et déjà les revues voisines ont fait connaître une œuvre inspirée par l'amour le plus pur de la petite patrie (1).

Un autre important ouvrage vous a été remis, c'est l'*Inventaire des Archives de la Marne*, que vient de pu-

(1) *Revue historique ardennaise*, juillet-août 1900, p. 242.

Digitized by Google

blier M. Pélicier, et qui offre l'analyse de tous les fonds du clergé séculier dans le ressort de l'ancien évêché de Châlons. Nous pouvons en féliciter notre laborieux Confrère, qui a déjà rendu tant de services à l'érudition dans notre département.

Nos autres Confrères correspondants ont continué à nous doter de leurs œuvres courantes dont les titres seront plus loin énoncés avec reconnaissance ; ce sont : MM. J. Berthelé, Léon Germain, H. Lacaille, Bosteaux-Paris, l'abbé Chevallier, Stéphen Leroy, Armand Bourgeois, Camille Gilardoni, L. Quarré-Reybourbon, V. Froussard, Et. Wallon (au rapport de M. le Dr Bagneris), Paul Pellot et F. Plateau (de Gand).

Il en est de même des sociétés correspondantes de la région, de la France entière et de l'étranger, auxquelles nous ne saurions témoigner trop vivement notre gratitude pour l'envoi de leurs mémoires et de toutes leurs publications.

DÉCÈS ET ÉLECTIONS.

La mort nous a ravi un seul de nos membres titulaires, mais c'était l'un de ceux dont le nom nous faisait le plus d'honneur, l'un de ceux dont les liens étaient pour nous les plus affectueux, les relations les plus suivies et les plus sincères. Élu en 1884, M. le Dr Decès ne nous a appartenu que seize ans ; sa vie, prodiguée dans l'exercice de la charité, lui laissait peu de temps pour nos séances, et cependant sa place était grande ici comme partout en notre ville ! Vous vous souvenez de sa présidence en 1891, et de son hospitalité large et empressée, qui nous permit de célébrer notre cinquantenaire dans une cordiale fête de famille.

Digitized by Google

En rendant hommage à sa mémoire au nom de l'École de Médecine, notre confrère, M. le Dr H. Henrot, a rappelé qu'il appartenait aussi à notre Compagnie (1), et vous, Messieurs, comme par un pressentiment, vous aviez élu pour vice-président celui qui pourra le mieux aujourd'hui le remplacer à notre tête (2).

Un départ pour la capitale, où il va occuper un siège à la Cour d'appel, nous prive de la présence de M. le président Jalenques. En se rendant à nos invitations le plus souvent qu'il le pouvait, ce digne magistrat nous exprimait toujours ses regrets de ne point participer plus activement à nos travaux. Nous lui restons reconnaissants de ce concours plein d'encouragement et d'amabilité : nous le prierons de rester l'un des nôtres par les liens de l'honorariat. — Les mêmes liens nous rattacheront à un compatriote aimé, notre ancien vice-président, M. Paul Henriot, ingénieur en chef des Mines, que ses fonctions fixent désormais à Paris.

Deux de nos plus anciens membres honoraires, qui avaient largement pris jadis leur part d'activité au sein de l'Académie, se sont rapidement succédé dans la tombe, en 1899, au soir d'une longue et laborieuse carrière : M. l'abbé Bouché, archiprêtre de Vouziers, professeur de philosophie à ses débuts au petit Séminaire de Reims, écrivain disert et élégant, plus tard uniquement consacré à son ministère et décoré pour son dévouement aux jours d'invasion (3) ; — M. Maurice Poinsi-

(1) Discours reproduit plus loin d'après le *Courrier de la Champagne* du 11 février 1900. Cfr. Dr Decès, bibliographie, biographie et portrait, dans l'*Union Médicale du Nord-Est* du 16 février 1900, par le Dr Langlet, pp. 33-35.

(2) M. le Dr Colleville, gendre de M. le Dr Decès.

(3) Nécrologie par le Dr H. Vincent, dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1900, p. 399.

Digitized by Google

gnon, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris, l'historien qui, en 1855, édita pour l'Académie l'*Histoire des Gaules*, de Richer, et qui, aux derniers jours de sa vie, publia une *Histoire générale de la Champagne et de la Brie*, dont vous couronniez la réédition l'an dernier en pareille séance (1). Que leurs œuvres et leurs noms restent vénérés parmi nous et partout où ils ont passé!

Un autre ancien membre itulaire, M. Ernest Mourin, professeur d'histoire au Lycée de Reims en 1851, qui étudia alors ici l'origine de Jeanne d'Arc, est décédé cette année recteur honoraire de l'Académie de Nancy.

Plus près de nous, et en relations directes pour l'archéologie et les beaux-arts, M. Auguste Nicaise, membre correspondant à Châlons en 1858, fut avec M. Léon Morel l'un des pionniers des grandes découvertes antiques en Champagne. Il a offert à l'Académie le plus grand nombre de ses publications littéraires et historiques ; nous lui devons bien le tribut de notre souvenir.

Un deuil, très inattendu et tout récent, nous a atteint en la personne du comte de Marsy, décédé à Compiègne, directeur de la Société française d'Archéologie fondée par M. de Caumont, poursuivant vaillamment, à son exemple, la fructueuse série des congrès archéologiques. Vous l'avez vu plusieurs fois ici en cette qualité, de même qu'à nos séances ordinaires où il assistait parfois comme membre correspondant depuis 1887. Ses relations, ses communications avec nous étaient fréquentes et très bienveillantes, affectueuses ; il nous ouvrait l'accès du *Bulletin monumental,* et naguère il nous demandait l'hospitalité de nos *Travaux* pour le

(1) Notice sur lui, signée H. S., dans le *Courrier de la Champagne* du 22 mars 1900.

Digitized by Google

carnet de voyages de Pons Ludon le père. Hélas ! ces relations sont brisées, et nous ne pouvons que lui rendre l'hommage de nos regrets profonds et de notre reconnaissance.

Par suite des rapports que vous entretenez avec quelques représentants de l'érudition en Russie, vous avez élu par acclamation comme membre correspondant : Son Exc. le comte Serge Chérémeteff, président de la Société des Amis des anciens textes et de l'Art russe. Sa visite, annoncée à l'Exposition universelle, nous faisait un devoir de lui conférer ce titre avant son passage à Reims, où nous le recevrons avec tous les égards dont il est digne. D'autres correspondants restent à élire autour de nous, parmi ceux qui nous adressent déjà leurs œuvres, et que nous voulons nous-mêmes associer à nos travaux. Il en est deux que vous avez désignés d'un vote unanime : MM. Brouillon, avocat, demeurant à Givry-en-Argonne ; et Roger Graffin, ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études, docteur en droit, qui habite le domaine de Belval, ancienne abbaye dont il fait revivre les souvenirs avec ceux de la contrée depuis l'époque romaine.

Digitized by Google

APPENDICE

Un envoi de la dernière heure, et non des moins attrayants pour cette séance, est une peinture de M. Paul Simon, notre correspondant attitré pour les arts. Son œuvre, exposée ici, reproduit le sujet de la rose de l'une des fenêtres de la grande nef de la cathédrale, représentant, croit-il, « le Roi Salomon entouré d'une garde d'honneur de chevaliers du moyen âge, anachronisme assez rare dans les vitraux ».

Nous remercions notre obligeant Confrère, et nous souhaitons que bientôt il expose, non plus des fragments, mais un album entier des vitraux dont il a la garde. Nous garantissons le succès d'une telle publication entreprise par ses soins.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. L. DEMAISON, Secrétaire-Archiviste.

L'Académie de Reims n'a jamais décerné de prix de vertu. La vertu, je pense, est assez désintéressée pour se passer de nos hommages. Mais si le bien a besoin d'encouragements, il en rencontrera parfois dans les récompenses de notre commission d'histoire. N'est-ce pas une vertu, en effet, que cet amour du sol natal, cette touchante forme du patriotisme qui trouve dans les travaux d'histoire locale l'une de ses meilleures et de ses plus parfaites expressions? En s'attachant au coin de terre qui nous a vu naître, on aime à évoquer son passé, à remonter jusqu'aux plus lointaines origines. Ce passé, il est vrai, n'a pas toujours de ces faits importants, de ces brillants exploits qui ont laissé dans la mémoire des hommes une empreinte ineffaçable; lorsqu'il s'agit de nos villages, beaucoup d'entre eux ont connu le bonheur des peuples qui n'ont pas d'histoire, — si par histoire il faut entendre le récit des luttes politiques, des longues rivalités des nations et des guerres qu'elles ont provoquées. Mais ces bruyantes représentations qui tiennent tant de place sur la scène du monde ne sont pas toute la vie de l'humanité. Il y a aussi le labeur modeste de l'existence quotidienne, les travaux qui donnent la fertilité aux champs, les institutions privées et l'organisation sociale, les vicissitudes de la propriété, de ces terres où

Digitized by Google

ont peiné tant de générations successives, de ce sol des aïeux,

Quod proavus, quod avus, quod pater obtinuit.

Tels sont les sujets que nous présentent les auteurs de monographies de communes, je dirai presque avec une piété filiale. On y reconnaît l'affection dont parle le poète latin, l'attrait profond que notre pays nous inspire et qui ne nous permet point de jamais l'oublier. Comment ne pas leur savoir gré d'un sentiment si élevé et si digne de respect? Sans doute, l'esprit de clocher a souvent des horizons un peu étroits, mais les tableaux qu'il nous montre dans un cadre restreint ne sont pas sans charme; on y jette volontiers les yeux et on les contemple avec un vrai plaisir.

C'est à cet attachement au village natal que nous devons un important travail présenté cette année à notre concours, une étude sur Saint-Étienne-à-Arne, œuvre posthume du regretté M. Louis, ancien professeur au Lycée de Charleville et l'un de nos membres correspondants. L'Arne est un ruisseau sans ambition qui se jette dans la Suippe après un cours de quelques lieues, et réclame assez peu l'attention des géographes. Saint-Étienne qu'il arrose est un modeste bourg de la plaine de Champagne, dont le nom n'a pas fait jusqu'ici grand bruit dans le monde. Il a failli pourtant avoir son heure de célébrité ; c'est dans ses environs que s'est passé l'un des principaux épisodes des guerres de la Fronde, la victoire remportée sur les troupes de Turenne par le maréchal du Plessis-Praslin. Un échec de Turenne! Le fait est rare et surprenant. Mais ce combat qui devait illustrer Saint-Étienne-à-Arne est connu dans l'histoire

Digitized by Google

sous le nom de bataille de Rethel, bien qu'il se soit livré à une grande distance de cette ville, et notre village a été victime d'une usurpation de la part de la vieille cité ardennaise. Il n'est donc resté à Saint-Étienne en fait de titres historiques que son église, sa chapelle de Saint-Willebrord, son prieuré de Notre-Dame dépendant de l'abbaye de Belval, ses seigneurs et son château dont notre siècle a vu disparaître les derniers vestiges. Un coup d'œil jeté dans le passé nous révèlera aussi de curieux détails sur la constitution de la commune, les divisions du sol, les droits féodaux et les juridictions multiples qui se partageaient le pays. « Quoique la paroisse fourmille de justiciers, disait un témoin interrogé en 1774, les procès y sont très rares... (1) » Ce trait est trop beau et trop à la louange des habitants pour que nous l'ayons passé sous silence.

Il n'est point de localité si petite et si humble qui n'offre quelque particularité intéressante, et M. Louis a trouvé moyen de composer sur Saint-Étienne un énorme manuscrit in-folio. C'est dire qu'il n'a laissé échapper aucun détail et qu'il a épuisé presque complètement la matière. Il n'a négligé aucune source : archives nationales, archives de Reims et des Ardennes, archives des comtes de Rethel conservées en la principauté de Monaco, tous les dépôts publics et privés auxquels il a pu avoir accès, ont été mis par lui à contribution et utilisés pour son travail. Il est mort à la tâche, et nous l'avons vu à Reims, peu de jours avant sa fin si inattendue, poursuivre ses recherches avec une infatigable ardeur, et se livrer à un labeur assidu pour classer ses notes, pour

(1) *Inventaire des archives départementales de la Marne*, série G, t. I, p. 309.

Digitized by Google

revoir et contrôler tous ses documents. Le temps lui a manqué malheureusement pour mettre la dernière main à son œuvre et pour donner à sa rédaction une forme définitive.

Nous avons dit que son travail est fort complet ; il l'est trop peut-être, car il contient une foule de menus renseignements qui nous paraissent d'une assez médiocre utilité, et que l'on aurait pu sacrifier sans hésitation. L'auteur semble parfois s'être muni d'un microscope pour examiner, détailler et grossir les moindres faits qui touchent à son pays. Cette tendance l'a même porté à nous servir intégralement des actes administratifs dont un résumé aurait largement suffi, à donner in extenso certaines pièces justificatives qui méritaient peu cet honneur. Nul doute qu'il n'eût condensé lui-même ses matériaux, s'il avait pu diriger l'impression de son travail. Ces matériaux, dans leur état actuel, ont en quelque sorte l'aspect d'un bois touffu, où il faudra pratiquer de vastes coupes et percer d'amples avenues avant d'en livrer l'accès au public.

Mais ces réserves, provoquées surtout par le caractère inachevé de l'œuvre, ne doivent pas nuire à la bonne opinion que l'on peut concevoir de sa valeur, ni empêcher de lui rendre la justice qui lui est due. Elle représente une somme d'efforts considérables, un ensemble de recherches très sérieuses et très solides, une histoire définitive de Saint-Étienne depuis ses origines jusqu'à nos jours, illustrée aussi par des plans assez curieux du village et de son terroir. L'Académie ne pouvait manquer de faire à cette étude un accueil favorable ; elle lui a décerné une médaille d'or, heureuse de rendre cet hommage à la mémoire d'un confrère dont elle avait toujours éprouvé le zèle, le dévouement et l'attachement sincère.

Digitized by Google

Il paraît que la recherche des étymologies a conservé pour certains esprits beaucoup d'attrait, mais on oublie trop souvent qu'elle n'est pas un jeu, un simple divertissement, mais une vraie science. On ne peut l'aborder avec fruit sans des études préalables et des connaissances philologiques très approfondies. Faute de guide, on se laisse égarer dans le domaine de la fantaisie, et l'on s'expose à y faire les rencontres les plus étranges. C'est ce qui est arrivé à divers explorateurs qui se sont aventurés sur cette terre inconnue. Votre commission a vu un investigateur des rues de Reims et de leurs noms lui présenter la relation de son voyage, et vous faire part de ses découvertes; mais elle n'a pu que l'engager à prendre une meilleure boussole et à se remettre en marche, sans tenir trop compte d'ailleurs des indications fournies par ses devanciers. Que d'erreurs n'a-t-on pas commises en cette matière! N'a-t-on pas écrit et répété sans cesse, — et on le répétera sans doute longtemps encore, — que le Barbâtre est la voie suivie par les Barbares à leur entrée à Reims, *Barbarorum iter,* tandis que toutes les lois de la phonétique protestent contre cette dérivation (1)? Et la rue de Châtivesle qui aurait tiré son nom du château de l'archevêque Ivelle, un prélat qui n'a jamais existé? C'est, je crois, le docte Marlot qui a fait cette trouvaille (2); mais il est d'ordinaire mieux

(1) Le Barbâtre est appelé en latin *Barbastrum* dans les documents du moyen âge. L'exemple le plus ancien donné par M. Longnon dans son *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, remonte à 1231 (p. 14). — On peut rapprocher de ce nom ceux de Barbâtre, bourg de l'île de Noirmoutiers (Vendée), et de Barbastro, ville d'Espagne.

(2) Voy. *Metropolis Remensis historia*, t. II, p. 655, et *Hist. de la ville, cité et université de Reims*, t. III, p. 604.

Digitized by Google

inspiré. L'archevêque Juhel, en effet, ne s'est jamais appelé *Ivellus* que par suite d'une faute de lecture qui a estropié son nom. Le mot de *chaitivel* est un adjectif de l'ancienne langue française, un diminutif de *chétif;* il peut avoir été, au moyen âge, donné par dénigrement à la rue qui nous occupe, et qui était alors une rue écartée, presque déserte, et peut-être d'une propreté douteuse (1).

On a écrit très sérieusement jadis que la rue de Contrai pouvait avoir été la rue du Contrat, à cause d'un accord passé au profit de l'abbaye de Saint-Pierre. Les contrats n'ont rien à faire ici. Notre rue s'appelait dans les documents du XIV^e^ siècle *vicus Contractorum Remensium,* la rue des Contrais (2), c'est-à-dire des infirmes atteints de la terrible maladie connue alors sous le nom de mal des ardents, et soignés près de là dans l'hôpital Saint-Antoine. Telle est l'explication certaine de cette dénomination qui semble à première vue assez bizarre.

Non moins singulière est celle de la rue du Clou-dans-le-Fer, et l'on s'explique peu tout d'abord un clou dans une aussi étrange situation. Ici encore, les anciens documents nous fournissent la clef du mystère. La forme

(1) Cette rue est désignée sous le nom de « rue Chaitivelle » en 1328, dans le livre de la taille du sacre de Philippe VI (Archives communales de Reims, sacres, liasse 4, n° 6, fol. 41 v° et 42 r°). Un four banal, que les religieux de Saint-Remi possédaient au XV^e^ siècle près de l'église Saint-Timothée, était appelé aussi « le four Chétivel » (Enquête de 1432, dans Varin, *Archives législatives de Reims, Coutumes*, p. 532 et 600). Ces formes confirment entièrement notre étymologie.

(2) « ... Quadraginta solidos parisiensium supercensus *in vico Contractorum Remensium*... » (Charte d'amortissement donnée par l'archevêque Robert de Courtenay en faveur de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, 4 mai 1306. Archives de Reims, fonds de

Digitized by Google

primitive du nom est *Cro d'Enfer* (1), trou d'Enfer, nom usité ailleurs dans la topographie des lieux dits (2). Quelle circonstance avait motivé cette appellation fantastique ? Y avait-il dans cette rue une fondrière, un soupirail béant d'une cave, une brèche ou un souterrain dans le mur de l'enceinte gallo-romaine de la cité, qui se trouvait en cet endroit? On ne saurait le dire, mais la forme et le sens du mot sont bien nettement déterminés.

Combien ces vieux noms sont pittoresques, et qu'il est à souhaiter de les voir à jamais respectés ! Ils ont la valeur d'un document historique et témoignent de l'antiquité de notre ville. Le Barbâtre, Fléchambault, la rue du Bailla, la Porte-Mars ! Il semble que l'âme du vieux Reims est tout entière dans ces noms et dans le passé qu'ils évoquent. Ils ont le charme d'un ancien souvenir ; ils offrent je ne sais quel mystérieux attrait pour les cœurs rémois qui sont tous des cœurs bien nés, car la patrie leur est chère.

l'abbaye de Saint-Denis, amortissements). — « ... In vico qui dicitur *rue de Contrais* » (Reconnaissance d'un surcens dû à l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames, 29 février 1312. *Ibid.*, fonds de l'abbaye de Saint-Pierre, Reims, surcens). — « ... Le mur qui fait clausure aus maisons qui sont darrière *rue de Contrais* » (Plaids en prévôté et en baillie, 18 mars 1392, t. XVI, f° 63 v°. Archives communales de Reims). — Il y avait aussi à Lyon une *domus Contractoria* (du Cange), hôpital des Contraits, dirigé par les religieux Antonins.

(1) « *Rue de Cro d'Enfer* » (Livre de la taille du sacre de Philippe VI, 1328, fol. 13 v°). — « ... En allant par *Crot d'Enfer* à Porte Valloise » (*Ibid.*, fol. 17 r°). — « La maison de la rue *Crau d'Enfer* » (Archives communales de Reims, comptes des léproseries, t. I, année 1337, fol. 1 r°). — « La rue... vulgairement nommée le *Trou d'Enfer* » (*Ibid*, t. IV, année 1490, fol. 222 v°).

(2) Il y avait, par exemple, près d'Igny-le-Jard, un lieu dit le *Trou d'Enfer* (Archives de la Marne, fonds de l'abbaye d'Hautvillers, liasse d'Igny-le-Jard).

Digitized by Google

Un des traits du caractère rémois, a écrit notre confrère M. Bazin, « c'est l'attachement à sa ville, c'est le culte des traditions ». Je trouve cette observation si juste dans le beau livre qu'il a consacré dernièrement à Reims, et qui fait tant d'honneur à sa plume et au bon goût de son éditeur. L'auteur ne pouvait rencontrer de notre part que des éloges ; les usages et les statuts de l'Académie ne nous autorisent pas à nous décerner entre confrères des prix et des récompenses. Mais la commission d'histoire a pensé qu'une médaille était bien due à M. Michaud, l'éditeur qui a dirigé l'impression du livre et qui, triomphant de toutes les difficultés d'exécution, nous a donné une illustration photographique si élégante et si pleinement réussie. On lui doit aussi l'édition de plusieurs ouvrages d'une grande valeur artistique, tels que la somptueuse publication de notre confrère M. Givelet, sur l'abbaye de Saint-Nicaise, et le livre de M. le Dr Jolicœur, sur les insectes et les végétaux parasites, ennemis de la vigne, volume orné de planches où l'élégance s'allie à l'exactitude scientifique. Enfin, j'ajouterai, — et c'est une des principales raisons qui l'ont désigné à vos suffrages, — que M. Michaud est notre éditeur depuis vingt ans. Tous ces motifs réunis nous ont décidés à lui accorder une médaille d'or.

L'Académie a pour tradition de récompenser tous les services rendus à la science, et ces services peuvent être de nature très variée. L'archéologue, par exemple, a besoin d'auxiliaires, d'explorateurs habiles à rechercher les débris antiques et à les exhumer de la terre où ils sont restés enfouis depuis bien des siècles ; sans leur concours, il devrait attendre seulement du hasard les matériaux qui font l'objet de ses études, et les faveurs

Digitized by Google

du hasard sont trop intermittentes pour qu'on puisse compter sur elles. Le musée de Reims s'est attaché l'un de ces chercheurs expérimentés, M. Jules Orblin, qui poursuit depuis plusieurs années des fouilles méthodiques dans le sol de la ville et dans les cimetières gaulois de nos environs. Ces fouilles ont été fructueuses ; les vitrines si bien garnies de nos collections archéologiques sont là pour proclamer leur succès. Il est juste d'encourager celui qui a contribué ainsi à l'accroissement de ces richesses ; l'Académie décerne à M. Orblin une médaille d'argent.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT
SUR LE
CONCOURS DE POÉSIE

Par M. l'abbé CHARLES,
Professeur de Rhétorique au Petit Séminaire.

Platon, essayant de donner une définition de la poésie, dit qu'elle est « chose ailée, aérienne, divine », indiquant ainsi que par la nature des pensées, l'allure générale de la composition, le choix même des expressions, elle se distingue nettement de la prose. Après lui, Horace, revenant sur la même idée, veut que le poète ait reçu l'inspiration d'en haut, « *mens divinior* », et que ses lèvres laissent échapper de sublimes accents « *os magna sonaturum* ». A celui-là seulement, ajoute-t-il, est réservé le nom de poète. Car, dit-il encore avec son rare bon sens et l'aimable bonhomie qui le caractérise, « il ne suffit pas de mettre un vers sur pied, et de faire ce que je fais, d'écrire en style familier, pour mériter le nom de poète ». La mesure, l'observation exacte, scrupuleuse même, de toutes les règles de la prosodie ne sont pas la poésie ; ce n'en est que la condition négative ; c'est à la contre-épreuve seulement que l'on pourra distinguer le vrai poète du simple prosateur. Avec un vrai poète, dit toujours Horace, ôtez le mètre et le rythme, bouleversez les mots, vous trouverez toujours les membres épars du poète :

Invenies etiam disjecti membra poetae

Cette épreuve, que le bon Horace nous conseille de faire subir aux compositions soumises à la mesure du

Digitized by Google

vers, aurait été désastreuse pour plus d'une des pièces du concours de poésie de cette année. Il semble que pour beaucoup de ceux qui écrivent en vers, la poésie ne soit qu'une province de la prose, et qu'ils pourraient dire comme Boileau, avec la malice en moins :

Souvent j'habille en vers une maligne prose.

Tout, en effet, est prosaïque dans certaines compositions, les idées, le ton, les expressions ; nous n'y trouvons que rarement ce qui mérite le nom de poésie.

Pour son concours de 1900, l'Académie n'avait pas déterminé de sujet ; les poètes pouvaient s'abandonner à l'inspiration personnelle, consulter leurs goûts et leur tournure d'esprit. Aussi le nombre des pièces que l'on nous a envoyées est-il considérable. Nous pourrions donc dire comme Pline le Jeune, que l'année a été fertile en poètes : « *Magnum numerum poetarum attulit hic annus.* » Malheureusement, la qualité n'est pas en rapport avec la quantité. On rencontre bien, dans un bon nombre de pièces, des pensées délicates, des strophes finement ciselées, et surtout une certaine facilité de versification ; mais, dans leur ensemble, ces recueils ne s'élèvent pas au-dessus d'une honnête médiocrité. On dirait souvent que l'on se trouve en face d'une tâche accomplie par un bon élève. Il avait son cadre déterminé d'avance ; il s'est appliqué à le remplir et s'en est acquitté sans trop se faire tirer l'oreille, mais aussi sans grand enthousiame. Voilà ce qui manque le plus dans ces pièces de vers ; c'est l'enthousiasme, c'est le souffle puissant qui fait le poète.

Nous n'avions qu'un nombre assez restreint de médailles à distribuer ; il fallait donc faire un choix parmi

Digitized by Google

les recueils qui nous étaient présentés. L'embarras venait tout d'abord de ce qu'aucun de ces recueils ne se recommandait de prime abord par des qualités saillantes, et ne se mettait hors de pair. Toutefois, un premier examen permettait d'éliminer assez facilement trois ou quatre recueils dont l'inspiration était assez faible, la composition sans méthode, la versification pauvre.

Sans doute, on ne demande pas aux poètes de mettre dans leurs pièces la régularité de la prose. Encore est-il nécessaire qu'elles soient soumises aux règles élémentaires de l'ordre et du goût, même quand il s'agit de rêverie. Il faut se mettre en garde contre tout ce qui est étrange et invraisemblable, comme dans une pièce intitulée *Un Baiser*. Le manque de naturel n'est pas racheté par le soin de la forme allant parfois jusqu'à la mièvrerie. Nous n'aimons guère plus, même à propos de « rêveries » et de « fantômes », les allégories forcées, peu naturelles et trop prolongées. Aussi nous a-t-il été difficile de bien saisir l'idée directrice de la pièce : *Fantômes de la Nuit*. Le fond du sujet est-il la supériorité de la campagne sur la ville, parce qu'elle est éclairée des rayons de la lune, et que la ville n'a pour elle que la lumière des réverbères? Est-il, au contraire, la malice des elfes et des sylphes qui vont, la nuit, bercer les jeunes gens de doux rêves ou faire peser d'affreux cauchemars sur les malheureux? Il est assez difficile de trancher la question. Ce qui fait défaut à cette pièce, c'est l'unité et la netteté ; le poète gagnerait à méditer ce conseil d'un des maîtres de notre langue : « C'est peu qu'on puisse nous comprendre ; il faut qu'on ne puisse pas ne pas nous comprendre. »

Digitized by Google

La pièce intitulée : *Cimetières*, est inspirée par un sentiment de douleur profonde, de touchante mélancolie. L'ami du poète est mort :

Un saule, avec un bruit de murmure qui tombe.
Agite au vent sa feuille au-dessus de la tombe,
Comme un voile de deuil.
Puis, à genoux, un ange, en extase sous l'arbre,
Semble, les yeux gonflés de deux larmes de marbre,
En défendre le seuil.

Voilà de beaux vers, d'une grande vérité de sentiments, et tournés avec une grâce et une délicatesse exquises. Nous n'en pouvons pas dire autant de plusieurs autres pièces du même recueil. Ainsi, nous lisons dans un sonnet sur *Les Cathédrales,* que l'encens est calme, mais grimpe sans relâche,

Comme un reptile affolé qu'on poursuit,

Il grimpe de la sorte

Parmi l'assaut de frises inégales.

Le même poète a eu la noble pensée de célébrer la bienfaitrice dont la ville de Reims bénit la mémoire, parce que son nom est le symbole de la charité, M^me^ Roederer. Malheureusement, l'ode qu'il lui a consacrée est terre à terre, sans envolée, et débute même par une grosse faute de prosodie. Malgré l'élégance et la hardiesse de l'église à coupole que vient d'élever dans le quartier de Fléchambault notre collègue, M. Alphonse Gosset, est-ce une idée bien poétique de dire de l'hospice Roederer qu'il s'élève non loin

De cette église byzantine
Qui par son campanile exquis
Devient maintenant la voisine
Du ciel... voire du paradis ?

Digitized by Google

Ce sont là des explications géographiques qui pourront trouver leur place dans le *Guide Rémois,* et qui d'ailleurs ne demanderont pas un grand travail pour être mises en prose.

Nous pourrions adresser les mêmes critiques à plusieurs pièces d'un recueil assez considérable, dans lequel on nous initie à l'exploitation d'une mine de fer, avec détails sur la vie des ouvriers, surtout les jours de paye. Les uns retournent à la maison,

> D'autres, moins forts de caractère,
> S'attardent trop au cabaret;
> Le petit verre succède au verre
> Et l'argent file sans regret.

C'est le même ton prosaïque dans la pièce intitulée : l'*Union*. Le poète se plaint de la jalousie d'autres poètes ; mais il dédaigne les attaques de ces hâbleurs, qui sont dévorés par

> .... le besoin de plaire et briller en la foule
> Où leur cœur se complaît au plaisir qui les roule.

La pensée est plus nette, le sentiment plus vrai et plus profond, l'expression mieux choisie dans la pièce consacrée par l'auteur à la maison maternelle, qu'il a quittée depuis de longues années :

> Tout est vide; pourtant il me semble
> Que sur le seuil quelqu'un m'attend ;
> Mon âme doute et mon cœur tremble
> Au doux passé qui me surprend.
>
> C'est toi que je revois, ma mère;
> Tu sembles guetter mon retour.
> Je te revois dans la lumière
> Où je viens par un long détour.

Digitized by Google

Comme autrefois sur cette porte
Où tu pleuras en me quittant.
Oui, c'est toi, mère, et je t'apporte
Mon baiser de petit enfant.

Le manque de naturel et de vraisemblance, dans les idées et dans le style, gâte la pièce intitulée : *Mystères de la mort*. Le poète nous parle d'abord des cimetières, où tout porte à la tristesse. Pour lui, dans sa jeunesse, la pensée de la mort venait sans cesse l'effrayer ; il croyait voir un spectre cherchant à l'étreindre dans ses bras décharnés. Mais aujourd'hui qu'il sait ce qu'est la vie, il voudrait mourir ; la mort lui apparaît comme un doux fantôme.

Tendre comme une mère aux plaintes d'un enfant.

Cette tristesse de la vie a souvent arraché à Byron et aux poètes de son école des accents déchirants dont nous ne retrouvons pas l'écho dans la pièce qui nous occupe. La pensée est dépourvue de netteté, le style est torturé, les expressions manquent de précision ; les mots semblent appelés moins par l'idée que par les besoins du vers. Ainsi nous y voyons que « l'antique cimetière » dort « dans son rêve immortel », et « dans le crépuscule embaumé de prière », que la brume y retombe « en vapeurs d'encensoir ». Ces expressions et bien d'autres du même genre manquent de justesse ; il faut chercher l'idée que le poète a voulu exprimer ; encore ne parvient-on pas toujours à la trouver.

La composition n'est ni plus nette, ni plus harmonieuse dans le petit poème des *Heures*. Le matin, beaucoup d'entre nous l'ignoraient,

Digitized by Google

Nos âmes attendries
Renaissent à la foi, à l'espoir, à l'amour,
Oubliant leurs terreurs avec le nouveau jour,
Qui prenant l'Océan lui-même pour complice,
A versé des pâleurs, merveilleux artifice.

Ce complot entre le nouveau jour et l'Océan est peu dangereux, sans doute, et ne provoquera pas la réunion d'une Haute-Cour, mais l'idée est peu naturelle. Voici maintenant que

Le soir est de retour ; une fraîcheur exquise
Étend comme un parfum son charme qui nous grise.

Et cependant, au lieu de goûter cette fraîcheur et ces délices, le poète se laisse aller au découragement :

Demain sera la lutte ; aujourd'hui, que m'importe ?
Je n'ai plus de vouloir et mon ardeur est morte.

Et le morceau se termine, sans que l'on comprenne pourquoi, par la nécessité pour l'homme de travailler *au succès d'une idée.*

La pièce pèche donc surtout par défaut d'unité ; on dirait qu'elle est faite de morceaux de rapport : nous n'y trouvons pas d'idée directrice.

Émotion profonde, vivacité de sentiments, telles sont les qualités qui distinguent, dans un autre recueil, la pièce intitulée : *En souvenir de la morte.* Le poète vient de perdre sa mère, mais la *chère vision* ne le quitte pas.

Oh ! oui, je te revois, ô mère tant aimée,
Pâle, sur ton grand lit où la douleur te tient ;
Je te revois mourante et presque inanimée,
Cherchant dans mon regard l'espoir et le soutien.

Digitized by Google

J'entends que tu me dis qu'au ciel, où sont les anges,
A genoux, près de Dieu, tu lui parles de moi,
Pour que de mon chemin il écarte les fanges,
Et qu'en ton souvenir, je sois digne de toi.

Même netteté de pensée, même élévation de sentiment dans les *Cloches de la Toussaint*,

C'est la fête des âmes
Qui nous ont dit adieu,
Et qui, du sein des flammes,
Nous demandent de prier Dieu.

.....

Passant par ces voix saintes.
Ces appels douloureux
Ressemblent à des plaintes
Sortant du cœur des malheureux.

Toutes les pièces de ce recueil ne sont pas aussi délicates et n'ont pas la même saveur poétique. L'inspiration est moins franche dans le sonnet : *Tu seras Saint-Remi* et dans le *Manoir abandonné*. Le poète se contente de rappeler qu'une goutte de lait de la nourrice de saint Remi a rendu la vue à l'ermite Montan et que le vieux manoir, autrefois glorieux, s'effrite et s'en va pierre par pierre : Pourtant, à défaut de souffle et de véritable inspiration, l'ensemble du recueil renferme des qualités assez sérieuses d'élégance, de facilité et de naturel.

La gloire de Reims, les souvenirs de notre vieille cité ont inspiré plus d'un poète, et d'une façon assez heureuse. L'un d'eux interroge la porte Mars et lui demande de nous rappeler les grands faits dont elle a été témoin. Le poème, sans avoir de qualités bien saillantes, est d'un ensemble assez facile et renferme même quelques belles strophes. Ainsi, après avoir dit que Reims fut la plus florissante des colonies romaines, le poète ajoute :

Digitized by Google

De cette colonie aussi riche que vaste,
De tous ces monuments, ces grandeurs et ce faste,
Ah ! réponds-moi, qu'est-il resté ?
Le temps passe, implacable, et rien ne lui résiste,
Que toi, géant ressuscité.

Cette porte, ajoute le poète, est un enseignement vivant pour les Rémois :

La main qui te pétrit de granit et de sable,
Pour le renom de Reims te fit impérissable,
Te donnant l'immortalité.
Elle voulut que, fière, au seuil de notre histoire,
Sans cesse tu parlas de lutte et de victoire
Aux enfants de notre cité.

Dans une pièce d'un autre recueil : *Protégeons nos petits amis de l'air*, les plaintes du passereau révèlent une émotion vive et naturelle :

Je suis un passant dans la plaine
Pour moi sans refuge : mon poids
Est celui du léger phalène ;
La brise m'apporte ses lois.
Les insectes sont ma pâture,
Ma coupe est l'humble fleur des champs,
Et, pour tribut à la nature,
J'ai chaque jour mes plus doux chants.

Voilà de beaux vers, qui malheureusement sont déparés par le ton prosaïque de ceux qui suivent, et dans lesquels le poète stigmatise l'homme, ennemi des petits oiseaux :

L'homme est un insensé vulgaire,
Ayant des droits au cabanon.
Contre lui-même il part en guerre
Jusqu'à l'extinction du nom.

Digitized by Google

L'inégalité dans la composition, le manque d'unité, de mesure et parfois même de goût, diminuent la valeur de réelles beautés. Cet alliage de qualités sérieuses et de défauts de goût frappe tout particulièrement dans l'ode : *Parlons de nos héros ;* cette pièce est moins la glorification de notre illustre Marchand qu'un pamphlet contre l'Angleterre :

L'Anglais diplomate est un maître
Dans l'art de brouiller les cartons.
Belzébuth qui lui donna l'être
Le fit plus faux que trois Teutons.

Les balles *dum-dum* ne sont pas oubliées; elles font un effet aussi désagréable dans l'ode que sur un champ de bataille :

De la *dum-dum* qui fait merveille
On verra le féroce auteur
Comme un bouchon sur sa bouteille
De trente mètres de hauteur.

Il y a moins d'inégalité, un sentiment plus vrai, et surtout un tour plus poétique dans la gracieuse élégie : *Fin d'un beau rêve.*

Une pauvre femme regrette le mari qu'elle a perdu ; toujours elle songe à lui ; elle trouve une sorte de plaisir à se repaître dans sa douleur :

Dans son rêve assombri son esprit éperdu
Prend son vol et s'enfuit morne au cimetière,
Où, sous la mousse épaisse et sous la froide pierre,
Reposent tout son cœur et son bonheur perdu.

Bientôt le désespoir envahit son âme :

Adieu ! beaux rêves d'or, espérances passées !
Je reste seule ici, sans amour, sans soutien ;
Sans toi, mon bien-aimé, le monde n'est plus rien.
Je veux quitter la vie et ses lois insensées.

Digitized by Google

Mais la fille de cette infortunée est auprès d'elle, et rappelle sa mère au sentiment de la vie. Oui, la mère vivra pour sa fille, et ce sera encore pour son époux, car

Il vit tout entier, pour cette âme meurtrie,
En cet ange vivant où l'espérance luit.

Cette petite pièce est empreinte d'une douce mélanlie ; l'expression est juste et sobre : aussi l'Académie accorde-t-elle une mention honorable à son auteur, M. Paul Salvigny, de Tournon (Ardèche).

Tout comme la porte Mars, la Cathédrale a eu son poète, né à l'ombre des vieilles tours, et qui a voué un véritable culte à la majestueuse basilique.

Dieu plaça mon berceau sur la terre bénie
Où règne, au nom du Ciel, ta douce majesté.
Dans mon âme d'enfant qui jeta la lumière ?
Ton petit livre à toi, dont la voix familière
Vient m'enseigner la vérité.

L'ensemble de la pièce est bien régulier et assez harmonieux. Que de souvenirs ne rappelle pas la Cathédrale !

Ta façade éloquente est plus qu'un long poème,
C'est ton livre et celui de la France elle-même ;
Sur ses pages de pierre, autour de chaque arceau,
Son histoire est écrite aussi bien que la tienne,
Qui peut te séparer de la France chrétienne
Dont tu recouvres le berceau ?

Le poème se termine par une strophe d'une belle envolée :

Oui ! dresse-toi toujours ! dresse-toi glorieuse !
Montre toujours le ciel à notre âme anxieuse,
A notre cœur broyé sous de cruels tourments,
Et puisque Dieu nous fit les enfants de sa grâce,
Montre-nous, au-dessus de la terre qui passe,
Les éternels ravissements.

Digitized by Google

Sans doute, on pourrait relever dans cette pièce un certain nombre de négligences de détails, et critiquer en particulier l'abus des épithètes ; on en compte cinq pour le même substantif ; la Cathédrale est appelée une

élégante merveille,
Splendide, grandiose, exquise et sans pareille.

Mais, somme toute, les qualités l'emportent de beaucoup sur les défauts dans l'ensemble de cette composition ; l'auteur y traduit un sentiment d'admiration bien sincère ; les développements sont réguliers, la strophe souvent pleine et harmonieuse. C'est pour l'ensemble de ces qualités que l'Académie décerne une médaille de bronze à M^lle^ Marie Tangre, de Sedan.

Sous le titre : *Impressions rustiques,* nous avons reçu sept pièces, dont la plupart sont remarquables par la netteté du sujet, la vérité des sentiments, la facture du vers. La première pièce, qui comprend deux parties : *Lettre à la Payse* et *Réponse de la Payse*, est une étude prise sur le vif de la vie rurale, des sentiments qui animent le paysan, de ses aspirations et de son idéal. L'idéal, c'est pour François l'acquisition d'un lopin de terre dont il sera le maître. En même temps sa pensée se porte vers Madelon, qui est allée à la capitale.

Toutes les nuits de toi je rêve,
Hanté de cauchemars méchants,
Et le matin, quand je me lève
Je vais le front bas par les champs.

Et m'arrêtant à la charrue,
De grosses larmes plein les yeux,
Je suis le vol de quelque nue
Filant vers le nord dans les cieux.

Digitized by Google

Pauvre insensé, de l'hirondelle
J'envie en soupirant l'essor,
Pour te porter, chère infidèle,
Mes vœux d'amour, mon seul trésor.

Et il lui demande de rentrer en Franche-Comté, pour être

de notre ferme
La Reine, quand tu reviendras.

Mais, hélas ! Madelon n'aime plus la campagne, aux charmes de laquelle elle est insensible. Aux rudes labeurs de la vie rurale, elle préfère la condition paisible du petit employé ; elle est une de ces « déracinées » dont Maurice Barrès a fait le portrait si attristant. Et elle cherche à attirer à Paris son François ; on lui trouvera une place de sergent de ville ou de gardien de square.

Ce qui frappe surtout dans cette réponse, et forme un piquant contraste avec la candeur et la naïve bonhomie de la lettre de François, c'est le ton dédaigneux et blasé avec lequel Madelon parle de la campagne. Qu'irait-elle faire maintenant au hameau, au milieu de grossiers paysans :

Allons, ne te fais pas de peine ;
Lâche ta ferme et ton vallon.
Viens ! Et c'est de toi l'âme pleine
Que t'embrasse
Ta Madelon.

Ce sens des choses rustiques, ce talent d'observation, se retrouvent, avec quelque chose de plus exquis encore, dans le *Petit Sentier*.

Oh ! l'agreste petit sentier
Fleurant la menthe et l'églantier
Perdu dans la forêt ombreuse !
Qu'il était cher à mes vingt ans,
Quand grisé de sève, au printemps,
J'y cherchai la muse amoureuse.

Digitized by Google

Oh ! l'agreste petit sentier !
Dont le vent, ainsi qu'un luthier,
Fait chanter ou pleurer les branches ;
Dédale au hasard s'allongeant,
Au bord d'un ruisselet d'argent
Brodé d'iris et de pervenches.

L'Académie a voulu récompenser ce sens des choses de la nature, la facilité des vers, l'harmonie de ces pièces, en accordant à M. Mercier, de Besançon, une médaille d'argent.

Nous arrivons enfin à un recueil comprenant trois petits poèmes, composés avec régularité et avec goût, et d'une grande fraîcheur de sentiment. L'un de ces poèmes est l'histoire d'une jeune fille ornée de toutes les grâces de l'enfance ; le poète nous la montre dans sa tendre jeunesse, au catéchisme, au jour de sa première communion, et sur son lit de mort. Le sujet est touchant et inspiré par un pieux souvenir ; c'est un précieux monument de famille. Toutefois, il ne faut pas oublier que, dans la poésie, tout ce qui est trop une biographie particulière perd de son intérêt pour le lecteur, pour ceux qui, comme nous, n'ont pas connu l'ange qu'a chanté le poète.

Urbain II, un autre de ces poèmes, offre pour nous plus d'intérêt, parce que son héros appartient à Reims, à la France et à la chrétienté. Le pontife se dresse devant nous dans une fière attitude. Contre le danger que courait la chrétienté, il poussa le cri : « Aux armes ! Dieu le veut ! »

L'écho n'avait jamais redit pareille voix ;
L'Europe en tressaillit dans toutes ses provinces,
Et bientôt les barons, les comtes et les princes
S'enrôlèrent pour vaincre ou mourir sous la Croix.

Digitized by Google

Mais en avant de tous, c'est le peuple de France,
Peuple chevaleresque, héroïque et croyant,
Qui saisit le premier son glaive flamboyant,
Pour venger des chrétiens la honte et la souffrance.

Le rôle d'Urbain II, la gloire que la France a recueillie des Croisades, sont rappelés en des vers bien frappés :

Urbain tendit son bras pour nous montrer la route;
Sa parole enflamma l'âme ardente du Franc;
C'est lui qui nous a fait prendre le premier rang,
Avec ce grand renom que le monde redoute.

Depuis ces jours lointains, l'Orient garde encor
Le vivant souvenir de la sainte Épopée;
Et, quand le clairon sonne, il entrevoit l'épée
De la France qui lutte à l'horizon du nord.

La fin du poème, quoique belle encore, ne se rattache guère au corps du sujet que par un lien factice. Le poète nous transporte tout à coup au XIX^e^ ou au XX^e^ siècle, en face de la trouée des Vosges, et supplie Urbain II de pousser son cri de guerre :

Non pas que nous aimions aveuglément la guerre;
Mais rien n'empêchera son terrible retour;
Car la France a gardé sa haine, son amour,
Et ne veut pas déchoir de son rang sur la terre.

Il lui faut la Lorraine et l'Alsace ! il lui faut
Les lambeaux arrachés à son vieux territoire;
Et le jour où viendra la lutte expiatoire,
Les enfants seront prêts pour le suprême assaut.

Le poème intitulé : *Épiphanie*, avec la même élévation de pensée, la même délicatesse d'expression, la même harmonie des strophes, a plus d'unité dans la composition. Il comprend quatre tableaux : l'apparition de l'Étoile, l'arrivée des Mages à Jérusalem, la visite à la

Digitized by Google

crèche et le retour en Orient. Le début, avec son ampleur, la netteté des couleurs, la précision des détails, fait songer aux descriptions de Leconte de Lisle :

Par delà les sommets qui couronnent Palmyre,
Une étoile brillante illumine les cieux ;
Jamais, avant ce jour, du pasteur qui l'admire,
Elle n'avait frappé les yeux.

Les strophes se déroulent avec ampleur, nous montrant l'arrivée des Mages à Jérusalem, le trouble de la cité, l'effroi d'Hérode :

A ces mots, la Cité se trouble tout entière ;
Le roi lui-même apprend les étranges rumeurs ;
Il pâlit sur son trône... et d'une voix altière :
« Qu'on m'amène, dit-il, ces nobles voyageurs ! »

Mais les Mages ne se laissent pas prendre aux artifices d'Hérode. Ils continuent leur route vers Bethléem :

Puis, voulant témoigner la foi qui les inspire,
Ils offrent tour à tour l'or, l'encens et la myrrhe,
Et versent à ses pieds leurs dons mystérieux.

L'or exalte le Roi des hommes et des anges,
L'encens confesse un Dieu voilé sous d'humbles langes,
La myrrhe embaumera Jésus mourant pour eux.

Pour l'ensemble de ces trois pièces, *Pieux Souvenir*, *Urbain II*, l'*Épiphanie*, l'Académie décerne une médaille d'argent à M. l'abbé Larmigny, curé de Boutancourt (Ardennes).

Tel est, dans son ensemble, le résultat du concours de poésie. Un grand nombre de pièces sont composées avec facilité ; mais trop souvent l'inspiration leur fait

Digitized by Google

défaut. Parfois même les chevilles, les mots de remplissage, trahissent l'embarras ou l'inexpérience de l'auteur, ou peut-être même le manque d'application de sa part. On oublie trop communément qu'il faut se donner beaucoup de peine pour composer des vers faciles ; on ne se doute pas de ce qu'ajoute de perfection à une œuvre ce travail acharné qu'Horace appelait « *limae labor et mora* ». C'est peut-être pour cela que la plupart des œuvres soumises au concours ne se distinguaient pas par les qualités qui font le vrai poète, ravissent le lecteur et s'imposent du premier coup à son admiration.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRIX & MÉDAILLES

décernés dans la

Séance publique du 5 Juillet 1900

POÉSIE.

1. — Une médaille d'argent est décernée à M. Louis Mercier, membre correspondant, lauréat de précédents concours, à Besançon.

2. — Une médaille d'argent à M. l'abbé Larmigny, curé de Boutancourt (Ardennes).

3. — Une médaille de bronze à Mlle Marie Tangre, à Sedan.

4. — Une mention honorable à Paul Salvigny.

HISTOIRE.

Une médaille d'or est décernée à l'*Histoire de Saint-Étienne-à-Arnes* (Ardennes), composée par feu M. J.-N.-I. Louis, ancien professeur de philosophie au lycée de Charleville.

ARTS.

Une médaille d'or est décernée à M. F. Michaud, libraire-éditeur de l'Académie, pour la suite de ses éditions illustrées, notamment pour : *Les Ravageurs de la vigne* et *Une vieille cité de France, Reims.*

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

Une médaille d'argent est décernée à M. Jules Orblin, gardien du Musée archéologique, pour ses fouilles et découvertes à Reims et dans la région.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE

du Jeudi 5 Juillet 1900

PROGRAMME

1. Discours d'ouverture, par M. le Dr Guelliot, Président.
2. Compte rendu des Travaux de l'année 1899-1900, par M. Henri Jadart, Secrétaire général.
3. Fragments de *Le Follet*, opéra comique de M. Ernest Lefèvre.
4. Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. Louis Demaison, Secrétaire Archiviste.
5. Rapport sur le Concours de Poésie, par M. l'abbé Charles, Membre titulaire.
6. *Fraternité*, cantate pour l'Exposition, poésie de M. Théodore Botrel, musique de M. Ernest Lefèvre.
7. Proclamation des Prix et Médailles, par M. Louis Demaison, Secrétaire Archiviste.

Digitized by Google

Digitized by Google

FRATERNITÉ !

Au rythme des marteaux joyeux
Frappant sur l'enclume sonore,
Ouvrant lentement ses grands yeux,
Un nouveau Paris vient d'éclore !

Il naît dans l'antique Nacelle !
Deux Anges sont au gouvernail :
Ce sont les Anges du Travail
Et de la Paix universelle !...

Les vieux Gaulois de la vieille Lutèce
Se sont penchés pour le voir s'en venir ;
Entendez-vous leur hymne d'allégresse :
C'est le Passé qui chante l'Avenir !

En entendant ces chants de bienvenue,
Le Nouveau-né, soudain, s'est redressé ;
Son rire clair s'envole vers la nue :
C'est l'Avenir qui rit à son Passé !

. . . . . .

Voici que, tout à coup, des Monts et de la Plaine,
Des immenses Forêts, des sombres Océans,
Marins et Paysans
Descendent vers Paris en chantant à voix pleine :

Laissons la barque et la charrue
Sur la grève ou dans le sillon !
Abandonnons la Mer bourrue,
La Terre où chante le grillon !

Vers la Fête de l'Abondance
Accourons encore une fois :
Chantons et dansons en cadence
En choquant nos sabots de bois !

Voici nos frères de Bourgogne,
Voici les Lorrains, les Flamands,
Voici nos frères de Gascogne
Et les Bretons et les Normands !

Digitized by Google

Lorsque de Paris la Lumière
Aura bien enchanté nos yeux,
Revenus dans notre chaumière
Nous n'en travaillerons que mieux !...
. . . . . .

Voici les enfants de la Ville
Après les enfants du Labour :
Leur gai bataillon fièrement défile
Comme des guerriers au son du tambour !
. . . . . .

Voici venir enfin par longues théories
Ceux du Septentrion, ceux du Levant vermeil !
Ils ont, à notre appel, déserté leurs Patries :
Salut aux Fils du Nord comme aux Fils du Soleil !

Paris ! Paris ! voici tes Hôtes :
De ton jeune sourire ils viennent se griser !
Unis ta voix à nos voix hautes :
Chante-leur ta Chanson ! Donne-leur ton Baiser !

De tes Savants, montre-leur le Génie,
De tes fiers Artisans montre-leur les Travaux !
Que ta Bonté pour eux soit infinie
Car ce sont des Amis et non plus des Rivaux !

Jeune Paris qui viens d'éclore
Au cœur de la vieille Cité,
Sous ton pavillon tricolore
Abrite la Fraternité !

Verse la Joie et l'Espérance
A qui t'apporte l'Amitié :
Ouvre ton cœur aux Fils de France,
Ouvre tes bras au Monde entier !

THÉODORE BOTREL,
Chansonnier Breton.

Digitized by Google

Académie Nationale de Reims

PROGRAMME DES CONCOURS

Ouverts pour les années 1901 et 1902

PRIX A DÉCERNER EN 1901

HISTOIRE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Histoire des Écoles de mathématiques et de dessin, fondées par la Ville de Reims au XVIII[e] siècle.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

ETHNOGRAPHIE

Étude sur les traditions, les légendes et les patois de la Marne ou des Ardennes.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

1° *Une médaille d'or de 100 francs* sera décernée à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte d'environ 30 à 80 vers.

En outre, l'Académie récompensera les auteurs d'études sur l'Économie politique, les Sciences et les Beaux-Arts appliqués aux besoins de la ville et de la région.

PRIX A DÉCERNER EN 1902

Histoire de l'Art à Reims au moyen âge.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

1° Monographie d'une commune ou d'un canton des départements de la Marne ou des Ardennes.

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

L'Académie récompensera aussi chaque année les auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le 1er avril 1901,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 27 juillet 1900.

Le Secrétaire général,
H. JADART,
15, rue du Couchant.

Le Président annuel,
Dr G. COLLEVILLE,
14, rue de l'Université.

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 7 JUILLET 1900

BUREAU POUR L'ANNÉE 1899-1900

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM.	le Dr Guelliot.
Vice-Président		le Dr Colleville.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration		Paul Douce.
		Mgr Cauly.
		Léon Morel.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1900-1901

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims

Président	MM.	le Dr Colleville.
Vice-Président		le Gral Maillac.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration		Mgr Cauly.
		Léon Morel.
		le Dr Guelliot.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES

et Correspondants

DE L'ACADÉMIE DE REIMS

au 1er Juillet 1900 (1)

MEMBRES TITULAIRES

Date de l'élection — MM.

1847. Paris (Henri), avocat, ancien maire de Reims.
1854. Piéton, avocat.
1857. Givelet (Charles), archéologue.
1865. Duchataux (Victor), avocat.
1866. Gosset (Alphonse), architecte.
1870. Diancourt (V.), sénateur.
1873. Butot, chanoine titulaire.
1873. Le Comte Werlé, négociant en vins de Champagne.
1876. Le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims.
1876. Jullien (Ernest), ancien magistrat.
1877. Demaison (Louis), archiviste de la Ville.
1878. Jadart (Henri), bibliothécaire de la Ville.
1880. Douce (Paul), notaire.

(1) A cette date, l'Académie comptait exactement quarante-quatre membres titulaires, trente-neuf membres honoraires, dont un résidant à Reims, et cent quarante membres correspondants dont vingt résidant à Reims, soit au total deux cent vingt-trois membres inscrits au tableau.

Digitized by Google

.MM

1880. Brissart (Arthur), avocat.
1880. Benoist (Albert), manufacturier.
1882. Lamy (Ed.), architecte.
1884. Givelet (Henri), propriétaire.
1885. Guelliot (Octave), docteur en médecine.
1887. Henrot (Henri), directeur de l'École de Médecine.
1889. Cauly, vicaire général.
1889. Colleville, docteur en médecine.
1889. Brunette (Ernest), architecte de la Ville.
1889. Henriot (Paul), ingénieur en chef des Mines.
1890. Compant, vicaire général.
1890. Bagneris, docteur en médecine.
1892. Lefort (Alfred), notaire honoraire.
1893. Morel (Léon), archéologue.
1893. Bazin de Bezons, proviseur du Lycée.
1893. Haudecœur, curé de Pouillon (Marne).
1895. Jalenques, président du Tribunal civil.
1895. Seuvre, docteur en médecine.
1895. Laurent (Jules), professeur d'histoire naturelle au Lycée et à l'École de Médecine.
1895. Balteau (Jules), professeur d'histoire au Lycée.
1896. Pommery (Louis), négociant en vins de Champagne.
1896. Strapart (Charles), docteur en médecine.
1896. Maillet-Valser, conseiller général de la Marne.
1896. Duval (Arsène), avocat.
1896. Portevin (Hippolyte), ingénieur civil.
1896. Bourgeois (A.), docteur en médecine.
1897. Brincourt (l'abbé), supérieur du petit Séminaire.
1899. Charles (l'abbé), professeur au petit Séminaire.
1899. Le Général Maillac, commandant supérieur de la Défense de Reims.

Digitized by Google

MM.

1899. Bourguin, ingénieur en chef des Ponts et Chauss.
1899. Gosset (Pol), docteur en médecine.

Membre titulaire décédé pendant l'année 1900-1901.

M. le Dr Decès (Arthur), professeur à l'École de médecine, ancien président de l'Académie.

Membres honoraires décédés.

MM.

Bouché (l'abbé), archiprêtre de Vouziers (Ardennes).
Poinsignon (Maurice), inspecteur honoraire de l'Académie de Paris.
Mourin (Ernest), ancien recteur de l'Université de Nancy.

Membres correspondants décédés.

MM.

Seillière (le baron Frédéric), à Paris.
Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne.
Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne.

Membres honoraires élus pendant l'année 1900-1901.

MM.

Jalenques (E.), conseiller à la Cour d'Appel de Paris.
Henriot (Paul), ingénieur en chef des Mines, à Paris.

Digitized by Google

Membres correspondants élus.

MM.

Chéréméteff (le comte Serge), président de la Société des Anciens textes et de l'Art russe, Fontanka, 34, Saint-Pétersbourg.

Brouillon (Louis), avocat, à Givry-en-Argonne (Marne).

Graffin (Roger), docteur en droit, à Belval-Bois-des-Dames (Ardennes).

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1899-1900

I. — Ouvrages publiés par les Membres de l'Académie.

Alfred LEFORT..... *Les Français à Luxembourg* (Notes d'histoire). — Vauban et la forteresse d'après des documents inédits. 1900, in-8°.

Dr A. BOURGEOIS..... *Amputation du segment antérieur de l'œil.* 1899, in-8°.

— *Annales d'oculistique.* — Nouvelles considérations sur le traitement des ulcères de la cornée.

H. BAZIN..... *Une vieille cité de France.* Reims, 1899, gr. in-8° illustré.

Dr O. GUELLIOT..... *Note sur le genu valgum et son traitement* (Extr. de l'*Union médicale du Nord-Est*, 15 avril 1900).

H. PORTEVIN..... *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris.* — Comité départemental de la Marne. — L'économie sociale et les sociétés de prévoyance dans le département de la Marne et à Reims. 1900, in-8°.

Alph. GOSSET..... *La basilique de Saint-Remi à Reims.* — Monographie. 1900.

J. BERTHELÉ..... *Cloches diverses de l'arrondissement de Melle.* 1899, in-8°.

— *La cloche italienne de l'église de Charly-sur-Marne, et les cloches hollandaises de l'église de Saulchery (Aisne).*

Léon GERMAIN..... *Sentences portières de maisons particulières en Lorraine* (XVIIIe siècle). 1898, in-8°.

L. LÉGER..... *L'Évangéliaire Slavon de Reims dit : Texte du Sacre.* — Édition fac-simile en héliogravure, publiée sous les auspices de l'Académie nationale de Reims, précédée d'une introduction historique. 1899.

Digitized by Google

H. LACAILLE..... *Étude sur le Collège de Reims à Paris. — 1412-1763.* 1899, in-8°.

BOSTEAUX-PARIS..... *Résultat des fouilles de l'époque gauloise pendant les années 1896-1897.* — Relevé d'une carte préhistorique des environs de Reims. 1898, in-8°.

L'abbé CHEVALLIER..... *Le prieuré de Binson.* 1899, in-8°.

Baron F. SEILLIÈRE..... *Documents pour servir à l'histoire de la principauté de Salm en Vosges et de la vallée de Senones, sa capitale, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.* 1898, illustré.

Stephen LEROY..... ... *Franc-comtois pensionnés sur le trésor royal en 1789.* 1899, in-8°.

— *Notice sur l'atelier monétaire de Champlitte et sur l'emplacement de « Varcia ».* 1899, in-8°.

Armand BOURGEOIS..... *Deux salons parisiens au XVII^e siècle.* 1897.

— *Le roman de Robert Nanteuil.* 1899.

— *Le vin de Champagne sous Louis XIV et Louis XV.* 1897.

— *Un coin du XVII^e siècle littéraire ,artistique et mondain.* 1897.

Camille GILARDONI..... *Essai sur le suffrage universel.* 1888, in-8°.

— *La bulle « Unigenitus » et la fin du Jansénisme en Champagne.* 1892, in-8°.

— *Le positivisme.* 1898, in-8°.

— *Un curé janséniste à Vitry au XVII^e siècle.*

— *Essais politiques et littéraires.* 1891-1894.

L. QUARRÉ-REYBOURBON. *Trois recueils de portraits au crayon ou à la plume, représentant des souverains et des personnages de la France et des Pays-Bas.* 1900, in-8°.

Félix PLATEAU..... *Le choix des couleurs par les insectes.* 1899.

V. FROUSSARD..... *Histoire de la cure d'Andelot, de ses curés, de ses revenus, de ses fondations, etc.* 1900, in-8°.

Ulysse CHEVALIER..... *Sacramentaire et martyrologe de l'Abbaye de Saint-Remy.* — Martyrologe, calendrier, ordinaires et prosaire de la métropole de Reims (*VII^e-XIII^e* siècles). 1900, in-8°.

E. WALLON..... *Les agrandissements.* 1899, in-8°.

— *Leçons d'optique géométrique à l'usage des*

Digitized by Google

élèves de mathématiques spéciales. 1900, in-8°.

E. KALAS..... *Les constructions de l'Exposition Universelle de 1900.*

Paul PELLOT..... .. *La famille de Beauvais.* In-8°.

— *Fragment généalogique et documents sur les familles de Creil et d'Auquoy*. 1900, in-8°.

— *La réception de l'Évêque de Tarbes à Rethel en 1525*. 1900, in-8°.

Baron J. de BAYE..... *Notes de Folklore.* — Mordvine et Métchériak. 1899, in-8°.

— *Communications faites en séance de la Société nationale des antiquaires de France.* 1899, in-8°.

— *Au nord de la chaîne du Caucase. Souvenirs d'une mission.* 1899, in-8°.

— *Fouilles de Kourganes au Kouban* (Caucase.)

— *Philippe Salmon.* (Extr. de la *Revue de l'École d'anthropologie*, 15 mars 1900).

B^on^ de BAYE et Th. VOLKOW. *Le gisement paléolithique d'Aphontova-Gora.* 1899.

N. SOULTANOFF ..... *Les détails de l'église de Péterhof.* 1899, in-4°.

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique, hommages divers et journaux.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres (4^e^ série), tome XXVII, bulletins de mai à août 1899; bulletins de janvier, février 1900.

Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques (7^e^ série), tomes 3^e^ et 4^e^, 1898-1899.

Revue des travaux scientifiques, tome XVIII, table des matières, n° 12, 1898.

Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques, section des sciences économiques et sociales, année 1898.

Bulletin historique et philologique, 1898, n^os^ 3 et 4; 1899, n^os^ 1 et 2.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1898, 3^e^ livraison; 1899, 1^re^ et 2^e^ livraisons.

Bulletin de l'Association philotechnique, n^os^ 5 à 12, juin à décembre 1899; n° 1, janvier 1900.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, tome X (4ᵉ série), 1899, fascicules 2 à 5.

Compte rendu du 38ᵉ exercice de la Société de Secours des Amis des Sciences. Séance publique annuelle tenue le 2 avril 1898.

Conseil général de la Marne; rapports du Préfet et procès-verbaux des délibérations. Session d'août 1899.

Union médicale du Nord-Est, 15 août 1899 au 15 juin 1900.

Journal d'hygiène, 12 octobre 1899 au 31 mai 1900.

Journal des savants, juillet 1899 à avril 1900.

Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 24ᵉ session, 1900.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1898.

Bulletins et *Mémoires* de la même Société, 6ᵉ série, tome VIII. *Mémoires,* 1897.

Mettensia II. — *Mémoires* et *Documents* publiés par la même Société, fascicule 2, 1899.

Congrès des Sociétés savantes à Toulouse. Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 8 avril 1899.

Bulletin de la Société de Médecine légale de France. tome XV, 1899.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 120ᵉ à 124ᵉ livraison, janvier à décembre 1899.

Anales del museo nacional de Montevideo, II et III, 1899 et 1900.

Analecta Bollandiana, tomus XVIII, 1899.

Revue d'Ardenne et d'Argonne, novembre 1893 à octobre 1899, 44 fascicules.

Bulletin de la Société industrielle de Reims, 1899, tome XVII, nᵒ 87.

Le bouquiniste militaire, revue mensuelle, décembre 1899.

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1900, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Distribution des prix de vertu au grand théâtre, le 24 décembre 1899, sous la présidence de M. Émile Gebhart, membre de l'Institut.

Bibliothèque de Reims. — *Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims,* tome V, *Histoire* 1900, in-8°.

Congrès archéologique de France : LXIIIᵉ session. Séances générales tenues à Morlaix en 1896 ; LXIVᵉ session, à Nîmes en 1897.

Bulletin de la Société scientifique Flammarion, de Marseille, 1898-1899.

Transactions of the Academy of science of Saint-Louis, vol. VIII, nᵒˢ 8 à 12, 1898 ; vol. IX, nᵒˢ 1 à 7, 1899.

Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons types, tome II, avec une étude historique, par A. DE FOVILLE. 1899, in-8°.

Notice biographique, littéraire et critique, sur Jacques-Léopold-

Digitized by Google

Charles Godefroy de la Tour (6e), comte d'Évreux, dernier duc de Bouillon 1746-1802, par Maurice VATTIER. 1899, in-8°.

Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil, entreprises en 1898-1899, d'après des textes anciens, par le R. P. C. DE LA CROIX, s. j, 1899, in-4°

Le 14e Régiment de Dragons et la famille d'Imécourt, par H. BOURGUIGNAT. 1899, in-8°.

Sous le chaume, petits poèmes et poésies champêtres, par Paul OUAGNE. 1899, in-8°.

Des avantages et des inconvénients du concordat et de sa suppression, par l'abbé A. PILLET. 1892, in-8°.

De sancto Thoma omnium scholarum christianarum patrono. (Extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques).* par A. PILLET. 1899, in-8°.

Les Kourganes de la Sibérie occidentale, par M. ZABOROWSKI.

Des études d'histoire ecclésiastique, par S. BERGER. 1899, in-8°

Recherches sur les levures du vignoble de Champagne, par J.-A. CORDIER. 1899, in-8°.

Notice sur J.-A. Sénémaud, archiviste paléographe des Ardennes. 1818-1887, par J. POIRIER.

Les obsèques du Dr A. Decès, 1831-1900, par E. ARLOT.

Voyage de Bagdad à Alep, 1808, par Louis POINSSOT.

Voyage dans le sud-ouest de Madagascar, par Guillaume GRANDIDIER. 1900, in-8°.

La photographie et l'espionnage devant la loi, par Victor RISTON. 1891, in-8°.

Un mariage dans la chevalerie lorraine en 1711, par L. BOSSU. 1900, in-8°.

Auguste Allmer, sa vie, son œuvre, par J. BUCHE. 1900, in-8°

Les Noirs, par le Dr Paul BARRET. 1892, in-8°.

Le Dies iræ (traduction en vers français), par M. CHAUVEAU. 1887, in-8°.

Remarques démographiques sur l'habitat urbain, par G. LAGNEAU. 1893, in-8°.

Discours prononcé le 11 février 1894, à l'Académie d'archéologie de Belgique, par A. Blomme. In-8°.

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

AMIENS. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.* 1898, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres ; 1899, 1er trimestre.
Mémoires de la même Société. 4e série, tome III, 1899.

Digitized by Google

ANGERS. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts,* 5e série, tome II, 1899.

ANVERS. — *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.* 5e série, tomes VI et VII, 1899; tome VIII, 1900.

ARRAS. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts,* 1898.

— *Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais,* tome II, 1re, 2e et 3e livraisons, 1897-1899.

— *Mémoires* de la même Société, tome II, 1re livraison, 1899.

AUTUN. — *Mémoires de la Société éduenne,* nouvelle série, tome XXVII, 1899.

BAR-LE-DUC. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts,* 3e série, tomes VII et VIII, 1899.

BEAUVAIS. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise,* tome XVII, 1re et 2e parties, 1898-1899.

BÉZIERS. — *Bulletin de la Société archéologique, sciences et littérature,* 3e série, tome III, 1re livraison, 1899.

BÔNE. — *Bulletin de l'Académie d'Hippone,* 1896-1899.

— *Comptes rendus des réunions* de la même Société, année 1899.

BORDEAUX. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts,* 3e série 1896.

BRUXELLES. — *Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique,* 3e série, tomes XXXIV, XXXV et XXXVI, 1897-1898.

— *Annuaire* de la même Société, 1898-1899.

— *Tables générales du recueil des bulletins* de la même Société, 1881 à 1895.

CAEN. — *Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce,* juillet 1896 à juin 1899, 21 fascicules.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne,* 2e série, tome Ier, 1re et 2e parties, 1898-1899.

CLERMONT-FERRAND. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts,* nos 9 et 10, novembre et décembre 1898; nos 1 à 10, janvier à décembre 1899; nos 1 à 3, janvier à mars 1900.

— *Mémoires* de la même Société. 1898 et 1899, fasc. 12 et 13.

DOUAI. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord,* 3e série, tomes VI et VII, 1895 à 1899.

Digitized by Google

DOUAI. — *Bulletin du Comice agricole,* 1898 et 1899.
— *Fêtes du Centenaire,* 1899.
DUNKERQUE. — *Mémoires de la Société dunkerquoise,* 1898-1899, 31e et 32e volumes.
ELBEUF. — *Bulletin des travaux de la Société industrielle,* 1899.
ÉPERNAY. — *Bulletin de la Société d'horticulture,* juillet 1899 à avril 1900.
ÉPINAL. — *Tables alphabétiques de la Société d'émulation des Vosges.* de 1890 à 1899.
FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais,* 4e trimestre 1899.
GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie delphinale,* 4e série, tome XII, 1898.
GUÉRET. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse,* 2e série, tome VII, 1899.
LE HAVRE. — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses,* 1898, 1899.
LIÈGE. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège,* tome XII, 1re partie 1898.
LIMOGES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin,* tomes XLVIII et XLIX, 1900.
LUXEMBOURG. — *Ons Hémecht,* 1er août 1899 au 1er avril 1900.
LYON. — *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique,* 1896-1897.
MANCHESTER. — *Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical Society,* 1898-1900.
MONTAUBAN. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne,* tome XXVII, 1899, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres.
MOULINS. — *Bulletin-Revue de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais,* tome VII, 1899.
NAMUR. — *Annales de la Société archéologique,* tome XXIII, 1899, tome XXIV, 1900.
— *Rapport* sur la situation de la même Société en 1898.
NANCY. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 5e série, tome XVI, 1899.
— *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* 3e série. tomes XLVIII et XLIX, 1898 et 1899.
NANTES. — *Annales de la Société académique,* volume X de la 7e série, 1899.
NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts,* 3e série, tome VIII, 2e et 3e fascicules, 1899.
NIMES. — *Mémoires de l'Académie,* 7e série, tome XXI, 1898.
NIVELLES. — *Annales de la Société archéologique,* tome VII, 1re livraison, 1899.

Digitized by Google

ORLÉANS. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XII, nos 165 à 167, 1899.

POITIERS. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, tome XX, 1899,

— *Mémoires* de la même Société, tome XXI, de la 2e série, 1898.

ROUEN. — *Extrait des Travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure*, 259e et 260e cahiers, 2e, 3e et 4e trimestres, 1899.

— *Précis analytique des Travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts pendant l'année 1897-1898.*

SAINT-DIÉ. — *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1899-1900.

SAINT-OMER. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome X, 1899, 3e et 4e facicules.

— De la même Société : *Les Chartes de Saint-Bertin*, tome IV, 3e fascicule, 1899.

TOULOUSE. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, nos 23 et 24, 1899.

— *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, 1900.

TOURNAI. — *Annales de la Société historique et archéologique*, tomes III et IV, 1898 et 1899.

— *Table des Matières* de la même Société, 1re série, 1845 à 1895.

TROYES. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube*, tome XXX, 3e série, année 1893.

VENDÔME. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, 1899*, tome XXXVIII.

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture, siences et arts de la Haute-Saône*, 3e série, n° 30, 1899.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — *Société des sciences et arts*, tome XX, 1900.

WASHINGTON. — *Volta Bureau. Marriages of the Deaf in America*, 1898.

— *U. S. Department of agriculture. — North american fauna*, n° 15, 1899.

— *Index to the literature of Thallium*, 1861-1896.

— *Smithsonian Miscellaneous Collections*, n° 1,173, 1899.

— *Annual report of the Smithsonian institution*, 1899.

— *Memoirs of the national Academy of sciences*, volume VIII, 1899.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

DISCOURS

prononcé le 10 Février 1900, au cimetière du Nord, sur la tombe de M. le Docteur ARTHUR *DECÈS, Membre titulaire et ancien Président de l'Académie, par M. le Docteur* HENRI *HENROT, Directeur de l'École de Médecine, Membre titulaire de l'Académie.*

MESSIEURS,

L'École de Médecine est en deuil : elle vient de perdre son doyen, ce professeur aimé et respecté de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ; elle perd celui d'entre nous qui s'était le plus incarné dans la vie même de l'École, soutenue et fortifiée depuis près de cent années, par la coopération active de cette belle famille médicale.

Arthur Decès était fier de cette longue et brillante généalogie. Il avait le culte de son grand-père Duquesnelle, qui, lors de la reconstitution de l'École en 1809, était chargé de la chaire de clinique externe, de ce savant que l'Académie de Médecine avait tenu à s'associer ; il était fier de son père, Jean-Baptiste-Louis Decès, de ce professeur sagace, de ce brillant chirurgien, qui n'avait pris sa retraite qu'après trente années de services ininterrompus.

Oubliant son propre rôle, il avait eu pour ses descen-

Digitized by Google

dants une même fierté, en nourrissant l'espoir de voir son fils continuer les traditions séculaires qu'il s'était efforcé de maintenir avec tant de dévouement et tant d'éclat ; cette satisfaction, juste récompense d'une vie de travail et d'abnégation, ne lui a pas été accordée ; mais il a eu la grande consolation de trouver dans son gendre, ce travailleur éclairé, qui continue à l'École les traditions d'honorabilité professionnelle et de savoir de ses devanciers.

M. Colleville fera certainement, lui aussi, souche de médecin. Quoique jeunes encore, ses fils ont reçu de leur grand-père le goût des voyages scientifiques. Ce n'est pas sans émotion que nous avons vu, au congrès de Boulogne-sur-Mer, Decès initiant ses petits-enfants au fonctionnement de ce puissant rouage, qui permet aux Français de connaître à fond notre France intellectuelle, scientifique, pittoresque, industrielle et commerciale.

Decès avait cette large conception de l'homme de science, que celui qui aspire à ce titre ne doit rien négliger pour développer et fortifier ses connaissances générales ; aussi il était un assidu de ces congrès, où les savants de même ordre discutent avec tant de fruit les questions qui les passionnent le plus.

La médecine rémoise est fière de pouvoir inscrire dans ses archives cette famille de savants chirurgiens, qui l'honorèrent tout un siècle, en occupant successivement la même chaire avec une science et un dévouement incontestés. Parmi cette brillante phalange, vous étiez le plus remarquable et, je puis le dire, le plus grand, parce que vous étiez à la fois grand par la science et grand par le cœur.

Par la science, vous l'avez prouvé dans tous vos concours à Paris et à Reims ; vous l'avez prouvé quand,

Digitized by Google

après les admirables découvertes de Pasteur et de Lister, qui transformaient de fond en comble la chirurgie, vous avez consenti à vous refaire étudiant, pour bien vous assimiler le mécanisme compliqué de toutes ces techniques nouvelles.

Cette chirurgie, objet actuel de tant de griseries et d'emballements, vous avez su l'exercer avec une impeccable conscience ; vous vous êtes mis souvent aux lieu et place du malade pour juger avec plus d'indépendance les avantages et les inconvénients d'une intervention chirurgicale.

Vous avez honoré cette chaire de chirurgie autant par votre science que par la haute conception morale que vous aviez de votre rôle.

Dans la clientèle, le patient est entouré de sa famille, qui peut le conseiller, le soutenir dans la terrible épreuve qu'il traverse; à l'hôpital, le malade est seul, sans défense, sans soutien, sans conseil, le chirurgien seul est le maître de son sort ; en se plaçant au point de vue de la science pure, en n'écoutant que la froide raison, il peut honnêtement intervenir sans se préoccuper de toute autre considération ; vous, mon cher Decès, vous n'avez jamais invoqué la raison sans écouter en même temps les conseils de votre sensibilité. Cette consultation que vous demandiez à votre conscience, vous la laissiez deviner par vos élèves qui suivaient la double agitation de votre pensée et de votre cœur.

Voilà comment vous donniez cet enseignement clinique le plus élevé, le plus important, puisqu'il les résume tous. Vous représentiez parmi nous la brillante école des Velpeau, des Gosselin, des Nélaton, ces maîtres dans la science du diagnostic.

Votre clinique si bien installée par vous, et grâce

Digitized by Google

beaucoup à un don généreux que vous lui avez fait, était devenue depuis plusieurs années le centre de votre vie ; vous y passiez toutes vos matinées entre vos malades et vos élèves, que vous aimiez autant les uns que les autres.

Vous aviez pour vos malades toute une réserve de bonnes et affectueuses paroles ; souvent vous deveniez familier ; combien de milliers de fois n'avez-vous pas soutenu leur courage en leur disant ce mot si simple, mais que vous saviez si bien remplir de votre cœur : « Mon bon ami » : ce n'était pas une formule vulgaire ; pour un inconnu, pour un passant abandonné, pour un miséreux, c'était à la fois un témoignage de sympathie et un réconfort.

Tout le monde dans notre ville, messieurs, regrettera le bon docteur Decès, mais ses malades le pleureront comme un ami ou comme un bienfaiteur.

Decès apportait dans ses rapports avec les élèves la même bienveillance, le même esprit de conciliation qu'il mettait avec ses confrères. Ses leçons étaient plutôt des causeries pratiques et familiales que des discours didactiques. Il s'était bien imprégné de cette pensée que, dans un cours de clinique, ce n'est pas la maladie qui doit être l'objet principal, mais le malade avec sa constitution, son tempérament, son idiosyncrasie qui en font une personnalité morbide si complexe, souvent si difficile à pénétrer.

Dans le discours qu'il prononçait en 1858, à la séance solennelle de rentrée, il recommandait la netteté et la simplicité, et il ajoutait le bon sens. « Écoutez toujours, « disait-il, la voix du Devoir et du Bon Sens, ces deux « fils jumeaux de la Vérité, qui vous répètent le précepte « du divin Maître : « Faites aux autres ce que vous vou- « driez qu'on vous fît. »

Digitized by Google

Decès aimait la jeunesse. Tous les ans, malgré ses fatigues et un état de santé un peu chancelant, il avait sa place marquée à la fête des étudiants, où les débutants dans la vie coudoient cordialement les maîtres arrivés au déclin de la carrière ; tous les ans, il apportait sa part de gaîté ; cette année, c'est dans une pièce de vers très bien ordonnée qu'il célébrait ce rêve difficilement réalisable, l'union confraternelle de tous les médecins.

A la Société Médicale qu'il avait présidée, à l'Association des Médecins de la Marne qu'il avait contribué à fonder, à l'Académie de Reims où il avait été élevé à la présidence, et à l'Association de la Légion d'honneur, partout, nous retrouvons le même esprit de bonne et saine confraternité. Devant ces qualités maîtresses qui donnent à Decès une physionomie si personnelle et si caractéristique, il serait superflu d'entrer dans les détails d'une existence toute consacrée à la science et à l'humanité. Quelques dates seulement pour fixer nos souvenirs : Decès, Arthur-Marie, né à Reims, le 31 mai 1831, brillant élève du Lycée, ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur suppléant en mai 1858, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, titulaire de pathologie en 1861, et de clinique externe en 1883. Il avait donc 68 ans d'âge, 42 ans de professorat, dont 17 dans la chaire de clinique. Decès n'a pas recherché la personnalité dans ses travaux ; en dehors de sa thèse sur les anévrigismes cirsoïdes, il a généralement confié à ses élèves le soin de résumer ses leçons et les observations les plus intéressantes.

La rosette d'officier de l'Intruction publique et la croix de la Légion d'honneur étaient venus récompenser ses remarquables services ; cette haute distinction avait été accueillie avec enthousiasme par la population tout entière.

Digitized by Google

Il ne nous appartient pas de dire ce que fut Decès comme homme public, comme patriote, comme hygiéniste populaire ; mais quels que soient les services rendus à ces différentes causes, au conseil de ville où il a soutenu les intérêts de l'École ; à la Croix-Rouge qu'il a dirigée avec tant d'autorité, aux Sociétés de gymnastique où il s'est tant dévoué ; Decès reste le type de cette belle et imposante figure du médecin comme on le comprend et comme on le rêve : instruit, habile, charitable, bon et dévoué.

Comme il le conseillait en 1858, fort de sa conscience, il pouvait dire chaque jour, après avoir soulagé de nombreuses douleurs : Je n'ai pas perdu ma journée.

Mon cher Decès, vous laissez un grand vide dans toutes les Sociétés dont vous faisiez partie ; un souvenir ineffaçable dans le cœur de vos collègues et de vos étudiants.

Je perds en vous, mon cher Decès, un maître qui a guidé mes premiers pas dans l'étude médicale, un excellent et dévoué collaborateur à l'École et au Conseil académique, enfin un vieil et fidèle ami.

Puissent ces témoignages si sincères de regrets et d'affection, qui vous sont aujourd'hui si solennellement donnés devant toute une ville attristée, apporter un peu d'apaisement à la douleur de M^me^ Decès et de ses enfants.

Je vous adresse, mon cher Decès, un suprême adieu !

Digitized by Google

SCIENCES

LES CONSTRUCTIONS
DE
L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Lecture faite à l'Académie de Reims, dans la séance du 23 mars 1900
par M. E. KALAS, Membre correspondant.

MESSIEURS,

Trois semaines avant la date fixée pour l'ouverture officielle de l'Exposition, on entend répéter partout :

L'Exposition sera-t-elle prête à l'heure ?

Quel sera l'aspect de l'Exposition ?

La première question est la plus controversée. Nombreux sont les gens qui n'osent croire à la réalisation des promesses solennelles.

Cependant, au scepticisme de ceux qui disent que rien n'est prêt et que rien ne sera prêt, nous pouvons opposer que tous les principaux bâtiments sont débarrassés des maçons et que les vitrines sont déjà posées dans les trois quarts des emplacements. Ajoutons aussi, que les ouvriers sont absolument grisés par l'intensité grandissante de fièvre qui sévit en un pareil chantier et produisent, en ce moment, de véritables tours de force.

Il faut avoir vécu ces journées ardentes et affolées, pour se rendre compte du tourbillon inouï de la suprême bousculade. C'est alors qu'on peut admirer les prodigieuses ressources de l'improvisation, et qu'on reste

Digitized by Google

confondu par les changements à vue et l'éclosion des décors inespérés.

Ne ménageons donc pas la confiance à ceux qui ont la charge écrasante de l'œuvre. Et pour répondre crânement à la première question du public, disons que tout sera prêt à l'heure indiquée.

Avouons cependant que s'il est difficile de rassurer pleinement les gens trop sages, il est facile de les renseigner sur l'aspect général que présentera l'Exposition.

En effet, le spectateur journalier des travaux peut, à la veille de l'ouverture, mesurer le chemin parcouru. Lui seul a le souvenir, pittoresque et inoubliable, des efforts gigantesques dont le visiteur ne pourra se douter. Il se rappelle la vision lointaine des débuts incertains. Il a assisté à toutes les éclosions impatiemment attendues. Il a vu la transformation curieuse des silhouettes. Et, bien que les préparatifs actuels semblent aux profanes encore loin du but, il sait, lui, qu'il ne manque à la mise en scène que la dernière toilette de féerie et le charme incomparable des cortèges ensoleillés.

On lui pardonnera donc d'oser voir au delà de quelques semaines. Son appréciation paraîtra téméraire et prématurée peut-être, mais il sera curieux de la réviser lui-même, en face du jugement consacré de la foule.

Importance de l'Exposition.

Si l'on cherche à prévoir la sensation première, ressentie par le public dès l'ouverture des portes, on peut croire que ce sera la surprise, un peu écrasante, d'une

Digitized by Google

Exposition beaucoup plus étendue, et cependant bien plus dense que celles qui l'ont précédée. Cette impression s'accentuera encore, par la subite remarque de l'encombrement général des constructions et de l'allure grandiloquente des architectures officielles.

Le visiteur qui voudra chiffrer l'étendue des surfaces occupées, apprendra que la superficie était :

en 1867, de 69 hectares.
en 1878, de 75 —
en 1889, de 96 —
pour arriver à 108 hectares en 1900.

Cette augmentation s'explique, cette année, par la nécessité d'accueillir la participation officielle des grandes puissances étrangères et de faire une large place à leurs nationaux. On estime qu'on a eu à loger 30,000 exposants de plus qu'en 1889.

Aussi a-t-on dû, non-seulement utiliser le Champ de Mars, l'Esplanade des Invalides et le Trocadéro, mais encore les berges de la Seine, une partie des Champs-Élysées et une annexe à Vincennes. La surface ainsi obtenue étant encore notoirement insuffisante, il a fallu de plus disposer un premier étage sur tous les bâtiments.

Si l'on examine le plan général de l'Exposition, il est facile de remarquer, à première vue, le parti-pris de trois zones bien distinctes, lesquelles sont délimitées par la topographie du terrain.

La première est composée par l'immense rectangle du Champ de Mars, réuni aux Jardins et au Palais du Trocadéro.

La deuxième ouvre une perspective qui part des

Digitized by Google

Champs-Élysées et aboutit au Dôme des Invalides. Elle commence par l'Avenue Nicolas II, tracée sur l'emplacement de l'ancien Palais de l'Industrie, franchit la Seine sur le Pont Alexandre III et se prolonge dans toute la longueur de l'Esplanade des Invalides.

Enfin, ces deux motifs sont reliés par les berges de la Seine qu'on a utilisées, depuis le Pont des Invalides jusqu'au Pont de Passy.

On saisit immédiatement, que les deux premiers groupements doivent être prétextes à des ordonnances d'ensemble très vastes et monumentales, tandis que les berges de la Seine, par leurs ondulations et leur orientation, se prêtent à un décor plus pittoresque et à des silhouettes plus amusantes.

Nous allons essayer, Messieurs, de nous rendre compte de la sensation particulière que devra produire chacun de ces divers panoramas. Nous commencerons, si vous voulez bien, par la description sommaire du Champ de Mars, enceinte consacrée des Expositions antérieures et qui a conservé, de celle de 1889, le Palais des Machines et la fameuse Tour Eiffel.

Le Champ de Mars.

Le Champ de Mars se présente, cette année, sous forme d'une immense cour, fermée sur trois sens, par la suite ininterrompue des Palais Officiels, et ouverte seulement du côté de la Tour Eiffel.

Les Palais qui l'entourent sont, en montant à gauche, celui des Mines et de la Métallurgie et celui des Fils, Tissus et Vêtements; au fond, vers l'École Militaire, celui de l'Électricité, destiné à masquer le

Digitized by Google

comble de la Galerie des Machines, puis, en descendant à droite, celui du Génie Civil et des Moyens de Transport ; celui des Lettres et des Arts.

Chacun d'eux est l'œuvre d'un architecte différent, resté maître de la décoration des façades. Mais le plan d'ensemble, de la distribution, a été ordonné par M. Bouvard, architecte en chef de l'Exposition, qui a imposé l'adaptation de travées semblables, avec hauteurs d'étages analogues, pour la facilité des classements et des communications.

A l'intérieur, ces vastes édifices sont établis sur le principe des halls des grands magasins de nouveautés, c'est-à-dire : tout en fer, sans points d'appui encombrants et avec de larges éclairages de face et de comble. Les planchers de 1^er^ étage sont à 8 mètres de hauteur et ne couvrent guère que le cinquième de la surface du rez-de-chaussée. Ils forment ainsi des galeries reliées entre elles par des passerelles très légères.

Toute la charpente, restée visible, est en fins croisillons peints de tons clairs, où la couleur verte domine. Le vert est à la mode, on en a mis partout.

L'aspect de ces immenses armatures était très curieux au moment de l'édification des fermes : c'était alors une extraordinaire toile d'araignée, composée d'arcs et de treillis passés au minium. Mais petit à petit, l'apparence s'est assagie par l'édification successive des couvertures en terrasse.

La métamorphose fut complète à la fin de l'été dernier quand on vit les maigres pylônes extérieurs, s'habiller de fardements de bois, très imprévus, destinés à recevoir les revêtements de plâtre et de staff, qui simulent actuellement une puissante et pompeuse architecture de pierre.

Digitized by Google

Les façades monumentales de ces palais, quoiqu'un peu différentes par le détail, sont toutes de même hauteur. Elles comportent uniformément une galerie ouverte à rez-de-chaussée et une loggia au premier étage.

L'alignement de ces ordonnances classiques n'est pas sans une certaine monotonie, heureusement rompue par les grands portiques d'entrée, qui servent de raccord entre les Palais contigus. Ces portiques sont prétextes à des arrangements de proportions grandioses, se terminant en général par des couronnements à coupoles.

On peut être certain que le public sera frappé par l'allure imposante de l'ensemble. Mais le point saillant du décor est affirmé par le grand bâtiment adossé à l'ancienne Galerie des Machines.

C'est ici le Palais de l'Électricité, qui triomphe en une immense architecture de dentelle, étagée jusqu'à une hauteur de 70 mètres, et qui sert de fronton à la grotte très artistique du Château d'Eau.

Le soir, ce Palais de l'Électricité formera comme un somptueux éventail de métal et de verre, illuminé par des milliers de lampes multicolores, et le Château d'Eau, qui débitera 1,200 litres à la minute, donnera naissance à des cascades lumineuses. Ce ruissellement de feux devra produire, durant les fêtes de nuit, un spectacle inoubliable et féerique. Et l'on peut croire que, dans la pensée des organisateurs, cette manifestation éblouissante de l'Électricité a été voulue, à la place d'honneur, comme une apothéose de l'idée scientifique de l'Exposition.

C'est tout naturellement dans cette région, que sont les installations centrales de production d'électricité. Une puissance de 45,000 chevaux pour l'éclairage, et 12,000 chevaux pour la force motrice, se transportera

Digitized by Google

à tout endroit et à toute distance, selon le besoin des exposants. C'est grâce au grand progrès réalisé dans la transmission des forces électriques, qu'on a pu songer à disséminer les machines dans toutes les sections et les montrer en activité à côté de l'objet fabriqué.

Si nous continuons notre excursion derrière le Palais de l'Électricité, nous arrivons à l'ancienne Galerie des Machines, qui a changé de destination.

Sa partie centrale est transformée en une immense salle de fêtes, pouvant contenir 25,000 personnes et décorée par Maignan, Rochegrosse, Flameng et Cormon.

Quant aux deux tronçons restés libres, ils sont encore très vastes, puisqu'ils renferment les classes de l'Agriculture et de l'Alimentation.

On sait, du reste, que les fermes de la Galerie des Machines ont 115 mètres de portée et 50 mètres de haut. Cela explique qu'on ait pu élever dans son enceinte de véritables palais pour abriter les installations grandioses des groupes principaux.

L'Exposition des Vins de Champagne occupe la place d'honneur en cette circonstance ; l'administration ayant considéré que nous devions être mis en vedette, comme la plus florissante des industries exclusivement nationales.

Nous aurons tous le meilleur accueil au Palais du Champagne et le repos que nous prendrons volontiers, au salon de dégustation, nous permettra de continuer sans fatigue, la longue promenade qui nous reste à faire.

Disons donc, qu'à l'autre extrémité du Champ de Mars, entre la Tour Eiffel et la Seine, sont éparpillés dans la verdure, quantité de pavillons grands et petits, qui semblent un peu plantés au hasard. Citons parmi les plus intéressants :

Digitized by Google

Le Palais du Costume et le Panorama du Tour du Monde.

Le Trocadéro.

De l'autre côté de la Seine, nous trouvons les jardins du Trocadéro, complètement envahis par les Pavillons des Colonies Françaises et Étrangères. Ceux de l'Algérie et de la Tunisie forment le centre d'un groupe bien oriental, qui se présente heureusement, grâce à la disposition naturelle du terrain en amphithéâtre et à sa situation au midi.

L'ensemble des gourbis, des pagodes et des baraquements les plus hétéroclites, s'accommode à souhait de la silhouette voisine du Trocadéro, dont les faux minarets ne détonnent guère.

Si l'échelle de proportions de ces diverses constructions paraît un peu menue, quand on vient de quitter les monumentales bâtisses du Champ de Mars, l'endroit n'en sera que plus séduisant pour la facile clientèle des bazars africains et des concerts barbares. Le public est toujours très friand de ces exhibitions exotiques ; leur réussite est certaine et prévue ; elles ont eu des précédents.

Les Berges de la Seine.

Ce qui, par contre, sera d'un effet absolument neuf, c'est l'arrangement brillant des berges de la Seine, depuis le Champ de Mars jusqu'à l'Esplanade des Invalides.

L'idée en avait été suggérée déjà, pour l'Exposition de 1889, mais un peu tard et sans résultat. Repré-

Digitized by Google

sentée cette année, elle fut admise dès l'origine, et s'annonce de plus en plus comme devant être un des grands succès de 1900.

Ce fut pour le Parisien une agréable surprise, quand au mois de Juin dernier, il se prit à remarquer les premiers jalons.

Quelques semaines plus tard, cette surprise se change en admiration, quand, du Pont de la Concorde, il voit, au coucher du soleil, une forêt d'échafaudages se détacher sur l'horizon. L'enchevêtrement des bois, qui, à cette heure, se profilent en silhouettes fantastiques sur un ciel embrasé, et la profusion des flèches et des coupoles qui s'ébauchent, éveillent en lui l'idée d'un immense décor à la Gustave Doré.

Cette vision fugitive, dont l'ampleur est encore exagérée par le ton uniforme des charpentes, donne aussi à un œil de peintre, l'impression d'un superbe pastel, chaud et monochrome, sur un fond dégradé d'or.

Instinctivement, on craint de ne pas retrouver plus tard la même ampleur et le même charme imprécis, quand les rhabillages auront épuré les architectures. Cependant, l'ensemble est resté absolument enchanteur, surtout en ses deux groupes principaux, dont l'un est consacré au Vieux Paris et l'autre aux Pavillons des Gouvernements Étrangers.

Tous ceux qui ont déjà visité, sur la rive droite, le Vieux-Paris, terminé depuis plusieurs semaines, s'accordent à dire que ce devra être un des coins les plus attractifs de l'Exposition.

Imaginez la réunion pittoresque de plusieurs quartiers de la vieille Ville, avec ses carrefours, ses passerelles et ses ponts-levis, ressuscités par la fantaisie de Robida, d'après les documents et miniatures des diffé-

Digitized by Google

rentes époques. C'est ainsi que nous revoyons : le Quartier des Halles, l'Église Saint-Julien des Ménestriers, le Pont au Change, etc. Parmi les maisons en pans de bois, surgissent des hostelleries, des cabarets, un théâtre pour la représentation des mystères et une église pour les auditions de plain-chant.

On sait que le public s'est fortement intéressé, dans de récentes expositions, à des essais du même genre. Il est donc permis d'espérer qu'il fera un accueil enthousiaste à une aussi habile reconstitution.

Peut-être les archéologues eux-mêmes, seront-ils émus au spectacle sympathique d'une telle résurrection moyenâgeuse.

En tout cas, il paraît certain que plus loin, sur la rive gauche, les amateurs, même les plus difficiles, seront satisfaits amplement par leur visite aux palais étrangers, réunis en avenue.

Cette partie du quai semble un ressouvenir de la rue des Nations de 1878, mais avec une transformation de mise en scène, qui emprunte à Venise des effets absolument imprévus à Paris.

Toutes ces constructions ont été étudiées avec une grande science et une très sérieuse recherche du caractère local. La diversité des façades amène des contrastes très suggestifs et un groupement fort original de silhouettes et de colorations.

A l'intérieur, ces palais sont décorés d'une façon très artistique, et l'on sait qu'ils doivent abriter les collections princières les plus intéressantes.

Voilà bien des raisons d'attirer la foule. On peut ajouter que la hantise d'une préoccupation patriotique s'imposera vers certains de ces pavillons, et que pendant toute la journée l'empressement sera incessamment renouvelé.

Digitized by Google

Nous croyons de plus qu'aux heures matinales, le quai d'Orsay sera le rendez-vous des promeneurs délicats, en quête de frais ombrages et d'impressions recueillies. Ils pourront, par surcroît, se délecter à la vue de curiosités précieuses, et les savants mêmes, se consacrer à d'instructives recherches historiques.

En face, et par contraste, une autre partie des berges de la rive droite est affectée aux amusements profanes. On y trouvera : le Tréteau de Tabarin, le Théâtre des Bonshommes Guillaume, la Roulotte et autres fantaisies montmartroises.

On peut croire que, le soir venu, il y aura par ici de joyeuses tournées à faire, et que les illuminations, les fanfares et le va-et-vient des bateaux enguirlandés de lumières, donneront à ces parages la gaieté et le brillant d'une fête perpétuelle.

L'Esplanade des Invalides.

Devons-nous dire, qu'au sortir de ces régions mouvementées, le visiteur, dès son arrivée à l'Esplanade des Invalides, va se sentir retombé en pleine architecture officielle. Il reverra d'immenses galeries à aborder, et peut-être en ressentira-t-il quelque appréhension.

Cependant, on ne saurait trop féliciter l'administration générale d'avoir voulu éviter partout la redite et la monotonie. Elle a été préoccupée toujours, d'idées d'ensemble très nettes, sur l'allure particulière à obtenir dans chacune des zones de l'Exposition ; aussi faut-il lui savoir gré d'avoir créé ici, un décor moins sévère que celui du Champ de Mars. On se rendra facilement compte de cet effort, car dès l'entrée, on

Digitized by Google

est affecté par un débordement de sculptures et une abondance de silhouettes variées, dont quelques-unes sont couronnées de coupoles réellement fantaisistes, d'une imagination quasi hindoue.

Quand toutes les terrasses, les mats et les pinacles, déjà multicolores, seront empanachés de guirlandes et d'oriflammes claquant au vent, on aura là certainement, l'illusion de la Foire du Monde.

Au cours de sa promenade, l'amateur se promettra d'étudier les très intéressantes expositions des Manufactures Nationales et desArts Décoratifs installées dans cette section. Mais, s'il est un peu étourdi par l'aspect tapageur des façades, il traversera volontiers la Seine pour aller vers les palais des Champs-Elysées, dont l'éloge lui est parvenu depuis longtemps.

On n'ignore pas que le groupe, formé par le Pont Alexandre III et les deux Palais des Beaux-Arts, constitue l'œuvre durable de l'Exposition.

Il faut donc s'attendre à trouver là un ensemble de haute tenue, qui va contraster avec les éphémères constructions que nous avons vues jusqu'à présent. L'exécution en a d'ailleurs été confiée aux maîtres les plus éminents de l'architecture et de la sculpture, qui ont consacré tous leurs soins et leurs études à la réalisation d'un aussi somptueux programme.

Le plan général de cette partie est, en effet, conçu sur des proportions grandioses et largement dégagées.

L'allée qui part des Champs-Élysées pour aboutir au pont, forme avec les deux palais qui la bordent, une des perspectives les plus imposantes qui existent. Quand, plus tard, le Dôme des Invalides se dégagera librement à l'horizon, ce sera là une véritable Voie

Digitized by Google

Triomphale, digne de surpasser les plus fameuses avenues des grandes capitales.

Actuellement, l'effet n'est pas entièrement produit, l'œil étant distrait par tous les bâtiments de l'Esplanade et des berges.

On est frappé cependant par l'élégance et la richesse décorative du Pont Alexandre III, qui franchit la Seine d'une seule volée, et dont les deux culées sont surmontées chacune de deux élégants pylônes, se terminant par des groupes de cuivre doré. Cette note étincelante éclaire somptueusement l'accès de l'Avenue Nicolas II, où s'élèvent le Grand et le Petit Palais des expositions artistiques.

Les Palais des Champs-Élysées.

Nous sommes en présence d'ordonnances de grand apparat, qui semblent absolument réalisées d'après le caractère des projets de concours de Rome. Les façades sont toutes en colonnades, avec portiques surmontés de balustrades et de statues.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Nous ne croyons pas, à vrai dire, que le gros public s'amusera beaucoup en ces parages, mais les artistes viendront s'y réjouir des grandes Expositions Centennales et Décennales, et sauront admirer sans réserve la frise céramique de Joseph Blanc et la sculpture remarquable des frontons et des quadriges.

C'est ici également que Messieurs les critiques s'arrêteront volontiers. Ils se sentiront en face d'œuvres

Digitized by Google

destinées à défier le jugement des siècles futurs, et s'acharneront à l'envi.

Les uns diront qu'il y a abus de colonnes en ce quartier, déjà illustré par celles de la place de la Concorde et de la Madeleine.

D'autres trouveront que, vus de loin surtout, les immenses combles vitrés, imposés pour les salles d'exposition, ont l'air surajoutés et sont hors de proportion et d'allure avec la conventionnelle beauté des classiques façades.

Les plus chagrins remarqueront que le XIX^e^ siècle, à son déclin, n'a rien pu trouver de mieux qu'une pastiche du XVIII^e^.

Eh bien ! puisque ces derniers nous rendent impatients d'un art plus moderne, terminons notre excursion par la Grande Porte qui débouche sur la Place de la Concorde et qui est le mouvement le plus fantaisiste et polychrome de l'Exposition.

Constatons que, pour le moment, cette tentative détonne singulièrement à côté des sévères palais des Champs-Élysées.

Ce contraste nous amène à étudier, d'une façon générale, le caractère décoratif des constructions de 1900.

Comparaison des Expositions.

Il est bon de se rappeler, tout d'abord, qu'à l'origine des grandes Expositions, les bâtiments étaient d'immenses halles vitrées.

Les ingénieurs qui les avaient ordonnées étaient très amateurs de la charpente de fer. Et celle-ci, quoiqu'à

Digitized by Google

son début, offrait déjà les plus grandes ressources pour franchir des portées, inconnues jusqu'alors.

L'apogée du système fit sensation en 1878, où le fer, le verre et la terre cuite s'accusèrent franchement en une architecture dite rationnelle. Elle avait, tout au moins, un grand caractère de franchise et convenait tout particulièrement au programme.

En 1889, on voit poindre trois principes assez différents dans la combinaison des constructions.

D'une part, certains architectes à visées audacieuses, essayent d'assouplir les matériaux modernes, en des formes plus larges et plus ornementales que leurs prédécesseurs, tout en conservant la prédominance des vides sur les pleins. On se rappelle la Galerie des Machines et le Pavillon de la République Argentine comme des exemples absolument réussis de ce genre.

D'autres, un peu plus traditionnels, cherchent avec les croisillons métalliques, cependant indiqués, du Palais des Beaux-Arts et du Dôme Central, à intercaler d'importants remplissages de terre cuite et de polychromie. A l'encontre des précédents, on les voit soucieux de regagner la prédominance des pleins sur les vides.

D'autres enfin, à tendance irrationnelle, conservent l'emploi du fer, à cause de ses avantages d'armature, mais en le dissimulant soigneusement, sous un revêtement de plâtre et de staff, qui permet d'aborder la réalisation de toutes les fantaisies décoratives.

Disons en concluant, que c'est ce dernier système qui va prévaloir en 1900.

Il saute aux yeux d'autre part, qu'à l'exemple de Chicago, Paris ait surtout cherché, cette année, à faire grand.

L'administration a donné hardiment le point de dé-

Digitized by Google

part, en construisant les Palais Officiels sur un plan d'ensemble grassement décoratif. Il en résulte que les architectes se sont sentis entraînés à la suite les uns des autres, pour soutenir un tel voisinage. Chacun a été amené à forcer l'échelle générale de ses proportions, et c'est ce qui explique qu'on n'ait pu, en aucun endroit, conserver l'apparence trop grêle du fer et des grandes surfaces vitrées.

Cet effort général, vers un effet d'ampleur et de solidité, a réussi à donner à l'Exposition de 1900 une physionomie très différente de celle de ses devancières.

Toutes les architectures ont l'aspect de durables monuments de pierre ; et la préoccupation constante de corser le décor explique l'abondance d'une sculpture ronflante. L'ensemble est, en général, d'un style classique assez ferme, et l'ornementation est influencée très sensiblement par le souvenir des époques Louis XIV et Louis XV. On ne trouve que de très rares échantillons des finesses de la Renaissance.

Peut-être, les gens blasés et les amateurs d'imprévu, seront-ils un peu déconfits par le manque de nouveauté des constructions officielles. Ils trouveront cependant quelques compensations dans les édifices dus à l'initiative privée, dans les arrangements intérieurs et dans les installations mobilières.

Il y a, en effet, de temps en temps, de véritables trouvailles à faire parmi les ingénieuses combinaisons des détails.

Les aménagements sont déjà assez avancés pour qu'on puisse reconnaître, que les nouvelles formules de décoration sont en train de conquérir, sans conteste, tous les arts de la couleur, et commencent à envahir la menuiserie des meubles. Il y a des classes entières qui

Digitized by Google

sont établies avec un sentiment, bien moderne, d'élégance recherchée et de tonalités lumineuses et raffinées.

Espérons que ces prémices d'une rénovation déjà sensible, dans tout ce qui touche à l'ornementation des surfaces planes, ne tarderont pas à faire naître quelque rajeunissement dans les principes consacrés des arts plastiques.

N'oublions pas qu'au renouveau, ce sont les branches menues de l'arbuste qui reverdissent les premières, et qu'à toutes les époques de transition, ce sont les plus abordables fantaisies de l'enluminure et de la peinture qui sont tout d'abord alimentées par la sève nouvelle.

Le mouvement qui s'est affirmé depuis dix ans vers l'émancipation des formes décoratives, donne lieu de tout espérer en l'avenir.

Du reste, on peut déjà constater dans le domaine de l'architecture, que les essais remarquables, dûs à la tendance très artistique des trois dernières Expositions, ont énormément aidé à nous affranchir de bien des mesquines préoccupations.

On s'est débarrassé de la recherche de la symétrie à outrance et du menu détail superposé. On a osé des grands partis d'ensemble très simplifiés avec de larges taches de lumière et d'ombre. Ajoutons, qu'en des circonstances exceptionnelles, et pour accueillir des foules immenses, on a franchi des portées de dimensions quelconques sans encombrement, et qu'à cette occasion, on est arrivé à composer, en forme de décor, une architecture de gaieté de plus en plus ouverte, estivale et colorée.

Voilà, ce qu'en terme d'atelier, on appelle le *Style Exposition*, et l'on peut affirmer, qu'en ce genre d'improvisations, le XIX^e^ siècle peut être glorifié des progrès considérables qu'il a réalisés.

Digitized by Google

Arrivé au terme d'une causerie déjà trop abondante, je ne saurais, Messieurs, trop vous remercier d'avoir bien voulu nous suivre dans d'aussi arides descriptions.

J'ose espérer, qu'après l'examen des dessins que nous avons pu recueillir, vous emporterez la conviction que les architectes ont su faire un écrin qui n'est pas indigne des richesses qui vont s'y accumuler.

Huit années ont été consacrées à l'organisation et à la réalisation du travail préparatoire.

Le succès ne dépend plus que de l'entrain des 100,000 exposants. Il doit être obtenu à tout prix et sera confirmé par l'admiration des 50 millions de visiteurs qui sont attendus.

N'oublions pas, Messieurs, que la France veut prouver, au monde entier, sa vitalité, sa puissance et son amour de la Paix.

Digitized by Google

LES FEMMES-MÉDECINS D'AUTREFOIS

Communication de M. le Docteur BOURGEOIS, Membre titulaire.

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu prêter une bienveillante attention à la communication que je vous ai faite, en avril 1899, sur les Femmes-avocats chez les Romains, d'après Valère Maxime. Je vous disais, dans cette communication, que le même auteur, qui avait étudié consciencieusement les faits mémorables contenus dans les annales de Rome, ne faisait aucune mention des Femmes-médecins. J'ajouterai qu'il ne parle pas longuement non plus des médecins de notre sexe.

J'ai donc pensé qu'il fallait faire d'autres recherches, pour arriver à une étude satisfaisante de la question ; et c'est le résultat de ces recherches que j'ai l'honneur de vous présenter aujoud'hui.

On trouve signalée l'intervention des femmes en médecine dans différents travaux, et l'un des mieux documentés est l'*Histoire de la Médecine*, de Daniel Le Clerc, qui date de 1723. Cet ouvrage, rare et précieux, m'a été prêté par mon aimable confrère le docteur Seuvre, que je remercie bien vivement de son obligeance.

Avant d'entrer en matière, il me paraît important d'éviter une confusion qui s'est produite souvent, et qui consiste à comprendre les sages-femmes parmi les femmes ayant exercé la médecine; il est vrai que la délimitation n'est pas toujours facile : car il arrivait certainement, comme cela a lieu encore de nos jours,

Digitized by Google

que les sages-femmes d'autrefois traitaient les femmes dans leurs maladies spéciales. Le rôle proprement dit des sages-femmes a été bien défini par les auteurs ; je n'en parlerai pas ; on les appelait : en grec, μαῖαι ; en latin, *obstetrices*.

En définitive, j'estime qu'il ne faut considérer comme Femmes-médecins que celles qui possédaient les mêmes connaissances que les hommes-médecins de leur époque, et qui donnaient leurs soins aux malades des deux sexes, ainsi que cela se pratique de nos jours.

La célèbre Cléopâtre, reine d'Égypte (69 à 30 ans avant J.-C.), était réputée par sa science autant que par sa beauté. Elle a laissé un *Traité des Maladies des Femmes*. Galien (200 ans après Cléopâtre) signalait diverses compositions concernant l'ornement ou l'embellissement du corps, empruntées aux livres de la reine d'Égypte. Elle parlait plusieurs langues. Elle avait fait faire des essais de tous les poisons, pour savoir ceux qui agissaient le plus promptement et avec le moins de douleur. On connaît l'expérience, accomplie devant Antoine, qui consista à faire dissoudre dans du vinaigre une perle d'un très grand prix.

Plus de quatre cents ans avant Cléopâtre, la fameuse Artémise, reine de Carie, passait pour exercer la médecine. On croit que c'est elle qui a donné son nom à l'armoise (en latin *Artemisia)*.

Une ancienne loi des Athéniens défendait aux femmes de se mêler de médecine, même de l'art des accouchements, qui ne pouvait être exercé que par des hommes. Mais, quelques femmes d'Athènes ayant mieux aimé mourir que d'être accouchées par des hommes, on dit que l'une d'elles, nommée Agnodice, qui avait appris la médecine d'un praticien appelé Hérophile, s'avisa de se

Digitized by Google

travestir en homme pour secourir les autres femmes; ce subterfuge ayant été découvert, les Athéniens édictèrent une autre loi qui permettait aux femmes de condition libre d'apprendre la médecine.

Aétius (médecin grec, qui exerçait à Alexandrie vers la fin du v^e^ siècle de notre ère) a laissé un certain nombre d'écrits, dans lesquels il parle des livres d'une Aspasie, contemporaine des rois de Perse Cyrus le Jeune et Artaxercès (vers l'an 400 avant J.-C.), et il cite les remèdes qu'Aspasie prescrivait avec succès en diverses maladies des femmes.

Galien et Pline font mention d'une Elephantis, qui avait étudié spécialement les remèdes abortifs et les fards.

Galien parle aussi de la composition de quelques médicaments d'une Antiochis, à laquelle le célèbre médecin Héraclide Tarentin avait dédié quelques-uns de ses ouvrages.

Pline cite encore une Olympias, de Thèbes; une Sotira, une Laïs. « Leurs remèdes, dit l'auteur, étaient en grande partie superstitieux, ce qui n'est pas surprenant, les remèdes de cette nature ayant été de tout temps du goût du peuple et principalement de celui des femmes. »

D'autres noms de femmes sont cités par divers auteurs, moins connus que les précédents.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les Femmes-médecins ont existé en Grèce et en Italie, avant notre ère; la preuve en est dans leurs dénominations, que l'on trouve dans les ouvrages : en grec, ἰατρίναι ; en latin, *medicæ*, dont la traduction devrait être en français *médecines*.

Il y avait encore d'autres genres de praticiens et de praticiennes, qu'il ne faut pas confondre avec les méde-

Digitized by Google

cins, et qui s'occupaient spécialement de l'hygiène individuelle.

L'application des huiles, des onguents et des parfums occupait autant de personnes que le bain lui-même. Ceux qui servaient à oindre se nommaient *unctores*. Avant l'onction, on frottait et on raclait la peau, avec une sorte de cuillère en bois ou en corne, appelée *strigil ;* c'était l'office des *fricatores*.

D'autres faisaient profession de manipuler les articulations et les autres parties du corps ; c'étaient les *tractatores*. On employait aussi des femmes à ces manipulations ; on les appelait *tractatrices*.

Avant d'appliquer les onguents sur la peau, il fallait, dans certains cas, faire disparaître les poils ; on se servait en général pour cela d'emplâtres épilatoires, nommés *dropaces*. Les hommes qui pratiquaient l'épilation s'appelaient *dropacistæ* et *alipilarii,* les femmes *picatrices* et *paratiltriæ*.

Les barbiers ou *tonsores* s'employaient à ces fonctions, en même temps qu'ils donnaient des soins à la chevelure ; ils avaient des collègues du sexe féminin, les *tonstrices*.

On peut mettre sur le même rang celles qui servaient à teindre les cheveux des femmes, à les poudrer et à les parfumer ; on les appelait *comotriæ, ornatrices, comptrices*.

Les personnes qui occupaient ces emplois étaient parfois des esclaves, le plus souvent des affranchies.

Il m'a semblé intéressant de faire cette digression, l'art d'embellir le corps pouvant être considéré comme faisant partie de l'hygiène.

J'ai recherché si, parmi les Femmes-médecins de l'antiquité, quelques-unes s'étaient adonnées à une spécia-

Digitized by Google

lité, comme les maladies des yeux ; je n'ai pas trouvé trace de femmes oculistes.

Si l'on quitte les siècles antérieurs à notre ère, pour entrer dans celle-ci, on se trouve en présence de documents du plus grand intérêt, que j'emprunterai à un travail du Dr Houssay (de Pont-Levoy), paru dans la *Gazette Médicale du Centre* (mai 1899), et à la thèse du Dr Bécavin (Paris, 1888) sur l'École de Salerne.

« Les pays latins, dit le Dr Houssay, ont compté un grand nombre de Femmes-médecins. Non seulement l'art de la chirurgie et de la médecine faisait partie du programme de science de toute femme bien née, à cette époque de féodalité où son seigneur et maître revenait souvent couvert de plaies et de blessures ; non seulement les nonnes de Paraclet, pour ne citer qu'elles, faisaient de la chirurgie sous l'impulsion d'Abailard, mais encore il existait des Femmes-médecins gagées, salariées, qu'on nommait des *médeciennes* ou *miresses*. »

C'est surtout l'École de Salerne qui jeta un vif éclat, autant par ses Femmes-médecins que par les praticiens célèbres dont les travaux nous sont restés.

Salerne, ville italienne, située dans le golfe du même nom, au sud du golfe de Naples, possédait dès le IXe siècle de notre ère une École de Médecine, dont la renommée ne fit que s'accroître dans les siècles suivants, jusqu'en 1811, époque de sa suppression.

Parmi les Femmes-médecins de l'École de Salerne, ou *medichese* salernitaines, celle qui a joui de la plus grande réputation est Maestra Trotula (1050). Son principal ouvrage est intitulé : *De morbis mulierum et eorum cura*. On y lit, entre autres, « le conseil de prendre des bains de sable au bord de la mer, pour faire maigrir les femmes par l'excès de la transpiration ; le chapitre sur

Digitized by Google

les soins à donner à l'enfant nouveau-né, et dans lequel se trouve la recommandation, malheureusement encore trop suivie aujourd'hui, de pétrir et de façonner la tête, le nez et les membres de l'enfant ; enfin le chapitre sur le choix d'une nourrice, sur son hygiène et sur son régime, qui n'aurait à subir aujourd'hui aucune modification » (Dr Bécavin, loc. cit.).

Trotula recommande, pour les enfants en bas âge, les hochets recouverts de sucre ou de miel pour adoucir les gencives, les images pour récréer la vue ; le doux langage et les caresses pour donner à l'enfant une voix délicate.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que, au milieu de préceptes judicieux, se trouvent énoncées des pratiques superstitieuses, comme le moyen suivant de diagnostiquer le sexe de l'enfant dans le sein de sa mère : *ad cognoscendum utrum mulier gestet masculum vel feminam, accipe aquam de fonte, et mulier extrahat duas vel tres guttas sanguinis aut lactis de dextro latere, et infundentur in aquam : et si fundum petent, masculum gerit ; si supernatent, feminam.*

Trotula s'est occupée non seulement des maladies des femmes et des accouchements, mais encore d'autres branches de la médecine et de la thérapeutique. Dans le *compendium* salertinain, il y a des chapitres qu'elle a écrits sur l'épilepsie, sur les maladies des yeux, des oreilles et des dents; sur les coliques intestinales, sur les moyens de resserrer ou de relâcher le ventre. Comme preuves, je citerai les quelques extraits suivants :

Epilepsia fit ex materia circa cerebrum existente et non aliunde adveniente. Epileptici nimia et continua capitis gravedine laborant, casum non præsentiunt, nec adsunt signa quæ in analepsia et cathalepsia.

Digitized by Google

Cataracte oculorum quandoquidem incurabile, quandoquidem curabile ; curatur autem cum chirurgico instrumento, scilicet cum acu, sed solet recidivare passio.....

Ad dolorem aurium : accipe rutam et exprime succum illius et misce cum sagello anguille et colla patientis in ægro, et pone prædictum succum in sanam auriculam, et obdormi : Valde bonum est.

Contra tortionem ventris ex frigiditate temporis aut ex humiditate, seu cruditate, humorum da bibere aquam calidam, et spongiam seu lanam calidam vino infusam et aliquantulum expressam, ori, stomacho et ventri apponatur.

D'après ces documents, on voit que les préceptes de Trotula étaient plutôt pratiques que théoriques.

Les autres *medichese* de Salerne ont été : Constanza Calenda, remarquable par sa grande beauté autant que par sa science et sa distinction, mais dont il n'est resté aucun ouvrage ; Abella, qui a écrit deux traités, l'un sur l'atrabile, l'autre sur la génération, ce dernier en vers ; Mercuriade, qui a laissé des travaux sur la peste et sur le traitement des blessures ; Rebecca Guarna, qui a rédigé des mémoires sur les fièvres, sur les urines et sur l'embryon ; enfin Stephania, moins connue par ses travaux que par la façon tragique dont elle mit à profit ses connaissances.

« Stephania était la femme du patricien Romain Crescentius, de ce Crescentius qui avait entrepris de faire secouer à l'Italie le joug des empereurs d'Allemagne et des papes, qui chassa Grégoire V de Rome, puis, après avoir rétabli la république, se fit nommer consul. Pendant dix-huit années, Crescentius administra la république avec autant de sagesse que de fermeté. Mais, en 998, Othon III, voulant rétablir Grégoire V,

Digitized by Google

son parent, sur le trône pontifical, marcha sur Rome à la tête d'une armée, et assiégea avec succès le château Saint-Ange, où Crescentius s'était retiré et se défendait avec la plus grande énergie. Othon, lui ayant proposé une capitulation honorable, Crescentius, sur sa parole, sortit du château Saint-Ange, mais il fut arrêté aussitôt, et eut la tête tranchée. Stephania fut abandonnée à la brutalité des soldats allemands.

Trois ans plus tard, ayant appris que le roi Othon était rentré malade d'un pèlerinage, Stephania lui fit part de son habileté dans l'art de la médecine ; elle réussit à l'approcher, et, grâce à sa beauté, devint sa maîtresse en même temps que son médecin, et en profita pour lui verser un poison qui le fit mourir dans de longues et horribles souffrances. » (Dr Bécavin, loc. cit.)

Pour terminer cet aperçu historique, je rappellerai l'édit de 1311, réglementant l'organisation de la médecine en France. Cet édit faisait « défense à tout chirurgien ou chirurgienne d'exercer sa profession sans avoir préalablement subi un examen devant un jury spécial ». Ce qui prouve bien qu'il existait des Femmes-médecins dans la France d'alors.

On trouve dans les Archives de l'Université de Bologne mention d'Alexandra Gigliani, savante anatomiste au XVIe siècle, et de Maria Pettracina, au XVIIe siècle, auteur de plusieurs mémoires sur l'éducation physique des enfants. Au XVIIIe siècle, Anne Manzolini se livra à l'étude de l'anatomie pour seconder son mari, fabricant de modèles en cire ; les modèles, confectionnés par elle, étaient parmi les curiosités du musée de Bologne ; ses découvertes lui valurent une chaire à Milan.

En Espagne, au XVIIe siècle, Oliva del Sabucco laissa un traité d'anotomie et de physiologie. A la même époque,

Digitized by Google

Barbara Weintrauben exerça la médecine en Allemagne avec succès, pendant que réussissaient en Angleterre Anna Volley et Élisabeth de Kent.

Au xvii[e] siècle encore, on cite le nom de Christina Erxleben à l'Université de Halle, et celui de Félicité de Fay à la Faculté de Montpellier. La célèbre praticienne, M[me] Boivin, était leur contemporaine ; c'est à elle que l'Université de Marbourg octroya gracieusement le diplôme de docteur.

Je n'ai pu faire devant vous, Messieurs, qu'un résumé de la question des Femmes-médecins d'autrefois ; développer ce sujet, m'aurait entraîné trop loin. Quoi qu'il en soit, vous voyez que les médecins du sexe féminin ont existé de tout temps.

De nos jours, leur nombre s'est accru dans des proportions considérables. Et cependant, le besoin ne s'en faisait pas sentir, les médecins de notre sexe représentant déjà une corporation bien remplie. Certes, si les Femmes-médecins n'existaient pas, il ne serait pas nécessaire de les inventer. En leur absence, la terre accomplirait quand même ses révolutions, et ses habitants ne s'en porteraient ni mieux ni plus mal. On peut donc dire de cette institution qu'elle n'est ni un mal ni un bien. Le dévouement et le savoir des Femmes-médecins d'aujourd'hui est à l'abri de toute critique ; mais les malades n'étaient pas moins bien soignés avant le déluge actuel des *Médecines*.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI SUR LE PAUPÉRISME [1]

Rapport par M. l'abbé HAUDECŒUR, Membre titulaire.

Dans tous les temps, on s'est trouvé en présence de l'inégalité des conditions : une partie de l'humanité a langui dans la pauvreté et la misère, tandis que l'autre partie possédait les richesses qui donnent la jouissance et le bonheur matériels. Dans tous les temps aussi, il y a eu des hommes qui ont cherché les causes de la pauvreté et ont essayé d'y porter remède par des lois ou des institutions. Chez les Juifs, les Grecs et les Romains nous trouvons des systèmes, des efforts, une législation complète pour entraver le paupérisme ou pour le faire disparaître.

Malheureusement, la lutte contre la misère doit se renouveler sans cesse ; car des causes nouvelles : invasions, épidémies, révolutions, catastrophes de tous genres, viennent la renouveler elle-même. De sorte que l'on peut dire que la question du paupérisme est une question toujours nouvelle, qui ne fait que se modifier selon les époques et les circonstances économiques. Aussi les novateurs de tous les temps se sont-ils servi de la misère de leurs frères pour les exciter contre l'ordre de choses qu'ils voulaient changer ; aussi dans les révolutions était-ce presque toujours pour remédier à la misère que l'on détruisait les institutions existantes.

(1) *Essai sur le Paupérisme*, mémoire manuscrit de 38 pages, daté de mai 1900, et envoyé à l'Académie par M. Lalire, juge de paix honoraire à Sézanne. (Ce mémoire restera aux archives de l'Académie.)

Digitized by Google

C'est une plate-forme facile et toute trouvée pour les fauteurs de désordre et les ambitieux. A côté de ces hommes, qui se font un piédestal de la misère de leurs frères, pour s'élever eux-mêmes à la fortune, il y a des philanthropes, c'est-à-dire de vrais amis de l'humanité, qui essaient, les uns par des œuvres sociales, les autres par des écrits, à remédier efficacement à la pauvreté de leurs semblables. Je dois précisément vous rendre compte, Messieurs, d'un *Essai sur le Paupérisme,* soumis par un de ces hommes de bien à l'Académie (1).

De prime abord, on remarque l'amour sincère de l'humanité qui est répandu dans ce mémoire. On sent que l'auteur n'écrit pas d'une façon platonique, mais qu'il est touché, convaincu, et voudrait en même temps toucher et convaincre ; bien différent en cela de ce philosophe qui écrivait l'éloge de la pauvreté sur une table garnie d'or. Ancien magistrat, il a été, pendant sa carrière, plus d'une fois mis en face de la misère, effet du paupérisme,et il a été touché de la misère vraie et digne d'intérêt, autant que dégoûté de la misère fruit du vice et de la débauche ; il a voulu, dans une retraite qui s'efforce d'être encore utile, rechercher à la suite de beaucoup d'autres, mais plus spécialement pour l'époque présente, les causes du paupérisme et les remèdes que l'on peut y apporter.

Il commence par définir le paupérisme. « Le paupérisme est l'état d'indigence, de pauvreté, de misère, qui sévit sur beaucoup d'individus ou de familles appartenant aux classes les moins aisées de la société ; c'est la difficulté pour ceux qui ne possèdent rien de pourvoir à leur subsistance et à celle de leur famille à l'aide de leur travail journalier, d'améliorer leur sort, et de parvenir à une aisance relative, qui leur permette une vie exempte

Digitized by Google

de privations et un peu de ce bien-être auquel tout le monde peut légitimement aspirer. »

L'auteur établit une distinction entre la pauvreté, qui n'est pas privée du nécessaire, quoique ne possédant pas de richesse, et la misère sans espoir qui est l'état du paupérisme. Il distingue aussi entre *prolétariat* et *paupérisme*. Le sens qu'il adopte de *prolétariat* est celui « d'existence de travail pour gagner le pain quotidien » ; tandis qu'il entend par *paupérisme* un état de misère absolue, que le travail ne peut faire disparaître, soit qu'il manque, soit qu'on soit incapable de l'accomplir ou qu'il soit trop peu rémunérateur.

Un coup d'œil rapide sur l'histoire nous montre que le paupérisme a toujours existé ; que l'esclavage dans l'ancien monde, le servage au moyen-âge, en sont des formes plus ou moins atténuées. L'auteur salue peut-être avec trop d'enthousiasme l'émancipation des travailleurs à la Révolution, car il est obligé d'admettre que le paupérisme s'est représenté sous une forme nouvelle et tout aussi désolante. Il est partisan du morcellement de la propriété, qui a été très évidemment utile au commencement de ce siècle, mais qui est devenu de nos jours une cause nouvelle de paupérisme, par le morcellement extrême qui s'est produit et qui a eu pour conséquence l'émigration vers les villes de l'ouvrier agricole, dépeuplant ainsi la campagne, et peuplant la ville de miséreux. Certainement le parcellement, qui permet à l'ouvrier d'acquérir, l'attache au sol et fixe l'épargne, mais l'excès a causé beaucoup de maux dont le moindre n'est pas le manque d'enfants dans la famille des petits propriétaires ruraux. Là, comme ailleurs, le bien a son revers, et les législateurs sont là pour remédier aux abus : malheureusement, des questions secon-

Digitized by Google

daires les empêchent trop souvent de s'occuper des questions tout à fait vitales.

L'auteur énumère les principales causes du paupérisme : 1° la faiblesse des salaires ; 2° le chômage volontaire ou forcé ; 3° la maladie, la faiblesse, le défaut de santé ou d'intelligence ; 4° les charges trop lourdes qui peuvent peser sur l'ouvrier et laissent le salaire au-dessous des besoins ; 5° les accidents et la mort qui privent les familles de leurs chefs et de leurs soutiens ; 6° les malheurs qui réduisent à l'indigence et surprennent les familles non préparées et peu habituées au travail ; 7° la vieillesse ; 8° l'imprévoyance ; 9° la paresse et le vagabondage ; 10° le vice et la débauche ; 11° l'alcoolisme ; 12° la mauvaise éducation des enfants ; 13° les spéculations financières qui font sombrer l'épargne du pauvre et le ruinent au moment où il a besoin de secours. Sans doute, il y en a encore d'autres, mais on a voulu ne citer que les plus apparentes et celles auxquelles il faudrait porter remède au plus tôt.

L'auteur passe ensuite aux remèdes. Il des divise en deux catégories : 1° moyens de soulager la misère existante ; 2° moyens de la prévenir. Et parmi ces moyens, les uns dépendent des pouvoirs publics, les autres de l'initiative privée ; d'autres dépendent de la direction des intelligences et des volontés par l'éducation morale.

L'État fait beaucoup pour soulager la misère, et en examinant les établissements bien ordonnés et nombreux qu'il a créés, on peut se rendre compte de sa sollicitude pour les malheureux : hôpitaux, hospices, asiles de vieillards et d'enfants, asiles de nuit, bureaux de bienfaisance, fourneaux économiques, assistance médicale, cliniques gratuites, consultations, sociétés charitables

Digitized by Google

de toutes sortes, maternités, etc., la liste peut encore s'allonger.

Les particuliers rivalisent avec l'État. Toutes les misères ont trouvé des personnes de bonne volonté qui essaient de les faire disparaître ou de les atténuer : établissements pour les vieillards, pour les enfants, colonies agricoles, placement des jeunes détenus, bureaux de placement gratuits, refuges pour les vagabonds et les mendiants, secours à domicile, etc.

On regrette bien avec l'auteur, l'excès de la bureaucratie dans l'assistance officielle de l'État, mais cependant on peut louer le désir réel de secourir la misère; et pour cela, il faut fermer les yeux sur quelques légères imperfections du système.

Quant aux moyens de prévenir la misère, ils sont nombreux et dépendent aussi beaucoup de l'État, des départements et des communes. L'auteur préconise les caisses d'épargnes de toutes espèces, la caisse de retraites pour la vieillesse avec ses différentes combinaisons ; il appelle de ses vœux la solution définitive des retraites ouvrières.

Malheureusement, les moyens offerts par l'État ou les départements et les communes ne sont pas appréciés comme ils le devraient être. Il y a toute une catégorie de gens imprévoyants qui vivent au jour le jour sans souci du lendemain ; il y en a d'autres qui dépensent en plaisirs et en bonne chère le salaire quotidien. Aux premiers, il faudrait de bons conseils et la pratique acquise peu à peu de l'ordre et de l'économie ; aux seconds plus réfractaires, l'auteur ne peut que représenter que l'argent qu'ils dépensent sottement pourrait faire d'eux des propriétaires et des rentiers. Je pense qu'ils s'en soucient fort peu et ne comptent que sur l'assistance

Digitized by Google

publique pour leurs vieux jours. C'est à l'école qu'il faut former les enfants à l'esprit d'économie, d'ordre, d'épargne, et l'on remarque une tendance très louable dans ce sens des membres de l'enseignement actuel. On ferait aussi beaucoup mieux de faire des conférences aux ouvriers sur les moyens d'épargne et sur les questions d'économie, que sur des sujets politiques où on leur parle beaucoup plus de leurs droits que de leurs devoirs.

La question de la mendicité et du vagabondage qui vient ensuite est un peu en dehors. L'auteur voudrait que les vagabonds, trop souvent condamnés fussent soit employés à des travaux publics, soit déportés aux colonies ; que les plus jeunes, susceptibles encore d'améliorations, fussent séparés de tout contact immoral et remis sur la bonne voie, soit par la charité privée, soit par l'assistance publique. Quant aux mendiants, dignes d'intérêt et véritablement nécessiteux ou infirmes, c'est aux communes et aux départements de subvenir à leurs besoins par tous les moyens possibles, et mis à leur portée par les lois et règlements en usage.

L'immoralité est l'une des causes les plus puissantes du paupérisme; elle s'infiltre partout et produit ses fruits désastreux de misère et de dégradation. Que faire pour en arrêter les excès? D'abord distribuer des secours aux filles-mères, qui élèvent et prennent soin de leurs enfants ; poursuivre sans merci les souteneurs et les pourvoyeurs de débauche; rendre plus faciles les formalités du mariage, et s'occuper, comme le fait l'œuvre de Saint-François Régis, à laquelle on ne peut faire trop d'éloges, de la régularisation des faux ménages. L'auteur aurait pu dire un mot de la loi du divorce et de la facilité avec laquelle on l'obtient. Il ne connaissait d'ailleurs pas encore la modification nou-

Digitized by Google

velle qui porte le dernier coup à la dignité du mariage et même de l'union civile. Il se demande s'il y a des établissements qui reçoivent des filles repenties. Nous pouvons lui répondre que oui, et nous avons à Reims un établissement de ce genre, où, sans être exploitées et traitées avec rigueur et mépris, elles peuvent revenir au bien. Un mot sur les hospices et les orphelinats termine cet article. Nous sommes de l'avis de l'auteur quand il déplore que trop souvent les enfants sortent de ces maisons hospitalières sans être assez en mesure d'exercer un métier et de gagner leur vie. Il y aurait là une réforme utile à faire.

Nous arrivons à l'alcoolisme, qui se propage avec une effrayante rapidité, malgré la loi du 23 janvier 1873, qui n'est pas ou presque pas appliquée. Il faut renforcer cette loi; surtout il faut que tous : patrons, gens influents, éducateurs, s'unissent pour enrayer par tous les moyens cette plaie hideuse de l'alcoolisme.

Grâce à Dieu, à Reims, par suite de l'initiative de l'un des nôtres, le Dr Colleville, nous faisons des efforts, qui seront, espérons-le, couronnés de succès : mais une œuvre si difficile n'aboutit pas de suite; il faut du temps, des bonnes volontés, beaucoup de ténacité et de patience.

La mauvaise éducation est aussi une cause de misère. Dans la famille, beaucoup d'enfants du peuple trouvent des exemples pernicieux. Il faut que l'école réagisse, qu'elle les accoutume à l'ordre, au travail, à la régularité, et leur inspire l'horreur du vice et du désordre. Mais l'école, pour étayer une morale, même élémentaire, peut-elle y arriver sans le secours de la religion ? Or, vous le savez, dans bien des cas, l'école doit être neutre, c'est-à-dire, baser sa morale sur des fondements peu solides pour ne pas dire nuls.

Digitized by Google

La fréquentation obligatoire de l'école a certainement du bon ; mais la loi qui l'établit est trop souvent éludée, surtout par ceux qu'elle devrait toucher le plus : les vagabonds, les gens sans domicile fixe, s'y soustraient facilement, et ce seraient ces gens-là qu'il faudrait surtout obliger.

L'auteur expose ses idées en fait d'éducation à l'école, et il le fait avec une conviction touchante.

Il voudrait que l'enfant, au sortir de l'école, fût mis en état de gagner sa vie et éloigné des dangers et des contacts mauvais, et il déplore le manque d'initiative, soit publique, soit privée à ce sujet. Il invite les patrons et les personnes charitables à s'occuper d'une œuvre qui pourrait être si utile.

En terminant, il déclare qu'il n'a pas la prétention d'avoir tout dit, sur la question du paupérisme ; mais qu'il a voulu indiquer quelques points, faire ressortir quelques idées, dont pourront user d'autres personnes s'occupant du bien de leurs semblables et de la paix sociale.

Nous ne pouvons que louer le but de l'auteur, applaudir à ses efforts et souhaiter qu'il nous envoie encore quelques essais semblables, fruits de son expérience et de ses études de retraite. L'Académie sera certainement toujours heureuse de l'encourager, car elle aussi, tout en s'occupant d'archéologie, d'histoire et de science, ne laisse pas de côté l'économie politique, et veut dans la mesure du possible, promouvoir le bien de l'humanité, aussi bien que conserver les éléments épars et peu connus de son histoire.

A. Haudecœur.

Digitized by Google

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE

DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE REIMS

Avant-Propos lu à l'Académie dans sa Séance du 9 Mars 1900,
par M. le Dr H. HENROT, Membre titulaire.

Lors de l'Exposition universelle de 1889, nous avons, comme maire de Reims, rédigé un essai d'une monographie de notre ville ; après un court aperçu de son histoire, nous avons présenté sous la forme graphique son mouvement démographique, nous avons résumé dans des tableaux d'une lecture facile, tout ce qui est susceptible d'être chiffré dans les services municipaux, dans le Commerce, dans l'Industrie et dans les Arts.

Après cette étude rapide, nous disions :

« Quand on se souvient qu'il y a soixante ans, moins « de la vie d'un homme, notre population, à plusieurs « reprises, manquait de pain, que plusieurs malades « étaient couchés dans un même lit d'hôpital, et que « les maladies contagieuses faisaient dans notre popu- « lation de terribles ravages, on doit être moins sévère « pour juger les choses de notre temps. »

Cette étude, que nous avons faite pour la collectivité des citoyens rémois, nous voudrions l'esquisser pour l'École de Médecine.

Alors que tous les établissements d'instruction de notre ville participent à la grande manifestation nationale qui se prépare, il nous a semblé que le seul établis-

Digitized by Google

sement d'enseignement supérieur se trouvant entre Paris, Lille et Nancy ne pouvait s'abstenir, d'autant plus que, grâce à la générosité de la municipalité, notre installation est une des meilleures qui existent en province.

Telle est la raison de ce résumé succinct de l'histoire de notre École de Médecine et de Pharmacie.

Les documents relatifs à l'ancienne Université de Reims sont nombreux; l'histoire de cette période a été faite très savamment par un de nos honorables prédécesseurs, Dubourg-Maldan. Depuis le commencement de ce siècle on ne peut, pour ainsi dire, puiser qu'à une seule source : le registre des délibérations de l'École; c'est là que nous avons pris les éléments de ce travail.

Nous avons fait la lecture bien sèche et bien aride de ces procès-verbaux, qui relatent surtout ce qui concerne les élèves; heureusement, nous avons trouvé dans les discours annuels des directeurs l'exposé des *desiderata*, des craintes et des espérances de l'École toujours excellemment traduits par nos prédécesseurs.

La vie intellectuelle de l'École se manifeste par l'enseignement qui se fait conformément aux programmes, et qui ne présente pas d'une année à l'autre de bien profondes modifications; par les exposés des directeurs, par les discours des professeurs et par les concours ouverts pour assurer un bon et sérieux recrutement.

Les exposés des directeurs ne sont pas tous transcrits au registre, la plupart sont conservés dans les brochures qui, chaque année, reproduisent le palmarès et les discours d'usage.

Ceux-ci peuvent être lus avec un grand intérêt; tantôt l'orateur, puisant dans son cœur de paternels conseils, s'attache à tracer les devoirs de l'étudiant; tantôt ce sont d'excellentes monographies sur le sujet de prédilection

Digitized by Google

du professeur ; la médecine, la chirurgie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la bactériologie ont fourni des thèmes très heureusement et très savamment développés.

Les concours pour le professorat, que l'École a maintenus malgré leur suppression officielle, ont tenu une grande place dans sa vie intellectuelle ; les épreuves se passaient devant tous les professeurs assemblés ; pas une seule fois, depuis sa réorganisation, cette règle n'a été violée ; il y eut une période où les jeunes docteurs, moins préoccupés qu'aujourd'hui de conquérir rapidement une clientèle, avaient la noble ambition de se faire une place parmi nous ; plusieurs fois nous avons vu quatre candidats pour une seule vacance ; la lutte était vive ; elle avait un retentissement considérable non seulement dans le corps médical, mais dans la population intelligente, qui, bien plus qu'aujourd'hui, se préoccupait avec grand intérêt des choses de l'esprit ; les candidats qui n'avaient pu obtenir la première place avaient souvent montré des connaissances étendues et un sérieux talent d'exposition. Ils sortaient grandis de cette épreuve. Les maîtres ne savent ce qu'ils valent que par le succès de leurs élèves ; il n'est pas nécessaire d'être éloquent pour faire un cours utile ; il suffit de s'efforcer de faire passer dans l'intelligence de l'élève la quintessence de ce que l'on sait soi-même, et de le faire largement profiter de son savoir et de son expérience.

A ce point de vue, notre École a tenu sa grande place parmi les autres Écoles de province ; elle est fière d'avoir fait recevoir une année cinq internes titulaires aux hôpitaux de Paris sur trente places ; elle est fière d'avoir eu des élèves arrivant les premiers à ce redoutable concours ou au concours des prix d'internat ; elle est fière d'avoir

Digitized by Google

largement infusé son sang vivifiant à la Faculté de Paris, en lui fournissant depuis vingt ans un professeur titulaire et sept professeurs agrégés ; elle est fière d'avoir donné des maîtres distingués aux Facultés ou Écoles de Lille et d'Amiens.

Nous aurions voulu pouvoir suivre nos élèves les plus brillants dans leur magnifique carrière ; si notre ancienne Faculté avait fourni des doyens à la Faculté de Médecine et des médecins à nos principaux monarques, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, notre jeune École a suivi ses traditions ; plusieurs de ses anciens élèves sont devenus les médecins d'un président de la République et d'un président du Conseil des ministres, et des personnages les plus importants dans les lettres, les sciences et les arts ; nous n'avons pas entrepris ce travail dans la crainte (faute de renseignements suffisants) de le laisser trop incomplet.

Rappelons seulement les noms de ceux qui, depuis quinze ans, ont été ou sont encore attachés à la Faculté de Paris : L. Landouzy, Cocteau, Lancereaux, Duguet, Nicaise, Troisier, Remy et Launois.

Nous nous en tiendrons à ces considérations générales. Nous nous contenterons de présenter les points les plus saillants sous la forme concrète d'une sorte de table des matières ; ce travail, sans aucun développement oratoire, aura cependant son éloquence, car il nous permettra de constater l'attachement des professeurs à notre École, où quelques-uns sont restés trente-cinq et quarante années en fonctions ; enfin, le nom seul d'un disparu suffira souvent à rappeler un précieux et durable souvenir.

Notre École, autrefois visitée chaque année par quelques professeurs de Paris : Gavarret, Chauffart, Jaccoud,

Digitized by Google

Denonvilliers, pour la médecine ; Chatin, Buignet, pour la pharmacie, a été honorée de la visite du Président de la République, Félix Faure ; elle a été visitée par des ministres de l'Instruction publique : Jules Simon et Jules Ferry ; par les deux directeurs de l'enseignement supérieur : MM. Gréard et Liard, et par des savants comme Pasteur et Roux.

Le directeur, au nom de l'École, est heureux de témoigner sa profonde reconnaissance à ces hauts personnages et à ces savants, qui nous ont apporté leurs sympathies.

Dans ce travail rédigé pour l'Exposition, il nous faut surtout comparer les deux époques de 1800 et de 1900. Cette comparaison sera facile. En 1800, il n'y avait plus rien : l'ancienne Université, qui pendant deux siècles et demi avait jeté un éclat considérable sur notre ville, avait disparu dans la tourmente révolutionnaire en 1794 ; l'École n'était reconstituée qu'en 1809.

Pendant cette période agitée et où les jeunes gens connaissaient plus les champs de bataille que les écoles, l'enseignement de la médecine, grâce à quelques médecins comme Caqué et Noël, ne fut pas complétement interrompu ; des leçons d'anatomie sur les sujets transportés à leur domicile et des leçons de clinique étaient données aux élèves à intervalles plus ou moins réguliers.

Aujourd'hui, grâce au concours dévoué et à la générosité du Conseil municipal, nous avons une installation qui, au dire de M. Liard, le savant directeur de l'Enseignement supérieur, et certainement bon juge en la matière, est de tous points excellente, et l'une des meilleures qui existent en France.

Les professeurs et les élèves ont donc entre les mains

Digitized by Google

un outil parfait, c'est à eux de bien s'en servir et d'utiliser les richesses que nous possédons ; nous avons l'assurance que les uns et les autres ne failliront pas à leur devoir : les premiers, en laissant une puissante empreinte des éléments de notre science dans l'esprit de leurs auditeurs ; les seconds, en s'efforçant de suivre l'exemple de leurs devanciers.

Les théories changent, l'interprétation des faits est souvent l'objet de discussions passionnées ; mais les notions d'anatomie sont et resteront immuables et vraies; les signes physiques des maladies, résultant d'un examen approfondi, demeureront toujours nets et précis. Notre étudiant, en nous quittant, aura un bagage sérieux ; il emportera un fondement solide sur lequel il pourra faire reposer l'édifice scientifique que, selon ses aptitudes et son travail, il rendra plus ou moins important.

Il ne nous suffit pas d'avoir comparé la situation de notre École au commencement et à la fin de ce siècle, nous voudrions aussi prévoir ses chances de succès.

Dans les modifications apportées à l'enseignement de la médecine et qui toutes tendent à relever le niveau des études, il en est d'excellentes ; il est certain que la substitution de l'enseignement pratique à l'enseignement doctrinal est appelé à développer l'esprit scientifique des jeunes gens et à leur donner, dès le début de leurs études, cette habileté de main si nécessaire à l'anatomiste et au chirurgien. C'est maintenant dans les laboratoires que l'on apprend la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la physiologie, l'histologie, la bactériologie ; c'est sur le sujet seul que l'anatomie s'enseigne utilement, c'est au lit du malade que l'on acquiert cette science si difficile du diagnostic qui permet seul, de bien poser d'utiles indications thérapeutiques.

Digitized by Google

Notre École possède maintenant tous ces moyens d'étude ; mais les nouveaux règlements lui assurent-ils un recrutement régulier et certain? La part faite aux écoles préparatoires est-elle celle que l'on pourrait désirer?

Quelques mots seulement sur cette importante question.

Nous avions autrefois émis l'idée que tous les enfants pussent faire leur instruction primaire dans les mêmes conditions ; après l'obtention du brevet élémentaire, les uns s'adonnant au travail manuel, les autres poursuivant leurs études dans les sciences ou dans les lettres ; l'enseignement secondaire venant se surajouter à l'enseignement primaire intégralement reçu : l'enfant possédant des notions élémentaires nettes et précises pourrait se spécialiser avec plus de réflexion, par conséquent avec plus d'utilité.

Dans l'étude de la plupart des sciences, le Conseil supérieur a créé deux périodes : l'une préparatoire, l'autre de perfectionnement ; il serait à désirer qu'il en fût de même pour la médecine ; que l'on laissât aux écoles préparatoires le soin d'enseigner les notions élémentaires, ce que nous appelons l'enseignement primaire médical, et que l'on réservât aux Facultés, véritables écoles de perfectionnement, l'enseignement supérieur de la médecine.

Le professeur de Faculté, dont l'esprit scientifique est plus développé, dont l'originalité s'est souvent établie par des travaux remarqués, serait déchargé de l'enseignement de l'A B C de la médecine, il serait surtout en partie débarrassé de ces examens que l'on a multipliés sans raison et qui deviennent une véritable calamité. N'est-il pas effrayant que dans la seule Uni-

Digitized by Google

versité de Paris, les professeurs des différentes Facultés ont fait passer, dans le courant de l'année 1898-1899, le chiffre étourdissant de 38,368 examens. Que de temps perdu pour l'examinateur, qui eût pu être mieux employé par le professeur à recueillir sa pensée, à préparer sa lecon, à donner, en un mot, à son enseignement, le maximum de perfection qu'il peut atteindre !

Au point de vue social et moral, il n'est pas prudent de faire passer brusquement le jeune homme de la discipline sévère de l'internat du lycée à la liberté absolue de la capitale ou des grands centres; si l'on veut que son développement physiologique, intellectuel et physique s'accomplisse dans les conditions normales, il ne faut pas l'exposer à perdre en peu de temps ses forces vives, si nécessaires au parachèvement de son cerveau et à la consolidation de sa charpente osseuse.

Si ce jeune homme de seize à dix-sept ans gaspille sa force vitale à la légère, son esprit et son corps subissent une sorte d'arrêt de développement ; nous avons vu de nombreux élèves très brillants au lycée, être à vingt-cinq ans des hommes médiocres au point de vue intellectuel, et devenant trop souvent à la suite d'excès précoces, une proie facile pour la tuberculose.

Sans réclamer, comme notre regretté maître, H. Landouzy, le casernement des élèves, nous pensons qu'entre la claustration sévère et l'extrême liberté, il y aurait un moyen terme : la vie presque familiale de la province ; celle que nous offrons à nos élèves qui vivent sous nos yeux non seulement à l'école et à l'hôpital, mais aussi dans la ville.

Au point de vue intellectuel et moral, nous croyons fermement que les écoles préparatoires constituent une excellente transition entre le régime du lycée et la vie libre des Facultés.

Digitized by Google

LITTÉRATURE

NUANCES MORALES

Par Madame Marie VALYÈRE

Compte rendu fait à l'Académie de Reims par M. V. DIANCOURT, Membre titulaire.

Messieurs,

Je dois tout d'abord m'excuser auprès de l'Académie, du retard bien involontaire qu'a subi le dépôt du rapport qu'elle avait bien voulu me confier sur le livre de M^me^ Neveux, qui l'a modestement présenté au public sous le pseudonyme transparent, pour ses concitoyens et ses amis, de *Marie Valyère*. Je regrette d'autant plus d'arriver si tard, que mon silence prolongé a permis à une autre compagnie, qui n'est rien moins que l'Académie française, de prendre l'avance sur nous dans l'appréciation de l'œuvre de notre très distinguée compatriote, à laquelle elle a, l'an dernier, décerné un de ses prix de fondation. C'est un motif de plus pour moi de solliciter l'indulgence de l'auteur et celle de mes Collègues.

L'honneur qu'on m'a fait, en me confiant ce travail, n'est pas sans péril; et la tâche que j'ai assumée n'est pas sans difficulté. Un livre d'histoire, un recueil de poésies, un roman, une pièce de théâtre se présentent devant la critique avec leur caractère propre, leurs règles et leur esthétique. Il y a là un champ d'études

Digitized by Google

bien délimité et nettement circonscrit. Mais un volume de réflexions, de pensées, de boutades parfois, dont le parfum subtil se dérobe à l'analyse ; mais cette prose tour à tour alerte ou grave, tantôt souriante comme le printemps, tantôt mélancolique comme l'automne, où les saisir? Comment les fixer? Quel fil d'Ariane nous guidera dans ces méandres capricieux, dans ce labyrinthe de *Nuances morales,* comme les a si justement définies et dénommées leur auteur? Allons-nous porter une lourde main sur ces fines dentelles, au risque de les déchirer? Non, nous n'entrerons pas, la férule de Trissotin à la main, dans ce salon élégant. Nous ouvrirons sans esprit de pédantisme ce joli volume, qui en est lui-même si complétement exempt ; et nous nous laisserons aller au plaisir de suivre l'auteur là où nous conduira sa fantaisie.

Les recueils de ce genre, produits délicats d'une société raffinée et d'une sérieuse culture d'esprit, se sont succédés dans notre littérature au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle ; le nôtre n'en a pas été plus déshérité que ses aînés. Des hommes illustres y ont imprimé l'empreinte profonde de leur génie, des femmes intelligentes celle de leur sensibilité et parfois de leur malice. Chastes gardiennes du foyer domestique, dans le calme d'une existence qui se dépense moins au dehors, semblables au lièvre de la fable qui dans son gîte songeait, elles songent aussi dans le leur. Ces retours de l'âme sur elle-même, ces furtifs examens de leur conscience et de celles des autres sont choses de leur domaine. Chez la femme, les fines observations, les malicieuses remarques et les généreuses pensées éclosent sans effort, comme une floraison naturelle.

Elles les notent, nous pourrions dire elles les cueillent

Digitized by Google

au jour le jour, et les fixent sur les pages d'un album, comme sur les feuilles d'un herbier. C'est un simple memento, un souvenir, l'agenda de leur esprit et de leur cœur, écrit pour elles, sans préoccupation du public; et quand l'album est rempli, le livre est fait.

C'est bien ainsi qu'a dû naître, dans la tiède atmosphère du foyer, l'œuvre aimable et sincère dont nous nous occupons.

Vouée plus que d'autres par l'état de sa santé à la vie sédentaire et contemplative, l'auteur a trouvé dans cette étude psychologique d'elle-même et des autres, un aliment à l'activité de son esprit, comme à l'acuité de ses observations, car elle l'a dit elle-même : « *Les imaginatifs et les cœurs inassouvis aiment le silence et la solitude, qui leur donnent tout ce que la vie leur refuse.* »

Je viens de dire que lorsque l'album était rempli, le livre était fait; l'auteur a voulu le parfaire, en reprenant une à une chacune de ses pensées dans un classement qui nous guidera dans notre étude.

Mais nous avons dans notre travail la bonne fortune de rencontrer un autre guide, une femme d'un grand cœur, d'un esprit cultivé, qui fut dans ses dernières années l'affectueuse confidente de l'auteur.

M^me^ Roger des Genettes avait été dans sa jeunesse l'amie de Musset et celle de Flaubert dans son âge mûr. Au déclin de sa vie, elle porta une affection toute maternelle à M^me^ Neveux dont elle avait pu apprécier le charme et la valeur intellectuelle et morale. Cette femme distinguée s'est éteinte il y a quelques années; et l'on a eu l'heureuse inspiration de recueillir et de publier une partie de sa correspondance, environ 150 lettres, que de 1871 à 1891 elle avait écrites à des amies, la plupart à M^me^ Neveux, qui comptait parmi les plus chères.

Digitized by Google

La lecture de ce petit volume que le grand public a ignoré ne laisse qu'un regret au lecteur, celui de n'y trouver, comme dans les recueils similaires, qu'un monologue, alors qu'il serait si intéressant de posséder le dialogue complet. Nous serions heureux de connaître les lettres écrites à sa vieille amie par Mme Neveux ; elles seraient le commentaire et le complément de ses pensées. Nous devons malheureusement nous contenter d'en chercher le reflet dans celles de sa correspondante.

Si la maladie condamnait Mme Neveux à une vie sédentaire, l'âge y confinait aussi Mme des Genettes, qui acceptait cette épreuve avec la même résignation, ainsi que le démontre ce fragment d'une lettre qu'elle lui écrivait :

« La pluie tombe, le vent fait rage, les feuilles tour-
« billonnent, les mélancolies de l'automne commencent
« et font regarder du côté du foyer. Je ne m'en effraie
« pas, j'aime les longues soirées même solitaires, et les
« chers fantômes du passé les peuplent sans les attris-
« ter. Je n'ai pas peur de me souvenir, mes regrets ont
« leur douceur, et ma grande espérance les éclaire. »

C'est dans le calme de sa studieuse retraite de Villenauxe, qu'elle avait lu le premier recueil de Mme Neveux : *Les Heures grises*. Elle avait lu également les comptes rendus élogieux dont cette première œuvre avait été l'objet ; et elle lui écrivait : « Tout ce qui rend
« justice à votre esprit délicat et profond me ravit
« d'aise, et citer vos pensées est toujours le meilleur
« moyen de les louer. »

Elle lui disait dans une autre lettre : « Emma m'avait
« bien souvent parlé de vous, m'avait montré quelques-
« unes de vos lettres, et j'avais lu les pensées délicates

Digitized by Google

« et élevées où se révèle votre esprit profond et doux. « Rien ne m'a donc étonnée, tout m'a charmée et je « vous le dis tout simplement. »

Elle y revient encore dans une lettre postérieure : « Puisque vous aimez les histoires d'âme, vous devez « adorer Joubert, dont les pensées charmantes ressem- « blent parfois aux vôtres, et dont les délicatesses ex- « quises font songer à vous. »

Je pourrais, en feuilletant cette correspondance, trouver d'autres appréciations aussi sympathiques et aussi élogieuses, mais, comme M^me^ des Genettes, je pense que le meilleur moyen de louer les pensées de M^me^ Neveux est de les citer.

Il en est une sur laquelle je m'arrêterai tout d'abord, parce qu'elle est peut-être la seule où je sois en divergence avec elle :

« *Les hommes goûtent la conversation et les lettres des « femmes ; leurs livres, jamais !* »

Le livre charmant que nous avons sous les yeux répond suffisamment à ce paradoxe ; je ne m'y arrêterai donc pas, mais je m'associerai sans réserve au sentiment de modestie féminine qui a dicté cette phrase :

« *Toute la science de la femme est dans son cœur ; elle « comprend, elle console, elle guérit en aimant.* »

C'est bien le cœur en effet qui est le grand inspirateur des pensées, des sentiments et des actes de la femme. Mais combien son action est plus puissante, plus bienfaisante et plus tendre chez la femme qui a souffert ! Comme elle comprend mieux les souffrances des autres, comme elle s'y associe, comme elle les partage ! Rien de plus vrai, de plus sincère, de plus humain que les réflexions qui suivent :

« *C'est la douleur qui agrandit et affine les qualités*

Digitized by Google

« *du cœur. Les meilleurs amis sont ceux qui ont souf-*
« *fert.* »

« *Au cœur désenchanté et meurtri, il reste une dernière*
« *et noble façon d'aimer : être bon.* »

Du cœur à l'amour et à l'amitié la transition se fait d'elle-même. L'amitié a été dans les méditations de l'auteur l'objet de nombreuses observations ; quelques-unes seulement se sont portées sur l'amour. De ces dernières, je n'en citerai que deux, qui feront regretter l'absence des autres :

« *Quand je te demande ton cœur, ne me réponds pas*
« *par ton esprit.* »

« *Savoir que l'on s'aime, et savoir que jamais on ne se*
« *le dira : jouissance rare et fière.* »

L'amitié, je le répète, hante plus souvent l'esprit de M^me^ Neveux ; c'est une noble et douce obsession qui l'a toujours heureusement inspirée. Pour elle, d'ailleurs, ce sentiment n'est durable et sincère que s'il repose sur l'estime réciproque.

« *En amitié l'estime est comme la bûche de fond du*
« *foyer : elle ne fait pas flamber le feu, mais elle l'en-*
« *tretient.* »

« *On n'aime vraiment bien que les gens dont on est*
« *fier.* »

« *Quand nous avons bien aimé les gens et que nous les*
« *sentons déchoir, notre éloignement pour eux s'accroît*
« *de toute la force de notre amour propre blessé.*

« *La pire des douleurs, parce qu'elle rend moins bon,*
« *c'est de perdre la foi en ceux qu'on aime.* »

Cette observation sereine et attendrie est la note dominante de l'œuvre ; mais elle n'en est pas l'unique et uniforme expression. Dans cette étude psychologique de la société contemporaine, nos vices, nos vertus, nos

Digitized by Google

travers ont leur chapitre; la sottise n'a pas le sien. Elle n'en est pas cependant systématiquement exclue; si elle n'y a pas sa place marquée à l'avance, on l'y rencontre, comme dans le monde, un peu partout. Sans en rechercher l'occasion, l'écrivain, lorsqu'elle se présente, lâche la bride à son esprit. Mais ses malicieuses saillies effleurent à peine l'épiderme de ceux qu'elles visent; car, comme elle le dit si bien, *on regrette rarement d'avoir eu du cœur; on regrette souvent d'avoir eu de l'esprit.*

Voici quelques coups d'épingle à l'adresse des sots de tous les temps :

« *Je sais des gens dont la spécialité est d'affirmer ce* « *que personne ne nie et de défendre ce que personne* « *n'attaque.* »

« *Certaines gens ne peuvent pas dire : il fait beau,* « *sans paraître persuadés qu'ils sont pour quelque chose* « *dans la beauté du temps.* »

« *La bêtise de quelques-uns passerait inaperçue, si* « *leur vanité ne s'obstinait à nous en faire les hon-* « *neurs.* »

« *L'approbation des imbéciles est le remords des gens* « *d'esprit.* »

« *Les gens d'esprit égarés chez les imbéciles ont sou-* « *vent l'air plus bête que leur entourage.* »

« *Le cœur seul a droit d'être bête.* »

Ces petites misères intellectuelles n'arrêtent pas longtemps la pensée de M^me^ Neveux; ses regards portent plus haut; et quand le spectacle que lui donnent ses contemporains ne répond ni à son idéal, ni à ses aspirations, elle se replie sur elle-même et mélancoliquement c'est elle qu'elle interroge :

« *La plus pénible des infirmités est celle qui condamne* « *à l'inaction : on ne peut jamais se quitter.* »

Digitized by Google

« *Être malade, c'est déchoir physiquement, mais c'est* « *parfois s'élever moralement.* »

Non, pour des natures bien douées, la maladie ne saurait être une déchéance ; elle est une épreuve dont elles sortent plus parfaites encore. C'est l'auteur elle-même qui l'affirme dans cette réflexion si profondément humaine :

« *Ceux qui n'ont pas souffert peuvent être bons ; exquis, jamais !*

On ne se lasserait pas de citer ces fines et généreuses pensées, mais je préfère laisser aux Membres de l'Académie la délicate jouissance de les lire. Je n'ai pu leur donner qu'une impression bien imparfaite du charme pénétrant qui s'en dégage. C'est un livre de chevet qu'il faut lire à son heure, un peu à bâtons rompus, comme il a été écrit, au hasard du caprice et de l'inspiration. Mais ce caprice est toujours élégant et l'inspiration toujours généreuse et bienveillante. L'auteur aurait pu prendre pour épigraphe du recueil cette dernière réflexion, qui en est la synthèse et la conclusion :

« *La récompense de tous ceux qui ont beaucoup vu et* « *beaucoup observé, est une indulgence suprême.* »

Digitized by Google

HISTOIRE & ARCHÉOLOGIE

UNE VIEILLE CITÉ DE FRANCE

REIMS

Lecture à l'Académie dans la Séance du 8 Décembre 1899

Par M. HIPPOLYTE BAZIN, Membre titulaire.

ÉMINENCE, MESSIEURS,

Je vous ai annoncé, il y a quelques mois, nos espérances de paternité, et vous avez accueilli cette nouvelle avec intérêt. Depuis lors, l'esquisse s'est plus nettement dessinée, et, dans quelques jours, s'il plait à Dieu, le livre va faire son entrée dans le monde. Moment qui n'est pas, je fais appel à vos souvenirs, Messieurs, sans causer à l'auteur quelque émotion !

Que deviendra ce nouveau-né ? Le sort lui sera-t-il favorable ? Comment fera-t-il son chemin ? Sera-t-il patronné par de bienveillants amis ou rencontrera-t-il l'âpre critique au souffle glacial ? Puisse-t-il du moins être assuré de votre bienveillance ; en la lui accordant, vous ne ferez pas seulement preuve de bonté ! Ce sera en même temps œuvre de justice ; vous verrez en effet que le livre peut à bon droit se réclamer de vous et vous revendiquer comme étant de ses plus proches parents.

Questionner les pierres, feuilleter les annales est un plaisir que l'auteur s'est toujours donné dans les diffé-

Digitized by Google

rentes villes où il a été conduit par les hasards de sa carrière universitaire.

L'impérieux besoin d'une occupation à côté l'a, depuis plus de vingt ans, porté à étudier le passé d'une cité dans son cadre étroit, mais fécond en observations.

A d'autres les grands horizons, les vastes espaces, les tempêtes qui ont bouleversé les nations ; il limite volontairement son champ de recherches et compte gagner en profondeur ce qu'il perd en étendue. Il étudie ainsi l'homme, qui est en somme toujours le même, dans tous les temps et dans tous les pays, avec ses ambitions, ses passions, sa grandeur et sa faiblesse. A tout instant, l'histoire ainsi envisagée fait jaillir sur le présent des clartés inattendues, aide à sonder les mystères que le préjugé enveloppe de ténèbres, illumine l'avenir et montre l'enchaînement nécessaire des causes et des effets.

Nous nous étions jusqu'ici, à Vienne, à Lyon, à Nîmes, à Arles, comme à Antibes, à peu près exclusivement limité à la période gallo-romaine.

Quoique très brillante à Reims, elle le cède de beaucoup aux civilisations suivantes qui ont jalonné leur passage par de très importants monuments ; combien l'arc de triomphe de Mars est petit en présence de votre majestueuse Cathédrale ! Aussi l'auteur a-t-il été malgré lui entraîné en dehors du domaine où il s'était jusqu'alors cantonné.

Entreprise téméraire s'il n'eût eu sous la main, commodément à sa disposition, grâce à une table récemment faite par l'un d'entre vous, les savants mémoires de l'Académie, plus de cent volumes, où ont été étudiés à fond, avec compétence et autorité, sous tous leurs aspects, les sujets les plus divers de votre glorieuse histoire et de votre art merveilleux.

Digitized by Google

En sorte que, pour nous instruire, nous n'avons eu qu'à chercher çà et là dans les gerbes réunies par vous et par vos devanciers : fleurs, les unes modestes et parfumées, les autres brillant d'un éclat plus vif, toutes utiles à notre entreprise.

Vous voyez donc, Messieurs, que nous avions raison de vous attribuer, sinon la paternité, du moins l'ascendance directe de notre *Livre sur Reims*, et les seize pages de *Notes* renvoyant pour la plupart aux *Travaux de l'Académie*, sont un public hommage rendu à votre Compagnie.

Cependant, qu'il me soit permis de donner ici un témoignage personnel de gratitude à quelques-uns d'entre vous qui m'ont tout particulièrement secondé : d'abord M. Charles Givelet qui vient d'honorer notre Académie en remportant une des plus hautes récompenses de l'Institut. Aussi modeste que savant, dès son extrême jeunesse, il étudiait Reims avec passion ; au cours de nos promenades archéologiques, on voyait s'ouvrir devant lui les portes les plus fermées ; car il possède, talisman précieux, un nom que l'on respecte et que l'on aime.

M. Lamy, notre dévoué trésorier, architecte distingué, nous a maintes fois aidé à reconnaître les délicates nuances des styles ; il nous a initié aux arcanes d'une science où il est passé maître. MM. Jadart et Demaison, dont l'autorité scientifique dépasse de beaucoup les limites de la cité, qui ont projeté de si vives et si abondantes clartés sur tant de points obscurs de l'histoire locale, n'ont jamais été vainement consultés par nous sur des points précis. Ils nous ont largement ouvert, avec une bonne grâce exquise, les trésors dont ils ont la garde.

Digitized by Google

Puisse notre livre, « Une vieille cité de France, Reims, monuments et histoire », œuvre à laquelle tant de bonnes volontés se sont associées, contribuer à la diffusion d'une science à la fois historique, archéologique et artistique, si heureusement créée par les laborieuses recherches de l'Académie Nationale de Reims.

H. Bazin.

Digitized by Google

UNE VIEILLE CITÉ DE FRANCE

REIMS, MONUMENTS & HISTOIRE

Par M. HIPPOLYTE BAZIN

Agrégé de l'Université, Docteur ès-Lettres, Proviseur du Lycée de Reims

AVEC LA COLLABORATION

de M. P. AUBIN, Répétiteur général au Lycée

COMPTE RENDU A L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

le 12 Janvier 1900

Par M. HENRI JADART, Secrétaire général.

Voici un beau livre, de l'avis de tout le monde. Il apparaît pour nous, au déclin d'un siècle et à l'aube du suivant, comme un brillant résumé du passé, comme un tableau exact du présent, comme un gage fécond d'avenir pour la ville de Reims et le pays rémois. C'est donc, en outre de sa beauté, un livre réconfortant, tel que nous avons tant besoin d'en lire, c'est-à-dire conçu et exécuté dans un but élevé, patriotique et local tout ensemble.

L'auteur et l'éditeur ont, en effet, voulu placer leur œuvre sous le patronage de la mère patrie, en l'intitulant : *Une vieille Cité de France.* Ce titre, sagement mûri, nous le savons, en dit long, car on sent vibrer en lui, au plus lointain de nos annales, le merveilleux chant de notre épopée qui contient, non seulement le début de la monarchie franque, soumise aux vicissitudes des temps, mais l'éclosion de la nation française elle-même, *Gallorum gens nobilissima,* inaugurant ici le règne de

Digitized by Google

son génie toujours ancien, toujours nouveau. De la sorte, et à jamais unie aux traditions nationales, Reims, la vieille cité gauloise et gallo-romaine, devint la ville sainte de la France du moyen âge, et elle reste aujourd'hui l'un des centres renommés des progrès et des grandeurs de la France contemporaine. Il a suffi du titre : *Une vieille Cité de France,* pour exprimer tout cela, et nous le répétons volontiers, ce glorieux titre d'un ouvrage dont nous allons examiner successivement et sommairement le fond et la forme.

I. — Le Fond du Livre.

Quel que soit le titre, ce n'est pas l'histoire de France, bien entendu, qui se déroule dans ces pages: c'est l'histoire de Reims qui en est l'unique objet, et non seulement son histoire, mais surtout sa description monumentale. L'histoire sort du monument. Coutumier du fait, M. Hippolyte Bazin a appliqué à notre ville la méthode érudite et claire à la fois qu'il a déjà adoptée pour ses ouvrages du même genre sur Lyon, sur Vienne, sur Nîmes et sur Arles. Cette méthode a été prolongée pour nous de ce tout qui va du moyen âge aux temps modernes et jusqu'à l'état de choses actuel, car l'éditeur, M. Michaud, tenait avec raison à faire valoir l'époque précise où nous vivons.

Il y a plus d'un demi-siècle qu'une monographie aussi vaste n'avait été tentée. Il fallait remonter à l'année 1844, où parut l'ouvrage devenu rare, et toujours consulté malgré les vérifications qu'il nécessite en bien des pages: *Reims, essais historiques sur ses rues et ses monuments,*

Digitized by Google

par Prosper Tarbé (1), orné de planches par M. J.-J. Maquart. Le plan de l'auteur était purement topographique : il ramenait tout à l'ordre des rues, des quartiers et des édifices du vieux Reims. Le plan de M. Hippolyte Bazin est un mélange de chronologie et de topographie ; les grandes assises en sont distribuées avec la suite et l'enchaînement que réclamaient l'histoire d'une part, l'archéologie de l'autre, l'industrie, le commerce, la statistique, l'observation morale et la biographie par surcroît. Le début confine à l'antiquité, et le dernier chapitre décrit le temps d'aujourd'hui, la fin du XIX^e^ siècle.

Au surplus, le meilleur guide pour nous conduire à travers tant d'époques et de monuments, c'est la table des chapitres qui termine le volume.

Les chapitres se succèdent tour à tour en bel ordre au nombre de quinze, à la suite d'un avant-propos et d'une introduction (2). Ils offrent d'abord la description d'un monument saillant qui se confond avec l'histoire d'une

(1) Il y a une chose singulière à Reims, c'est qu'on ait donné des noms d'hommes à tant de rues, et qu'on n'en ait point trouvé une pour rappeler l'historien de toutes ces rues.

(2) Chapitre I. La Porte Mars et la civilisation gallo-romaine. — Chapitre II. Le Tombeau de Jovin et l'ancienne Église Saint-Nicaise ; Reims chrétien. — Chapitre III. Saint-Remi, l'Église et l'Abbaye. — Chapitre IV. La Cathédrale. — Chapitre V. La Statue de Jeanne d'Arc ; La Pucelle à Reims. — Chapitre VI. Le Palais Archiépiscopal et les Archevêques de Reims. — Chapitre VII. La Cour Chapitre et les Chanoines de Reims. — Chapitre VIII. L'Hôtel de Ville ; L'Échevinage et le Conseil de Ville. — Chapitre IX. Le Lycée ; Ancien Collège des Bons-Enfants. — Chapitre X. Vieux Quartiers et vieilles Maisons ; La Vie au Moyen âge. — Chapitre XI. Les Hôtels du XVI^e^ siècle et la Ligue à Reims. — Chapitre XII. Quelques Rémois du XVII^e^ siècle ; Leurs Maisons. — Chapitre XIII. La Société Rémoise et la Ville pendant le XVIII^e^ siècle. — Chapitre XIV. 1814-1870. — Chapitre XV. Reims au XIX^e^ siècle.

Digitized by Google

époque, d'un grand homme ou d'une institution : l'Arc de Triomphe avec les civilisations gauloise et gallo-romaine ; — le Tombeau de Jovin et l'ancienne Église Saint-Nicaise avec Jovin et le Reims chrétien ;—l'Église Saint-Remi avec la vie de l'illustre évêque et les phases de son abbaye ;—la Cathédrale avec les gestes de ses prélats et les annexes historiques de l'archevêché, le parvis, la statue de Jeanne d'Arc et le rôle de la Pucelle à Reims ; la Cour du Chapitre avec l'existence de ses chanoines ; l'Hôtel de Ville avec le gouvernement urbain, les annales de l'Échevinage et du Conseil de Ville ; — le Lycée, comme nous l'expliquerons plus loin, avec l'ancien Collège de l'Université. Viennent ensuite, non plus des monuments, mais de vieux quartiers, de vieilles maisons, à travers lesquels on trouve la réalité et la peinture de la vie au moyen âge ; — puis on passe aux hôtels du XVI^e^ siècle et à l'histoire de la Ligue dans nos murs ; — aux maisons et aux portraits de quelques Rémois du XVII^e^ siècle, avec de larges emprunts aux *Mémoires* de Pussot, de Coquault et de Maillefer ; — à la Société Rémoise et à la Ville pendant le XVIII^e^ siècle ; et l'on arrive enfin aux temps modernes, d'abord de 1814 à 1870, puis jusqu'en 1899, avec une large synthèse de Reims au XIX^e^ siècle pour couronner l'ensemble.

Tous ces chapitres se lisent aisément, agréablement même, car l'auteur, sans faire œuvre purement littéraire, n'a négligé ni l'harmonie des phrases, ni ce récit pittoresque et imagé qui séduit, retient et repose le lecteur (1). Il élucide, au besoin, les matières obscures et

(1) Citons, comme exemple, ce tableau de la Cathédrale aux différentes heures du jour et de la nuit : « Qu'on la contemple le soir, lorsque les feux du soleil couchant dorent les sculptures de son portail bruni par les siècles ; qu'on la visite le matin, alors

Digitized by Google

compliquées, telles que les inscriptions antiques, les légendes des saints, les styles des différents édifices. On sent qu'il veut instruire au large sens du mot, plutôt que manier la critique et discuter pour un petit nombre.

Ce mode de procéder sans disserter arrive avec fruit au but voulu : on comprend l'ensemble sans fatigue et l'on s'intéresse aux détails dans leur minutie. Il est quelques points cependant où les érudits aimeraient à voir préciser d'un trait la solution la plus plausible : par exemple pour la date de l'établissement continu de la hiérarchie chrétienne à Reims, que les travaux les plus sérieux fixent au milieu du IIIe siècle ; de même pour l'emplacement du baptistère de Clovis, que l'on peut très vraisemblablement, croyons-nous, fixer au baptistère de l'église mère, dans le voisinage de la Cathédrale actuelle. Mais n'insistons pas et respectons la prudence qui suppute les découvertes possibles de l'avenir.

Observons que l'histoire judiciaire n'est pas écrite, sans doute parce que notre Palais de Justice n'est pas un monument, et qu'il ne reste qu'un seul pilastre du Présidial du XVIe siècle à l'entrée de la rue de Tambour. Reconstituer le passé des juridictions locales à l'occasion de ce débris, ce serait retracer, comme Cuvier, l'origine des espèces avec un seul ossement.

Ajoutons, à un autre point de vue, qu'un chapitre spécial sur les établissements hospitaliers aurait eu son utilité, car la description de l'abbaye de Saint-Remi ne rend pas compte suffisamment de l'ancien Hôtel-Dieu

que la clarté de l'aurore pénètre à flots par les ouvertures de l'abside ; en plein midi, dans un éblouissement de lumière, ou la nuit aux rayons silencieux de la lune qui adoucit les tons dans une sorte de bain d'argent, l'effet produit est toujours saisissant, et l'on éprouve l'ineffable émotion du beau ! » Page 90.

Digitized by Google

en lui-même, ni dans son passé si reculé, bien qu'on en retrouve une mention très exacte dans le dernier chapitre. En outre, l'histoire des léproseries, des charités des hommes et des femmes, des hospices des incurables et des cancéreux, gagnerait à être retracée en bloc.

Le chapitre du Lycée est traité au point de vue de l'instruction secondaire comme il convenait, et avec une grande étendue pour le passé et le présent. L'histoire du Collège de l'Université s'y trouve racontée sous ses traits essentiels, surtout dans son organisation intérieure, dans son enseignement littéraire comme dans ses démêlés avec ses rivaux, les Jésuites. Ces derniers, qui ne purent se faire incorporer à l'Université, ni acquérir une seconde maison au cœur de la cité, avaient créé un superbe établissement (aujourd'hui la *Charité*), bien plus largement et commodément installé que le Collège des Bons-Enfants, resserré et souvent mal entretenu dans son enceinte primitive. Pourtant, ce Collège, cher aux vieux Rémois, qui formait à lui seul la Faculté des Arts, instruisit dans les lettres maintes illustrations, les Bergier, les Mabillon, les Ruinart, les Lévesque de Pouilly. Ses annales ont été volontiers remises au jour comme ses débris : une inscription, la base d'une tourelle, une porte Renaissance.

Les autres Facultés, celles de Droit et de Médecine notamment, qui avaient leurs sièges respectifs au cloître et dans la rue de l'École de Médecine, n'ont pas reçu un développement proportionnel. Il n'est pas question non plus des écoles des paroisses. Mais comment faire entrer, même en abrégé, tant de sujets complexes dans un seul volume? Il faut bien, du reste, laisser à une œuvre son originalité et à l'auteur la liberté de son plan et de sa pensée.

Digitized by Google

Au surplus, ce que contient ce volume est déjà immense, et c'est merveille que notre historien, qui habite Reims depuis sept ans seulement, ait pu analyser tant de matériaux, sonder tant d'arcanes, condenser tant de pièces, discerner et retenir tant de noms. On en jugera en usant de l'ample *Table alphabétique des principaux noms propres*, qui précède la *Table des chapitres*. On en jugera aussi, les uns en parcourant, les autres en approfondissant les notes rejetées à la suite du texte et offrant la plus consciencieuse nomenclature des sources de notre histoire à tous les points de vue. Nous regrettons que les rappels de ces notes, numérotés par chapitres, ne l'aient pas été pour l'ensemble et ne portent pas aussi la page qui les concerne, car il eût été plus facile de s'y reporter au courant de la lecture. A ce *desideratum*, ajoutons-en un dernier relatif à l'illustration du volume dont nous allons enfin parler, c'est qu'il ne s'y trouve pas une table récapitulative de ces héliogravures si séduisantes et dont on fera la recherche fréquemment en feuilletant, en citant ou en consultant l'ouvrage. Nous allons, du moins, en détailler les principaux groupes (1).

(1) Rectifions d'abord le chiffre total donné, sur le titre, de 257 héliogravures; nous en avons dressé la table et nous avons trouvé 244 figures, plus celles données doubles ou triples pour un même sujet, ce qui porte l'ensemble à environ 265 figures, rectification tout à l'avantage de l'acheteur. Les héliogravures sont encore plus belles lorsqu'elles ont été tirées sur vélin (40 exemplaires à 60 fr.), plus belles encore tirées à part sur chine (10 exemplaires à 100 fr., dont un acquis par la Bibliothèque de Reims).

Digitized by Google

II. — La Forme du Livre.

La parure dont l'éditeur a embelli le livre est si attrayante qu'elle a fait dire à l'auteur en terminant son avant-propos : « Ainsi sera évitée aux gens pressés la peine de nous lire. » De grâce, répondrons-nous, ne séparez jamais le texte du commentaire imagé, tous deux si bien fondus, si bien agencés l'un avec l'autre que les « gens pressés » seraient des ignorants ou des barbares. Il n'y en a pas à Reims.

Les hommes du métier, seuls, pourraient dire ce qu'il a fallu de patience pour exécuter spécialement chacun de ces 265 clichés dans l'harmonie voulue, et ce qu'a nécessité de soins et d'essais la mise en place du tout. L'illustration obtenue par les derniers progrès scientifiques ne dispense d'aucun des tâtonnements de l'art ancien, si regretté, de la gravure à l'eau forte ou au burin. Jamais les procédés modernes ne dispenseront du travail ingénieux et sagace du metteur en œuvre. Jugeons du résultat obtenu d'après les efforts combinés en première ligne de l'éditeur, M. F. Michaud ; de l'imprimeur, M. Lahure, de Paris, et des photographes si experts de Reims, MM. Courleux, Borderia, J. Trompette, Lajoye, F. Rothier. C'est ce dernier qui a fourni le plus grand nombre de clichés (180) et des meilleurs en tous genres : on connaît son dévouement à toute épreuve. M. Abel Lajoye s'est attaché, en amateur, surtout à la Cathédrale qu'il connaît à fond, et jamais non plus on ne fait en vain appel à son concours. C'est donc toute une légion qui a vaillamment apporté son contingent à une œuvre

Digitized by Google

unique par son fini, constituant un tout en elle-même, sur le seul terrain provincial (1).

Vous avez ainsi avec les yeux les choses antiques et les choses présentes avec une même vigueur d'intensité : le tombeau de Jovin comme l'intérieur d'une filature, les objets de la collection Léon Morel comme les Corot du legs Warnier, les mille détails de Saint-Remi et de la Cathédrale comme les caves Pommery et la Maison de Retraite.

Voulez-vous des portraits? Voici Robert Nanteuil et l'abbé Pluche d'après les originaux, voici les figures si ressemblantes de M. Simon Dauphinot et de M^me^ Roederer, et tant d'autres de nos contemporains.

Tour à tour se succèdent les hôtels du moyen âge et de la Renaissance, les maisons des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, puis la cour Lespagnol, la cour des Échelles, des débris curieux, des souvenirs historiques, épars en des coins ignorés des Rémois eux-mêmes. Qui connaît, par exemple, les vestiges si gracieux de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-les-Dames? Qui est monté au *Sagittaire?* Qui a visité la chambre de Napoléon I^er^ dans l'ancien hôtel Ponsardin? Les contrastes abondent, car, après la visite de ce riche appartement, nous voici transportés à Courcelles, au pavillon de M^me^ Senart, où séjourna Napoléon III à la veille de Sedan.

Et le *Rang sacré* de la place des Marchés, est-il pitto-

(1) La *Revue des Arts graphiques* dénomma ce livre « une des grandes éditions décentralisatrices ». Janvier 1900. — Voir aussi dans le même sens le *Magasin pittoresque*, 15 janvier 1900, p. 63. — Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 19 janvier 1900, M. Georges Perrot a présenté l'ouvrage sur Reims de M. H. Bazin, avec un commentaire reproduit dans l'*Indépendant Rémois* du 21 janvier 1900.

Digitized by Google

resque et vraiment ressuscité d'après la reproduction en carton du Musée! La fontaine du Parvis, si fâcheusement détruite, revit aussi à sa place. Vous voyez défiler les hôtels des boulevards, les derniers restes des remparts à la butte Saint-Nicaise, les bords du canal, l'intérieur des ateliers de tissages, la sortie des usines, le chemin de fer dans sa réalité aux approches de la ville, les enseignes, les perspectives des rues et des places, toutes nos églises modernes, y compris Sainte-Clotilde, les galeries des musées et des bibliothèques, et, pour finir gaiement, la vue d'un troupeau de moutons dans la plaine et de vignerons en vendange dans la montagne. Tous ces sujets si divers, si variés, si vrais et si vivants, nous apparaissent tour à tour dans le jour, dans le cadre qui leur convient le mieux. Pas de lettrines, pas de culs-de-lampe, les clichés sont le seul ornement du volume.

La sobriété du caractère d'impression était en effet de mise au milieu d'un tel luxe d'images. Est-ce à dire qu'il n'y aurait pas à reprendre quelque défaut dans l'arrangement, parfois si difficile, de ces figures presque toutes mêlées au texte? Nous ne voulons pas en chercher, n'étant pas du métier. Il pourrait manquer du blanc autour de certaines d'entre elles, d'autres seraient peut-être mieux en rentrant dans la justification, mais ces points ne sont rien en comparaison de l'ensemble. Il en est de cela comme des diverses erreurs du récit:

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis...

Un titre souligne chaque cliché et un nom l'accompagne, celui de l'auteur : c'était justice, et elle est bien

Digitized by Google

rendue. Le public, juge en dernier ressort, appréciera le secours qui lui est apporté pour l'étude de nos monuments comme pour le simple besoin de la conversation. Tant de Rémois ne visitent pas leur ville, qu'ils seraient cette fois impardonnables de ne pas en parcourir les beautés réunies en un volume, afin de pouvoir du moins en parler *de visu*, ce qui est une garantie de premier ordre. Et quel attrait pour l'étranger, que les produits rémois tendent de plus en plus à nous amener ! Quel charme de souvenir le visiteur y trouvera ! Les nécessités, impérieuses à notre époque, de l'expansion et de la production au dehors trouveront donc un plein débouché, un fructueux exemple dans ce livre réussi au fond et dans la forme. Nous savons que, tiré à un nombre relativement restreint d'exemplaires, il ne sera réimprimé sous aucune autre forme. Les heureux possesseurs de l'unique édition n'en seront que plus jaloux de le conserver.

Que l'auteur et l'éditeur en soient remerciés ; que les citoyens en soient fiers, car leur patrie a trouvé un peintre fidèle et un nouvel interprète qui en redisent tous deux la vie pratique et la vie artistique :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

Henri JADART.

Reims, le 12 janvier 1900.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES COMPLÉMENTAIRES

SUR LE

TEXTE DU SACRE

(ÉVANGÉLIAIRE SLAVE)

Communication de M. Louis LEGER,
Membre honoraire de l'Académie nationale de Reims.

En rédigeant mon introduction à l'édition fac-simile de l'*Évangéliaire* de Reims, j'ai laissé à dessein de côté quelques documents relatifs à l'histoire du célèbre manuscrit. Je ne voulais pas allonger indéfiniment un travail publié dans des conditions particulièrement onéreuses. Il me paraît cependant utile de faire connaître dans quelles circonstances l'empereur Nicolas s'intéressa à l'œuvre de Silvestre. Les lettres qu'on va lire sont conservées à Saint-Pétersbourg, aux archives du Ministère de l'Instruction Publique. J'en ai dû communication à l'extrême obligeance de mon collègue, M. Vladimir Lamansky, professeur de philologie slave à l'Université de Saint-Pétersbourg, membre de l'Académie.

Lettre de Silvestre à l'ambassadeur de Russie, à Paris.

« Paris, 28 mai 1841.

« Monseigneur,

« J'eus le bonheur de me trouver, en 1838, à Munich,
« en même temps que Sa Majesté l'Empereur de Russie ;
« j'étais venu dans ce pays pour y rechercher des docu-

Digitized by Google

« ments nécessaires à la publication de ma *Paléographie*
« *universelle*... Je fus assez heureux pour voir plusieurs
« fois Sa Majesté, et je me sentis pénétré de dévouement
« et d'admiration pour son auguste personne.

« Mon vœu le plus ardent fut celui d'être présenté à
« l'Empereur, de lui soumettre mon ouvrage ; ce vœu
« se serait réalisé — on me le faisait espérer — si le
« départ de Sa Majesté n'avait été aussi prompt. J'en
« fus vivement affligé, et dès lors je n'eus plus qu'un
« désir, celui de faire quelque chose qui pût être agréable
« à ce grand souverain.

« Depuis plusieurs années, les savants slavonistes
« d'Allemagne (1) me pressaient pour publier le *Texte du*
« *Sacre* de Reims. M. Kopitar m'apprit que la diploma-
« tie sollicitait auprès du gouvernement francais le prêt
« de ce précieux manuscrit ; mais j'appris en même
« temps que la ville de Reims s'était refusée aux
« demandes faites par deux de nos ministres de l'Ins-
« truction Publique. Peu de temps après, M. Kopitar
« m'écrivit que la ville de Prague avait voté les fonds
« nécessaires pour envoyer à Reims un calligraphe ca-
« pable de copier ce célèbre *Évangéliaire* slavon.

« Cette nouvelle fut un nouveau trait de lumière
« pour moi ; je savais que, de tout temps, la Russie
« s'est vivement intéressée à ce manuscrit, qu'elle en
« appréciait toute l'importance, et je me décidai à
« entreprendre la longue et pénible tâche de le fac-
« similer en entier, d'en former un beau volume et de
« l'offrir à Sa Majesté l'empereur Nicolas I^er^. J'ai tra-
« vaillé près d'un an, et j'ai reproduit avec une si

(1) Autrement dit de l'Autriche et de la Bohême, Tchèques ou Slovènes, que Silvestre prend à tort pour des Allemands (L. L).

Digitized by Google

« grande exactitude et dans tous ses détails (1) ce pré-
« cieux document paléographique de la langue slave,
« qu'il existe aujourd'hui deux textes identiques de ce
« beau manuscrit.

« En entreprenant ce travail, je n'ai eu qu'un seul
« but, qu'un seul désir, celui de l'offrir et de le voir
« accepter par Sa Majesté, et par là de voir s'accomplir
« mon désir de Munich.

« Le volume, précédé d'un titre et d'une introduc-
« tion, est achevé : il est couvert d'une belle reliure à
« fermoir et porte sur le premier feuillet ces mots :
« Offert à Sa Majesté l'Empereur Nicolas Ier, de toutes
« les Russies, par... etc., etc...

« Votre Excellence daignera-t-elle ajouter à toutes
« les bontés dont elle m'a honoré, celle de déposer aux
« pieds de Sa Majesté l'hommage de mon respectueux
« dévouement et celui de mon livre? Je lui conserverai
« pour ce nouvel acte de bienveillance une reconnais-
« sance à toute épreuve.

« J'ai refusé toute offre d'intervention auprès de
« Votre Excellence. C'est à vous seul, Monseigneur,
« que je veux devoir la haute faveur que je sollicite. Il
« n'y aurait qu'un refus de Sa Majesté ou de Votre
« Excellence, qui pourrait me décider à donner une
« autre destination à une œuvre que je me suis efforcé
« de rendre digne d'Elle et du pays auquel doit naturel-
« lement appartenir ce bel ouvrage.

« Je supplie Votre Excellence de me faire connaître

(1) Le travail de Silvestre est assurément très méritoire : mais il renferme de nombreuses inexactitudes, non seulement en ce qui concerne le texte, mais encore la reproduction des couleurs et l'interprétation artistique des parties enluminées (L. L.).

Digitized by Google

« sa décision et de croire qu'aucun motif d'intérêt ne m'a « guidé dans l'exécution de ce travail.

« Je viens de faire paraître la 36^me^ livraison de ma « *Paléographie universelle,* que je tiens à la disposition « de Votre Excellence, à partir de la 24^me^ qui lui fut « adressée l'année dernière, au nombre de six exem- « plaires. Elle se convaincra en voyant ces deux livrai- « sons, que jamais publication n'a été faite plus cons- « ciencieusement ni avec plus de soin.

« Je suis, etc.

Au même.

« J'ai reçu la décoration et la bague que Votre Excel- « lence a daigné me faire remettre au nom de Sa Majesté « l'Empereur de Russie, ainsi que la flatteuse et hono- « rable lettre que vous avez daigné m'écrire. Ces trois « objets si précieux pour moi ne me quitteront qu'avec « la vie, et ce sera pour les transmettre à des enfants « élevés dans le respect, le dévouement et la reconnais- « sance de leur père pour les bienfaits de Sa Majesté et « pour la bonté de Votre Excellence.

« Je ne forme qu'un vœu, Monseigneur, c'est de pou- « voir un jour prouver à Votre Excellence qu'elle n'a « pas obligé un ingrat.

« Daignez, Monseigneur, déposer aux pieds de Sa « Majesté l'Empereur l'hommage de ma vive gratitude « et de mon profond respect.

« Ma *Paléographie* est à sa 48^me^ livraison, et les deux « dernières paraîtront avant le 1^er^ janvier prochain.

« Si l'intention de Votre Excellence était de faire » publier le *Texte de Reims,* que tous les savants slavo-

Digitized by Google

« nistes attendent impatiemment, notamment ceux de « l'Allemagne, et dont ils avaient vivement sollicité la « publication auprès de moi, nanti des calques et « l'original sous les yeux, j'offrirais à Votre Excellence « de le faire graver avec un soin scrupuleux pour le « compte de la Russie, soit qu'Elle désire que j'envoie « à Saint-Pétersbourg les cuivres gravés, ou que je me « charge du tirage et du coloriage de l'édition au « nombre d'exemplaires qui me serait indiqué par Votre « Excellence dont j'attends les ordres. »

(Sans date.)

« Paris, le 25 février 1844.

« Monsieur le Ministre,

« Je viens de recevoir la bague en diamant que vous « avez daigné me transmettre au nom de Sa Majesté « l'Empereur. Ce nouveau témoignage de la munificence « de ce grand prince me pénètre de la plus vive grati- « tude.

« Je prie Votre Excellence d'en agréer ici tous mes « remerciements, et de daigner ajouter à toutes ses « bontés pour moi, celle de déposer aux pieds de Sa « Majesté l'hommage de tout mon dévouement et celui « de ma profonde reconnaissance.

« Je regrette beaucoup, Monsieur le Ministre, que « Votre Excellence ne se décide pas à prendre les trois « cents exemplaires de la traduction de M. Kopitar et « de son introduction, que j'avais fait imprimer pour « joindre aux trois cents exemplaires du texte. J'ajoute « à l'introduction un tableau de tous les caractères « slavons et glagolitiques, et de toutes les contractions

Digitized by Google

« et abréviations de feu l'abbé Dobrowsky, avec la « prononciation ou valeur de chacune d'elles. Je serai « heureux de n'avoir pas fait ce travail inutilement.

Rapport du comte Ouvarov à l'Empereur Nicolas, approuvé par l'Empereur le 12/24 juin 1841 (1).

« Un savant parisien, M. Silvestre, éditeur de la « *Paléographie universelle*, a conçu l'heureuse pensée « de faire un fac-simile de l'unique exemplaire conservé « à la bibliothèque de la cathédrale de Reims de l'Évan- « gile manuscrit incomplet. Ce manuscrit, connu sous « le nom de *Texte du Sacre*, a été dans les mains de « Pierre le Grand (2). Il est arrivé en France au XIV^e^ ou « XV^e^ siècle, suivant toute apparence, venant de Cons- « tantinople (3).

« Il est du format in-4°, sur parchemin, en caractères « cyrilliques et glagolitiques, et il mérite une attention « particulière, parce que les rois de France, jusqu'à la « Révolution, accomplissaient sur lui le serment du « couronnement. La ville de Reims tient tellement à ce « précieux manuscrit que, même à la demande du « ministère français, elle n'a pas consenti à le laisser « partir seulement le temps nécessaire pour en prendre « copie. Comprenant l'importance pour nous de ce « manuscrit, sur lequel des renseignements suffisam-

(1) Traduit du Russe. (L. L.)

(2) Cette légende a été réfutée par M. Jadart. (Voir p. 8 de notre Introduction.)

(3) La date est inexacte (L. L.).

Digitized by Google

« ment détaillés ont été déjà fournis, en 1839, par notre « archéologue Stroev, M. Silvestre, avec beaucoup de « labeur et de soin, l'a copié tout entier. Il en a fait « un volume très remarquable, dans le but d'avoir « l'honneur de le présenter à Votre Majesté Impériale, « comme au protecteur naturel de tout ce qui se rap- « porte aux Slaves et à leur langue.

« En rendant très humblement compte de ce livre « unique, je prends la liberté de demander à Votre « Majesté la permission pour M. Silvestre de m'envoyer « son travail pour le présenter à Votre Majesté, après « être entré à ce propos en relation avec notre ambas- « sadeur à Paris.

« Serge Ouvarov. »

Lettre de M. Cancrine, ministre des finances, au comte Ouvarov.

« Saint-Pétersbourg, 5/17 octobre 1841.

« Je viens de recevoir l'offre de Votre Excellence « quant à l'impression de l'Évangile slavon de Reims. « Je donnerai mon consentement pour les 13,000 fr. « nécessaires à cet effet.

« Mais permettez-moi, d'après notre ancienne con- « naissance, de faire l'observation, s'il n'est pas néces- « saire de faire auparavant examiner le contenu de ce « manuscrit. Il y a quelquefois des variantes qui pour- « raient donner ombrage au Synode. Sans doute, je ne « crains pas qu'il y ait telles comme au fameux Évangile « de saint Jean trouvé dans les Templiers *(sic)*, dont le

Digitized by Google

« commencement est un panthéisme en forme, mais il « pourrait y avoir cependant quelque chose qui pour- « rait frapper.

« Agréez mes sincères hommages.

« CANCRINE. »

(En français dans l'original.)

Lettre de M. de Kiselev au comte Ouvarov.

« Paris, le 16/28 juillet 1841.

« MONSIEUR,

« J'ai eu l'honneur de recevoir, en l'absence de « M. l'Ambassadeur, la lettre que Votre Excellence lui « adresse en date du 20 juin, concernant le *Texte du* « *Sacre*.

« Ce précieux ouvrage m'ayant déjà été remis, il par- « viendra à Votre Excellence en même temps que la « présente.

« D'après les directions contenues dans la lettre de « Votre Excellence, j'ai cherché à connaître quel serait « le témoignage de la haute satisfaction de Notre « Auguste Maître, que M. Silvestre recevrait avec le « plus de reconnaissance; tout en se refusant avec mo- « destie à énoncer aucune prétention, il m'a fait enten- « dre qu'étant père de famille et n'ayant pas de fortune, « ses vœux seraient comblés si l'Empereur daignait « remplacer par un cadeau toute autre récompense « dont Sa Majesté Impériale le trouverait digne.

« Il me serait difficile de fournir là-dessus des indica- « tions plus précises. Après l'inspection de ce beau et

Digitized by Google

« laborieux travail qui est fait à la main, Votre Excel-
« lence jugera mieux que moi des propositions qu'elle
« pourrait soumettre à Sa Majesté pour en récompenser
« l'auteur. J'ajouterai seulement qu'à côté des titres
« que M. Silvestre s'est acquis dans le monde littéraire
« par sa Paléographie universelle, il jouit d'une consi-
« dération aussi générale que bien méritée.

« Signé : KISSELEFF. »

Comme on le voit par les documents précédents, c'est aux frais du Trésor de l'Empire de Russie, et non pas, comme on le croyait, sur la cassette particulière de l'Empereur Nicolas Ier qu'a été exécutée la première édition fac-simile de l'*Évangéliaire* de Reims (1). Elle est fort remarquable pour l'époque où elle a été exécutée, eu égard aux procédés dont on disposait alors ; néanmoins, elle renferme non seulement des erreurs de copie, mais des erreurs d'enluminure, comme pourront aisément s'en convaincre les possesseurs de notre édition aquarellée.

Cette édition a été faite à tous les points de vue dans des conditions tout autres que celle de Silvestre. Nous avons pensé qu'il ne fallait pas solliciter d'autre concours que celui des amateurs, des bibliophiles, des établissements publics, des érudits intéressés à voir paraître sous une forme définitive un des monuments les plus curieux de la littérature slavonne au moyen âge.

Un éditeur français eût probablement hésité à entre-

(1) On m'assure que l'Empereur Nicolas Ier n'avait pas de liste civile indépendant des revenus généraux de l'Empire.

Digitized by Google

prendre à ses frais une publication fort coûteuse et nécessairement réservée à un public très restreint. C'est grâce à de nombreuses relations dans les pays slaves, grâce à l'intérêt que certains Rémois ont bien voulu témoigner tout d'abord à notre entreprise, que nous avons pu la mener à bonne fin.

Parmi les grandes institutions scientifiques qui se sont intéressées à cette édition, nous nommerons, en première ligne, le Ministère de l'Instruction Publique de Saint-Pétersbourg qui, sur le rapport du comité scientifique, a recommandé l'*Évangéliaire* aux bibliothèques universitaires de l'Empire (elles ont toutes souscrit) ; l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, qui a annoncé l'édition fac-simile dans son *Bulletin*, et souscrit un exemplaire ; l'Académie tchèque, de Prague, qui a souscrit un exemplaire, et élu l'éditeur membre correspondant ; l'Académie royale de Serbie, l'Académie sud-slave d'Agram, la Société de littérature serbe de Novi-Sad (Ujvidek), qui ont souscrit chacune un exemplaire ; la commission archéographique de Saint-Pétersbourg, qui a également souscrit un exemplaire, et qui a félicité l'éditeur de la beauté de l'exécution du manuscrit ; la Société des amis de l'ancienne littérature russe de Saint-Pétersbourg, à laquelle on doit d'admirables fac-simile, et qui a tenu à témoigner de sa sympathie pour l'éditeur en lui conférant le titre de membre correspondant ; les musées et universités dont on trouvera plus loin la liste. Parmi les souscripteurs figurent un membre de la famille impériale russe, Son Altesse le grand-duc Vladimir-Alexandrovitch, Son Altesse Royale le prince Ferdinand de Bulgarie, le prince Roland Bonaparte, dont on connaît le goût éclairé pour les sciences historiques ; un certain

Digitized by Google

nombre de prélats de l'Église catholique ou orthodoxe. Il est à noter, que jusqu'ici, le haut clergé russe est resté complétement indifférent à une publication qui devrait avoir pour lui tant d'intérêt.

Voici, arrêtée au 1er janvier 1900, la liste des souscripteurs dont les demandes sont parvenues pendant le courant de l'année 1899 :

Ville de Reims.

Son Éminence le cardinal Langénieux.
M. Noirot, maire.
M. le comte Werlé.
M. Pommery.
M. Charbonneaux.
M. Lucas.
M. Benoist.
M. Raymond Aubert.
L'Académie de Reims (2 exemplaires).
La Bibliothèque de Reims.

Paris.

M. le prince Roland Bonaparte.
M. Sénart, membre de l'Institut.
M. Ivan Stchoukine (de Moscou).
M. Salomon (2 exemplaires).
La Bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes.
La Bibliothèque du Collège de France.
Le Ministère de l'Instruction publique (10 exemplaires).

Nice.

Mme Terechtchenko (2 exemplaires.)

Digitized by Google

Bohème (ville de Prague).

La Bibliothèque du Musée du Royaume.
M. Pastrnek, professeur à l'Université de Prague.
M. Ladislav Rott, négociant.
La Société Royale des Sciences (2 exemplaires).
M. le chapelain Vajs.
Le Chapitre métropolitain.
L'Académie tchèque.
Le monastère des Prémontrés de Strachov.
M. le conseiller Neff.
La Librairie Rivnacz (10 exemplaires).

Vienne (Autriche).

La Bibliothèqne impériale.
M. le comte Harrach.

Agram (Croatie).

La Bibliothèque archiépiscopale.
La Bibliothèque de l'Université.
L'Académie Sud-Slave.

Diakovo (Slavonie).

Mgr Strossmayer, évêque.

Spalato (Dalmatie).

Monsignore Bulich, conservateur du Musée.

Bulgarie (Sophia).

Son Altesse Royale le prince Ferdinand (4 exemplaires).
Mgr l'Exarque des Bulgares (à Constantinople).
Mgr Doulcet, évêque catholique de Nicopolis, à Roustchouk.

Digitized by Google

MONTÉNÉGRO (Antivari).

Mgr Milinovic, évêque catholique.

HONGRIE (Ujvidek, Novi Sad).

La Srpska Matica (Société de littérature serbe).

SERBIE (Belgrade).

L'Académie royale serbe.

RUSSIE (Saint-Pétersbourg).

Son Altesse Impériale le grand-duc Vladimir Alexandrovitch.
La Bibliothèque impériale.
Librairie Wolff (2 exemplaires).
M. Syrku, professeur à l'Université.
La Commission archéographique.

MOSCOU.

Le Musée historique (2 exemplaires).
M. de Jouravlev.
L'Académie théologique de la Sainte Trinité.

KHARKOV.

La Bibliothèque de l'Université (2 exemplaires).

KAZAN.

La Bibliothèque de l'Université.

VARSOVIE.

La Bibliothèque de l'Université.

Digitized by Google

ODESSA.

La Librairie Rousseau (3 exemplaires).

JOURIEV (Dorpat).

La Bibliothèque de l'Université (2 exemplaires).

KIEV.

La Bibliothèque de l'Université.

ROUMANIE (Bucarest).

Mgr Gheorgian, métropolitain de Roumanie.

Après avoir rendu hommage aux souscripteurs dont le concours a permis d'accomplir une entreprise fort onéreuse, pour laquelle on n'eût sans doute pas trouvé d'éditeur, il reste à dire quelques mots de son exécution.

Les clichés ont été pris à la Bibliothèque Nationale, reportés sur cuivre et gravés par les soins de M. Dujardin, dont on connaît les belles publications. L'édition est digne en tout point d'une maison célèbre dont l'éloge n'est plus à faire (1).

Jusqu'ici, M. Dujardin n'avait publié que des fac-simile en noir. Or, les deux parties de l'*Évangéliaire* de Reims offrent un grand nombre de pages polychromes. Dans la partie cyrillique, des lettres initiales, des

(1) Les comptes-rendus publiés dans les journaux russes, dans l'*Archiv für Slavische Philologie,* sont unanimes à louer la beauté de la publication. La commission archéographique de Saint-Pétersbourg a adressé à l'éditeur des félicitations enthousiastes. Des spécimens de l'édition ont figuré à l'Exposition Paléographique qui a eu lieu récemment à Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

mots entiers sont coloriés de teintes diverses; des lignes sont soulignées de jaune ; ces détails ne sont pas indifférents pour déterminer l'endroit où cette partie cyrillique a été exécutée. Dans la partie glagolitique, des lignes entières sont écrites en minium, des lettres initiales offrent une riche ornementation ; quelques-unes constituent de petits tableaux rehaussés d'or.

Après le tirage des exemplaires en noir, on a effacé sur les clichés les parties qui devaient être coloriées à la main. Le soin d'enluminer ces parties et d'exécuter les miniatures a été confié à un artiste habile, M. Boisgontier, auquel on doit déjà le fac-simile du manuscrit mexicain du duc de Loubat. Il s'est tiré à son honneur de cette tâche délicate. Mais il eût été dangereux de faire exécuter à la main des lignes entières comme il s'en trouve souvent dans la partie glagolitique. Silvestre n'a pas échappé aux distractions; et l'enlumineur n'est pas nécessairement un paléographe, surtout dans une langue dont il ne peut déchiffrer les caractères. La photographie reste pour ces idiomes le seul procédé infaillible, ou peu s'en faut. Après avoir soigneusement étudié la question, je me suis décidé à faire faire de la partie glagolitique un tirage spécial en rouge. Cette modification a entraîné à des frais considérables dont les souscripteurs de l'édition ordinaire ont l'avantage de bénéficier. On leur avait promis une édition noire, et ils ont une édition en deux couleurs. Quant aux souscripteurs de l'édition polychrome, ils sont assurés d'avoir un texte absolument pur, dont la valeur documentaire égale la valeur artistique.

L. Leger.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUX
NOUVEAUX OCULISTES GALLO-ROMAINS

C. SEMPRONIUS DOCTUS & M. JUCUNDUS

Communication faite à l'Académie Nationale de Reims
par M. le Dr O. GUELLIOT, Président annuel.

Sans en trouver d'autre raison que l'importance politique de Reims pendant l'occupation romaine, il faut reconnaître que notre ville est singulièrement privilégiée sous le rapport de l'épigraphie sigillaire.

Jusqu'ici, douze cachets d'oculistes ont été trouvés sur son territoire et sont décrits dans les recueils spéciaux (1); c'est de Reims aussi que provient la fameuse

(1) O. GUELLIOT. *Cachet inédit de l'oculiste Gentianus.* Reims, 1891, p. 11 : *Liste des cachets trouvés à Reims et noms des oculistes.* — Tous les auteurs classent parmi les cachets rémois celui qui porte les noms de L. Asuetinus Severus et de Firminianus, et que Sichel a baptisé *Lapis Remensis primus (Union Médicale, 1851).* Il faisait, il est vrai, partie du cabinet d'un amateur rémois, M. Lucas, mais en réalité il a été trouvé en 1846 à 40 kilomètres de Reims, à Vertus, au lieudit le *Mont-Aimé*, bien connu des antiquaires. On lit en effet dans le *Journal de Reims* du 5 juillet 1846 : « Dans la dernière séance de la Société archéologique de Reims, on s'est beaucoup occupé d'un cachet en pierre dure ou en ardoise, trouvé tout récemment à Mont-Aimé... Ce fait est intéressant pour le pays, parce qu'il est le premier indice d'antiquité romaine trouvée au Mont-Aimé, connu seulement jusqu'ici par sa forteresse féodale si célèbre sous le nom de Moïemer... » Suit la description du cachet. On devrait donc l'enlever de la liste des pierres sigillaires rémoises dont le chiffre à ce jour est en réalité de douze.

Digitized by Google

trousse de l'oculiste G.-F. Severus (1); c'est à Reims, enfin, que Duquenelle découvrit des fragments de collyres portant des empreintes et venant confirmer, sans discussion possible, l'attribution donnée aux pierres sigillaires (2).

En visitant la si riche collection archéologique formée par M. Habert, et léguée par lui à la ville de Reims, j'ai remarqué un cachet inédit et un bâton de collyre portant le nom d'un oculiste non encore signalé, ce qui porte le nombre des cachets rémois à treize, et à dix-huit celui des spécialistes, nos concitoyens de l'époque gallo-romaine (3).

I. — Cachet de C. Sempronius Doctus.

Ce cachet a été trouvé le 16 décembre 1877 par M. Jules Orblin, lieudit le *Chemin-Vert*, au voisinage du boulevard Pommery.

C'est une pierre grise, de forme rectangulaire, ayant

(1) Dr Deneffe. *Les oculistes gallo-romains au IIIe siècle.* Anvers, 1896.

(2) Ernest Beaudrimont et Duquenelle. *Analyse chimique d'anciens collyres romains. Journal de pharmacie et de chimie.* 1865, 3e série, t. 43, p. 97.

(3) Ces deux objets seront signalés dans le catalogue dressé par M. Habert (nos 5361 et 5360), en partie imprimé, mais non encore publié; le second n'est pas absolument inédit, puisqu'il a été présenté à la Société des antiquaires de France; M. Héron de Villefosse en a déchiffré l'inscription et l'a publiée sans aucun commentaire. (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1897, p. 350.)

Digitized by Google

0m037 de longueur sur 0m026 de largeur et 0m008 d'épaisseur (fig. 1).

Ce cachet est très incomplet : il n'a été qu'ébauché et a dû être rejeté à cause d'une cassure qui a enlevé une partie des lettres déjà gravées.

Ordinairement, ces pierres ont en effet quatre inscriptions, une sur chacune de leurs tranches ; or, ici, un seul bord est gravé et la légende est restée inachevée. Une des petites tranches a été sciée en partie, puis la séparation a été faite par brisure, de sorte qu'elle présente une crête médiane ; l'autre est plane, mais n'a pas été polie ; l'une des grandes tranches est simplement polie, l'autre seule porte une inscription : elle est biseautée, et n'a que 0m,006 de hauteur. Deux lignes avaient été préparées pour la gravure, mais le bord supérieur de la première ayant éclaté après que les lettres y avaient été tracées, l'artiste s'est arrêté vers le milieu de la seconde ligne. On lit :

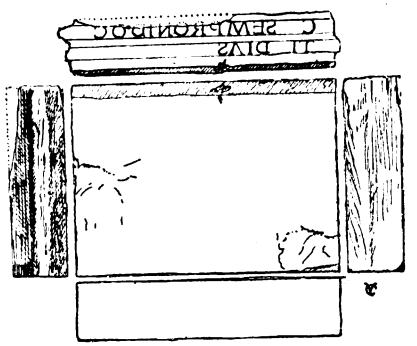

Fig. 1.

C SEMPRONIDOC
TI DIAS

Digitized by Google

L'interprétation est du reste facile: *C. Sempronii Docti Diasmyrnes : Collyre à la myrrhe de C. Sempronius Doctus.*

Comme toujours, nous trouvons d'abord le nom de l'oculiste ; ici, il est complet et comprend le *prénom*, C., probablement Caius, puis *le nom de famille*, Sempronius, et le *surnom*, Doctus.

Si le nom de Sempronius est assez fréquent dans l'épigraphie romaine, par contre, il ne figure pas dans la liste des deux cents oculistes déjà connus (1).

Quant au collyre *dyasmyrnes*, collyre à la myrrhe, il est le plus fréquent parmi ceux qu'ont révélés les cachets d'oculistes, puisqu'il figure sur le quart environ de ces objets.

Il est inscrit spécialement sur cinq des cachets déjà trouvés à Reims et décrits précédemment:

PLOTINUS: *Diasmyrnes post impetum;*
FIRMIUS SEVERUS : *Diasmyrnes;*
CASSIUS JUCUNDUS: *Diasmyrnes ad impetum oculorum;*
JANUARIUS: *Dyasmyrnes post impetum, ex ovo ;*
AURELIANUS : *Dyasmyrnes ad...*

Sur le cachet du musée Habert, l'inscription est incomplète; il manque l'indication de la maladie contre laquelle était préconisé le collyre. Mais nous savons que le plus souvent le *diasmyrnes* était ordonné *post impetum lippitudinis,* c'est-à-dire quand la période aiguë de l'inflammation de l'œil est passée. Plus rarement on l'employait *ad aspritudines,* contre les granulations de la conjonctive ou *ad cicatrices,* contre les taies de la cornée.

(1) ESPERANDIEU. *Recueil de cachets d'oculistes romains.* Paris, 1894.

Digitized by Google

II. — Bâton de collyre à la marque de M. Jucundus.

Plus importante que la précédente est la trouvaille faite par le même fouilleur, le 8 janvier 1896, lieudit la *Fosse-Pierre-la-Longue,* dans le faubourg Cérès.

Deux fois seulement, à notre connaissance, on a découvert des bâtons de collyre estampillés, et c'est le sol rémois qui, à quarante ans de distance, a livré aux chercheurs ces pièces rares et d'un grand intérêt pour l'histoire de la médecine pendant les premiers siècles de notre ère.

En 1854, M. Duquenelle acquérait tout un véritable trésor archéologique trouvé dans le faubourg de Laon.

Il comprenait l'arsenal chirurgical d'un oculiste, son cachet avec son nom : G. Firmius Severus, et quarante grammes environ de bâtons de collyre plus ou moins fragmentés, et dont plusieurs étaient timbrés d'inscriptions encore lisibles (1).

La plupart sont déposés au musée de Saint-Germain avec la trousse de S. Firmius Severus ; d'autres font partie de la collection Mowat, à Paris.

Les inscriptions relevées sont :

.IARCELL
.IVM AD CI

..CELLINI
..M AD CIC

Marcellini Dialepidium ou *Dialibanum ad cicatrices.*

(1) Ernest Baudrimont et Duquenelle, loc. cit. — Sichel. *Nouveau recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains.* 1866, p. 76. — Deneffe, loc. cit., p. 49.

Digitized by Google

.IDIAL.
..VADA

..DIAL
..NADA

..Dialibanum ad aspritudines.

..IANINA
..IAD LIPPI

Juliani (?) nardinum ad lippitudinem.

NARDINVM

(Collyre au nard).

Aucune légende, on le voit, n'est complète : nom de l'oculiste, du remède, de la maladie.

Certains de ces bâtons étaient bruns, les autres rouges.

Les premiers ont donné à l'analyse, outre une matière organique azotée, du peroxyde de fer, de l'oxyde noir de cuivre, de l'oxyde et du carbonate de plomb.

Les rouges contenaient les mêmes substances, mais avec une proportion plus considérable de fer et surtout de plomb.

Le bâtonnet du musée Habert est intact et son empreinte a gardé une parfaite netteté (fig. 2).

Il provient d'une sépulture de femme ; il était accompagné de différents objets constituant un véritable nécessaire de toilette: ferrures d'un coffret avec sa clef terminée par une tête de lion, magnifique parure de jais, miroir en verre, fibules, épingles en os, fragment de flacon bouché avec du liège, pierre plate sur laquelle nous allons revenir, et enfin deux petits bronzes de

Digitized by Google

l'empereur Dèce, datant nettement l'inhumation du milieu du IIIe siècle.

Le collyre était entouré d'un morceau de toile qu'on n'a pu conserver. C'est un petit bâton d'un brun presque noir, à reflets métalliques, aplati, ovoïde, avec une extrémité renflée un peu irrégulière, mais terminée nettement et ne paraissant pas avoir été brisée. Sa longueur est de 0m033, sa largeur de 0m011, et son épaisseur de 0m003 dans sa partie aplatie. Il pèse 2 gr. 10.

Fig. 2.

Sur une de ses faces, on a imprimé avec un cachet une inscription, alors que la pâte du collyre n'était pas encore sèche, de sorte que les bords qui surplombent l'empreinte se sont un peu affaissés et cachent une partie de la dernière lettre de chaque ligne (1).

On lit :

MIVCVNDI
VODADASP

M(arci) *Jucundi* (E)*vod*(es) *ad Asp*(ritudines).

Collyre aromatique de M. Jucundus, contre les granulations.

(1) Je suppose que l'impression du cachet s'étendait même plus loin. Actuellement, elle a une hauteur normale (0m007), mais sa longueur est de 0m018, ce qui indiquerait un très petit cachet, plus petit que ceux que nous connaissons. Il est probable qu'après le mot *Jucundus* était un surnom et l'E d'*Evodes*; et que, à la seconde

Digitized by Google

Cette lecture ne laisse aucun doute, les lettres étant très nettement frappées.

On connaît déjà deux autres oculistes du nom de Jucundus, mais avec des prénoms différents : Julius Jucundus, dont le cachet a été trouvé à Sydney, en Angleterre, et Cassius Jucundus, un Rémois celui-là. Son cachet a été exhumé en 1869 dans les travaux des Coutures, au voisinage de la Porte-Gerbert. Décrit d'abord par M. Charles Robert, il est resté au musée de Reims.

Quel lien de parenté unissait les deux Jucundus rémois, Cassius et Marcus, nous ne saurions le dire ; mais leur nom de famille est assez peu commun, et on ne saurait attribuer à une simple coïncidence la trouvaille, dans une même cité et à quelques centaines de mètres de distance, de deux objets rappelant les noms de ces deux oculistes.

Le collyre *evodes* qu'employait M. Jucundus est connu. Il est inscrit sur le cachet de l'oculiste rémois Januarius qui s'en servait aussi *ad aspritudines*.

On le retrouve encore sur le cachet de M. Val. Sedulius, trouvé près de Mézières en 1893, suivi de la mention *ad asprit et cica vet*, c'est-à-dire, contre les granulations et les cicatrices ou taies anciennes de la cornée (1).

Enfin M. Esperandieu signale, y compris les deux qui précèdent, quinze cachets avec ce collyre qui est prôné cinq fois contre les granulations, deux fois contre les cicatrices, quatre fois contre ces deux affections.

ligne, le mot *aspritudines* était moins abrégé. L'empreinte aurait ainsi occupé toute la partie plane, soit 0^{m}027 à 0^{m}028. La configuration des deux bourrelets qui se replient sur la fin de l'inscription légitime cette hypothèse.

(1) Laurent. *Variétés historiques ardennaises*, xii, 1893, p. 53.

Digitized by Google

Le mot grec ἐνώδης se traduit par odoriférant, qui sent bon.

Les oculistes de l'époque des Antonins employaient volontiers des désignations grecques pour donner plus de relief à leurs médicaments, et souvent aussi, comme dans le cas présent, ils désignaient les collyres par une de leurs propriétés. On connaît, dans le même ordre d'idées, le collyre vert, le collyre brun, le collyre doux, le collyre anodin, etc.

Scribonius Largus nous a conservé la composition d'un de ces collyres « que les uns, dit-il, appellent *athenippum,* d'autres *diasmyrnes,* d'autres encore ἐνώδες, parce qu'il a une bonne odeur. Il contenait comme aromates du safran, de la myrrhe, du nard, et comme substances actives du carbonate de cuivre, du cuivre brûlé, de l'oxyde de fer, le tout mélangé de poivre blanc, d'opium et de gomme, et trituré dans du vin de Chio (1)».

Galien donne également la composition de deux collyres aromatiques dont la composition est très analogue. Ils doivent leur odeur à la myrrhe, au nard, et au baume de Judée ; l'un contient du cuivre, l'autre du fer et de l'oxyde de zinc (2).

Grâce à Scribonius Largus, nous connaissons même la façon d'employer le collyre *evodes.* « Il est bon, dit-il, pour les pustules, les suppurations des yeux, les cicatrices et les granulations », *ad palpebrarum recentem*

(1) Scribonius Largus. *De compositionibus medicamentorum liber unus,* xxvii.

(2) Galien. *De compositione medicamentorum localium,* iv, 8.

Voici la composition d'un des collyres cités par Galien :

Cuivre brûlé et lavé, xvi drachmes. — Acétate de cuivre, iiii drachmes. — Myrrhe, iiii drachmes. — Opium, iiii drachmes. — Poivre blanc, iiii drachmes. — Nard, ii drachmes. — Safran, iiii drachmes. — Baume de Judée, iiii drachmes. — Gomme, iiii drachmes, à délayer dans de l'eau de pluie.

Digitized by Google

aspritudinem. Pour les ulcères sordides, il faut le délayer dans du blanc d'œuf ; pour les papules et les douleurs avec rougeur, dans du lait de femme ou de l'eau ; contre les taies récentes ou les granulations, on l'étend directement, après avoir appliqué un stylet et renversé la paupière.

Il eût été certainement intéressant de faire une analyse chimique du bâton de collyre que nous décrivons ; mais les citations ci-dessus suffisent pour en déterminer la composition, et la pièce est assez rare pour qu'on la conserve dans toute son intégrité.

Dans la même sépulture, on a trouvé une tablette en pierre, plate et à biseau, objet assez commun, que possèdent tous les musées archéologiques et toutes les collections particulières, et dont l'usage prête encore à discussion.

L'une des faces, la plus large, est ordinairement usée par frottement, quelquefois excavée en godet.

Comme ces tablettes se rencontrent fréquemment avec les objets de toilette dans les sépultures féminines, on en a induit, avec raison, qu'elles servaient à délayer les fards dont les dames romaines usaient si volontiers.

Mais il est certain que de semblables tablettes servaient également aux oculistes pour étendre leurs collyres. Nous savons que ceux-ci étaient solides, en bâtons, et que pour s'en servir, il fallait les délayer dans de l'œuf, du lait ou de l'eau. Au reste, M. Deneffe en a décrit et figuré une, qui fait partie de la trousse du chirurgien de Paris recueillie par M. Toulouze (1), et deux

(1) Deneffe. *Étude de la trousse d'un chirurgien gallo-romain du* III^e^ *siècle*. Anvers, 1893, p. 35.

Digitized by Google

autres accompagnaient les instruments de chirurgie trouvés dans le Nord et acquis par le Dr Hamonic (1).

La plaque trouvée à la *Fosse-Pierre-la-Longue* pouvait avoir cette destination, puisqu'à côté d'elle un bâton de collyre faisait aussi partie du nécessaire de toilette de la Rémoise enterrée, vers le milieu du troisième siècle, aux portes de la cité de Reims.

(1) Hamonic. *Une trousse de chirurgien de l'époque gallo-romaine* dans la *Revue clinique d'andrologie et de gynécologie*, 1897, p. 212.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

BRULEMENTS DE PAPIERS A REIMS

En 1793

Communication de M. le Docteur Pol GOSSET, Membre titulaire.

La destruction de statues et de tombeaux, le pillage des trésors artistiques des églises sont des faits déjà connus de l'histoire révolutionnaire de Reims (1); en outre, quelques-uns de ces actes de vandalisme peuvent avoir une excuse : ils ont payé l'effort fait pour repousser l'invasion étrangère. Plus ignorées et tout à fait inexcusables sont les fouilles que les Jacobins ont faites dans les Archives de la ville de Reims et dans celles des particuliers pour alimenter les feux de joie allumés en l'honneur de la République ou de la Raison; aussi m'a-t-il semblé intéressant de publier quelques notes (2) sur les papiers et les parchemins brûlés, et sur les circonstances dans lesquelles ils ont été détruits. Disons tout de suite qu'il est impossible, d'après les registres des diverses autorités révolutionnaires, d'être renseigné sur la nature des pertes des Archives de la ville : pour L. Paris, ce sont surtout les pièces relatives au sacre des rois de France depuis François Ier jusqu'à Louis XVI

(1) P. Tarbé. *Trésors des Églises de Reims.* (Reims, Assy, 1843.) — *Rapport* de Grégoire à la Convention, dans la séance du 8 brumaire an III. (Réimpression du *Moniteur.* Plon, t. XXII, p. 379.)— H. Jadart. *Les statues de Reims en 1888.* (Reims, 1888.)

(2) Ces notes sont tirées des registres et des liasses du fonds révolutionnaire des *Archives de la Ville de Reims.*

Digitized by Google

qui ont été détruites ; les liasses des sacres antérieurs auraient été sauvées par leur écriture gothique et leur texte latin (1).

***

On trouve la première mention d'une destruction de titres féodaux dans l'*Ordre de la marche de la fête civique qui aura lieu à Reims le 10 août 1793, 2me de la République françoise, une et indivisible, arrêté par les Citoyens Administrateurs du District, les Membres du Conseil général de la Commune et proposé par la Société Populaire de Reims,* plaquette de quatre pages in-4°, imprimée à Reims chez Jeunehomme. Ce programme de la fête dit que quand tous les citoyens auront prêté, devant l'autel de la Patrie, dans les Promenades, le serment de maintenir la République une et indivisible, et chanté les couplets : *Amour sacré de la Patrie,* « le Citoyen Président du district fera la lecture d'un titre féodal, et aussitôt qu'elle aura été achevée, il le jettera avec indignation sur le bûcher, où auront été amoncelés les autres titres de la féodalité, auxquels il s'empressera de mettre le feu ».

C'était l'application exacte de la loi du 17 juillet 1793 (2), dont un article ordonnait aux ci-devant seigneurs,

(1) Dans *Les Archives de la commune d'Hermonville antérieures à 1790* (Reims 1890) M. L. Demaison parle incidemment de ces pertes ; il dit : « Dans nos archives communales (celles de Reims) les pièces relatives aux sacres des rois ont été en partie détruites ou lacérées. »

(2) Articles 6 et 7 du décret du 17 juillet 1793, qui supprime sans indemnités toutes les redevances ci-devant seigneuriales et droits féodaux, même ceux conservés par le décret du 25 août 1792.

Le décret de la Convention du 18 vendémiaire an II, qui ordonnait

Digitized by Google

aux feudistes, aux commissaires à terrier et aux notaires, de déposer au greffe des municipalités tous les titres nobiliaires, registres et cueillerets, pour être brûlés le jour de la fête du 10 août ; un autre article punissait de cinq ans de fer quiconque aurait soustrait des actes condamnés au feu.

La fête eut lieu comme elle avait été annoncée. La seule relation que nous en ayons est le procès-verbal du Conseil général de la commune de Reims du 10 août, qui reproduit à peu près les termes du programme ; il dit que les titres avaient été amenés du district dans un tombereau, et qu'ils étaient *amoncelés* près de l'autel de la Patrie.

Il n'y a pas d'inventaire des documents qui ont été brûlés dans ce premier autodafé ; il n'y a pas non plus, à ma connaissance, de preuve qu'ils aient été tirés des Archives de la ville ; mais les contemporains (1) ont accusé Pierre-Gervais Tauxier, greffier de la commune de Reims de 1790 au 29 février 1818, date de sa mort, d'avoir tiré du Cartulaire une partie des pièces qui furent brûlées ce jour-là.

***

La loi du 17 juillet accordait un délai de trois mois pour la destruction des papiers qui n'auraient pas pu être rassemblés avant le 10 août ; ce délai fut mis à profit

de faire disparaître tous les signes de royauté et de féodalité, fut, par une interprétation abusive, fatal aux parchemins et aux vieux papiers : pour un sceau armorié, pour un filigrane représentant des fleurs de lys, un document était condamné au feu.

(1) Lacatte-Joltrois. Article *Variétés*, publié dans l'*Industriel de la Champagne* du 3 mai 1853.

Digitized by Google

par les autorités révolutionnaires pour faire de nouvelles recherches.

Le 3 brumaire an II, Raulin, receveur des domaines nationaux, invita les huit comités de surveillance à venir le lendemain, à trois heures, dans la cour du District pour voir brûler « tous les registres qui m'avaient été confiés pour la perception des ci-devant droits féodaux dépendant du domaine national (1) ». Chaque comité se fit représenter par un ou plusieurs délégués.

Ce même jour, le Conseil général entendit un rapport qui fut malheureusement pris en considération. ainsi qu'en témoigne le *Registre des délibérations :*

Les citoyens composant le comité des établissements publics ont fait rapport que, pour l'exécution de la loi du 2 septembre dernier, qui ordonne aux corps administratifs et municipalités de détruire les portraits et effigies des rois dans le local de leurs établissements, ils ont visité les cartulaire, bibliothèque et généralement toutes les places de la maison commune, et ont dressé l'état qu'ils représentent (2) des

(1) Des exemplaires de cette lettre sont conservés aux Archives de Reims, dans le dossier de chacun des huit comités de surveillance ; celle du comité Lepelletier est cotée QQ., 10.

(2) La perte de cet *état* est très regrettable, car il nous aurait donné des renseignements sur les portraits de rois et de reines qui devaient être nombreux dans la maison commune de la ville des sacres, et qui tous ont été détruits, sauf celui de Louis XIV, qui ornait une salle de l'école de dessin, au premier étage de l'Hôtel de Ville, et celui de Louis XIII, panneau de cheminée que M. Jadart a retrouvé dans un escalier obscur où il était relégué de longue date. (H. Jadart. *Un portrait de Louis XIII au musée de Reims.* Paris, Plon, 1898.) Il nous renseignerait aussi sur les portraits des Rémois illustres que le conseil de ville commanda, le 25 juin 1748, à A. Ferrand de Monthelon, premier professeur de l'école de dessin de Reims, sur ceux de J.-F. Roland de Challerange, conseiller au Parlement, et de Pussort entre autres,

Digitized by Google

tableaux des rois, princes et autres sujets du despotisme, et des autres objets qu'ils ont cru dans le cas de la loi (1).

Lecture faite dudit état, le substitut du procureur de la commune entendu, le conseil délibérant a arrêté que les objets détaillés audit état, les titres et papiers d'ancienne féodalité rapportés tant les jours précédens que ce jourd'huy par les citoyens Parchappe (2), Arnould (3) et Raulin (4), seront

qui furent payés à l'artiste en 1750, et qui ne se retrouvent plus. Où sont-ils passés? demande L. Paris, p. 9 de sa *Notice sur l'École de Reims et le Musée*. Vraisemblablement dans le feu de joie allumé par le Conseil, le 5 brumaire an II (26 octobre 1793).

(1) Cette fin de phrase est peu précise; mais elle fait certainement allusion à des papiers et à des parchemins que leur texte condamnait au feu : le procès-verbal du conseil général du 22 frimaire le dit formellement. C'est aussi dans ce sens que les Comités de surveillance interprétèrent cette phrase, entre autres celui de Lepelletier (Mars), qui chercha dans son local, le 4 brumaire, les portraits des ci-devant et les papiers qui avaient rapport à leurs prétendus droits.

(2) Parchappe, receveur des droits d'enregistrement, avait déposé à la municipalité pour être brûlés « 3 sommiers des fiefs et biens nobles, 5 sommiers de contraintes et procédures de francfiefs, 4 journeaux de recette des droits de francfiefs, 2 journaux de recette d'ensaisinement, 1 journal de recette des lods et ventes, 1 journal de recette des rachats des droits seigneuriaux et autres, et 1 liasse de différentes liquidations. » (Registre du comité permanent, 27 vendémiaire.)

(3) En marge d'une déposition du comte de Miremont, ancien député de la noblesse du bailliage de Vermandois, déclarant au Comité permanent (16 octobre 1793) qu'il va faire retirer de chez son avoué Arnoult, des cueillerets que lui réclament pour les brûler les communes de Dhuizel (Aisne) et de Cernay-les-Reims, on lit : « Le c^en^ Arnoult, dem^t^ rue S^t^-Hilaire, a déposé à la municipalité tous les titres, papiers et registres qu'il avait chez lui, concernant des ci-devant seigneuries et droits féodaux pour être brûlés le 5^e^ jour du second mois. »

(4) Raulin aurait donc retardé d'un jour l'autodafé auquel il avait invité les comités.

Digitized by Google

brûlés publiquement samedy prochain quatre heures de relevée au pied de l'autel de la Patrie.

Que les citoyens administrateurs du district, les citoyens composant les tribunaux de district et de commerce, les membres composant le Bureau de paix, les neuf comités de surveillance, la Société Populaire, la Société de la section de la Montagne et le Comité central qui seront invités de nommer des commisaires pour y assister, seront invités d'envoyer auparavant à la maison commune les antiques monuments qu'ils pourraient avoir, et se trouver dans le lieu ordinaire de leurs séances pour y être aussi brûlés.

En conséquence de cet arrêté, la lettre suivante fut écrite aux diverses autorités précitées :

Reims, le 4e jour du 2e mois de la République française.

Citoyens,

Le Conseil général vous invite d'envoyer une députation pour demain à 4 heures à la maison commune, à l'effet de se transporter avec nous à l'autel de la Patrie (1) pour être témoins du brûlement des portraits des cy-devant rois, reines, princes et autres suppôts du despotisme qui se sont trouvés dans différentes places de la maison commune. S'il s'en trouve de semblables dans le local où vous tenez vos séances, vos sentiments républicains nous sont trop connus pour être persuadés que vous vous empresserez à les faire passer à la maison commune, afin que nous puissions les joindre et faire du tout un autodafé.

Salut et fraternité.

CHARDONNET, RIVIÈRE,
GÉRARDIN-VARRÉ, PAQUOT, substitut.

(1) Il y avait à Reims plusieurs autels de la Patrie; Lacatte, dans ses *Notes chronologiques*, dit que le brûlement de portraits du 5 brumaire eut lieu aux pieds de celui qui était élevé devant le portail de la cathédrale. Je crois qu'il a confondu avec l'autodafé du 30 frimaire, et que les portraits des rois furent brûlés dans les Promenades.

Digitized by Google

Les Comités firent dans leurs locaux les recherches prescrites. Les citoyens eux-mêmes, apeurés, apportèrent tout ce qu'ils purent trouver : tableaux, drapeaux et parchemins.

Jacob fils remit à la municipalité un tableau servant de dessus de cheminée et représentant le baptême de Clovis ; — Barbier, entrepreneur, rue de la Couture, cinq grands tableaux qui portent des signes de l'ancien régime ; — Chantraine, sacristain de la cathédrale, de vieux drapeaux parsemés de signes de la royauté, un sceptre et une main de justice ; — Huguin fils, rue de la Prison, « pour éviter toute suspicion, » se défait de deux fanions qui, dans sa jeunesse, lui servaient au jeu de barres. (Com. perm., 5 brumaire.) A cette même date, Huet-Massé, fabricant, remit à la municipalité des titres seigneuriaux provenant du marquis d'Andrioly, de l'émigré Caumont (1), du baron d'Augé, du ci-devant Chapitre et autres *pour être brûlés ce jourd'huy*.

***

A partir de ce jour, on va accumuler à l'Hôtel de Ville, à la Société populaire ou dans les lieux de réunion des Comités de surveillance, les papiers qui seront brûlés le jour de la fête de la Raison (30 frimaire — 20 décembre 1793).

La citoyenne Lespagnol de Bezannes, rue des Chapelains, apporte onze liasses de papiers concernant les droits ci-devant féodaux : banalités, cueillerets, foi et hommages, érection de chapelle, lettres de publication

(1) Jacques Caumont de Bury, chevalier de Saint-Louis, propriétaire à Reims et à Avize, demeurait à Reims, rue des Consuls.

Digitized by Google

de terriers, plaids généraux, etc. (Com. perm., 8 brumaire.) Le notaire Griffon dépose quatre minutes de titres de droits féodaux du XVIII[e] siècle. (Com. perm., 19 brum.) Feval, greffier du tribunal du district, apporte « plein une corbeille » des titres féodaux des ci-devant dames de France, des religieux de Saint-Remi et d'autres qui étaient dans l'étude de l'avoué Buffry. (Com. perm., 23 brum.) Le chanoine Blavier (1) sacrifie *avec plaisir*, au cours d'une séance de la Société populaire, ses diplômes, ses lettres de prêtrise, les provisions des différents bénéfices qu'il a possédés. (Com. perm., 28 brum.) P.-H. Sutaine-Bertherand (2), ses titres et ceux de sa famille, les Sutaine de Reims et les Bertherand de Soissons. (Soc. pop., 30 brum.)

Bertèche demanda à la Société populaire qu'on brûlât le jour de la fête de la Raison les papiers du secrétariat de l'Évêché, « qui ne respirent que la féodalité » (3). (Soc.

(1) J.-B. Blavier, né à Reims en 1756, chanoine de l'Église métropolitaine de Reims en 1784, membre de la Société populaire de Reims, membre du Conseil général de cette commune en 1793 et 1794, mourut en 1819. Son titre à la reconnaissance de ses concitoyens est d'avoir été le fondateur et le dévoué trésorier de la Caisse patriotique de Reims.

(2) Tout bon citoyen, écrit-il à la Société, doit s'empresser de sacrifier à la raison ces vains titres enfantés par l'ignorance. « Je viens déposer sur votre bureau les titres d'une noblesse à laquelle ma famille et moi renonçons. Je les accompagne d'une bourse de quarante jetons et du cachet gravé à mes armes. J'invite la Société à précipiter les uns dans le creuset épuratoire de la raison pour consolider les bases de l'égalité et à envoyer les autres au creuset national pour subvenir aux besoins de la République. » (Soc. pop., K, 27.)

Le 17 frimaire, la citoyenne Girardin, veuve Bailly, déposa aussi sur le bureau deux cachets armoriés. (Soc. pop., Registre.)

(3) Dans la fort belle préface qu'il a mise en tête de son *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*

Digitized by Google

pop. 4 frimaire.) Nicolas-Louis Hedouin, capitaine au corps d'artillerie, et Louis Sutaine, ancien militaire, abandonnèrent leurs brevets et leurs décorations (1). (Com. perm., 4-5 frim.)

Simon Jacob (2) remit huit petits paquets contenant des titres et parchemins lacérés, tels que les lettres de noblesse accordées par Louis XVI à son père, en mars 1776, à la suite du sacre, le règlement d'armoiries du juge d'armes, etc. (Com. perm., 6 frim.) Trois jours après, Simon Clicquot-Blervache (3), le célèbre écono-

(Reims 1900), M. L. Demaison cite ce texte et ajoute que fort probablement ce sont les registres des insinuations ecclésiastiques qui ont été détruits sur la dénonciation de Bertèche ; peut-être aussi des registres de recettes et de dépenses.

(1) Le Conseil général de Reims put envoyer à la Convention, le 4 germinal, vingt-cinq décorations de Saint-Louis, accompagnées de leurs brevets, ainsi qu'en fait mention le registre du Comité permanent.

(2) Fils de Gérard Jacob, l'ancien prévot de l'échevinage de Reims et avocat en Parlement, et père de Gérard Jacob, l'antiquaire connu sous le nom de Jacob-Kolb. Dans les Archives de la Société populaire est conservée cette lettre des administrateurs du district à la Société, en date du 20 pluviôse an II : « Il existait deux baguettes garnies en argent et portant des signes de féodalité au ci-devant bailliage ducal. Nous les avons réclamées du citoyen Jacob, ci-devant lieutenant général du dit bailliage. La citoyenne Benoist, femme du citoyen Jacob fils, nous a déclaré par écrit qu'elle les avait fait briser, qu'elle avait vendu l'argent en provenant au citoyen Lelarge, orfèvre, et qu'elle avait fait don du montant à la Société populaire. » (Soc. pop., L, 1.) Ils demandent en terminant communication du procès-verbal constatant ce don.

(3) Clicquot-Blervache avait donné à la Société populaire, le 6 frimaire, huit médailles de Saint-Michel et quarante jetons en argent.

Cette Société reçut souvent en don, pour être fondues, des médailles des sacres.

Le Comité de surveillance de la section de Lepelletier, réclama

Digitized by Google

miste, chargea son neveu Simon Jacob de déposer ses propres lettres de noblesse : lettres patentes d'anoblissement (juin 1765), règlement d'armoiries, signé d'Hozier (17 juin 1765), duplicata des dits enregistrés au Parlement (4 juillet 1765), à la Cour des Aides (7 août 1765), au greffe de l'Election de Reims (7 sept. 1765,) preuves de noblesse pour être reçu chevalier de l'ordre de Saint-Michel (20 sept. 1768), enfin l'acte de réception dans le dit ordre (28 nov. 1768) (1).

Successivement défilèrent devant la Société populaire et les divers Comités (j'abrège la liste des noms et des dons) : les fabricants de cartes à jouer, Debenne, rue de l'Écrevisse, Durand, rue Large, qui remet 7,000 cartes ; — des prêtres qui déposent leurs lettres de prêtrise ou affirment les avoir brûlées : « J'affirme que j'ay brûlé mon titre de prêtrise et ceux de prises de possessions de mes bénéfices, comme ayant dans les initiales des marques de féodalité », dit un certificat déposé par J.-L. Carbon, le 2 frimaire, sur le bureau du Comité de surveillance du Temple de la Raison (Com. surv. Temple, D. 131) ; — les maîtres des corps et métiers qui apportent leurs brevets, ornés d'emblèmes proscrits : Resteau, son titre de maître tonnelier ; Riegert, « un titre de ci-devant maître pour occmander la flâme du feux de joie qui doit se faire le jour de la fête » et un

à Clicquot de Toussicourt sa collection de médailles : celui-ci répondit, le 5 frimaire, que son père avait cédé à son oncle, Quatresoux de Lamotte, les pièces d'or et d'argent, mais qu'il enverrait les pièces de bronze. (Comité Lepelletier, QQ, 3.)

(1) Clicquot-Blervache, vint lui-même, le 9 ventôse, déclarer au Comité permanent, qu'étant à Paris peu de jours avant la Fédération du 14 juillet 1790, on lui avait volé sa croix de Saint-Michel, avec son portefeuille, qu'il ne pouvait donc la représenter ; le ruban noir seul lui restait, il en fit l'abandon.

Digitized by Google

chiberne pour un soldat (Soc. pop., D, 104); — les diplômés des diverses facultés : Siret, qui se réjouit de n'être plus qu'instituteur, envoie ses lettres de maître ès arts (Soc. pop., K, 28); Carlet-Petit, fabricant, donne avec ostentation ses diplômes de bachelier et de licencié en droit, en regrettant de ne pouvoir offrir l'argent qu'ils lui ont coûté (Soc. pop., E, 8); — Bastien Tonus, vicaire épiscopal, annonçant son mariage à la Société populaire dit : « J'ai été revêtu autrefois du titre ridicule de docteur en théologie, je livre les lettres qui constatent cette absurde prérogative à la justice populaire et je les dépose sur le bureau. En outre, j'ai remis au district mes lettres de prêtrise. » (Manuel du citoyen, 19 brumaire II.)

Le tas des titres féodaux est sans cesse augmenté par des nobles comme Levesque de Champeaux (1) et Sutaine-Maillefer (2), qui avaient été jetés en prison, à cause de l'émigration de membres de leur famille, et que les Comités de surveillance mettaient en liberté quelques heures pour aller trier leurs papiers : les titres de propriété d'un côté, de l'autre les titres nobiliaires condamnés au feu; — par Collard, greffier du tribunal du district en remplacement de Féval, qui fait des recherches au greffe et trouve entre autres le terrier de

(1) Voir à l'Appendice I quelques détails sur Levesque de Champeaux et un *État* de ses papiers brûlés.

(2) Sutaine-Maillefer avait un fils et un gendre émigrés, Sutaine-Duvivier et Lespagnol de Chanteloup. Le Comité de surveillance de la Fraternité (Vesle) le fit jeter en prison (7 brumaire II); dix jours après, il fut conduit chez lui pour extraire de ses papiers les titres féodaux. Je n'ai pas retrouvé d'inventaire de ces papiers; je note seulement qu'une liasse de vingt-deux pièces, venant de Sutaine-Maillefer et intéressant la seigneurie de Givron, est conservée aux *Archives départementales de la Marne*.

Digitized by Google

Mazerny; — par Dessain; — par Galland, qui envoie une *petite collection* de plaids généraux et de cueillerets qu'il détient comme percepteur de rentes, accompagnée d'une lettre pittoresque (Soc. pop., N, 14); — par Montfort de Méry, dont tous les papiers ont été brûlés révolutionnairement, le 27 octobre, à Méry (canton de Ville-en-Tardenois), mais qui envoie un arbre généalogique, son brevet et sa croix de Saint-Louis, à la Société populaire de Reims, qui d'ailleurs lui réclame encore une coupure faite dans son arbre (15 frim.); — par Marie-Louis Lagoille de Courtagnon (1) qui dépose ses papiers concernant ses droits seigneuriaux de Courtagnon, Presle, Nanteuil, Saint-Remy et Lacroix, soit trois cent soixante-dix pièces (Com. perm., 17 frim.); — par le notaire Danton (2), qui apporte, *pour être brûlées,* trente-deux liasses provenant de diverses études. (Com. perm., 29 frim.)

Ce n'était rien encore.

Le 22 frimaire, au Conseil général de la commune, Géruzet-Muiron, fait rapport que la municipalité a été dénoncée la veille à la Société populaire, parce qu'elle a dans son cartulaire une armoire pleine de papiers relatifs aux sacres. Deligny-Declèves répond que le Comité des établissements publics a déjà cherché partout ce qui était relatif à la royauté et à la féodalité, à preuve ce qui a été brûlé le 5 brumaire en conséquence d'une délibération du 3; mais il se peut que quelques papiers

(1) Voir à l'Appendice (II) l'*État des papiers* provenant de M. L. Lagoille; cet état est sur une feuille volante collée dans un des registres du Comité permanent, à la date du 17 frimaire.

(2) Voir à l'Appendice (III) l'*État des minutes* apportées par Danton, collé dans le même registre du Comité permanent, à la date du 29 frimaire.

Digitized by Google

semblables à ceux qui ont été brûlés aient échappé aux recherches. En conséquence, une commission composée de Deligny-Declèves, Géruzet-Muiron et Brutus Bertrand, est aussitôt nommée pour faire de nouvelles investigations, et on demande que la Société populaire soit invitée à *prévenir fraternellement* le Conseil au lieu de le dénoncer, quand elle aura des observations à lui faire.

Les Commissaires reviennent à la fin de la séance, ils ont trouvé « des imprimés et autres papiers relatifs au sacre » qu'ils ont jetés sur le plancher, et ils se promettent de retourner au Cartulaire avec l'archiviste Lemoine, qui a fait l'inventaire il y a quelques années (1787) et avec Dessain, l'ancien procureur de la Commune, qui connaît bien les archives, pour extraire tout ce qui mérite d'être brûlé. Ce travail en commun dura *plusieurs jours*, et le 29 frimaire, le Conseil arrêta que tous ces papiers et parchemins « actuellement plus qu'inutiles » seraient portés au bûcher qu'on devait élever le lendemain : ce qui fut fait, ainsi que le constata le procès-verbal du conseil général de ce jour (1).

Le 30 frimaire, en effet, les Jacobins firent une fête en présence du représentant du peuple Massieu, qu'on avait invité spécialement à venir à Reims pour inaugurer le Temple de la Raison, et dans le programme *Fête civique en l'honneur de la Raison, provoquée par la Société populaire, accueillie par les huit sections, sous l'autorisation des autorités constituées, pour le 30 frimaire*, qui est une brochure de huit pages, imprimée

(1) Le feu fut mis au bûcher dressé au devant du Temple de la Raison, et où le Conseil avait fait porter tous les titres et papiers extraits de son Cartulaire, et dont la teneur, pour avoir trait au despotisme, aux tyrans ou à la féodalité, ne pouvaient être assez tôt brûlés. (Cons. gén., 3 frim.)

Digitized by Google

chez Lebatard, on lit qu' « au milieu du Parvis sera un poteau infamant où seront attachés les mannequins des tyrans coalisés et de Lafayette ; autour du poteau, un bûcher ». La fête devait commencer dans le Temple. « Cette cérémonie achevée, » est-il écrit dans le même programme, « il restera un sacrifice expiatoire, un acte fraternel à consommer. Le souverain ira mettre le feu au bûcher qui devra dévorer les restes impurs du despotisme et de la féodalité ; alors une vaste draperie se déroulera au-devant du frontispice du Temple, on y lira : *Jugement dernier de ces aristocrates*, les trompettes disposées au balcon des deux tours l'annonceront. La Carmagnole sera dansée autour du bûcher. » C'est ce bûcher qui consuma les pièces du Cartulaire et tous les papiers que les révolutionnaires avaient amassés pendant deux mois.

Les papiers et non les parchemins qui paraissent avoir été réservés pour faire des gargousses ; en effet, quand Massieu à son arrivée à Reims rendit visite à la Société populaire (29 frimaire), elle s'occupait des papiers et des parchemins qu'on pourrait brûler le lendemain. Massieu, consulté, conseilla de nommer une commission qui mettrait à part ceux qui étaient bons à conserver ; le triage fut vite fait : quelques pièces furent réservées pour le bureau de liquidation (1), les papiers furent destinés au feu et tous les parchemins remis au représentant pour

(1) Le décret des 2-17 mars 1791, qui supprime les maîtrises et jurandes, dit dans son article 3, que les particuliers qui ont obtenu des maîtrises et jurandes, remettront aux commissaires chargés de la liquidation de la dette publique leurs titres pour être procédé à la liquidation des indemnités qui leur sont dues. Or, il arriva que des citoyens en déposant leurs brevets abandonnèrent leurs droits ; c'est sans doute pourquoi, le 18 ventôse, on voit Fressencourt envoyer à la Convention 31 lettres de maîtrise.

Digitized by Google

faire des gargousses. Massieu avait même donné un récépissé de ces titres à Fressencourt ; « il a été arrêté, pour qu'il ne reste aucun signe que ces titres aient jamais existé, que ce reçu, loin d'être mis aux archives serait sur-le-champ brûlé, et que le procès-verbal qui en fait mention servirait de décharge à Fressencourt. » (Soc. pop., 2 nivôse).

La destruction de ce document est tout-à-fait regrettable, car il contenait certainement un catalogue sommaire des parchemins remis à Massieu ; le texte du procès-verbal le prouve, ainsi que ce renseignement conservé ailleurs : les Jacobins ont craint que cet état de titres féodaux détruits par leurs mains, ne donnât un jour aux nobles plus d'orgueil encore que la possession des titres originaux.

***

L'autodafé du 30 frimaire ne fut pas le dernier.

Le 29 nivôse (18 janvier 1794), à deux heures, on brûla à l'Hôtel de Ville, des papiers divers, tels que registres terriers, aveux, dénombrements, foi et hommage, provenant de Louis Lagoille de Courtaguon, du marquis de Thuisy et de Béguin de Coucy. (Com. perm., 29 nivôse.)

Les dons continuent toujours à arriver (1) : Barbelet,

(1) Les Jacobins brûlaient aussi des livres. On sait que la Convention nationale ordonna que des livres de prières à l'usage du sacre, que la municipalité de Reims lui avait envoyés, seraient brûlés; dans sa séance du 21 ventôse, la Société populaire décida de brûler, sur la proposition de Giroust, un livre d'armoiries qu'Arnoult avait déposé sur le bureau ; le brûlement eut lieu le lendemain devant le Temple de la Raison, près de l'arbre de la Liberté, à la fête célébrée pour le départ de deux défenseurs de la Patrie, armés par l'Assemblée sectionnaire des Droits de l'homme (Dieu-Lumière). (*Journal des Jacobins de Reims*, n° 12.)

Digitized by Google

ex-curé de Pévy, envoie ses lettres de prêtrise (Soc. pop., 3 pluviôse) ; de même Louis Narbonne, ancien prêtre, aujourd'hui soldat républicain et détenu à la Belle-Tour. (Soc. pop., 11 ventôse.) Le cartier Debenne apporte à nouveau 1,500 cartes aux effigies de tyrans, de muscadines et de ci-devant, valets. (Com. perm., 15 ventôse.) Varoquier, ex-secrétaire de la fabrique de la Madeleine abandonne les livres et registres qui servaient à différentes confréries, telles que celles de S^t^-Fiacre (26 ventôse). Mais ces dons devenaient rares ; or, la fête du 20 prairial approchait, et une affiche imprimée chez Jeune-homme : *Ordre de la marche de la fête qui sera célébrée le décadi 20 prairial en l'honneur de l'Être Suprême*, apprenait aux Rémois qu'il y aurait à l'esplanade Cérès un bûcher qui consumerait l'athéisme, soutenu par l'ambition, l'égoïsme, la discorde et la fausse simplicité. Lacatte-Joltrois, dans son article déjà cité, veut que ce bûcher ait consumé encore une fois des documents dérobés aux archives de la ville ; je ne saurais, avec cet unique témoin, charger les Jacobins d'un nouveau crime.

En résumé, on voit avec quel luxe les Jacobins rémois subvinrent aux besoins de trois grands bûchers : le brûlement de papiers du 10 août consuma des titres féodaux provenant sans doute exclusivement des nobles et des notaires ; celui du 5 brumaire, des peintures ; celui du 30 frimaire, des titres féodaux, mais surtout des pièces du Cartulaire. Les documents perdus sont, il est vrai, de valeur bien inégale ; mais si les lettres de bachelier ou les cartes à jouer détruites nous laissent indifférents, qui ne regrettera le pillage du Cartulaire de la ville et la destruction de certaines archives particulières ?

Digitized by Google

APPENDICE

I.

Les papiers de M. Levesque de Champeaux.

Levesque de Champeaux, neveu du célèbre Levesque de Pouilly, fut arrêté, ainsi que sa femme, par ordre du Comité de surveillance de Notre-Dame, le 17 octobre 1793, parce que leurs fils étaient émigrés.

Tous deux furent autorisés à sortir quelques heures de prison, le 19 brumaire, pour aller chez eux, rue de la Visitation, 1, chercher leurs papiers dont le comité sépara les titres féodaux; de ceux-ci on dressa deux états : l'un coté F. 85 (Comité de Notre-Dame), cite, sans autre détail, 7 *cueillerets*, et 11 *actes de foi et hommage*, intéressant le fief de Brienne (Ardennes); l'autre, conservé dans les papiers du même Comité est imprimé ci-dessous, c'est l'état sommaire de soixante-dix-sept pièces concernant Bertricourt et Orainville.

Les terriers de ces deux communes n'y sont pas catalogués; c'est qu'en effet il fut sursis au brûlement de ces pièces dont la communication fut proposée aux municipalités intéressées, parce qu'elles « portent les déclarations, contenances de toutes les terres de votre terroir et voisins et peuvent servir de renseignements et empêcher les malveillants d'empiéter sur les terres de leurs voisins. » (Lettre de Duchesne-Legeay, D, 65.) Les municipalités acceptèrent, car D. 37 est le pouvoir donné aux municipaux d'Orainville pour prendre communication du dit terrier.

Levesque de Champeaux mourut en prison, le 13 nivôse, an II (2 janvier 1794).

Digitized by Google

Extrait des titres du C. Champeaux, portant droits féodaux, qui doivent être brûlés aux termes des décrets.

1768 Ceuilleret des droits de bourgeoisie de Berlize et Bertricourt.
1738 autre des droits d'Orainville.
1765 autre de Berlize et de Bertricourt.
1770 autre d'Orainville.
1771 autre de Pignicourt.
1771 autre de Berlize et de Bertricourt.
1765 autre de Neufchâtel.
1729 autre d'Orainville.
1733 autre dud. Orainville.
1719 autre dud. Orainville.
1714 autre dud. Orainville.
1761 autre dud. Orainville.
1757 autre dud. Orainville.
1724 autre dud. Orainville.
1742 autre dud. Orainville.
1744 autre dud. Orainville.
1702 autre dud. Orainville.
1772 autre de Bertricourt.
1757 autre de Berlize et Bertricourt.
1769 autre d'Orainville.
1772 autre dud. Orainville.
1745 autre de Berlize et Bertricourt.
1679 autre d'Orainville.
1790 2 ceuillerets d'Orainville.
1791 autre id.
1565 Foi et hommage d'Orainville, par le ci-dev. comte de Roucy.
1664 autre d'Orainville
1631 autre dud. Orainville.
1493 Foi et hommage de la terre de Han, près d'Orainville.
1685 Foi et hommage du fief de Ham et de Dampierre.
1774 et autres années. Registre fait par le C. Champeaux des droits de Bourgeoisie, cens, surcens, droits de corvée, etc., pour Bertricourt.

Digitized by Google

1774 et autres années: Registre ceuilleret par le d. C. Champeaux, de droits de Bourgeoisie, afforage, etc., d'Orainville.
1773 Ceuilleret d'Orainville.
1773 autre de Berlize et Bertricourt.
1783 autre de Berlize et Bertricourt.
1746 Traité au sujet du droit d'afforage.
Mémoire pour les fiefs d'Orainville, Ham et Dampierre.
6 mars 1666, 5 avril 1666 et 17 mars 1666. Trois pièces relatives aux dixme de Bertricourt.
23 mai 1623. Bail du droit des dixmes de Bertricourt.
30 janvier 1634. Bail de la moitié des grosses dixmes de Bertricourt.
27 septembre 1564. Abandon du fief de Dampierre et d'un droit de dixmes à Bertricourt.
21 .... 176. Bail des droits seigneuriaux de la mairie d'Orainville.
22 août 1625. Foi et hommage d'Orainville, Ham et Dampierre.
26 octobre 1671. Foi et hommage d'Orainville, Ham et Dampierre.
1683 Ceuilleret des cens, droits de bourgeoisie, etc., d'Orainville, Ham et Dampierre
1645 Déclaration des droits seigneuriaux d'Orainville, Ham et Dampierre.
1590 Acte de foi et hommage d'Orainville.
1598 Déclaration de tous les droits féodaux d'Orainville, etc.
1595, 96, 97 et 98 autre desd. droits.
1668 autre desd. droits.
1669, 1670, 1680 et 1681 autre desd. droits.
1673 autre desd. droits
1682 autre desd. droits.
2 novembre 1716. Attestation desd. droits.
20 novembre 1695. État des habitants d'Orainville qui devaient des droits.
1697 Ceuilleret d'Orainville.
1718 autre d'Orainville.
1681 Corvée d'Orainville.

Digitized by Google

1676 Déclaration des droits de Bertricourt.
1659 Bail des droits de bourgeoisie et autres d'Orainville.
1664 autre des mêmes droits.
1692 autre des mêmes droits.
1597 Foy et hommage de la terre d'Orainville.
1643 autre d'Orainville.
1671 autre d'Orainville.
1714 Dénombrement de lad. terre.
1714 Foy et hommage de lad. terre.
1734 Foy et hommage de lad. terre.
1752 autre de lad. terre.

(Comité du Temple de la Raison, F. 83.)

II.

État des papiers concernant les droits seigneuriaux de Courtagnon, Presle et Nanteuil, remis au district pour être brûlé suivant la loi.

Nombre de pièces		Cottes
14	Copies de dénombrement en parchemin et autres, foi et homage rendues pour Courtagnon à M. le duc de Bouillon.....	K
9	Liasse de quitance de droit de quint et requint et autre, relatif de Courtagnon et Presle, cottées.	MM
5	Foy et hommage rendues au seigneur de Nanteuil, cottées.....	Y
34	Cœuilleret pour Courtagnon, 34 pièces de 1517 jusqu'en 1780.	
11	Cœuilleret de Presle, à compter de 1709 jusques y compris 1723.	
10	Plaie généraux pour Courtagnon, à compter de 1756 jusques y compris 1772, total 10 pièces.	
2	Plaie généraux de Presle de 1761 et de 1772.	
1	Pièce registre des sens de la terre de Courtagnon.	

Digitized by Google

3 Quitance de M. de Sale et Tuisy, secrétaire de M. de Bouillon pour les droits seigneuriaux de Courtagnon.
2 Mémoire qui relate les droits seigneuriaux.
1 Dénombrement de la terre de Nanteuil.
7 Provision de la charge de secrétaire du roy de défunt de Jacque Lagoille, père de M. de Courtagnon, cottées..... 73
3 Titre de noblesse, cottées soixante quatorze..... 74

État des papiers concernant les droits seigneuriaux de Saint-Remy, La Croix, Courtagnon, Presle et Nanteuil remis au district pour être brûlé suivant la loi.

SAINT-REMY.

Nombre de pièces		Cottes
42	Concernant les foi et homage, aveu et dénombrement de la dite terre ; retiré de la liasse les nos 13, 15, 16, 43, 45 et 48, ne concernant pas les droits seigneuriaux, cottées.....	11
18	Foi et hommage rendu au roi, cottées.....	12
43	Cœuilleret depuis 1723 jusques y compris 1772..	15
12	Relative au droit seigneuriaux, cottées.....	18
17	Sentence du bureau des finances, du 9 may 1742, qui déclare les terres et héritages situés à Saint-Remy, au droit de lot et vente à raison d'un sol pour livre et autre acte de procédure.....	19
56	Liasse de procédure au sujet des droits dues à la seigneurie, cottées vingt.....	20
2	Reconnaissance des droits dues à la seigneurie par les habitans dudit lieu ; retiré les nos 1, 2, 3 et 4, cottées.....	21
3	Sentence qui décharge M. Tuisy et M. Baudouin des quint et requint. Retiré les nos 3, 2 et 1, cottées.	22
7	Liasse de provisions d'officiers en la justice de Saint-Remy, cottées.....	23

Digitized by Google

SAINT-REMY

Vieux titre

Nombre de pièces		Cottes
1	Rôle de droits seigneuriaux de Saint-Remy de 1744.	
3	Dénombrement rendues de Saint-Remy, pièce C..	11
3	Droits de francs fiefs.	
1	Quitance de greffier.	

État des papiers concernant les droits seigneuriaux de Lacroix. Remis au district pour être brûlé suivant la loi.

Nombre de pièces		Cottes
28	Cœuilleret des droits seigneuriaux, cottées.....	38
31	Aveu et dénombrement, foy et homage, cottées..	37
1	Foy et hommage de la terre de Lacroix.	

III.

Etat des minuttes et renseignemens qu'a fourny Symphorien-Louis Danton, notaire public à Reims, distraites de celles des Etudes d'Huguin, Doyen et de leurs prédécesseurs, en conformité des décrets de la Convention nationale, à lui déposé par autoritée suivant l'arrêté du procès-verbal du District de cette ville et de la Commune en datte du 6 juin dernier.

Lequel dit état contiendra les reconnoissances de cens et autres titres seigneuriaux, féodaux et inféodaux, savoir :

De l'étude d'Huguin.

1. Une liasse de quatres pièces qui sont significations et publications de lettres à terrier obtenues par Guillaume Bausse, pour la commanderie de Reims, le 12 octobre 1583. Courcelles, Reims, Bermericourt, Cormicy et Hermonville.

Digitized by Google

2. Une autre de beaucoup de pièces qui sont déclaration des habitans de Bermericourt, au terrier, des années 1582, 83, 84, 85 et 86.
3. Une autre de seize pièces qui sont déclarations d'héritages entre Cauroy et Hermonville, des années 1582, 1584, 1585 et 1586 au terrier.
4. Dépôt des lettres de terrier obtenues Lefebvre, cy-devant commandeurs du Temple, le 1er juillet 1772.
5. Dix exemplaires des dites lettres de terrier du 1er juillet 1772.
6. Dix-sept déclarations de Villers-Franqueux de 1778 et 1779.
7. Sept déclarations de Tours-sur-Marne de 1779.
8. Trente-deux autres de Cormicy et Hermonville de 1737, 38, 1778.
9. Onze de Fresnes en 1789.
10. Deux pièces, la première est le terrier des héritages de Courcelles de 1589, et l'autre une déclaration du 16 novembre 1778.
11. Trente-six déclarations de 1778 et 1779 au terrier de Ludes.
12. Quarante-neuf déclarations au terrier de Reims en 1788 et 1789.
13. Quatre pièces, dont trois lettres de terrier du 1er juillet 1772 et l'autre une déclaration du 31 août 1778, au terrier de Courcelles-les-Reims.
14. Cent-soixante déclarations au terrier de Berméricourt, de 1777 et 1778.
15. Déclarations au terrier de Baconne en 1772.
16. Cœuillerets des cens en argent et en grains des années 1606, 1615, 1627, 1634, 1642.
17. Cent quatre vingt onze déclarations au terrier de Roquincourt, en 1774 et autres.
18. Trente déclarations au papier terrier d'Hermonville en 1789.
19. Vingt déclarations à celui de Villers-Franqueux en 1789.
20. Douze à celui de Fresne en 1779.
21. Trois pièces dont un cœuilleret droit de cens dus à la ci-devant commanderie par les habitants de Ludes.

Digitized by Google

22. Sept déclarations au papier terrier de Tours-sur-Marne, de 1790.
23. Cinq déclarations au papier terrier de Courcelles, de 1789.
24. Cinquante-sept déclarations au papier terrier de Ludes en 1788 et 1789.
25. Neuf au papier terrier de Romain, de 1789.
26. Six au papier terrier de Romain, de 1789.
27. Une déclaration des habitans de Baconnes des droits de bourgeoisie du 12 juillet 1789.
28. Treize déclarations au terrier d'Effincourt de 1789.
29. Treize, au papier terrier d'Epoye, de 1789.
30. Sept pièces qui sont arrêt du cy-devant conseil du 5 février 1788, pour la renovation du terrier de la commanderie de Reims, les autres sont relatives à...

Étude de Doyen, exercice de Michault.

31. Dix déclarations au papier terrier de Cormontreuil, en datte du 9 octobre 1754.
32. Papier terrier de Saint-Hilaire le Petit et lettres de terrier en dattes de 1754 et 1755.

Certiffié sincère et véritable, l'état cy-dessus qui se trouve conforme à la recherche scrupuleuse que j'ay faite dans les minuttes qui se trouvent quant à présent en ma possession. Reims, ce vingt-neuf de frimaire l'an second de la République Française. DANTON.

IV.

Lettre écrite au Président de la Société populaire par les ci-devant administrateurs de la ci-devant paroisse de Saint-Pierre.

Citoyen président,

Nous t'adressons cette lettre pour te prévenir que nous avons fouillés dans les archives du fanatisme; nous y avons

Digitized by Google

trouvés qu'elles renfermaient l'erreur et le mensonge ; nous y avons trouvés des bulles de pape et des lettres de ci-devant archevêque de cette commune, qui accordaient des indulgences plénières, c'est-à-dire la rémission de tous les péchés, et qui promettaient de monter au ciel à tous les soldats qui s'enrôleraient sous les drapeaux du saint nom de Jésus pour combattre le diable de l'enfer.

Nous avons découverts, dans des châsses de relique de saints, des procez-verbaux qui annoncent que les os contenus dans ce reliquaire ont été envoyés de Rome par un valet de chambre d'un cardinal et un ancien curé de Saint-Pierre. Le fournisseur prévient que ces restes précieux ont été tirés d'un cimetière de Rome, et que l'on leur a donné les noms de tels ou tels saints. Ces procez-verbaux fournissent mille réflexions à l'imagination qui nous dispensent d'en faire aucune.

Nous t'envoyons, Président, ces pièces curieuses pour être purifiés par les flammes au premier *autodafé* que l'on fera en réjouissance de la Révolution et des progrès de la raison.

Citoyen président, salut et fraternité.

Les ci-devants administrateurs de la ci-devant paroisse de S^{t}-Pierre.

GÉRUZET-MUIRON.
L. CHAMPAGNE-PRÉVOTEAU.
BRUYANT l'aîné.

(Archives de Reims. Société populaire, D, 138.)

V.

Les papiers déposés au district.

« Je soussigné, receveur des domaines nationaux, à Reims, certifie que par procès-verbal de Méné, huissier public en ladite commune, il a été procédé les 5 et 6 brumaire dernier, à la

Digitized by Google

vente et délivrance des vieux parchemins et papiers, provenant du ci-devant district de Reims: que le poids s'en est trouvé monter à 22,280 livres, lesquels vendus en plusieurs lots et à différents prix, ont produit en numéraire la somme de 3,649 livres, 13 sols, 2 deniers.

Reims, le six nivôse, an VI de la République. »

RAULIN.

Ce reçu a été publié déjà dans la *Chronique de Champagne* (t. I, p. 367), et dans l'*Industriel de la Champagne* du 3 mai 1853.

De quelle nature étaient ces papiers provenant du district?

Lacatte-Joltrois, dans son article déjà cité, dit qu'on avait entassé dans la bibliothèque du monastère de S^t^-Denis, où siégeait le district, les archives du chapitre de la cathédrale, des abbayes, des communautés et des couvents du district. Les titres qui parurent importants furent envoyés à Châlons (3 brumaire, an V), d'où quelques-uns revinrent aux archives de Reims en 1835 et 1887 (1); les autres furent vendus à l'encan : d'où le reçu reproduit plus haut.

Les papiers entassés au district avaient encore une autre origine. Les Comités de surveillance avaient envoyé là les papiers dont ils ne savaient que faire : c'est ainsi qu'on vit le Comité du Temple de la Raison se défaire de quelques titres féodaux provenant de Lévesque

(1) Lettre adressée par l'Académie de Reims à M. le Ministre de l'intérieur, au sujet du partage des Archives antérieures à la Révolution. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXIII, p. 60.) — Archives remises à la ville de Reims par la ville de Châlons. (*Revue de Champagne et de Brie*, t. XXIII, p. 150.)

Digitized by Google

de Champeaux, (Reg. délib., 19 floréal); et le Comité de Lepelletier « envoya des papiers et des parchemins qui se trouvent déposés dans la chambre du Comité depuis le 13 frimaire »; il y joignit plusieurs paquets de papiers et de parchemins provenant des notaires de sa section. (Reg. délib., 6 messidor.)

Digitized by Google

Digitized by Google

NOVOIÉ VRÉMIA[1]

Voyage à Reims d'un journaliste russe

Traduction de M. le Dr R. DE BOVIS,
Professeur à l'École de Médecine de Reims.

Tout le passé des mille ans de la France royale est intimement uni à la ville de Reims, l'ancienne capitale du district gaulois des Rhemi, et dont il est fait mention par César, en l'an 52 avant J.-C. C'est ici que saint Remy (Remigius), en 496 après J.-C., a baptisé Clovis, le premier roi des Francs. C'est ici que fut célébré le mariage de la grande duchesse Anne, fille de Jaroslavf Moudriï (le Sage), avec le roi Henri Ier ; et c'est ici que Jeannè d'Arc fit couronner le roi Charles VII... Dans la suite des temps, Reims devint en quelque sorte la ville sainte de la France royale. C'est dans ses murs qu'on gardait les joyaux royaux et que s'accomplissaient les cérémonies du sacre.

Pierre le Grand, en quittant Versailles, le 22 juin 1717, passa ici une après-midi entière à visiter les trésors de la Moskva (Moscou) française. Dans les chroniques contemporaines, on trouve une minutieuse description du séjour du Tzar (2). Un petit trait, relevé dans la brève chronique des moines, peint d'après

(1) La traduction de cet article du journal russe : *Le Nouveau Temps*, a été fort obligeamment faite pour l'Académie, par M. le docteur R. de Bovis, professeur à l'École de médecine de Reims.

(2) *Registre des choses mémorables arrivées en l'abbaye de Saint-Remy de Reims, de l'année 1643 à l'année 1764*, p. 68, et *Recueil des cérémonies extraordinaires faites en l'église de Reims de 1606 à 1768*, p. 256. *(Note du journal russe.)*

Digitized by Google

nature le sans-façon et l'originalité de ce grand prince, dédaignant tout ce qui était vain cérémonial, et désireux seulement d'assouvir sa soif de voir et de savoir. Le voyage du Tzar, d'après les ordres expédiés de Versailles, fut entouré du même cérémonial que celui des rois de France. Les intendants des provinces se transmettaient soigneusement les habitudes et les goûts de l'hôte moscovite. Dès Soissons, où il s'arrêta, Nouangelles se hâtait d'écrire à Reims : « J'ai préparé au Tzar une soupe où « il y avait quantité de viande de bœuf, de jambon, de « langues, de pain noir ; remarquez que tout cela est « très à son goût... » Le prince arrivait à Reims vers une heure de l'après-midi ; les portes de la ville étaient décorées des armes du Tzar et de draperies (1). En avant d'elles, la compagnie des arquebusiers formaient la haie. Le long des rues jusqu'au palais archiépiscopal, où l'on attendait le Tzar, la milice urbaine et la garde personnelle du gouverneur formaient également la haie. Trente-six coups de canon saluèrent l'arrivée... Mais, aux abords de la ville, le Tzar ordonna qu'on le conduisît tout droit à l'abbaye de Saint-Remy, en évitant les préparatifs de la réception solennelle que lui ménageait la ville. L'archevêque, François de Mailly, duc de Reims, premier pair de France, dût tout abandonner devant le palais et courir à l'abbaye. Par son interprète, le prince Dourakine (ou Ourakine), Pierre fit savoir aussitôt qu'il désirait voir la Sainte-Ampoule (2). Négligeant

(1) Les comptes en existent encore. On paya 16 livres au décorateur. La ville, d'une manière générale, déboursa 800 livres pour l'occasion. *(Idem.)*

(2) Vase à huile sainte, avec lequel on consacrait les rois. Ampoule : à proprement parler, un réceptacle de verre à parois bombées. *(Idem.)*

Digitized by Google

les merveilles artistiques du temple, le Tzar se rendit aussitôt au tombeau de saint Remy; pendant longtemps il contempla le petit vase, tout en faisant des questions à l'aide de son interprète. Sur l'invitation de l'Archevêque, il se rendit ensuite dans une salle, où une table était servie. Toujours debout, il déjeûna de quelques « échaudez » (1), se signa, but et voulut revoir la Sainte-Ampoule de plus près, en dehors du coffret de cristal qui la contenait. En attendant les clefs de ce coffret, qu'on n'ouvrait que pour les couronnements, Pierre alla dans un autre monastère, celui de Saint-Nicaise. Il visita l'église, monta sur les murs, et pendant longtemps prit plaisir à regarder un de ses créneaux, qui avait la propriété de trembler quand la cloche sonnait (2).

Au dire de la chronique, « il se plaça lui-même sur « l'arc-boutant et, tenant à la main ses tablettes, il écri- « vait ses observations ». Ce détail est bien caractéristique, et comme il peint bien le grand empereur, recueillant avidement ses observations à l'étranger !

De Saint-Remy Pierre se rendit, mais pas pour longtemps, au palais; puis, il visita la cathédrale de Notre-Dame et admira son merveilleux portail. Le soir, il partait... (3)

Les souvenirs des principaux événements de l'histoire de Reims sont trop multipliés, pour trouver place dans un article de journal. Je ne m'arrêterai, en l'honneur de mes lecteurs, qu'à ceux, très nombreux, ayant quelque rapport à la Russie.

(1) Vieux mot: gâteau fait avec de l'huile comestible. *(Idem.)*

(2) Il s'agit du fameux pilier branlant. *(Note du traducteur.)*

(3) Tous ces détails ont été recueillis sur place à Reims, grâce au concours de M. Jadart, secrétaire de l'Académie de Reims. *(Note du journal russe.)*

Digitized by Google

Nous nous étions réunis, dans Reims, à toute une société de compatriotes (1), invités par le baron de Baye, qui venait faire une conférence à l'Académie de Reims. Le nom de ce savant, à la fois archéologue, ethnographe et voyageur, qui a traversé la Russie dans tous les sens et la connaît mieux que beaucoup de Russes, n'est pas ignoré chez nous.

Il y a déjà dix ans, que le baron de Baye travaillait avec zèle au rapprochement des deux nations amies. Ses habitudes, sa manière de vivre en ont fait un Russe parfait : il a l'habitude de dire : « C'est par erreur que je suis né à Reims et non à Moscou (2). »

Reims n'est pas relativement très grand (100,000 habitants environ) ; les rues en sont propres, peu fréquentées. Toute l'animation se concentre autour de la place de l'Hôtel-de-Ville, où quelques magasins et cafés ont un aspect tout parisien. De la place partent des rues étroites, tortueuses, sombres, et qui évoquent le souvenir de la vieille France. Dans le voisinage se trouvent encore beaucoup de maisons des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, aux toits pointus ; des sculptures, des colonnes sans nombre et des balcons en bigarrent les murs. Extrêmement curieuse, entre autres, la maison des musiciens du XIII^e^ siècle. Sa grossière façade de pierres est ornée de statues étranges de musiciens, jouant d'instruments

(1) Ces messieurs étaient : Alexandre Vargounine, administrateur de la Société commerciale de l'Extrême-Orient, correspondant de la *Gazette de Moscou* ; D. Saradjeff, de Tiflis ; N. Bakounine, de Moscou ; et P. Doubensky (Vojine), correspondant rédacteur du *Novoié Vrémia*.

(2) Le Baron de Baye, d'origine champenoise, n'est pas né à Reims. — Sa conférence du 25 mai 1900 a été publiée dans le t. CVII des *Travaux de l'Académie de Reims. (Note de l'Académie.)*

Digitized by Google

moyennâgeux. Les figures sont exécutées sans art mais très expressives.

L'après-midi du jour que nous passâmes à Reims, nous n'avons réellement pas eu une minute à nous. Les habitants nous reçurent avec une cordialité vraiment touchante, et ils ne s'en départirent pas un instant.

La visite des musées, des antiquités, des souvenirs, alternèrent avec déjeuner, dîner et réceptions ; on n'entendait que discours chaleureux à l'adresse de la Russie. Et, c'est un fait tout à fait caractéristique, que ni nous, ni ceux qui nous ont reçus, n'avions de caractère officiel. Tout était donc spontané ; aucune démonstration de commande. Les sympathies de l'élite intellectuelle pour la Russie se trouvaient en pleine évidence.

Notre première visite fut pour le musée de la ville. Il est situé dans la maison communale et comprend une série de grandes salles éclairées et parfaitement distribuées. Le directeur du musée, M. Jadart, nous attendait avec quelques autres notables aux boutonnières ornées du ruban violet (les conservateurs et plusieurs amateurs d'archéologie). Au point de vue russe, ce musée présente un intérêt particulier : il garde en effet le célèbre évangile slave (1), la collection venant du baron de Baye (2), et un portrait du prince Volkonskiï, commandant de Reims en 1814. Cet évangile, conservé comme un précieux trésor, est un vénérable manuscrit en parchemin

(1) D'après la tradition, il fut apporté par la grande duchesse Anne. Il a été publié, il n'y a pas longtemps, sous la direction de M. L. Leger, de l'Académie de Reims. *(Note du journal russe.)* L'*Évangéliaire* fut apporté à Reims au XVIe siècle. *(Note du traducteur.)*

(2) Collection de drapeaux ayant servi au couronnement du tsar Nicolas II, offerte au musée de Reims par l'intermédiaire du baron de Baye. *(Note du traducteur.)*

Digitized by Google

in-4°, recouvert d'une vieille reliure rose et orné de miniatures et de vignettes. Sur la première page, on lit en caractères jaunis par le temps : « Le vice-chancelier du « Czar, qui avait passé à Reims le 22 juin 1717, y pas- « sant le 27, fit lecture de la première partie de ce livre « avec deux seigneurs, qui étaient avec luy, très facile- « ment ; ils dirent que c'était leur langue naturelle et ne « peuvent lire la seconde partie. » En effet la seconde partie du manuscrit est écrite en certains caractères anciens, rappelant l'alphabet arménien.

La collection du couronnement, du baron de Baye, occupe une grande salle séparée.

Aux murs sont suspendus des aigles, des pavillons, des draperies, des drapeaux ayant orné la place Krassnaïa (rouge), lors du couronnement. Dans les vitrines sont réunis toute espèce d'objets fabriqués à l'occasion du sacre : dessins, portraits, lithographies populaires, jetons, pipes, étuis à cigarettes, verres, ustensiles, boutons de manchette, médaillons, etc...

Tout cela peint sur le vif et la cérémonie même du couronnement du tzar et son retentissement sur les habitudes et la vie nationales.

Le portrait du major prince Serge Volkonskiï est un souvenir des guerres napoléoniennes. Nommé, lors de l'occupation de la Champagne, au commandement de Reims, il sut s'attirer l'affection générale. Quand il partit, on lui fit présent d'un coffret, orné des armes de la ville de Reims, en brillants, avec les mots : « Au prince Wolkonsky, la ville reconnaissante. » La ville reconnaissante, désirant perpétuer le souvenir d'un ennemi, qui s'était fait son ami, commanda au célèbre Périn (1)

(1) Lié-Louis Périn, artiste rémois.

Digitized by Google

le portrait du prince. Le tableau est très bien conservé et représente un jeune officier avec les épaulettes de colonel du 1er régiment de la 8me division d'infanterie. Le visage est allongé, délicat, rasé, avec des yeux bleus et d'abondants cheveux blonds.

D'une manière générale, la bibliothèque, la galerie des tableaux, le musée de sculptures, nous ont frappé par leur richesse. Qu'il nous suffise de citer les noms de David, Van-Dyck, Gros, Holbein, Lebrun, Rubens, Raphaël, L. Kranach. Très intéressante, la riche collection des vieilles tentures de toiles des XVe et XVIe siècles, peintes avec des couleurs à la colle. Elles servaient lors de la célébration des solennités religieuses à la cathédrale. Mais leur dessin est d'une naïveté et d'une simplicité extraordinaires ! Voici, par exemple, l'histoire de la célèbre tentation de Suzanne. Nue, à demi plongée dans la fontaine, la belle voit avec effroi les vieillards approcher, et l'un me rappelle extraordinairement M. Waldeck-Rousseau (1). En caractères anciens, se trouve écrit au-dessous :

Les luxurieux vieillards virent
Suzanne au bain toute seulette,
De son déshonneur la requirent,
Mais elle refusa leur requeste.

Nous avons visité la célèbre cathédrale de Reims par un jour pluvieux et gris. Ce ciel gris s'alliait avec le ton gris des murailles, des statues, des tours noircies par les siècles. La façade est grandiose ; comme nous le disait avec enthousiasme M. Gosset (2) : « C'est une véritable

(1) Alors ministre de l'intérieur et président du Conseil des Ministres en France. *(Note du traducteur.)*

(2) Architecte, chargé du soin des monuments historiques de la ville. *(Note du journal russe.)*

Digitized by Google

symphonie à la gloire de la religion et de la monarchie. » Nous parlerons tantôt de l'histoire de cette église. On y voit des séries de statues de pierre, rongées par le temps, et figurant ses saints fondateurs. Au-dessus de l'entrée, rosace gothique d'un merveilleux nuancement. Au-dessous d'elle, un groupe gigantesque : *Le Christ couronnant la Vierge.* A droite : *Le jugement dernier ;* à gauche : *La Passion du Sauveur.* Au-dessus, « galerie des rois », statues des rois, depuis Clovis, qui occupe le centre. Deux tours quadrangulaires, toutes deux sculptées de haut en bas, s'élèvent au-dessus du portail. Cette façade, commencée en 1212, fut édifiée pendant deux cents ans environ, et fut terminée au XIV^e^ siècle (XV^e^ plutôt). Cette vénérable cathédrale est entourée de tous côtés par des contreforts arcboutant ses murs vieillis. A l'intérieur, elle frappe par son austère grandeur. Des séries de colonnes, soutenant les voûtes estompées d'ombres, partagent le temple en trois nefs. L'autel central, qui n'a subi aucun changement depuis le couronnement de Charles X, est sans intérêt au point de vue architectural. C'est le style Renaissance, habituel aux églises catholiques. A l'autel, quelques garçons, marchant sur la pointe des pieds, disposaient des vases ornés de fleurs. Un peu plus loin, se reposaient la contre-basse, les instruments de l'orchestre à vent... Un air d'abandon, de grandeur survécue se respirait entre ces murs vieillis et nus ; le jour se glissait timidement par les verrières coloriées d'anciennes et fantastiques fenêtres. Le silence régnait. Rien que le bruit sourd de nos pas et de nos voix sous les voûtes.

De la cathédrale, nous nous rendîmes chez M. Henrot, ancien maire de Reims. On nous attendait. Le D^r^ Henrot habite dans une immense maison, d'apparence bour-

Digitized by Google

geoise, et qui a déjà vu bien des générations. Son ornementation et sa distribution rappellent le style d'il y a bien des années. Sous la grande vérandah vitrée, nous trouvons une société nombreuse : M. Henrot lui-même, homme d'immense stature et aux larges épaules, âgé d'une cinquantaine d'années et décoré du ruban de la Légion d'honneur ; ses frères, tout aussi grands et tout aussi carrés, mais plus âgés ; des dames, des demoiselles et de beaux enfants aux cheveux bouclés, et vêtus de blanc. Une immense table était ornée de toutes espèces de fruits, de tartes, de biscuits, de sandwichs. Le champagne, qui est à Reims d'une saveur exquise, remplissait également les verres. On porte des toasts à la Russie, aux Russes, à la presse russe... Un grand jardin, ancien, entoure la maison, et fait l'orgeuil de toute la famille. L'aîné des frères Henrot, malgré la pluie qui tombait, m'en propose la visite. Munis de parapluies, nous faisons quelques tours dans les allées, à l'ombrage séculaire. Auprès d'un mur de pierre, l'aîné des Henrot m'arrête : « Regardez, voici un cadeau des Russes. » Je vois en effet, enfoncé dans la pierre, un boulet rond, en fonte, de quatre livres ; au-dessus était écrit : « Par des Russes, 1814... » C'est un souvenir de notre bombardement. A ce sujet, on me raconta comment l'autre prince Volkonskiï, chef d'état-major de l'armée de Vintzigerode fut amené à épargner Reims. Dans la ville, se trouvait alors, par hasard (1), l'abbé Macquart, ancien chef d'un pensionnat noble de Pétersbourg et ancien précepteur du prince. Il s'en vint à notre camp et, grâce à sa démarche, Reims évita un bombardement et un « grabège » (pillage). Telle est du moins la tradition locale.

(1) Le digne abbé Maquart habitait Reims depuis son retour de Russie. *(Note du traducteur).*

Digitized by Google

Le soir de ce jour, après avoir dîné chez le comte Werlé, consul de Russie à Reims, nous assistâmes à la séance de l'Académie ; il y eut ensuite nouvelle réception chez le président, Dr Guelliot. L'Académie de Reims s'adonne aux sciences historiques et ethnographiques. Elle siège dans le vieil édifice du palais archiépiscopal. La distribution des pièces remonte au début de ce siècle. On nous montre une longue salle, étroite, aux dorures ternies, celle où prit place le repas du sacre de Charles X, ainsi que quelques objets ayant servi au roi, et un immense portrait de lui. Quant à la séance, elle fut très animée. Un public de choix remplissait une salle circulaire, de dimensions moyennes. Le gouverneur militaire de Reims, général Maillac, et son officier d'ordonnance, qui parle couramment le russe, étaient présents. Le président nous adressa un discours de bienvenue, dans lequel il rappelait les nombreux souvenirs historiques rattachant Reims, la Moscou française, la cité sainte, la cité du sacre des rois, à la Russie. Le baron de Baye fit une vivante et intéressante conférence sur son récent voyage dans la Nouvelle-Russie. Ses vues et ses portraits, projetés sur écran, eurent le plus grand succès.

La vieille abbaye de Saint-Remi, dont la révolution chassa les Bénédictins, fut le dernier monument historique que nous ayons visité à Reims. Elle est encore plus ancienne que Notre-Dame. Une partie des galeries intérieures, de style non gothique mais roman, fut édifié aux xe, xie et xiie siècles. Le portail gothique, avec des statues sans nombre, des arcades, des bas-reliefs, semble vraiment sculpté dans du bois noir. Les siècles, qu'a vus passer le temple, ont laissé sur les pierres leur empreinte. Saint-Remy n'est pas si grand que Notre-

Digitized by Google

Dame (1). Trois galeries ajourées entourent la nef centrale, où se trouve l'autel principal. Autrefois on y trouvait des loges (?) comme dans l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Le tombeau actuel de saint Remy n'offre aucun intérêt. Il avait été brûlé et détruit pendant la révolution. En 1847, on le restaura en style Renaissance ; mais, tel qu'il est, il ne fait preuve ni de goût, ni d'élégance. De riches gobelins, avec des sujets tirés de l'histoire des saints (2), et d'admirables verrières coloriées sont le meilleur ornement de l'église.

P. Vojine.

(*Novoié Vrémia* du 4/17 juin 1900.)

(1) Hauteur proportionnelle à la largeur : Saint-Remy, deux à un ; Notre-Dame, trois à un. *(Note du journal russe.)*

(2) Les tapisseries du XVI^e^ siècle offrent les scènes de la légende de saint Remi. *(Note du traducteur.)*

Digitized by Google

Digitized by Google

LA NOUVELLE RUSSIE

Conférence faite à l'Académie Nationale de Reims, le 25 mai 1900, par M. le baron DE BAYE, Membre honoraire.

Un devoir auquel je ne saurais faillir, est de témoigner ma profonde reconnaissance à l'Académie nationale de Reims qui, en me donnant aujourd'hui la parole, prouve une fois de plus le bienveillant intérêt qu'elle porte à mes missions.

Mon but, depuis dix ans, est de vulgariser en France la connaissance de cette immense Russie, vers laquelle je me sens attiré par l'intérêt considérable qu'elle offre aux Occidentaux, et le charme de l'hospitalité qu'on y goûte.

A l'heure actuelle, notre puissante alliée joue un rôle si considérable, occupe un rang si prépondérant dans l'histoire moderne, que tout ce qui la concerne revêt un caractère d'actualité. Dans l'étude de son passé, dans l'examen de ses populations complexes et variées, nous trouverons l'explication de son œuvre gigantesque et grandiose à la fois. La Russie a su réveiller l'Asie de son sommeil séculaire, la faire sortir de son immobilité légendaire, pour la faire entrer dans la voie de la civilisation moderne.

Abordons maintenant notre sujet.

L'été dernier, avant de me rendre au Caucase, je m'arrêtai quelque temps dans la Petite et dans la Nouvelle Russie.

Kief fut ma première étape ; je désirais assister au

Digitized by Google

congrès russe d'archéologie. Ayant donné, en 1896, une conférence sur *La Mère des Villes russes* (1), je ne reviendrai pas sur ce sujet. Cependant, je dois mentionner en passant que je fus frappé du grand développement qu'a pris cette ville en un si petit nombre d'années.

Un seul Français assistait à ce congrès, tandis que l'Allemagne, l'Autriche y étaient mieux représentées ; mais les pays slaves surtout y avaient envoyé de nombreuses délégations. J'estime que dans cet empressement, il y avait autant de politique que de science.

Comme archéologue, nous avons admiré les très remarquables découvertes de M. Kvoïko. Évidemment, elles constituaient le fait capital soumis à l'appréciation des savants. Ce zélé explorateur a découvert sur les bords du Dniépre, dans le gouvernement de Kief, des gisements où il a mis au jour des vestiges d'une civilisation analogue à celle florissant jadis dans l'archipel grec, et que l'on a nommée proto-hellénique. Ce n'est pas un événement scientifique de peu d'importance que celui d'avoir retrouvé, en des pays qui furent Scythes avant d'être Slaves, des traces d'une culture si ancienne. M. Kvoïko a recueilli des armes et des instruments en cuivre, des idoles et des vases en terre cuite analogues à ceux exhumés à Mycènes, dans l'île de Chypre et dans les mines de la Troie de Schlieman.

Le congrès de Kief n'était pas l'unique mobile qui m'avait conduit dans ces parages. L'étude de sépultures où l'on rencontre des ossements humains teints en rouge me préoccupait depuis longtemps, et mon ambition était de constater le fait *in situ*.

(1) *Kiev, la Mère des Villes russes*. Grand in-8°, 24 grav. hors texte. (Paris, librairie Nilsson.)

Digitized by Google

Le comte Ladislas Branicki voulut bien me recevoir dans sa magnifique propriété de Stawisché, où je reçus avec l'accueil le plus cordial, l'hospitalité la plus somptueuse et la plus charmante. En cette résidence, on est presque Français ; bien plus, on est Parisien. Le soir, la maîtresse de la maison lisait à haute voix la *Revue des Deux-Mondes;* sa diction était aussi parfaite que celle d'une artiste du Théâtre-Français. J'aurais pu me croire en France, dans un de ces milieux où les choses de l'esprit jouent le principal rôle, et où en bon français on parle de la bonne France, si les journées ne se fussent passées à parcourir ces immenses territoires divisés par économies, c'est-à-dire par fermes. La terre noire, en ces parages, est d'une fertilité bien connue. L'horizon n'est coupé dans sa monotonie que par les silhouettes de ces tertres funéraires que nous nommons *tumulus* et les archéologues russes *kouganes*. Dans deux que je fouillai, je trouvai des squelettes avec leur crâne entièrement teinté d'ocre. Ce rite funéraire, employé à une époque très reculée, est bien curieux. Mon ami, le comte Bobrinskoy, a observé le même usage en opérant des recherches dans sa propriété de Sméla (1).

Mais je m'aperçois que ma conférence prend un caractère trop archéologique. Quittons le gouvernement de Kief pour celui d'Ekatérinoslav. Le gouverneur, mon excellent ami, le prince Sviatopolk-Mirsky, m'avait invité à visiter la région qu'il administre.

Nous voici dans la Nouvelle Russie, qui est à la fois une conquête et une fondation de la Grande Catherine. Elle est formée des gouvernements de Kherson, de Tauride et d'Ekatérinoslav.

(1) Sméla est également situé dans le gouvernement de Kiev.

Digitized by Google

On n'est pas surpris que la principale ville de ce gouvernement, dont la construction par Potémkine remonte à 1794, porte un nom consacré à la gloire de Catherine. En face de la cathédrale, se trouve une statue de cette grande impératrice.

La cité est baignée par le Dniépre, dont la navigation est interrompue en cet endroit par les cataractes.

Auparavant, on y voyait un village de Zaporognes, c'est-à-dire de Cosaks ayant émigré de la Russie sous les règnes de Jean III et de Boris Godonnoff, ces mêmes Cosaks qui plus tard passèrent en grand nombre au nord du Caucase, dans la province du Kouban.

La ville d'Ekatérinoslav se développe d'une façon prodigieuse; elle compte au moins 120,000 habitants, dont 40,000 juifs environ. Tout le gouvernement est peuplé de 2,300,000 habitants; il est cosmopolite à cause des nombreuses colonies et des centres industriels belges, français, anglais, allemands qui s'y trouvent.

La ville propre, riche et commerçante, est traversée par un grand boulevard formant une belle promenade.

Le pont sur le Dniépre est, après celui jeté sur le Volga, le plus grand de la Russie. Il mesure 1 verste et 118 sagènes, c'est-à-dire 1,326^{m}75^{c}.

Avec M. Alexandre Bantych, attaché à la chancellerie du gouverneur, je partis pour aller en pleine steppe chez M. de Kamenski, maréchal de noblesse du district de Marionpol. Le chemin de fer Catherine nous porta d'Ekatérinoslav à Jélonnaïa. Nous franchîmes en voiture les 30 verstes qui séparent cette station de la maison hospitalière où nous étions attendus. On est bien surpris de trouver un parc au milieu de ces immenses steppes, où l'œil inquiet cherche en vain des limites; il ne les devine même pas lorsque le soleil en se

Digitized by Google

couchant à l'horizon forme une zone empourprée.

A cette heure, le vent, soufflant tout le jour s'apaise pour le repos de la nuit calme et sereine; à cette heure silencieuse, les étoiles brillent ou tombent dans un ciel bleu sombre ; au loin, un peu partout, on voit surgir du sol des flammes géantes marquant la place d'un de ces grands laboratoires de l'activité humaine. Ici, la beauté mélancolique de la nature cède ses droits au spectacle prodigieux né du travail de l'homme dépensé au service du progrès moderne.

Mais arrivons à Krasnogorovka ; M. Pierre de Kamenski, le maître de céans, est une de ces physionomies comme on en rencontre rarement.

Il a beaucoup voyagé à travers l'Europe et avec profit; mais le cosmopolitisme ne l'a pas gagné; c'est un esprit ouvert, philanthrope, un caractère de penseur et de travailleur qui synthétise des connaissances multiples que son bon cœur aime à partager avec ses semblables. Il est le conseil de tous et l'ami de tous; en un mot, une âme slave qui se dépense pour les autres, sans calculer pour elle-même.

Je fus surpris de voir en face de sa maison d'habitation, en pleine steppe, un petit pavillon portant les insignes et l'inscription suivante : *Touring-Club de France*, je m'empressai d'y entrer et j'y trouvai différents vélocipèdes. M. de Kamenski s'était servi de l'un d'eux pour faire le trajet de Varsovie à Calais, et de Douvres à Londres.

Inutile de vous dire que les sympathies de M. de Kamenski pour la France ne se manifestent pas seulement par son Touring-Club français, mais par des sentiments d'admiration et d'estime pour notre patrie.

Il a chez lui une collection de cartons faits pour nos

Digitized by Google

écoles primaires; il désire les traduire et en introduire l'usage dans son pays. En outre, il vient de fonder sur ses terres une fabrique franco-russe de céramo-cristal, qui sera dirigée par des Français et transportera là-bas une production française. Lorsque je me trouvai à Krasnogorovka, il y avait déjà, près des constructions de l'usine en voie d'achèvement, une petite colonie de nos compatriotes, à la tête de laquelle se trouvait M. Berger, directeur de la compagnie. Ces industriels furent fort surpris de voir un Parisien venir en ces parages lointains pour faire sortir les morts de leurs tombes, étudier les populations et recueillir les antiquités, pour former dans un musée de Paris une salle consacrée aux diverses manifestations de l'art sur le sol russe. A Moscou et à Pétersbourg, il y a, dans les musées d'art industriel, des salles consacrées à l'art français, et j'ai toujours rêvé de créer la contre-partie dans notre capitale.

La ville de Paris, entrant dans cet ordre d'idées, vient de réaliser ce vœu: dans une de ses dernières délibérations (1), le conseil municipal a voté la création au musée Galliéra, d'une salle où seront réunis des objets revêtant un caractère artistique et provenant des Russies d'Europe et d'Asie. Grâce à M. Baudin, ministre des Travaux Publics, nos édiles ont comblé un vide en donnant une preuve morale de la réciprocité dans les tendances des deux peuples, réciprocité se traduisant par le désir de mieux se connaître sous l'égide de l'industrie, des arts et de la science. L'Exposition universelle n'est que temporaire, tandis que les collections du musée Galliéra en étant permanentes s'augmenteront, et parleront de la Russie aux Français.

(1) Séance du 12 avril 1900.

Digitized by Google

Je me suis écarté de mon sujet, permettez-moi de le reprendre.

Circulons autour de la propriété de notre hôte.

La porte de son parc est gardée par une de ces statues nommée *kamennaïa baba*, c'est-à-dire « bonne femme de pierre ».

Il y a à peine cent ans que l'on cultive cette steppe ; auparavant, elle était couverte d'herbes plus hautes que l'homme. Dans ces vastes espaces, on voyait, par-ci par-là, des *kamennaïa baba*, contemporaines selon certains auteurs, de l'époque de la migration des peuples. Elles sont fort grossièrement sculptées dans des roches variées, mais toujours dures.

Leurs figurations sont caractérisées par la position des deux mains ramenées au bas de la poitrine et tenant invariablement une coupe. Ces statues, naguère disséminées dans la steppe, ont été rapportées dans les villages et placées par les paysans à l'entrée de leurs demeures. L'appellation de *kamennaïa baba* est un peu trompeuse, car on l'applique aussi bien aux statues de bonnes femmes qu'à celles de bonshommes. Ceux-ci tiennent aussi la coupe obligatoire et typique.

Voici une des *kamennaïa baba* homme, photographiée au village staro Mikhaïlowka. Point de barbe, mais des moustaches, un bonnet légèrement conique, des cheveux pendant en tresses dans le dos, lequel est orné d'un médaillon attaché par des liens passant sous les bras.

Cette statue est légèrement mutilée ; elle est un peu enterrée dans le sol et la coupe est brisée.

Pour ce motif, il nous a été impossible de voir si le bonhomme de pierre porte des armes à la ceinture, comme plusieurs autres. J'ai choisi ces photographies,

Digitized by Google

faites par M. Berger, à cause des groupes de villageois qui donnent une idée de la population locale.

M. Descarière, dans le gouvernement de Kherson ; M. de Kamenski, dans celui d'Ekatérinoslav, cherchent à introduire les plantations forestières dans la steppe.

Tous d'eux ont obtenu d'excellents résultats sur leurs terres. Leur exemple devrait être suivi, mais malheureusement, les populations ne profitent pas de leur expérience. Ces plantations, en bandes de 25 mètres de largeur et de 3 à 4 kilomètres de longueur, protègent les terres cultivées, forment des barrages qui retiennent la neige, si nécessaire aux récoltes, et l'empêchent d'être emportée par le vent qui, en été comme en hiver, est le grand ennemi des cultivateurs de la steppe.

Des plantations faites sur une grande échelle auraient sans doute comme résultat de modifier avantageusement le climat de cette région.

M. de Kamenski a remarqué que six déciatines (six hectares environ) de terres abritées par trois déciatines de bois donnaient le double de récolte que les autres terres.

Pour planter une déciatine de terre, il faut dépenser environ 25 roubles. Le frêne, l'orme, l'acacia et le chêne réussissent bien, mais le chêne semble la seule essence résistant à certains insectes destructeurs. Arrivons à la question de colonisation. On peut bien dire qu'il se trouve dans la Nouvelle Russie des représentants de toute l'Europe.

Déjà sous le règne d'Élisabeth, des Serbes, des Monténégrins, des Hongrois, des Moldaques et des Valaques, avaient émigré vers les steppes désertes.

Ces éléments étaient trop peu nombreux pour les coloniser.

Digitized by Google

L'impératrice Catherine, en 1762, adressait un manifeste diplomatique aux divers pays d'Europe, invitant des colons à venir en Russie peupler des territoires riches et incultes. Elle accordait aux émigrants de grands privilèges : l'exemption du service militaire et des impôts, pendant un certain temps. La politique de la souveraine faisait preuve d'une prévision géniale.

Peupler des pays désolés et déserts, mais riches par leur sol ; créer de la sorte une barrière contre les sauvages errants dans les steppes ; constituer une route fréquentée pour conduire l'armée russe au sud des pays slaves, sur le chemin de Constantinople ; telle était la pensée de la fondatrice de la Nouvelle Russie ; tel fut toujours le but poursuivi par l'Empire. L'idée d'une politique allemande doit être écartée. Ces faits étaient inspirés par l'unique désir de développer la Russie.

En général, ceux qui vinrent coloniser étaient poursuivis dans leur pays pour des questions religieuses. On a l'habitude de qualifier d'allemandes toutes les colonies, c'est une erreur qui s'explique parce que la majorité des colonisateurs était allemande.

Presque toujours, ces colonisateurs étaient des sectants, disciples des théories jetées à travers le monde par Huss, Müntzer et Ménot. Ces doctrines n'ont pas un caractère purement religieux, mais embrassent des questions sociales, comme le principe de la communauté. Or, la loi russe leur accordait ce principe sur le sol russe. En effet, le village est propriétaire de la terre, et celle-ci est divisée en parts de 30 à 65 déciatines, que l'on donne à exploiter aux membres de la communauté.

Depuis 1871, les habitants de ces colonies sont régis par la même loi que les paysans russes, ils ont le droit d'élire leur starchina (maire), son aide, leur tribunal et

Digitized by Google

les fonctionnaires du village. Ils sont sous la direction du ziemski natchalnick (chef de district), qui est révisé par le gouverneur et présidé par le maréchal de noblesse. Depuis sept années, dans les écoles de ces colonies, on enseigne le russe ; et à l'exception de la religion, les autres branches de l'instruction se professent en cette langue.

Parmi les colons, il y a des catholiques, des luthériens, des ménonites et des représentants de diverses sectes.

Je vous disais tout à l'heure que c'était une erreur de qualifier d'allemandes toutes les colonies. Il en est deux, près de la ville de Mélitopol, non loin d'Ekatérinoslav, qui portent des noms allemands, Gütertal et Johannesron; on y parle un patois allemand et elles sont cependant françaises d'origine. Leur histoire est assez curieuse pour mériter d'être contée. Un riche citoyen de Lyon, Pierre Valdus, était en 1170 à la tête d'un mouvement hostile au clergé. Le pape Innocent III et le roi Louis IX dirigèrent une croisade contre cette révolution. On voulait anéantir les sectants, mais beaucoup s'enfuirent et se répandirent en Europe. Les disciples de Waldus, qui se nommaient Waldense, trouvèrent l'hospitalité dans les pays Tchéko-Moraves. En 1529, un tyrolien, Jacob Gütter, réformateur célèbre poursuivi par la réaction, vint les visiter. A partir de ce moment, la communauté de Waldus devint la fraternité de Gütter. En 1535, l'Inquisition commença ses poursuites.

Gütter fut brûlé et la fraternité dut chercher asile sur les territoires hongrois. Les poursuites durèrent jusqu'en 1763. En cette année, l'impératrice Marie-Thérèse résolut de purger son pays de tous les hérétiques. En 1769, pendant la guerre entre la Russie et la Turquie, la fra-

Digitized by Google

ternité fut dévalisée par des brigands valaques. Ces sectants se mirent alors à prier (Dieu) et résolurent de se diriger là où Dieu les conduirait. Sur leur route, ils rencontrèrent le célèbre général comte Roumiantzef, qui leur proposa de se rendre dans ses propriétés et d'y établir une colonie.

C'est ainsi que les émigrés vinrent près de la ville de Mélitopol, où ils se sont fixés. Vous avouerez qu'il est curieux de retrouver là-bas, au XIX^e^ siècle, des descendants de Français ayant quitté Lyon au XII^e^ siècle pour se fixer dans la Nouvelle Russie.

Il nous semble intéressant de dire quelques mots des colonies juives créées en 1804 dans la Nouvelle Russie. Elles disposent de 17,230 déciatines de terres. Dans le gouvernement de Kherson, il y a 19,419 colons juifs et 5,142 dans celui d'Ekatérinoslav. Il n'en existe pas d'autres sur le sol de l'Empire. M. de Kamenski pense qu'il y a parmi ces colons moitié bons, moitié mauvais agriculteurs. Dans tous les cas, les résultats obtenus par les colonies juives sont de beaucoup inférieurs à ceux des colonies allemandes.

Mais prenons congé de M. de Kamenski, qui nous a donné de si précieux renseignements, et quittons la demeure hospitalière de Krasnogorovka pour gagner l'extrême sud du gouvernement d'Ekatérinoslav et visiter la ville de Marionpol, baignée par la mer d'Azof.

Tout à côté de l'emplacement où fut construite la ville de Marionpol, à l'embouchure du fleuve Kalta, qui se nomme maintenant Kaltchick, se livra la célèbre bataille entre les Tatares et les Polovtzi.

Marionpol compte 40,000 habitants dont 10,000 ouvriers de fabriques, 15,000 Grecs, 10,000 Juifs. La ville est étagée sur la falaise; gravissez-la, et vous ver-

Digitized by Google

rez, d'un côté la mer d'Azof et de l'autre, une forêt de cheminées d'usines surmontées d'un nuage noir et sombre.

Deux centres industriels y ont été établis il y a deux ans. L'un, *Nicopol-Marionpol*, dont les Américains sont les principaux actionnaires. L'autre, fondée avec des capitaux français et belges, porte le surnom de *La Providence*. Il y a quarante ans, la ville de Marionpol était exclusivement habitée par des Grecs. Le voisinage des usines en a fait un centre cosmopolite.

Maintenant, les Grecs tiennent la seconde place. Il arrivera que dans un temps assez rapproché, la population urbaine grecque sera assimilée aux Russes ou absorbés par eux. Les Grecs de Marionpol n'ayant pas laissé d'écrits qui puisse les faire connaître, il faut étudier leurs poésies populaires, leur manière de vivre et leurs chants. Les églises de Marionpol ne sont pas d'une haute antiquité, puisqu'elles datent de 1778, époque où les Grecs quittèrent la Crimée, pour se fixer dans la Nouvelle Russie. Ils apportèrent avec eux des images saintes qui remontent aux IX^e^ et X^e^ siècles. Ces icônes sont des bas-reliefs en cire portant encore des traces de leurs enluminures.

L'une d'elles est un saint Georges, non pas à cheval et terrassant le dragon, comme on a l'habitude de le représenter, mais debout, le bouclier et la lance en mains. Le caractère byzantin de cette œuvre se devine facilement.

L'autre icône n'est pas moins curieuse, elle est du même style; c'est une vierge très vénérée. Son enveloppe, constellée de pierreries et de perles, lui fut offerte en 1774 par le général Martinoff, commandant les Cosaks du Don.

Digitized by Google

Devant cette image, pendent une quantité d'*ex-voto* en argent, exécutés d'une façon aussi naïve que rudimentaire : des bonshommes ressemblent à des pantins ou à de petites idoles païennes, des enfants emmaillottés comme de minuscules momies, des têtes d'un modelé curieux, des bras, des jambes, des yeux, des oreilles, des cœurs, des poitrines, des dos, même des dents.

A cette image, rapportée par les Grecs du Couvent Ouspenski, fondé au xv^e^ siècle, à Salatchik en Crimée, se rattache la légende suivante :

Il y avait en ces parages un dragon qui mangeait les hommes. Les habitants priaient Dieu de les débarrasser du monstre. Ils virent tout à coup le sommet d'une montagne escarpée, s'éclairer d'une petite lueur. Un escalier taillé dans le roc y donnait accès. Les gens du pays gravirent la montagne, un cierge brûlait devant l'icône et le dragon gisait mort à ses pieds. Alors, le peuple coupa le monstre en morceaux et les livra au feu. En mémoire de cette délivrance, on a l'habitude de se rendre chaque année en pèlerinage prier la Vierge. Les Tatares mahométans y vont aussi bien que les Grecs orthodoxes. Une fois même, le célèbre khan de Crimée, Gadji-Guirey, y vint prier la Vierge de lui assurer la victoire dans une bataille qu'il allait livrer.

Le sort des armes lui ayant été propice, il vendit deux de ses chevaux favoris pour acheter des cierges ; ses successeurs ont continué à faire annuellement de semblables offrandes.

Le 15 du mois d'août, de tous les villages grecs des environs de Marionpol, on accourt pour vénérer cette image. On amène des vaches, des brebis, des veaux ; on apporte du pain, du lait, des fruits, et après la messe,

Digitized by Google

le tout est béni et sert à nourrir la foule réunie autour de l'église.

Mais sortons de Marionpol pour visiter un village grec, Mangonche, situé à 35 verstes de la ville. Ce village fut fondé en 1779 ; il est habité par 5,348 Grecs, descendants d'émigrés venus de Crimée. De tous les environs on arrivait pour prendre part à un Panaïr, fête spéciale à ces populations. Lorsque nous aperçûmes les blanches maisons, disséminées dans une dépression de terrain, le soleil étincelant dardait ses rayons sur la steppe sans fin.

Des jeunes cavaliers accourus à notre rencontre, escortaient la troïka dans laquelle nous nous trouvions. Nous longions une forêt de moulins à vent. La brise souffle constamment dans la steppe, de sorte que leurs ailes se meuvent sans cesse. Toujours vivantes et mobiles, elles semblent effleurer des monceaux de pierres formant pyramides. Là s'étend, à l'ombre de ces battements d'ailes, le dortoir éternel où l'on repose, non sous le gazon, mais sous des amas pierreux. Si l'on y aperçoit peu de croix en bois, c'est qu'elles risqueraient d'être volées pour servir à faire du feu.

Les jeux réguliers de la lumière du soleil brillant, alternent avec l'ombre inconstante de l'aile des moulins. Et perpétuellement, la force gratuite de la nature utilisée pour nourrir les vivants, s'agite au-dessus des morts. Ces balanciers, symboles de la vie, sont entraînés par l'air vif et embaumé de la steppe, air tout imprégné du parfum des plantes aromatiques. Et ce mouvement imposé par la vie, surmonte cette immobilité voulue par la mort ; cela, sous un ciel radieux que les vols de pigeons tachent à peine de leurs circuits capricieux. Comme contraste, la terre triste et nue, sans

Digitized by Google

parure, disparaît sous les pierres qui ne permettent pas à la végétation de s'épanouir. O terre ! on croirait que tu as compris le sombre rôle que tu joues en cet endroit; celui d'une mère qui, après avoir donné la vie à ses enfants, la leur reprend, et après leur avoir fourni le berceau et la nourriture, leur offre son sein comme tombeau !

Mais nous voici au milieu de la foule joyeuse réunie sur la place du village et difficilement contenue par la police. Tandis que le staschina (maire) nous présente à M. de Kamenski, maréchal de noblesse, et à moi, le pain et le sel, des cris de : « Vive la France ! Vive l'Alliance ! » s'élèvent dans les airs, le drapeau français est déployé et flotte auprès des drapeaux russes.

A l'école, on avait réuni quelques échantillons des costumes très richement brodés, que les Grecs portaient avant d'avoir complètement adopté la mise des populations russes.

Après avoir pris chez le staschina un repas local composé de *soudiouk,* « saucisson de mouton » ; de *kazan-khaôrma,* « mouton cuit dans son jus » ; de *tchir-tchir,* « pâté de mouton » ; de *mayali-pénirr,* « fromage blanc » ; de *kaïmak,* « crème cuite au four et sucrée », nous allâmes assister au festin servi à plus de cinq cents pauvres, accourus des environs pour assister au Panaïr.

Il faut vous faire connaître en quoi consistent ces fêtes populaires nommées Panaïr ou *Panaïra.* On a proposé de faire dériver ce nom du mot grec πανηγεῖσ qui signifie, je rassemble, ou encore du mot Panaïra qui, dans le langage du pays, mélange de turc et de tatare, signifie Notre Dame. Les vantaïdji sont les organisateurs de cette fête qui débute par un *Te Deum.* De l'église, on se rend à des agapes populaires auxquelles tout le

Digitized by Google

monde prend part. Le principal mets est le *plov*, fait de riz et de mouton, et la principale boisson, la *bonza*, composée de millet fermenté. Ensuite ont lieu les luttes réglementées, selon de très anciens usages.

Les vieillards en sont les juges. Les prêtres assistent au combat. La foule forme un cercle au milieu duquel deux hommes, appartenant à des villages différents, vont lutter corps à corps. Revêtus d'un pantalon et d'une blouse de toile serrée à la taille, ils s'avancent pieds nus, l'un vers l'autre. Ils font le signe de la croix, s'embrassent et cherchent à se renverser. Pour sortir vainqueur de la lutte, il faut terrasser son adversaire de façon à ce que son dos touche le sol. Dans ces combats, l'adresse prime souvent la force. Le même champion doit remporter trois fois la victoire dans trois luttes successives, contre trois rivaux différents.

J'ai assisté à six de ces luttes. Dans la première, Archip Dérimoff a été vaincu par Basile Sokoloff. Dans la deuxième, Sokoloff par le célèbre Ilia Toulaïnoff, du village Stare Krim, lequel, dans le troisième, renversa Jean Poupou, que je vous présente. Dans la quatrième, Toulaïnof, deux fois triomphant, est vaincu par Paul Lago que voici. Ce dernier lutte une deuxième fois contre Gabriel Kharasakhal. Lago est déclaré vainqueur.

Outre un prix de 25 roubles, il reçoit, à la manière antique, une tête de bœuf avec les cornes dorées. Cette cérémonie termine le Panaïr d'une façon bien curieuse. Le nom du héros est acclamé et devient célèbre, même au loin. Les vieillards assurent que le triomphe du Panaïr donne au vainqueur un honneur qui rejaillit sur sa postérité.

Mais puisque nous sommes au milieu de ces Grecs,

Digitized by Google

ne les quittons pas sans recueillir chez eux plusieurs de leurs coutumes qui, hélas ! tendent à disparaître.

Il subsiste encore quelques ressouvenances du paganisme dans la manière de célébrer la fête de S[t] Jean-Baptiste. On raconte que la veille de cette fête, le ciel s'entr'ouvre, et c'est le moment de s'occuper de bonne aventure. Pour cela, on prend un grand récipient rempli d'eau ; tout d'abord, des plantes aromatiques et des fleurs y sont jetées, puis des objets métalliques appartenant à diverses personnes. Les couteaux sont prohibés. La nuit venue, le récipient, placé sous le ciel étoilé, doit y rester juqu'au jour. Dès l'aube, on choisit, pour en retirer les objets, un petit garçon ou une petite fille. On tient un fichu au-dessus de la tête de l'enfant, et les femmes se mettent à chanter. Le sujet de la chanson permet de deviner le sort du possesseur de tel ou tel objet sorti de l'eau.

Il y a des coutumes non moins curieuses usitées lors de la naissance d'un enfant. On saupoudre son corps de sel afin de le préserver de la corruption. On place sur la tête de la jeune mère un grand pain, et on lui pose cette question : — Quel est le plus lourd, de toi ou du pain? Elle doit répondre : — Le pain. Celui-ci est ensuite distribué aux pauvres. Pendant un certain temps, on trace chaque soir sur le front de la mère une croix avec du bleu en poudre délayé dans de l'huile. Enfin, au bout de trois jours, la marraine de l'enfant apporte à la mère une soupe faite de riz et d'une poule. L'aile et le cou de la volaille sont mangés par la mère afin que l'enfant devienne fort et tienne sa tête droite. Sous peine de grand péché, la mère ne doit pas quitter la maison pendant quarante jours. Un proverbe dit que l'herbe même ne pousserait pas là où elle poserait le pied.

Digitized by Google

La marraine place dans la couverture de l'enfant un morceau de sucre et un morceau de pain brûlé sur un cierge. En disant : « Que tes cheveux deviennent un jour blancs comme ce sucre. » C'est un souhait de longue vie.

Les usages pour le mariage ne sont pas moins curieux. Avant les fiançailles, des intermédiaires envoyés par la famille du jeune homme se rendent chez les parents de la jeune fille, apportant de la vodka (eau-de-vie). Ils disent : « Nous sommes venus pour chercher une rose, peut-être recevrons-nous une citrouille. » On invite les intermédiaires à un repas ; si les parents de la jeune fille ne veulent pas accepter les propositions, on ne pose sur la table que des noisettes, une fourchette et une citrouille dorée. Si, au contraire, la demande est accueillie favorablement, le repas est plus complet. Le jour des fiançailles, le futur envoie à sa promise un présent nommé *marama ;* c'est une écharpe brodée d'or ou de fils de couleur.

La jeune fille baise les mains de tous les parents du fiancé, mais n'a le droit de parler que lorsqu'elle a reçu un cadeau consistant soit en un mouchoir de soie, soit en monnaie d'argent, ou même en friandises. Ensuite, on l'autorise à répondre aux questions, mais seulement par *oui* ou par *non.* Cette coutume se nomme : *dil sakle ;* ce qui veut dire : « elle cache sa langue ». Autrefois, cet usage se prolongeait après le mariage, et le beau-père devait délier la langue de sa bru au prix de quelques pièces d'or.

Passons à la cérémonie du mariage, dont la célébration a lieu généralement le dimanche ; mais les fêtes ont commencé depuis une semaine. Le fiancé donne à la jeune fille un cadeau, *aïak-oltchou,* consistant en étoffes variées et en friandises.

Digitized by Google

Il y a un jour appelé *élek-toïou*, autrement dit : « fête du tamis ». Tous les parents de la fiancée doivent faire passer de la farine à travers un tamis, mais en apportant grand soin à le faire doucement, car les mouvements brusques ou inégaux prédisent aux futurs époux une vie malheureuse.

Enfin, le vendredi qui précède la cérémonie nuptiale, les parents de la fiancée frottent sa tête avec une poudre couleur du tabac, c'est le produit d'un végétal. Délayée dans l'eau, cette poudre prend une couleur rouge. Elle se nomme *khna*, du mot *khane*, qui signifie « sang ». Autrefois, on ne teignait pas seulement les cheveux, mais les ongles et le creux de la main. Chacune des parentes, munie de la poudre en question, exécute une danse spéciale en chantant une chanson de circonstance. Puis tour à tour, elles frottent les cheveux :

Fiancée, ta Khna est délayée
Tes tantes restent l'une à côté de l'autre
Voilà la Khna posée sur ta tête
Et la fiancée est habillée de rouge.
Fiancée que ta Khna te donne la santé,
Que ton pain et ton sel nouveaux aient bon goût
On t'a séparée de ton ancien pain et sel
Fiancée habillée de rouge !

Puis, lorsque cette cérémonie de la teinture est terminée, la marraine noue les cheveux de la fiancée, et on la conduit au bain. Après le bain, elle est ramenée chez ses parents, sous un long châle rouge. Autrefois, la robe devait être également rouge.

Pendant cette procession du bain à la maison, les femmes chantent :

Digitized by Google

La fiancée s'avance escortée de ses amies,
Elle laisse dans la poussière l'empreinte de ses pieds
Elle ne pense qu'à son amour,
La fiancée habillée de rouge !
Faites pleurer la fiancée, faites-la pleurer
Car ce sont des jours où elle doit pleurer
On va la séparer de son père et de sa mère
Tels sont ces jours,
Pour la fiancée habillée de rouge !
On va la faire descendre de sa maison rouge
On va lui donner des chevaux rouges
On va la mener chez son futur époux
La fiancée vêtue de rouge ?

Les parents de la fiancée vont à sa rencontre avec de l'eau de rose.

Comme vous le voyez, en ces pays, où depuis plus de cent ans des éléments les plus variés se sont donné rendez-vous, en ces pays, où l'activité humaine a multiplié les centres industriels, en ces pays de création moderne, on retrouve, comme dans toute la Russie, quelques souvenirs poétiques imprégnés d'un parfum tout oriental.

Celui qui étudie à fond l'immense Russie est charmé de ce grand mélange d'éléments variés, de la diversité des races et des coutumes, de cette opposition d'une civilisation moderne poussée à son apogée, coudoyant ces restes d'une antique civilisation que l'on croyait éteinte. Ainsi, à une distance de quelques kilomètres à peine de ces hauts fourneaux où fonctionnent des machines françaises, belges, américaines, anglaises, on peut dans un village paisible recueillir les échos sonores d'un passé reculé. On peut, du sein fiévreux où les masses ouvrières s'agitent dans un tourbillon de fumée, aller vers un milieu rustique où, dans le silence des

Digitized by Google

champs, se conservent des coutumes que les émigrations et les siècles n'ont pas détruites.

Un des tzars, de passage en Nouvelle Russie, recevait les délégations des villes. Elles étaient nombreuses et l'audience touchait à sa fin ; les représentants de Marionpol n'étaient pas reçus, lorsque l'empereur demanda : « Quels sont ces gens qui attendent encore ? » Ayant entendu la question, ils répondirent : « Nous ne sommes pas des gens, mais des Grecs ».

Après ces pérégrinations dans la Nouvelle Russie, nous retournons à Ekatérinoslav pour faire agréer au gouverneur nos remerciements. Mais avant de nous laisser partir pour le Caucase, le prince Mirsky voulut nous faire assister avec lui à la fête annuelle du régiment de Symphéropol en garnison à Ekatérinoslav. Le 27 septembre, après la célébration d'un *Te Deum* suivi de la revue, le général Krijanowsky me prit par le bras, me conduisit au cercle des officiers et me fit asseoir à sa droite.

Le repas fut empreint d'une grande cordialité ; les officiers étaient enchantés de posséder un Français à leur table. Après avoir bu à la santé de l'Empereur, tous les assistants entonnèrent l'*Hymne russe*. Ensuite le général, en termes émus, porta un toast à la France, amie de la Russie. Les sons de la *Marseillaise* étaient étouffés par les hourras ! Pour faire honneur à l'hôte français, on le souleva par les jambes et on le promena autour de la salle, le lançant en l'air. Il ne retombait pas sur ses pieds, mais sur des épaules, et tous voulaient le porter en criant : « Vive la France amie ! »

Je puis dire que je quittai la Nouvelle Russie pour le Caucase en entendant ce cri. N'oubliez pas que ces sentiments enthousiastes, exprimés par les vaillants en-

Digitized by Google

fants de l'armée russe, ont une grande signification.

Le paysan russe, en prenant l'uniforme, peut être ignorant du lien fraternel qui unit sa patrie à la nôtre. Sous les drapeaux, on lui enseigne à aimer la France et son armée. L'armée russe et l'armée française, qui sont l'incarnation vivante du cœur et du sang de ces deux nations, demeureront toujours unies sous la même devise : *Honneur* et *Patrie*.

Baron DE BAYE.

Digitized by Google

LES ARNOULT

Communication de M. HENRI PARIS, Membre titulaire.

C'est donc par les *Arnoult* que nous tenons au pays d'Avenay. L'origine de cette famille, comme tant d'autres, se perd dans la nuit des temps, et ce serait risquer fort de s'y perdre avec elle, que de s'attarder à la rechercher. Elle est assurément des plus modestes. Quand, pour la première fois, l'on rencontre le nom d'Arnoult dans les actes de l'état civil ou les titres de propriété, c'est celui de bons bourgeois, alliés à des familles de cultivateurs et même d'artisans, comme les *Rouyer*, les *Coustelet,* les *Fayet,* les *Bigot* et autres, dont quelques-uns existent encore de nos jours.

Quelques recherches qu'ait faites mon oncle, M. Louis Paris, dans les minutes de l'état civil, les registres des notaires, les archives de Reims, d'Épernay, de Châlons, fouillés avec l'amour du paléographe et la passion de l'antiquaire, il n'a pas, que je sache, découvert le nom Arnoult avant le commencement du XVII^e^ siècle. Trois cents ans, c'est déjà quelque chose; il faut bien s'en contenter. On trouve en 1395 un *Robert Le Rouyer*, et en 1396 un *Coustelet,* familles auxquelles se sont alliés les Arnoult. Ainsi, en 1395, *Jean Coustelet* prend à titre de cens annuel et perpétuel, de l'abbesse de Saint-Pierre d'Avenay, une maison sise en la rue de Grigny, moyennant 16 livres tournois payables au jour de Noël. Mais

Digitized by Google

c'est seulement vers le milieu du XVII^e^ siècle que les actes de l'état civil font mention d'un Pierre et d'une Perette Arnoult. Ces registres ne remontent pas, d'ailleurs, au delà de 1634. Pierre et Perette sont désignés comme issus de *Jean Arnoult* et d'*Elisabeth Rouyer*, ce qui reporte la naissance de ceux-ci à la fin du règne de Henri IV ou au commencement de celui de Louis XIII.

De *Jean*, père de Pierre, à *Claude-Pierre Arnoult*, le dernier du nom, décédé en 1827, tous ont été maires, notaires ou officiers de justice, ce qui comportait une certaine culture d'esprit. Leurs relations obligées avec les seigneurs justiciers, soit civils, soit ecclésiastiques, avec les magistrats des sièges supérieurs, avec les représentants du pouvoir central, en avaient fait nécessairement des gens polis et bien élevés.

I. Jean Arnoult et Elisabeth Rouyer (1635).

Jean Arnoult, le premier, n'était pas seul de sa génération. Une pierre tombale dans le chœur de l'église Saint-Trézain nous apprend que M^e^ *Nicolas Arnoult*, chanoine, né en 1648, décédé le 27 octobre 1707, à l'âge de cinquante-neuf ans et cinq mois, était fils de *Nicolas Arnoult,* vivant bourgeois d'Avenay, et de *Marguerite Yvernel;* qu'il avait un oncle, *Claude Arnoult*, lequel était son parrain, et un cousin germain, *Pierre Arnoult,* qu'il institua son exécuteur testamentaire.

Cette épitaphe, dont Louis Paris dans son *histoire de l'Abbaye d'Avenay*, et M. Tausserat, dans la *notice biographique* consacrée à notre oncle, déplorent la perte n'a pas disparue. M. le curé Bébin, dans le remaniement du carrelage défectueux du chœur de l'église, l'avait en effet enlevée; mais, à ma prière, il l'a restituée, sinon à sa place primitive, du moins à quelques mètres de là, et elle nous a été conservée ainsi que dix autres. Cinq sont

Digitized by Google

derrière le maître autel ; deux, auxquelles il n'a pas été touché, sont incrustées dans les contreforts de droite et de gauche du portail en dedans ; deux sont placées dans le chœur, sur la même ligne que celle de M. Nicolas Arnoult. Les deux dernières portent les noms de *Hilaire Gosmé*, juge d'Avenay et de Louvois, et de sa femme, décédés en 1685 et 1701, et de *Henri Bérand,* ancien bourgeois et consul de Paris, décédé en 1663. La dernière à l'extrémité de la nef contre le chœur est celle de *Henri Corvisart,* escuyer, seigneur de Fleury, gruyer, bailli et capitaine des chasses du marquisat de Louvois, décédé en 1739.

Ces inscriptions ont été relevées et publiées par MM. Jadart et Ch. Givelet (1).

Dans une pièce rédigée au bureau de l'Hôtel de Ville de Reims, au nom des lieutenants généraux du Conseil et eschevins, le 25 août 1665, nous lisons que « *Claude Arnoult bourgeois de cette ville et procureur au bailliage de l'Archevêché, puis au siège présidial, était un homme de bien et d'honneur, que chacun a loué et dit du bien de sa conduite, de ses bonnes qualités, de son expérience et de sa charité* » (2). Il était alors âgé de cinquante-cinq ans, ce qui reporte sa naissance à 1610.

Jean Arnoult avait donc deux frères : 1° Nicolas, marié à Marguerite Yvernel, père et mère du chanoine ; 2° Claude, parrain du chanoine, et procureur au présidial de Reims.

De son mariage avec Élisabeth Rouyer, il eut deux enfants, Pierre, né en 1665, et Perette, née en 1668 et mariée, le 13 janvier 1688, à François Lescalot.

(1) Mémoires de l'Académie de Reims, répertoire archéologique du canton d'Ay.

(2) Pièce des archives de M. Louis Paris.

Digitized by Google

Jean était le plus jeune des trois frères. Ses enfants, en effet, sont nés en 1665 et 1668 ; or Claude, à la naissance de son neveu Pierre, d'après l'attestation des échevins de Reims, avait en 1654 cinquante-cinq ans, et Claude le chanoine était né en 1648 d'après son épitaphe, dix-sept ans avant son cousin germain Pierre.

Nicolas ne semble pas avoir eu d'autres enfants que le chanoine, et il n'apparaît pas non plus que Claude eût même été marié.

La filiation se continue donc par Pierre.

II. Pierre Arnoult et Berthe Coustelet (1665-1729).

Pierre épousa, le 24 novembre 1687, *Berthe*, fille de *Trézain Coustelet* et âgée de dix-sept ans. Il en eut quinze enfants, et n'en éleva que six. Dans un mémorial religieusement tenu et conservé, il donne les dates des naissance, baptême et décès de chacun d'eux, avec les noms de leurs parrains et marraines.

Sa femme, Berthe Coustelet, mourut le 3 octobre 1712, à l'âge de quarante-deux ans, quelques jours après sa douzième couche. Il lui était arrivé de mettre au monde le 18 mars 1695 deux jumeaux, et trois le 17 décembre 1710.

Pierre Arnoult était procureur fiscal ès-justice d'Avenay. On dirait, de nos jours, receveur d'enregistrement ou contrôleur des actes judiciaires et notariés, fonctions le plus souvent alliées à celles de notaire.

Un acte de partage du 27 juin 1727, entre le père et cinq de ses enfants survivants, nous a transmis leurs noms :

1. *Nicole,* née le 25 avril 1692, mariée le 23 novem- 1717 à Trézain Vallet.

2. *Élisabeth,* née le 7 juillet 1696, qui eut pour par-

Digitized by Google

rain *Philippe Gosmé*, Conseiller du Roi en l'élection d'Épernay, et pour marraine *Nicole Claude de l'Espine,* épouse de *Jacques de Corvisart*, seigneur de Montmarin. Elle épousa *P. Cheruy*, de Lavannes, dont la famille existe encore dans ce pays.

3. *Berthe*, née le 30 août 1700, mariée le 27 janvier 1722, à *G. Fayet de Saint-Paul,* dont elle eut trois enfants.

4. *Perette-Magdelaine,* née le 25 septembre 1702, mariée le 8 janvier 1726, à Michel Fournelat.

5. *Jean,* né le 15 octobre 1704.

Avant de parler de celui-ci, arrêtons-nous quelques instants à l'un de ses beaux-frères, G. Fayet de Saint-Paul, dont le nom éveille divers souvenirs.

Les personnes de mon âge, et elles deviennent rares, ont connu dans leur jeunesse un brave et respectable vigneron qu'on appelait le père *Miché,* de son prénom Michel. Son nom patronymique était Fayet. Il descendait de G. Fayet de Saint-Paul et de Berthe Arnoult, mariés en 1722 et dont il était le petit-fils. Il était bien reconnaissable au costume qu'il revêtait les dimanches et fêtes pour se rendre à la messe paroissiale : la culotte arrêtée au-dessous du genou, les souliers à larges boucles d'acier, l'habit au col droit avec les basques battant les mollets et croisées comme la queue d'une hirondelle, on disait à queue d'aronde, les cheveux bouffants sur les tempes et reliés derrière la tête, dans un boudin ficelé par une faveur se terminant en coques évasées. Ils étaient encore trois ou quatre à cette époque, qui arboraient les grands jours le costume de la fin du dernier siècle. Le plus remarqué était assurément un M. Marizy, qu'on eût pris pour un revenant de Coblentz.

Digitized by Google

Marizy, avant la Révolution, avait été valet de chambre du prince de Montbelliard. Il avait hérité de la garde-robe de son maître. Je le vois encore avec ses gilets brodés, pailletés et soutachés en filigranes d'or et d'argent, ses culottes de soie, ses pourpoints de couleurs changeantes garnis de larges boutons nacrés. Il accompagnait jadis M. de Montbelliard dans ses courses et ses visites. Un jour, dans les premières années de la Restauration, apprenant que le marquis de Pange était à Mareuil, il crut de son devoir de se rendre au château pour lui présenter ses respects. Le valet de pied l'annonça, en le gratifiant de la particule qui se prêtait volontiers à son nom, et qui convenait à son costume et à la façon dont il le portait. Le marquis le reçut avec cérémonie. Marizy lui rappela qu'il avait eu jadis l'honneur d'accompagner chez lui le prince de Montbelliard. La visite faite, M. de Pange le reconduisit jusqu'à la porte du vestibule, et en rentrant au salon où il avait laissé M. Foucher, maire de Mareuil, auquel j'ai entendu raconter l'anecdote, de lui demander quel était ce M. de Marizy qu'il ne se rappelait pas avoir jamais vu. Ce ne fut pas sans rire de sa méprise, qu'il apprit que ce bonhomme était un ancien valet paré des habits de son maître. Il l'avait pris pour un gentillâtre du voisinage, tout récemment rentré d'émigration.

Le père Miché habitait une maison assez curieuse, qui existe encore en partie, située dans la rue de la Porte de Mareuil, en face de celle de M. Arnoult, laissée par celui-ci à sa nièce, M^me^ Paris, et après elle, à mon oncle, M. Paulin Paris, puis à sa fille, ma belle-sœur, M^me^ Émile Paris. Construite en pans de bois avec des meneaux croisillonnés, elle datait de la fin du XV^e^ siècle. Deux tourelles carrées, reliées par un balcon

Digitized by Google

ajouré, flanquaient un bâtiment en retraite dont les chambres ouvraient au premier étage sur le balcon, et donnaient sur un passage et sur une cour commune conduisant aux ruelles étroites qui suivent intérieurement les sinuosités des anciens remparts. Au rez-de-chaussée, les pièces d'habitation ont leur entrée sous une galerie formant le dessous du balcon et conduisant aux deux tourelles.

Dans l'une de ces tourelles, celle au couchant, un escalier conduisait au premier étage, et dans l'autre se trouvait le puits. Celle-ci donnant sur la rue a été détruite, il y a quelque vingt-cinq ans, et remplacée par un lourd et disgracieux pignon arrondi au faîte. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas le propriétaire actuel, M. Louis Collas, ingénieur distingué, l'un de nos bons amis aussi plein de goût que d'amabilité, à qui l'on puisse imputer cet acte de vandalisme.

On raconte que cette maison fut habitée par Henri IV, en 1592, lors du siège d'Épernay. Les écussons taillés en plein bois dans les manteaux des cheminées, et notamment les armes fleurdelisées n'en seraient pas une preuve suffisante, d'autant que la maison date d'une époque antérieure. Ce qui est vrai, c'est que le Béarnais, en conquête de son royaume, vint à plusieurs reprises à cette époque à Avenay. La tradition n'a pu s'y tromper. Il profitait de sa présence en Champagne pour rendre visite à M^me^ l'abbesse, Françoise de la Marck, dont le frère, le duc de Bouillon, avait épousé Françoise de Bourbon-Montpensier. Une autre version rattache le souvenir de son séjour à Avenay à une autre maison, datant de la même époque, appelée l'hôtel de l'Écu de France.

Digitized by Google

Bien qu'ardente catholique, M^me^ l'abbesse avait conservé avec le roi de Navarre, tout chef des Huguenots qu'il était, les meilleures relations.

On a raconté aussi qu'à cette même époque, le roi arrivait du pays du Val d'Or, lorsque le maréchal de Biron eut la tête emportée par un coup de canon tiré de la tour Saint-Antoine d'Épernay, par l'artilleur Petit, dont le nom est passé à la postérité. Ici, la légende, tout au moins dans tous ses détails, n'est pas d'une exactitude irréprochable ; mais disons d'abord un mot du maréchal de Biron.

Les descendants du maréchal devaient, à deux siècles de distance, devenir propriétaires de biens importants dans le pays arrosé du sang de leur ancêtre. Il n'est donc pas hors de propos de parler du grand homme de guerre dont le nom, plus d'une fois, sera tracé par la plume qui écrit ces mémoires.

Armand de Gontaut-Biron, qui tint sur les fonts baptismaux le futur cardinal de Richelieu, avait été page de la reine de Navarre, Marguerite, sœur de François I^er^. Devenu l'un des chefs les plus redoutés du parti protestant, il échappa aux massacres de la Saint-Barthélemy en se réfugiant à l'arsenal, dont il disposait comme grand-maître de l'artillerie. Aidé du jeune Caumont de la Force, miraculeusement sauvé, il fit pointer ses canons, et tint en respect les assaillants. Il fut fait maréchal de France par Henri III, en 1577. A la mort de ce prince, il fut le premier à reconnaître Henri IV, qui se plaisait à dire qu'après Dieu, c'était à lui qu'il devait sa couronne. Il avait commandé dans dix-sept batailles rangées, et portait, dit Brantôme, *autant de cicatrices des blessures qu'il avait reçues*. Ce n'est pas qu'il fût toujours d'une humeur facile. Il supportait peu la contradiction, était passionné

Digitized by Google

pour la guerre, et ne rêvait que batailles. Un jour que son fils proposait un expédient pour s'emparer de la ville de Rouen, devant laquelle les forces royales étaient arrêtées, ce qui pouvait terminer tout d'un coup la guerre : « *Quoi donc, maraud,* lui dit-il, *nous veux-tu envoyer planter des choux à Biron?* »

Quelques semaines avant le siège d'Épernay, le maréchal s'était laissé surprendre, précisément devant Rouen, par Villars, autre homme de guerre de l'époque, non moins habile, non moins vaillant, figure aussi originale et curieuse à étudier. Le roi, qui avait été blessé dans sa belle retraite devant les forces supérieures du prince de Parme, se faisait panser à Neufchâtel, lorsqu'il apprit que les assiégés avaient poussé jusqu'à ses quartiers réservés, en jetant le désordre dans le camp. Il quitte à la hâte son lit, et sa plaie saignante encore et à peine bandée, il accourt tout ému, et trouve le mal plus grand qu'on le lui avait dit. Tous jetaient la pierre au maréchal, dont la prévoyance cette fois avait été en défaut. Le jeune Châtillon s'étant pris de querelle avec son supérieur devant le roi : « *Eh quoi!* s'écria celui-« ci dans ce langage imagé qui allait au cœur, *les oisons* « *veulent-ils donc mener paître les oies? Quand vous* « *aurez barbe blanche, jeune homme, peut-être en saurez-* « *vous quelque chose*; *mais à cette heure, je ne trouve* « *pas bon que vous en parliez si hardiment. Cela n'est* « *bon qu'à mon père que voicy,* en montrant Biron qui « avait menacé de se retirer. *Il faut,* poursuivit-il en « lui tendant les bras, *que tous tant que nous sommes,* « *nous allions à son école.* »

Si, dans le désordre où était le camp, avec les divisions qui chaque jour éclataient entre les protestants et

Digitized by Google

les catholiques composant l'armée royale, le maréchal s'était retiré, une partie des troupes pouvait le suivre, ou en venir aux mains avec l'autre. Lorsqu'on relit les épisodes de cette lutte vraiment homérique, même à partir de l'abjuration du roi jusqu'à l'édit de pacification, on ne sait vraiment ce qu'il y a le plus à admirer de l'énergie, du courage, des qualités militaires, ou de l'esprit politique, du bon sens, de l'adresse de l'un des plus grands hommes dont l'humanité puisse se glorifier.

Devant les remparts d'Épernay, au moment où le maréchal *atteignit*, comme l'écrivait son maître, *la fin où aspirent tous cœurs généreux, qui est de mourir avec honneur aux yeux et pour le service de son Roy et de l'estat*, il venait de ramasser le chapeau du roi que le vent avait fait tomber, et l'avait mis par plaisanterie sur sa tête. Mal lui en prit, car le boulet, ajusté sur le panache blanc du Béarnais, ne dévia pas du but. C'est ce que racontent les historiens de la ville d'Épernay, Bertin du Rocheret, généralement bien informé, l'abbé Garnesson et leurs successeurs.

Cette circonstance assez curieuse n'est pas rappelée dans la lettre que le roi écrivit, le lendemain même de l'événement, à M. de Beauvoir, son ambassadeur en Angleterre, lettre datée du camp de Mareuil le 10 juillet 1592.

« *Cet événement,* dit le roi, *a esté une des pires afflictions dont je pouvois être visité, ayant perdu en luy, non seulement le plus ancien et le plus expérimenté capitaine de mon royaume, mais celuy en la fidélité et prudence duquel je remettois mes principales affaires.* »

Il raconte dans sa lettre qu'il était logé à ce moment au bourg de Damery, et non au bourg d'Avenay, qu'il

Digitized by Google

était monté à cheval après souper, suivant les bords de la Marne de l'autre côté d'Épernay, pour en reconnaître les avenues. « *Mon cousin le maréchal de Biron,* dit-il, *contre mon opinion voulut m'accompagner. Il est advenu qu'un coup d'une petite pièce qui fut tiré de la ville luy porta sur la teste dont il mourut sur l'heure* (1). »

Sully, tout en rendant justice aux grandes qualités du Maréchal, ne le portait pas dans son cœur, et moins encore son fils qui devait finir si mal. Il n'en dit pas long sur sa mort. Il est vrai qu'il ne fait qu'enregistrer sans commentaires, la plupart du temps, les événements auxquels il n'a pas été personnellement mêlé. Voici le passage de ses mémoires :

« *Le roi, ayant passé en Picardie, envoya le maréchal* « *assiéger Épernay, pour donner de l'occupation à ses* « *troupes. Le siège fut long et opiniâtre. Biron y fut tué* « *d'un coup de canon. Et si le roi qui pendant ce temps-* « *là se tenoit à Compiègne, ne se fût pas déterminé à se* « *montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la* « *peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui* « *cherchoit à se jetter dans la place, et l'obligea enfin* « *à se rendre* (2) ».

Mais revenons, et ce sera de loin, au père Miché et à son logis, qu'habita ou que n'habita pas le roi Henri. Le diable à quatre ne restait pas longtemps à la même place, et il a bien pu coucher, le 9 juillet 1592, à Damery, auquel sa belle hôtesse, comme il l'appelait, M^me^ Oudart

(1) Voir le recueil des lettres de Henri IV, par M. Berger de Xivrey.

(2) Mémoires de Sully, livre 5^e^, année 1592.

Digitized by Google

du Puys, la présidente en l'élection d'Épernay, donnait un vif attrait, et, quelques jours avant ou après, rendre visite à sa cousine, M^me^ l'abbesse d'Avenay.

La maison du père Miché était, jusqu'à nos jours, restée telle qu'elle était au XV^e^ siècle. Dans les aménagements désastreux qu'on lui fit subir, elle ne perdit pas seulement l'une de ses tourelles, mais sa décoration intérieure, et notamment de fort belles cheminées sculptées et armoriées, ornées d'écussons, de rinceaux et d'arabesques fouillés en plein bois. Le manteau de l'une d'elles, recueilli par mon oncle, M. Paulin Paris, a été placé dans une des pièces de sa maison; et un autre, plus simple et moins historié, orne la cheminée de ma bibliothèque.

Quant à Michel Fayet, il vivait encore en 1840. Assis à l'abri du soleil ou de la pluie sous l'auvent de la galerie à jour surmontée par le balcon du premier étage, dans ses dernières années, on le voit, dans le dessin reproduit ci-contre, aiguisant des bâtons de vigne, seul travail encore permis à sa vieillesse avancée. Mon beau-frère, dans une de ses vacances de Saint-Cyr, l'a croqué dans cette attitude avec sa maison encore intacte. Son dessin m'est doublement une relique.

J'aimais à aller m'asseoir sous son balcon et causer avec lui. Comme tous les gens de son âge, il ne tarissait pas lorsqu'on le mettait sur le chapitre de ses jeunes années. Il me racontait qu'il était allé voir Louis XVI, à Épernay, après son arrestation à Varennes, là où de malheureux exaltés, sous la conduite d'un perruquier nommé Radelas, insultaient à son infortune. Il avait été, comme tant d'autres, ébloui par les victoires de Bonaparte, et il rappelait comme l'un des plus beaux jours de sa vie, celui où il était allé, en 1811, je crois,

Digitized by Google

voir l'empereur dans un de ses passages à Épernay, où il était reçu chez M. Moët. C'est dans cette occasion qu'on place ce mot de courtisan, attribué au grand négociant en vins de Champagne, dont la notoriété était déjà considérable. L'empereur, remarquant dans le salon un tapis fleurdelisé : « *Eh quoi ! M. Moët*, lui dit-il en plaisantant, *des fleurs de lys chez vous? — Oui, sire*, répondit le maître de la maison, *mais elles sont à vos pieds.* »

Ces anecdotes font date dans l'histoire, à plus forte raison dans la mémoire d'un villageois qui en a été témoin. Le père Miché ramenait volontiers la conversation sur M. Arnoult, mon arrière-grand-oncle, qu'il appelait tantôt son voisin, tantôt son cousin. Mon cousin, M. Arnoult, répétait-il avec une certaine emphase. J'attribuais cette parenté à l'usage bien connu dans les villages de se traiter de cousin, et après tout, en cherchant bien, arriverait-on facilement à trouver des liens de parenté qu'on ne soupçonne guère. Ici, bien que fort éloignée pour ma génération, la parenté n'en est pas moins certaine. Pourquoi le Fayet de 1722, le gendre de Pierre Arnoult et de Berthe Coustelet s'appelait-il Fayet de Saint-Paul, et signait-il ses actes de cette appellation d'allure nobiliaire ! Pourquoi ne l'a-t-il pas transmise à ses enfants, et pourquoi ceux-ci ne s'en sont-ils pas parés? Ne serait-ce pas parce qu'on attachait moins d'importance à des distinctions vaniteuses qu'à l'heure actuelle, et qu'on se faisait moins illusion sur leur valeur réelle.

Les Fayet ont disparu d'Avenay. L'un des derniers était facteur de la poste aux lettres, très brave homme et exact dans son service. Son fils est allé s'établir dans un autre vignoble, à deux lieues d'ici. Il ne vien-

Digitized by Google

drait jamais au pays sans rendre visite à ses anciens voisins. Une de ses filles a épousé le frère de mon maître vigneron. C'est, me dit-on, l'une des fortes têtes de l'endroit.

III. Jean Arnoult et Marie-Anne Malot (1704-1780).

Jean Arnoult, que nous avons quitté en 1729, à la mort de son père, était né le 15 octobre 1704. De ses sœurs établies du vivant de leurs parents, il ne restait plus que lui à pourvoir. Orphelin de père et de mère, il épousa, le 28 novembre 1730, une jeune fille orpheline comme lui, qui venait de perdre sa mère : c'était M^lle^ *Marie-Anne Malot*. *Claude Malot*, son père, bien que ce nom soit assez commun dans notre contrée, ne devait pas être d'Avenay. Il avait été capitaine dans ce qu'on appelait les vivres des armées du roi. Deux *Yvernel* devenus ses beaux-frères, et qui, eux, étaient d'Avenay, servaient dans la même administration. L'un d'eux était commissaire général. Ce fut par lui que M. Malot connut et épousa M^lle^ *Louise Yvernel*, dont il eut deux filles, *Marie-Anne* et *Berthe-Marie*, et un fils, *Jean-François Malot*.

Famille Malot de Bourbourg.

Claude Malot mourut en 1712, à Bourbonne-les-Bains. Sa veuve, Louise Yvernel, se retira à Avenay où elle mourut en 1729. C'est l'année suivante que sa fille devint Madame Arnoult.

Du frère de celle-ci, Jean-François Malot, nous savons seulement qu'il mourut à Reims, où il fut enterré le 11 janvier 1757, dans le cimetière Saint-Denis, où est aujourd'hui le grand Séminaire. Son fils, *Jean-Baptiste* Malot, se fixa à Bourbourg, près Dunkerque, qui devait être son pays d'origine. Il laissa à son tour deux fils, *Malot l'aîné*, qui resta à Bourbourg, et *Henri Malot*, établi à Cassel dans l'arrondissement d'Hazebrouck, que la paix

Digitized by Google

de Nimègue avait donné à la France. Ils ont tous deux conservé et entretenu jusque dans ces derniers temps des rapports suivis avec notre famille.

J'avais souvent entendu parler de notre parenté, sans en savoir au juste l'origine. Malot l'aîné, de Bourbourg, et Henri Malot, de Cassel, étaient cousins issus de germain de Mme Paris, notre grand'mère. Le hasard d'un procès m'a mis l'année dernière en relation avec un de leurs descendants qui a bien voulu me confier la défense d'intérêts qu'il avait à débattre à Reims.

Famille Yvernel d'Avenay.

La parenté des Malot nous mène tout naturellement à celle des Yvernel, puisque Mme Malot, Louise Yvernel, était la mère de Mme Arnoult. Ici nous sommes plus riches en documents.

Nous avons vu précédemment qu'une dame *Marguerite Yvernel* avait épousé Nicolas Arnoult, le père du chanoine inhumé dans l'église Saint-Trézain et frère du premier Arnoult connu. Cette alliance remonte vers 1640, car le chanoine est né en 1648 et sa mère est décédée le 2 février 1697, à l'âge de 77 ans, ce qui reporte sa naissance à 1620. Or, Marguerite Yvernel était la sœur de *François Yvernel*, notre aïeul et le premier chef connu de cette famille.

François Yvernel, notaire à Avenay, avait épousé Marie-Anne Bigot. Il était propriétaire de ma maison, rue de la Porte de Mareuil, qu'il tenait du chapitre de la cathédrale de Reims. Il exerça les fonctions de notaire jusqu'en 1689. C'est son étude qui, de génération en génération, par sept transmissions successives de beau-père à gendre et de père en fils, est occupée à l'heure actuelle par Me Louis Paris, le quatrième du nom et le septième de la descendance directe.

Digitized by Google

François Yvernel est décédé le 14 janvier 1689. Il laissait cinq enfants, deux filles et trois fils.

Des deux filles, la plus jeune, *Louise Yvernel,* devint M^me^ Malot. L'aînée, *Nicole Yvernel,* fut mariée à messire *Claude Cuiret*, seigneur de la Chaussée, receveur de la ferme des tabacs à Void, dans la Meuse, entre Commercy et Vaucouleurs.

L'aîné des fils, *Jean Yvernel,* après avoir été directeur des vivres et fourrages des armées à Verdun, en 1695, puis l'année suivante commissaire général aux frontières de Champagne et de la haute Meuse, vint prendre sa retraite à Avenay. Ses lettres sont adressées à M. Yvernel, seigneur de Beaulieu, et cette qualité est prise par lui dans des actes de 1715 et de 1716. Je n'ai pas trouvé le lieu de cette seigneurie. En 1718, il était procureur fiscal de la justice d'Avenay. Sa femme était une demoiselle *Marie Roussy*, dont il eut un fils, *Louis Yvernel*, en qui s'éteignit la descendance masculine des Yvernel.

Le second, *Gille Yvernel,* appelé Yvernel de Montflambert, fut conseiller du roi et receveur du grenier à sel de Péronne. Il n'eut qu'une fille, *Françoise Yvernel*, épouse de M. *Barbier de la Serre*, de Lille.

A la mort de son beau-père, M. de la Serre se retira avec sa femme au château de Montflambert. Sa veuve est décédée à Ay, le 13 janvier 1757 (1)

Leur fils, *Louis Barbier de la Serre,* demeura à Lille. Il laissa cinq fils :

Famille Barbier de la Serre de Lille.

1° Louis Barbier de la Serre, directeur de la verrerie de Treslon.

(1) Voir appendice son acte de décès.

Digitized by Google

2° Barbier-Landrissart, receveur général des douanes à Valenciennes.

3° Barbier-Maréchal.

4° Barbier, dit le Marin, gouverneur de l'École d'Angoulême.

5° Auguste Barbier, de Lille.

Le directeur de la verrerie de Treslon, maria sa fille M^lle^ Rose de la Serre, à M. Ernest de Caux, fils de M. Anténor de Caux de Voyaux, qui mourut en 1843, âgé de 47 ans. Il laissait deux fils et une fille, MM. Victor et Théobald de Caux, et M^lle^ Jenny de Caux.

De nombreuses lettres adressées à mon grand-père et à mon oncle M. Gaston Paris, par MM. Barbier de la Serre et Ernest de Caux, ont entretenu, jusqu'à la mort de ce dernier, les relations les plus amicales entre les deux familles. M. de la Serre n'écrivait jamais sans parler de sa respectueuse affection pour M. et M^lle^ Arnoult, les derniers survivants du nom, *ses bons parents*.

Dans une lettre de 1818, nous apprenons que notre grand-père avait eu la pensée de choisir pour son fils Paulin la carrière de marin. L'un des MM. de la Serre, gouverneur alors de l'École d'Angoulême, devait se charger de son instruction et de son avancement. Que serait devenu dans la galère le futur académicien que son caractère, ses goûts, ne prédisposaient guère, ce nous semble, à cette noble et aventureuse carrière ! Nous nous le représentons difficilement sous l'uniforme d'un enseigne ou d'un capitaine de vaisseau. Il est vrai que dans la lettre de son père, il est question de le diriger suivant ses aptitudes soit dans la partie active, soit dans

Digitized by Google

celle administrative. Il n'était guère fait pour l'une plus que pour l'autre.

Le troisième et le plus jeune des trois frères Yvernel, *François Yvernel*, qui, à la mort de son père, avait repris la maison paternelle, n'est pas resté en arrière de ses frères. Dans les actes qui le concernent il est qualifié d'escuyer, commissaire ordinaire des guerres, puis maréchal-des-logis général des gardes françaises. Il avait épousé une demoiselle *Marie-Claire Benier*, et il finit ses jours à Paris, rue Beaubourg, paroisse Saint-Méderic. Il n'apparaît pas qu'il ait laissé d'enfants.

Il n'y a donc eu de descendant mâle de François Yvernel que Louis-François, le fils de Jean.

Louis-François Yvernel suivit la même carrière que son père et son oncle. En 1713, il était conseiller du roi, commissaire des vivres des armées de S. M. au département d'Artois, en résidence à Bapaume. En 1718, nous le trouvons inspecteur des fermes du roi au département de la rivière de Meuse à Stenay. Sa femme se nommait *Madeleine Rapinat*, nom prédestiné pour un ripensaire qui paraît avoir fait une assez jolie fortune. Il quitta le service vers 1720 et habita la ville de Châlons-sur-Marne. Il revint plus tard à Avenay, où il avait racheté la maison paternelle de sa tante M^me^ Cuiret de la Chaussée, à qui son frère l'avait cédée en 1700. En 1736, il acquit le fief du Moncel de Richard Le Preux, premier chirurgien de la reine d'Espagne.

Ces deux propriétés, à sa mort, furent conservées par sa veuve, et elles passèrent ensuite, en 1743, à leur fille unique, *Marie-Louise-Justine Yvernel*, épouse de *Jean-François de Comminges*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, major commandant la ville et le château de Bapaume. Elles furent aliénées plus

Digitized by Google

tard par Mme de Comminges, et après avoir été dans plusieurs mains, elles rentrèrent dans la famille de leurs anciens propriétaires, et sont depuis près d'un demi-siècle la propriété de l'auteur de ces mémoires.

Famille de Comminges de Bois de Serre.

On se demande, en entendant le nom de Comminges, comment un descendant de cette famille, originaire de Gascogne, vint épouser en Champagne la petite-fille de François Yvernel ! Nous avons vu que Louis Yvernel avait été commissaire des vivres à Bapaume où commandait M. de Comminges, qui devait être l'un des petit-fils du marquis de Vervins dont nous trouverons le nom dans la suite de ce chapitre. Ce rapprochement explique que l'un soit devenu le gendre de l'autre.

J'ai particulièrement connu et ceux de ma génération peuvent se rappeler M. le comte de Comminges, ancien directeur des contributions indirectes à Laon. Retraité à Paris dans les dernières années de sa vie, il venait passer la belle saison à Avenay, chez Mme Pauffin, notre tante. Il s'était marié deux fois et mourut à Paris, en 1843, sans laisser d'enfants. En 1849, sa veuve ne connaissant pas de représentants de la branche de son mari, laissa en mourant les portraits de famille qui ornaient la chambre à coucher et le cabinet de travail de son mari à M. le comte de Guitaut, de la branche des Péchepeyrou-Comminges. Les deux cousins habitaient à Paris des maisons contiguës, rue de Verneuil. Ils ne se voyaient pas. La proximité de leur demeure amenait assez souvent des erreurs de la poste et des quiproquos que je fus chargé à plusieurs reprises d'éclaircir. Madame de Comminges avait beaucoup d'amitié pour moi. A la mort de son mari elle avait bien voulu me sous-louer la partie de l'appartement

Digitized by Google

qu'il occupait. J'ai passé là, à la grande satisfaction de mon père, le temps de mes études de droit et de mon stage comme avocat à la cour de Paris.

Madame de Comminges était une très grande dame, l'une des plus distinguées, dans sa simplicité aristocratique, qu'on rencontrât dans les salons du noble faubourg. Elle était née Louise-Charlotte-Gabrielle de Saint-Charles, tante du comte et de la comtesse de Septeuil, de la comtesse du Plessis, parente et intimement liée avec la duchesse de Céreste, née de Brancas, qui habitait le grand hôtel qui fait le coin de la rue Taranne et de la rue des Saints-Pères, où il m'est arrivé souvent d'aller la prendre le soir pour la ramener chez elle. Elle est morte lors de l'invasion du choléra, en 1849, le 29 août, à l'âge de soixante-cinq ans.

Son mari avait vingt ans de plus qu'elle. Dans les derniers temps de sa vie, il souffrait d'une infirmité aussi incommode pour ceux qui l'approchaient que pour lui-même ; mais il était si plein de souvenirs intéressants, il racontait avec tant de finesse et d'esprit qu'on n'en recherchait pas moins sa société.

Né à Avenay, le 22 août 1770, Jean-Joseph, comte de Comminges, fut admis parmi les élèves du roi le 31 décembre 1779, et entra l'année suivante à l'école militaire de Brienne.

Le roi se chargeait alors de l'éducation de 600 enfants de la noblesse pauvre. Il prélevait pour chacun, sur sa cassette particulière, une somme de 700 livres. On les enrôlait dès l'âge de huit et neuf ans et on les répartissait, suivant leurs aptitudes et leur vocation, dans douze collèges ou pensions subventionnés. Brienne, dans l'Aube, l'une de ces pensions, était alors dirigée par un Rémois, le père Louis Berton.

Digitized by Google

En lisant le règlement de cette institution, inspiré et approuvé par le roi, on est frappé des erreurs propagées sur l'instruction et l'éducation données aux enfants de la noblesse. Les études comprenaient les langues vivantes : l'allemand pour ceux destinés aux armées de terre, et l'anglais pour ceux destinés à la marine ; ce qui prouve que l'étude des langues étrangères n'est pas une innovation de notre époque. On y enseignait l'histoire, la géographie, les mathématiques, la langue et la littérature française, les arts d'agréments, escrime, dessin, danse et musique. Le but de l'institution était ainsi défini en tête du règlement :

« Donner aux enfants de la noblesse le précieux avantage de l'éducation publique, les mêler avec les enfants des autres classes, ployer leur caractère et étouffer l'orgueil qu'ils confondent aisément avec l'élévation ; leur apprendre à considérer sous un point de vue plus juste tous les ordres de la société. »

En signant ces lignes, Louis XVI devait se rappeler ce que le dauphin, son père, disait à ses enfants en mettant sous leurs yeux les registres de la paroisse de Versailles où il avait voulu que leur acte de naissance figurât parmi ceux de tous les autres enfants de la paroisse.

« Vous voyez votre nom placé à la suite de celui du pauvre et de l'indigent. La religion et la nature mettent ainsi tous les hommes de niveau, la vertu seule apporte entre eux quelque différence, et peut-être que celui qui vous précède sur ce registre sera plus grand aux yeux de Dieu que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples. »

Digitized by Google

Dans je ne sais plus quel journal de ces derniers mois, on lisait sous la rubrique : l'*État civil d'un Roi,* qu'il y avait 62 ans, le 9 avril 1835, naissait à Bruxelles le roi actuel des Belges, et que, *trait curieux des mœurs démocratiques d'un peuple,* sa naissance fut consignée sur les registres de l'état-civil de la même façon et dans les mêmes termes que celle d'un fils du peuple. L'auteur aurait pu s'arrêter à Versailles avant d'aller à Bruxelles. Combien de traits admirés à l'étranger sont mis en oubli en France ! Il n'est pas une vertu dont celle-ci n'ait donné l'exemple. On voudrait pouvoir dire que nous n'en avons jamais donné d'autres.

C'est à Brienne que M. de Comminges rencontra le jeune Bonaparte. Celui-ci y était entré l'année précédente. Boursier du roi à l'école d'Autun, où son frère aîné avait fait ses études, *Bonaparti-Napoléone*, comme on l'appelait alors, fut recommandé au ministre de la guerre par M. de Marbœuf, et c'est M. de Champeaux, qui le conduisit d'Autun à Brienne, avec l'un de ses fils, élève de la même pension et faisant partie de la même promotion.

De Marbœuf et de Champeaux ! deux noms qui se rattachent à la Champagne!

M. de Marbœuf avait été, avec *M. de Boucheporn*, commissaire du roi en Corse, lors de la soumission de cette ville à la France. Il y commanda en chef de 1772 à 1786, et fut le beau-père de M. le comte d'Ambrugeac. Celui-ci, colonel sous l'Empire, se rallia aux Bourbons après l'abdication de Fontainebleau. Il était dans le Midi au moment du retour de l'île d'Elbe. Il maintint son régiment dans le devoir, enleva le pont de Loriol et fut fait maréchal de camp par le duc d'Angoulême. Son fils, qui m'a honoré de son amitié, habite encore à Nogentel, près de Sézanne.

Digitized by Google

M. de Boucheporn, originaire de la Haute-Marne, fut intendant dans la Corse, de 1778 à 1786. Sa femme tint avec M. de Marbœuf, sur les fonts de baptême, le dernier des fils de M^me^ Lœtitia, venu au monde le 2 septembre 1778. Trois de ses fils émigrèrent. Ils rentrèrent en France sous le Consulat, et furent placés sous l'Empire : *Louis*, qui avait vendu des bretelles et des cure-dents en Hollande, pour vivre, devint grand maréchal de la cour du roi Jérôme, et sa femme dame du palais de la reine Catherine.

Honoré, le second, sous-lieutenant au régiment de Bassigny en 1791, servit dans l'armée de Condé et devint, sous l'Empire, préfet de Cassel.

René, fut préfet du roi Louis de Hollande, administrateur de son garde-meuble, et sa femme gouvernante du prince Louis et de la reine Hortense. L'une de ses filles a épousé l'un de nos cousins, M. de Sampigny.

Quant à M. de Champeaux, il eut deux fils qui tous deux émigrèrent. Rentrés en France, ils se tinrent en dehors du nouveau gouvernement, conservant intactes les traditions de leur famille. J'ai trouvé à Goritz, en 1883, le fils de l'un d'eux, le châtelain de Comtreuil, lieutenant de Charette, passant la veillée auprès du catafalque de M^gr^ le comte de Chambord, gardant la bannière des zouaves de Patay qui flottait sur le cercueil du dernier roi de France.

M. de Comminges se trouva aussi à Brienne avec deux condisciples dont le nom est bien connu dans la Marne, M. Bourgeois de Jessaint et M. Bruneteau de Sainte-Suzanne.

M. de Jessaint, originaire de Crécy, près Bar-sur-Aube, était fourrier de la promotion précédant celle de Bonaparte. Celui-ci s'en est souvenu en le nommant

Digitized by Google

préfet de la Marne, lors de la création des préfectures. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1837, affronta tous les changements de ministères et de gouvernements, et laissa la réputation d'un préfet modèle. L'âge seul sonna pour lui l'heure de la retraite. Il fut remplacé par son gendre, M. Bourlon de Sarty, auquel la révolution de 1848 donna son congé. C'est lui dont les faux-cols étaient légendaires. Le duc d'Orléans venant à Châlons en 1837, au-devant de la princesse Hélène de Mecklembourg, disait en plaisantant : « J'ai bien vu des cols en Afrique, celui de Mouzaïa et bien d'autres, mais jamais je n'en avais vu comme celui du préfet de la Marne. »

M. Bruneteau de Sainte-Suzanne, né à Mothe, commune de Poivre dans l'Aube, fut volontaire au 1er bataillon de l'Aube en 1791. Il quitta l'armée, l'année suivante, pour faire des études médicales à Reims. Envoyé à Strasbourg en 1796 comme chirurgien de 2e classe, il passa de 1re classe le 12 décembre 1800, au 2e d'artillerie à cheval. Il entra dans l'administration, en 1802, comme sous-préfet à Saint-Hippolyte, fut nommé député dans le Doubs en 1804, puis préfet de l'Ardèche, de la Sarre, du Tarn, et baron de l'Empire. En 1821, nous le retrouvons préfet de l'Aisne où il fut remplacé, après 1830, par le comte d'Argout.

Sa fille épousa M. Alexandre Hennequin de Villermont, et son fils, M. le comte de Sainte-Suzanne, retiré dans sa terre d'Écury-sur-Coole, y porte le deuil de M. le comte de Chambord, à la personne duquel il est resté attaché jusqu'à sa mort.

Le plus illustre des camarades de M. de Comminges à Brienne, Bonaparte, d'après les récits contemporains et d'après lui-même, n'y inspira pas de vives sympa-

Digitized by Google

thies. Il y était traité comme un étranger; on savait que son père avait suivi, jusqu'à la fin, la fortune de Paolo dans sa lutte contre les Génois et la France, et qu'il ne s'était rallié qu'après la perte de la bataille de *Ponte-Novo*. On lui avait donné le sobriquet de « *La paille au Nez.* » Il était rageur, brutal. *Mes camarades ne m'aiment pas*, disait-il plus tard. Il avait planté des arbustes dans un coin du jardin dont il s'était fait une retraite, où il ne voulait être ni vu ni dérangé. Nonobstant sa sauvagerie et sa taciturnité attestées par tous ses contemporains, il s'était attaché au jeune de Comminges. C'était le seul ami qu'on lui connût. Tous deux se destinaient à l'artillerie. Au mois d'octobre 1784, ils sortirent ensemble de Brienne, pour entrer au corps des Cadets-gentilshommes à la grande école de Paris, comme élèves du roi. Le contingent fourni par l'école de Brienne se composait : de *Montarby de Dampierre*, depuis émigré, devenu colonel commandant la Martinique, où il est mort ; de *Castres de Vaux*, officier du génie, émigré, puis aide-de-camp de Davoust sous l'Empire, et maréchal de camp en 1823 ; de *Laugier de Belcourt*, émigré, ayant servi dans l'armée de Condé. Rentré en France, il entretint les meilleurs rapports avec Napoléon qui l'estimait fort et auquel il n'a jamais eu rien à refuser, car il ne lui a jamais rien demandé. Bonaparte et Comminges se présentèrent porteurs d'une lettre du roi, du 22 octobre 1784, à l'inspecteur général, M. de Timbrune-Valence qui les reçut et les fit reconnaître par leurs camarades. Bonaparte fut classé avec le n° 6 et de Comminges avec le n° 7. Ils trouvèrent là parmi leurs condisciples :

Digitized by Google

Nicolas-Charles Barbier de la Serre, de Valenciennes, de la famille dont nous avons parlé, et notre cousin. Il quitta l'armée le 30 avril 1792 : il était alors capitaine d'artillerie.

Charles-François-Anne Bigault de Grandrupt, né à la Harazée près Sainte-Menehould, le 16 novembre 1767 ; démissionnaire le 6 février 1792.

Gondaillier de Tugny, né le 26 janvier 1770, à Bouffignereux dans l'Aisne, fils d'un chevau-léger de la garde du roi, colonel en 1806, baron de l'Empire, maréchal de camp sous la Restauration. Son fils et son petit-neveu ont été successivement présidents du tribunal de Soissons ; leur présidence fut séparée par celle de M. Boujot, cousin de ma mère.

De Hédouville, né à Marchais, près Laon, le 3 septembre 1767; démissionnaire le 11 septembre 1792.

Je cite ces noms comme tous ceux qui se rattachent à notre histoire locale.

Au bout de son année, Bonaparte sortit de l'école militaire le 42e sur 56, avec le grade de lieutenant en second, et rejoignit le régiment de La Fère, alors en garnison à Valence. De Comminges, qui s'était laissé distancer, partit de son côté pour l'école de Metz, comme simple élève d'artillerie. Il ne fut admis au concours des officiers que l'année suivante (1786) et admis 25e sur 61. Nommé lieutenant en premier le 1er avril 1791, capitaine le 6 février 1792, il démissionna quelques jours après et rejoignit l'armée des princes.

Si on en croit les renseignements fournis dans un ouvrage fort intéressant sur la jeunesse de Bonaparte, où nous avons largement puisé, Comminges, après de

Digitized by Google

brillants débuts, aurait follement dissipé sa première jeunesse. Il aurait quitté deux fois son régiment et aurait été menacé d'être rayé des cadres. Il aurait reçu à Douai, en 1789, une verte réprimande du chef de *la Culotte* pour dettes de jeu. Nous lui avons connu cette passion jusqu'à la fin de ses jours. Ce qu'on appelait la Culotte était une société formée entre les lieutenants et les sous-lieutenants, pour surveiller ceux qui manquaient à l'honneur et même aux simples convenances, surtout envers le beau sexe, pour maintenir l'esprit de corps et les traditions d'urbanité et de politesse. Quoi qu'il en soit, il est certain que son avancement retardé ne répondit pas aux promesses de ses premières études. Il assista comme émigré au siège de Thionville et à la prise de Verdun. Il serait ensuite rentré en France et aurait repris du service dans le 24e régiment de cavalerie. On a raconté qu'en 1797, lorsque Bonaparte passa à Bâle pour se rendre au congrès de Rastadt, il se serait présenté à lui sans façon, et l'aurait indisposé par sa familiarité. Une autre version rapporte que les deux anciens amis ne se seraient revus qu'après le 18 brumaire. Le premier consul aurait reçu avec faveur l'ancien émigré, puis, la conversation ayant pris une tournure politique, le ton cavalier et sans gêne de M. de Comminges aurait souverainement déplu au futur maître du monde, et après des reproches sur la versatilité de sa conduite, il lui aurait en quelque sorte fait l'aumône d'un emploi dans les finances, celui de directeur de l'octroi de Reims. C'est bien, en effet, après le 18 brumaire que la scène aurait eu lieu, mais M. de Comminges l'a racontée autrement. Il convient pour cela de remonter à quelques années en arrière.

Madame de Comminges, après le décès de son

Digitized by Google

mari, avait quitté Bapaume et s'était retirée à Avenay, pays de son père. Elle avait hérité de la maison que j'habite. Elle vendit en 1774 cette maison au prince de Montbelliard, se défit successivement de ses autres biens, ce qui ne prouva pas que son mari eût laissé de bien brillantes affaires, et se retira dans une maison plus modeste, dans la rue des Forges, aujourd'hui rue Gambetta, au coin à droite de la ruelle qui conduit à l'ancienne place du Marché des Vaches, en face la maison de M. Launois.

C'est dans cette maison que le jeune Bonaparte vint, à deux reprises, passer quelques jours de vacances, chez le seul camarade avec lequel il se fût lié à Brienne. Sa bourse et le temps ne lui permettaient guère d'aller passer ses congés en Corse.

Ainsi Avenay, qui avait donné asile à la fortune de Henri IV guerroyant à la conquête de sa couronne, peut se vanter d'avoir abrité aussi celle du jeune élève de Brienne qui devait être le plus grand capitaine et le plus illustre conquérant des temps modernes. Ces souvenirs eussent peut-être aussi bien inspiré nos édiles, lorsque cédant à l'engouement du jour, et voulant imiter les grandes villes au risque de rappeler la fable du *Bœuf et de la Grenouille*, ils ont débaptisé la rue de l'hôtesse de Bonaparte, pour l'appeler rue Gambetta. Le Corse valait bien le Génois.

La Révolution ayant pris l'allure que l'on connaît, M. de Comminges émigra en effet, tandis que son camarade, plus avisé, prit une route qui devait le mener un peu plus loin.

Après le Directoire, M. de Comminges rentra des premiers en France. Il comptait sur les souvenirs de Brienne. Sans fortune, n'ayant, comme on disait autre-

Digitized by Google

fois, que la cape et l'épée, et bien qu'il ne se souciât pas de s'enrôler dans la garde du premier Consul, il se hasarda à frapper à sa porte.

« *Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.* »

Il se présenta à la Malmaison.

Bonaparte était dans son cabinet de travail. M. de Comminges entra avec l'aisance et la familiarité osée d'un grand seigneur qui oublie que, depuis Brienne et Avenay, les choses avaient quelque peu changé. Il n'en fut pas moins accueilli à bras ouverts, avec un abandon qui n'était pas dans les habitudes du général de Brumaire. Les deux anciens camarades devisaient des événements accomplis, et bien que le premier consul ne fût prodigue ni de ses paroles, ni de son temps, il se laissait aller, ce qui lui était bien rare, au charme de ses souvenirs, lorsqu'un domestique vint apporter une tasse de chocolat qu'il posa sur un guéridon, à la portée de la main de son maître. Celui-ci, à qui rien n'échappait, ayant aperçu un sourire sur le visage de son visiteur : « Qu'as-tu donc ? » lui demanda-t-il d'un ton assez brusque. « Je pensais, lui répondit-il étourdiment, qu'à Avenay, au lieu d'une tasse, on en eût servi deux. »

Le sujet était bien futile; mais Bonaparte n'acceptait pas volontiers même une plaisanterie qui pouvait paraître une leçon. Ses lèvres se plissèrent légèrement, et saisissant le cordon de la sonnette : « *Enlevez cela* », dit-il au domestique en lui montrant le plateau. Puis, rapprochant sa chaise du bureau : « *Eh bien! Comminges, que désires-tu? que puis-je faire pour toi.* »

Il entrait déjà dans ses calculs d'attacher à son service les représentants de l'ancienne noblesse, en attendant que l'idée lui vînt d'en créer une nouvelle.

Digitized by Google

M. de Comminges se défendant de reprendre l'épée ou le mousquet qui lui avaient si peu réussi, Bonaparte se leva en le congédiant : « *Très bien*, lui dit-il, *tu auras demain de mes nouvelles.* »

Le lendemain matin, un courrier du ministère des finances lui apportait, dans un pli cacheté, une commission de contrôleur des contributions indirectes.

Et voilà comment, ajoutait plaisamment M. de Comminges, auquel j'entendis raconter cette anecdote, je troquai le bâton de maréchal de France contre un bureau de tabacs.

M. de Comminges fut nommé en effet directeur de l'octroi de Reims. Il habitait alors la rue de la Vignette. Il fut colonel de la garde d'honneur rémoise, de 1808 à 1810. Au mois de mars 1814, l'Empereur, après la bataille de Craonne et le combat sans résultat de Laon, étant venu attaquer Reims, M. de Comminges conduisit la garde nationale au feu dans l'affaire du pont de Muire, où le général de Saint-Priest fut tué par un boulet de canon. Il fut envoyé, à la suite de cette affaire, dans l'Aisne et eut le bras cassé par une balle à Beaurieux.

Après la Restauration, il fut nommé chef de bataillon honoraire, le 26 janvier 1816, et reçut la croix de Saint-Louis, sur le rapport de la Commission des émigrés. Il était en 1817 chef de division à Paris, dans l'administration des contributions indirectes, et ensuite il fut nommé directeur à Laon où il termina sa carrière administrative.

Le prince de Montbelliard et Mme de la Goupillière.

Après avoir raconté comment un fils des croisés, originaire des monts pyrénéens, à proximité du Val d'Andorre, était arrivé à prendre femme dans les plaines de la Champagne et dans les champs du Val d'Or, nous

Digitized by Google

ne pouvons taire, bien que nous dussions le retrouver dans le chapitre suivant, comment un comte d'*Hornebourg, prince de Montbelliard,* vint du Wurtemberg et de la Basse-Saxe, habiter le bourg d'Avenay. Habiter? le mot pour M. de Montbelliard, est peut-être prétentieux. Il a acheté, il est bien vrai, de M^me^ de Comminges, l'ancienne maison de François Yvernel. Il l'a agrandie, embellie. Il a dans ses dépendances, accrues des terres riveraines, fait dessiner et planter un parc avec des allées de tilleuls, des pièces d'eau, des bosquets galamments disposés et discrètement ménagés. Il est venu signer les contrats d'acquisition et les marchés d'entreprises, ordonner et surtout régler les mémoires. Mais y a-t-il réellement habité? Ses visites de 1774 à 1778 peuvent-elles autoriser à le compter parmi les habitants du pays ?

A la même époque, vivait à Châlons un bon bourgeois de la ville, nommé *M. Jacques Bertin de la Goupillière.* Il était de cette même famille, ce rude conseiller de la cour d'appel de Paris, qui vint à plusieurs reprises présider les assises de la Marne sous le second Empire. Bien que magistrat fort distingué, il n'a pas laissé, à Reims les souvenirs d'impartialité, de bienveillance et d'amabilité, auxquelles nous avaient habitués les Ferey, les Chaubry, les Boulloche, les Vanin, et par dessus tous, ce modèle des présidents d'Assises, M. Salvaing de Boissieu, qui réunissait toutes les qualités de vrai magistrat. M. Haton de la Goupillière, lui, malgré son mérite incontestable, était désagréable pour ses assesseurs, impérieux pour les jurés, dur aux accusés, intimidant les témoins, malveillant pour la défense qu'il interrompait à chaque instant. Il n'était pas de ceux dont on peut dire que le vrai mérite est toujours aimable.

Digitized by Google

Puisque son nom se trouve sous ma plume, je lui devais bien, en passant, cette innocente représaille des moments déplaisants qu'il m'a fait passer.

Quoiqu'il en soit, son parent, qu'il n'a certes pas connu, vint au milieu du XVIII^e^ siècle, le 4 mars 1745, acheter d'une dame Anne du Four, épouse séparée de biens de Charles-Pierre de Nesle, conseiller et procureur du roi au balliage et siège présidial d'Étoges, une maison à Avenay, rue Saint-Antoine en face de la cour Coutelain, ou mieux Coustelet. Dans son Histoire de l'Abbaye, mon oncle M. Louis Paris, parle de la maison de campagne de la famille de Nesle, où Groley venait passer de joyeuses vacances. Il l'a confondue avec celle de M. d'Arc-Jean, aujourd'hui de MM. Gustave et Louis Paris. Des titres qu'il ignorait placent la maison de Nesle dans la rue Saint-Antoine, en face de la rue de la cour Coutelain. Elle était habitée, dans mon enfance, par une dame Porquet, mère d'un avoué d'Épernay, plus tard par un M. Merlin; à l'heure actuelle, elle appartient à M. Jactat, d'Épernay.

Avec cette maison, M. de la Goupillière reprit un lot assez important de vignes dont les principales sont restées attachées à la maison Yvernel, notamment en Garas, en Grigny, en Monthurlé. Plus tard, le 10 novembre 1763, il acheta de *Madame Charlotte-Julie de Boufflers dame et abbesse de Saint-Pierre d'Avenay, dame dudit lieu, de Suippes, Somme-Suippe, Bouy, Vadenay, Athis et autres lieux, de dame de Beaufort de Fleury, prieur et grainetière, de dames Jeanne de Rumigny boursière, et Marguerite de Sacquepées, dispositaire,* un pressoir avec ses bâtiments, rue Saint-Antoine, proche la maison de Nesle.

M. de la Goupillière avait deux enfants, M^me^ Gillet

Digitized by Google

de Valleroy, dont le mari était contrôleur des aydes à Épernay, et M. Jean-Jacques Bertin de la Goupillière, commissaire général des impositions de la ville de Paris. Ce dernier avait épousé M^lle^ *Armande-Marie-Reine Hochet de la Longrais*, dont il était séparé de biens, c'est par elle que M. de Montbelliard a été attiré à Avenay.

A la mort de M. de la Goupillière, le père, ses biens furent partagés entre ses deux enfants. Le lot de Madame de Valleroy fut racheté le 21 octobre 1776, par sa sœur M^me^ de la Goupillière, conjointement avec le prince de Montbelliard. Deux ans avant, le 23 octobre 1774, ils avaient déjà traité ensemble de la propriété de M^me^ de Comminges et dans les mêmes conditions. Le prince ne s'était réservé que l'usufruit, qu'il ne devait pas tarder à abandonner à son associée, après y avoir dépensé des sommes importantes. Ils habitaient en 1774 le même hôtel à Paris, rue Saint-Jean faubourg Saint-Martin, et en 1776 on les retrouve rue du Petit-Musc, paroisse Saint-Paul, dans le Marais : *Honni soit qui mal y pense !*

Quel était ce prince de Montbelliard? Les actes d'acquisition le désignent ainsi :

« Très haut et puissant seigneur Charles-Léopold de Montbelliard, comte d'Hornebourg ».

Montbelliard, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Doubs, était à cette époque la capitale d'une principauté dont partie était sous l'immédiat de l'Empire, et partie sous la souveraineté de la France. Le prince de Montbelliard avait voix dans le collège des princes de l'empire.

Hornebourg, dans le cercle de la Basse-Saxe dépendait de la principauté de Halberstadt, ancien évêché

Digitized by Google

sécularisé, concédé par le traité de Wesphalie à l'électeur de Brandebourg.

Maintenant que nous avons fait connaissance avec les acquéreurs de la maison de François Yvernel, grand-père de M. Jean Arnoult, nous pouvons revenir à celui-ci, le seul fils survivant de la nombreuse lignée de Pierre Arnoult et de Berthe Coustelet.

Né en 1704 et marié en 1730 à Marie-Anne Malot, Jean Arnoult, deuxième du nom, fut pendant tout le XVIII[e] siècle le personnage important du bourg d'Avenay. A 21 ans, il débutait comme greffier de la justice seigneuriale de Louvois. Il exerçait, en 1739, les fonctions de notaire dans l'étude du grand-père de sa femme, François Yvernel, fonctions qu'il cumulait avec celles de contrôleur des actes et de receveur du bureau des aydes (1). Il était, en même temps, lieutenant de la justice et de la gruerie de Germaine et de Vaurémont, du marquisat et ensuite de la duché-pairie de Louvois. De 1740 à 1780, pendant quarante ans, il fut maire de la communauté des habitants d'Avenay, et lieutenant de justice de MM[mes] de Boufflers et d'Espiés, les deux dernières abbesses et dames du dit lieu. Aussi son nom figure-t-il en tête et à la fin de tous les actes, titres et contrats de la vie civile, administrative et politique de la contrée, de 1725 à 1780. La confiance et l'estime de ses concitoyens ne lui firent pas un seul jour défaut, pendant le cours de sa longue et laborieuse carrière. Il entretenait les rapports les plus agréables et les plus flatteurs avec MM. de Souvré et de Palerme, avec M. l'intendant de Champagne, les magistrats et les hauts fonctionnaires de Reims,

(1) L'étude, après la mort de M. Yvernel, était restée pendant plusieurs années sans titulaire.

Digitized by Google

Épernay et Châlons. Il était particulièrement honoré de la bienveillance de Mesdames de France, filles de Louis XV, comme le fut après lui, l'un de ses fils, de celle de la reine Marie-Antoinette, lorsqu'elle vint visiter ses tantes à Louvois.

On sait que la terre de Louvois, aujourd'hui propriété de M. le vicomte Frédéric Chandon de Briailles, avait appartenue à l'origine, à l'illustre maison de Chastillon. Érigée en marquisat par Louis XIII en faveur de Claude Pinart, vicomte de Comblizy, seigneur de Cramailles et gouverneur de Château-Thierry, elle fut achetée en 1656, par le chancelier de France, Michel Le Tellier. A partir de ce moment, tous les aînés des Le Tellier prirent le titre de marquis de Louvois. A la mort de M. de Barbezieux, la terre fut abandonnée en douaire à sa mère, Anne de Souvré, marquise de Courtanvaulx, et après elle à l'aîné de ses enfants, *François-Louis Le Tellier, marquis de Souvré.* Le fils de celui-ci, le dernier des Souvré, le plus aimable, le plus gai, le plus spirituel, le plus fastueux des grands seigneurs de la régence, réputé pour ses prodigalités, démembra peu à peu et finit par aliéner le beau domaine où son illustre aïeul, le grand Louvois, aimait à venir se reposer, si tant est qu'il ait jamais connu le repos, des fatigues et des préoccupations de son laborieux ministère.

Germaine et Vaurémont, les plus beaux fleurons de la couronne du marquisat, qui rapportaient cent mille livres de rentes, furent achetés en 1775 par M. Boisemont, beau-père de M. de Palerme, fermier général. La fille de celui-ci les porta dans la maison de Gontaut-Biron par son mariage avec Jean-Armand-Henry-Alexandre de Gontaut-Biron.

Digitized by Google

La marquise de Gontaut-Biron, aimait beaucoup Germaine et Montflambert. Elle y revenait presque tous les ans y passer l'automne, comme à la source plaisante de sa jeunesse. Son petit-fils, M. Henri de Gontaut, marquis de Biron, conserva cette propriété vraiment princière jusque dans ces derniers temps. Les revenus en avaient beaucoup diminué par la baisse générale des produits forestiers, et aussi par les coupes sombres que lui avait conseillées un intendant infidèle. En parlant de cette forêt magnifique, le marquis ne l'appelait plus que son buisson de Germaine. Il est vrai que depuis quelque temps, suivant l'expression consacrée, il y jouait du hautbois. Il se proposait, me disait-il dans une visite que je lui faisais à Montflambert, d'en doter l'une de ses nièces. Il n'en fit rien. Il continua à l'amoindrir en lui demandant et en lui arrachant plus qu'elle devait rendre, et la démembra à son tour. Aujourd'hui, le cœur du domaine qui entoure Germaine appartient à M^me^ la baronne Hirsch, qui l'a acheté des héritiers du marquis.

De même que M. de Palerme avait continué avec M. Arnoult les relations que celui-ci avaient eues avec son prédécesseur, M. le marquis de Souvré, de même MM. de Gontaut-Biron restèrent fidèles pendant trois générations, à l'étude du notaire d'Avenay. La jouissance du droit de chasse et la distribution des bienfaits que répandaient sur la contrée les seigneurs de Montflambert et de Germaine, étaient les revenants-bons les plus appréciés des administrateurs de ce beau domaine. Son aliénation a été pour eux une perte vivement sentie, à laquelle vint se joindre celle des rapports dont la bienveillance leur était particulièrement précieuse.

Quant à Louvois, le château, le parc et ses magni-

Digitized by Google

fiques dépendances furent confisqués, après le départ de Mesdames *Adelaïde* et *Victoire Capet*, comme on disait alors. Mis en vente comme biens nationaux, ils furent adjugés moyennant la somme 1,300,000 livres. Ils devinrent la proie de la bande noire. Le château en partie démoli, le parc et la ferme de Vertuelles restèrent à M. Davia, entrepreneur de charpente, l'un des acquéreurs. Ils furent achetés plus tard par M. le baron Hémart, fils d'un président de la chambre des notaires de Paris, anobli par Napoléon Ier, et beau-frère du maréchal Vaillant. Son fils y fit quelques restaurations. M. le Vte Frédéric Chandon de Briailles, le propriétaire actuel, y fit construire de somptueuses écuries; il remit en état les belles charmilles, répara les conduites d'eau et les magnifiques bassins construits par Louvois. Son oncle et tuteur, le comte Paul Chandon de Briailles, avait acheté cette propriété pour son pupille a cause de sa proximité du château de Romont, appartenant à son frère. Mais le jeune homme, marié dans l'Aube, n'habita jamais Louvois. Il n'y fait que de courtes apparitions, pour donner la chasse aux daims qu'il y fait élever, et qui s'y reproduisent, comme ceux que le prince de Joinville entretient dans le beau parc de Chateauvillain, avec une fécondité qui ne contribue pas à la conservation des bois.

Jean Arnoult décéda âgé de 77 ans, le 28 novembre 1780. Sa femme l'avait précédé de quelques mois, le 18 mars de la même année, à 74 ans. Ils avaient eu huit enfants dont six leur survécurent, trois filles et trois fils.

L'aînée des filles fut notre bisaïeule *Marie-Gabrielle Arnoult*, née en 1736 et mariée le 27 juin 1768, à Jean-Charles Polin.

La seconde, *Marguerite-Josèphe,* née le 17 mars

Digitized by Google

1738, mourut le 13 septembre 1793, chez M. Paris, notre bisaïeul, notaire et maire à Coincy-l'Abbaye, dans l'Aisne, où elle s'était rendue pour le retour de noce de M^me^ Paris, sa sœur.

La dernière, *Marie-Michelle*, née le 20 mars 1741, mourut en 1829.

Les trois fils étaient *Pierre Arnoult*, l'aîné, *Charles-Simon*, et *Claude-Pierre*, le plus jeune.

IV. Pierre Arnoult et Marie-Alexis de Pouilly de la Tour (1723-1805).

Pierre Arnoult vint au monde le 20 octobre 1732. Il fit ses études au collège des Bons-Enfants à Reims, et prit ses grades en droit à l'université de cette ville. Son père l'envoya ensuite à Paris, d'où il revint après avoir été reçu avocat au parlement. Il se fixa à Reims, où il traita, avec la veuve d'un M. Chambort, du greffe du bailliage ducal. Suivant les procédures alors usitées, on informa sur les vie, mœurs, religion et capacité du récipiendaire, à la requête de *M. Viellart*, procureur fiscal du bailliage, devant *M. Bergeat* alors bailli et lieutenant général de police. On entendit comme témoin *M. Bacquenois*, procureur, *M. Lemaître*, prêtre-chanoine de l'église collégiale de Sainte-Balsamie, *M. Chappron*, commissaire de police et procureur au bailliage, police et officialité, et *M. Besançon*, procureur. Le même jour, 1^er^ février 1759, il prêta serment et fut installé dans ses fonctions. En 1781, il s'adjoignit comme suppléant son frère, Charles-Simon, et ne tarda pas à passer comme greffier, puis comme conseiller à la cour souveraine.

Un registre-répertoire des condamnations prononcées par cette cour, que M. Louis Paris avait trouvé dans les papiers de sa mère et dont il a fait don à la bibliothèque de Reims, où j'ai pu le consulter, a été tenu par M. Arnoult jusqu'en 1784. Ce registre commencé en

Digitized by Google

1740, s'arrête au 14 juillet 1788, époque où la cour a été supprimée. C'est tout ce qui reste, à notre connaissance, de cette juridiction. Bien qu'elle ait fonctionné pendant près de cinquante années, elle n'a laissé que des souvenirs confus et aujourd'hui fort effacés de son pouvoir redoutable et de son excessive sévérité. Il est probable que, dans les papiers entassés dans les greniers du palais de justice, on retrouverait les dossiers des affaires jugées par elle.

Cette cour de justice a échappé aux investigations de M. Vasnier, juge au tribunal de Reims et notre ancien collègue à l'Académie, dans son travail d'ailleurs assez sommaire, sur *les Anciennes Juridictions de Reims* (1). Voici ce que nous en savons :

Le 24 avril 1740, en vertu d'un arrêt du conseil du Roi, arrivaient à Reims et logeaient à l'hôtel du Moulinet, sept commissaires choisis parmi les officiers de la cour des aydes de Paris et les conseillers au parlement de Metz, pour juger en dernier ressort, souverainement, les procès criminels des faux-saulniers, des contrebandiers et de leurs fauteurs. Des lettres patentes, datées plus tard de Fontainebleau du 21 novembre 1765, réglementaient cette juridiction, et étendaient sa compétence aux malversations des commis et employés des fermes du Roi, infidèles ou prévaricateurs. Sa juridiction s'étendait sur la Picardie, le Soissonnais, la Champagne, les trois Évêchés (Toul, Metz, Verdun), et la Lorraine.

M. Arnoult y siégea comme conseiller jusqu'au jour de sa suppression. Il était en même temps lieutenant de la justice de la duché-pairie de Louvois, fonctions dans

(1) *Travaux de l'Académie*, tome 50, page 1, 1868-1869.

Digitized by Google

lesquelles il avait succédé à son père. Nous avions conservé jusque dans ces derniers temps, comme un précieux souvenir, une montre que la reine Marie-Antoinette lui avait donnée, dans une visite qu'elle fit à ses tantes, en 1786. Ce précieux bijou porte sur la face extérieure de la cuvette les armes du dauphin, et à l'intérieur, gravés sur le cercle de la boîte, ces mots : *donné par la reine à Arnoult, lieutenant de Louvois, 1786.*

Comme aîné de la famille, M. Arnoult avait une grande autorité sur ses frères et sœurs. L'une de ses sœurs, M^me^ Polin, mariée, il ne jugea pas à propos que les autres fissent de même. Il trouvait suffisant qu'il y en eût un dans la famille. Il condamna les autres au célibat, et se soumit tout le premier à la règle. Il s'y soumit, du moins pendant un certain temps, car après avoir passé la soixantaine, estimant sans doute que c'était sans conséquences, il épousa une demoiselle de bonne maison, que la mort de son père laissait sans appui et à laquelle, a-t-on dit, il faisait la cour depuis quelque vingt ans.

Marie-Alexis de la Tour était d'une maison de haut parage, bien qu'un peu déchue de sa grandeur passée. Elle était sans fortune. Son père, seigneur de Courville, près Fismes, ne pouvait plus guère compter sur son colombier ou sa garenne pour doter sa fille. D'ailleurs, il venait de mourir. On était au mois de germinal an II de la république.

Famille de Pouilly de la Tour.

M. Pouilly de la Tour, outre sa fille, avait deux fils, qui se tenaient alors sur la frontière, prêts à la franchir, car, encore, bien qu'ils ne se fissent plus appeler que MM. Latour, ils avaient l'œil ouvert et l'oreille au guet. Ils échappèrent tous deux aux dénoncialions d'aristo-

Digitized by Google

cratisme ou d'incivisme, et les temps les plus rigoureux passés, ils prirent place dans les administrations de l'ère nouvelle. L'un d'eux, Jacques-Roland de Pouilly de la Tour, était en 1803 employé à la trésorerie nationale. Le second Louis-Antoine de Pouilly, qui, d'après sa correspondance, entretint des relations intimes avec M. Paris, mon grand-père, était, à la même époque, receveur principal des douanes à Eranembourg, dans le département de la Roer. Il eut quatre fils, dont deux vinrent à plusieurs reprises passer leurs vacances chez leur tante, M^me^ Arnoult.

Caumartin, dans son procès-verbal de la recherche de la noblesse en Champagne, 17 avril 1672, mentionne les de Pouilly comme originaires de la Lorraine, plus exactement du Barrois. Ils étaient barons de Cornay, seigneurs de Fleville et Lanson dans l'élection de Reims. Leurs armes étaient d'*argent au lion d'azur*.

Simon de Pouilly, baron d'Esne, seigneur de la Tour, commandait sous Louis XIII à Stenay, et était maréchal du Barrois.

« C'estoit, dit Tallemant des Réaux, une grande di-« gnité en ce pays là. »

Le spirituel et indiscret chroniqueur consacre une de ses historiettes les plus risquées à *Gabrielle de Pouilly, dame de Loupy*, qui épousa en premières noces *Bernard de Coligny, marquis d'Andelot*, et en deuxièmes noces *Claude-Roger de Comminges, marquis de Vervins,* dont le fils fut marié à la fille du maréchal Fabert. C'est de cette branche qu'est sorti sans doute le major de Bapaume, dont le fils fut notre cousin et le camarade de Bonaparte à Brienne.

« Mademoiselle de Pouilly, ajoute Tallemant, avoit

Digitized by Google

« épousé en secondes noces le feu marquis de Vervins,
« premier maistre d'hôtel de la maison du Roy, qui
« estoit un des plus pauvres hommes de France. Cette
« femme estoit une enragée, s'il y en a jamais eu. Elle
« battit tant de fois son mari et luy fit tant de fois porter
« ses marques, que le feu Roy conseilla à Vervins de
« l'enfermer, et la Reyne fut contrainte de lui faire dire
« qu'elle ne vinst plus au Louvre. Cette folle disoit :
« C'est que la Reyne est jalouse et qu'elle voit bien que
« le Roy devient amoureux de moy.

« Je crois qu'elle avoit été belle en sa jeunesse, mais
« alors elle estoit crévée de graisse, et à bien parler elle
« n'avoit plus rien de beau que les cheveux. Ce n'estoit
« pas pourtant son opinion, car elle a cru, encore de-
« puis, que M. d'Anguien seroit tout heureux de jouir
« de ses embrassemens. »

Elle avoit, raconte encore des Réaux, une singulière manie qui paraissoit beaucoup l'amuser, mais qui apparemment n'amusoit qu'elle : c'étoit de faire fouetter ses gens lorsqu'ils étoient en défaut. On raconte *qu'elle passa tout un vendredi saint à faire fesser un homme et une femme l'un après l'autre, ce qui fit dire à Voiture que c'estoient sans doute des juifs sur lesquels elle vouloit venger la mort de Notre-Seigneur.*

« Une fois, elle donna le fouet à son mari lui-même,
« mais elle en eut un tel repentir que pour faire péni-
« tence elle s'alla mettre jusqu'au cou dans un marais. »

C'était, comme on dirait aujourd'hui, une véritable détraquée, et toutes les anecdotes dont Tallemant égaie son récit ne sauraient être répétées que dans le tuyau de l'oreille. M. Paulin Paris, son savant et peut-

Digitized by Google

être trop consciencieux éditeur, dont les notes sont aussi curieuses que le texte et peuvent être, elles, lues par tout le monde, raconte que sa tante et marraine avait quelque chose du caractère de son ancêtre. Je me rappelle, en effet avoir entendu dire à l'un de ses frères, qu'un jour dans sa jeunesse, bien qu'il ne fût pas si jeune, qu'il ne comptât quinze ou seize printemps, sa tante pour le corriger d'une espiéglerie, lui aurait appliqué un vigoureux soufflet. Tout interdit, moitié fâché, moitié riant, il lui aurait répondu, comme ce placide vigneron du crû dont il citait également l'aventure — le cas n'était pas tout à fait le même, — ce brave homme trouvant un de ses cousins où il n'aurait pas dû être, Oh ! ben là, mon cousin, lui aurait-il dit, oh! ben là, c'est bon pour une fois, mais n'y revenez pas.

Il est vrai que mon très cher oncle Paulin ajoute, en parlant de sa tante : *C'était d'ailleurs une personne infiniment respectable par l'élévation du caractère et la distinction de l'esprit.*

On n'en saurait dire autant de M^me^ la marquise de Vervins.

Après son mariage, M. Arnoult quitta la ville de Reims. Il se retira à Avenay dans la maison paternelle, située dans la ruelle qui conduit à l'ancien marché aux vaches. Elle appartient à l'heure actuelle à M. Bruant-Fournier.

C'est là qu'il mourut, le 21 brumaire an XIII, à l'âge de 73 ans. C'est là que s'éteignit également, 23 ans plus tard sa veuve, M^lle^ de Pouilly de la Tour, à l'âge de 75 ans. Quoique fort jeune, je la vois encore me conduisant par la main dans un fruitier, à droite dans la cour, là où elle ne m'aurait pas laissé aller seul, et choisissant pour me la donner, une de ces

Digitized by Google

savoureuses pêches dont elle surveillait amoureusement la maturité. Il n'y a rien comme la gourmandise pour graver le souvenir des grands-parents dans la mémoire reconnaissante des enfants.

V. Charles-Simon Arnoult (1734-1783).

Le second des fils de Jean Arnoult, *Charles-Simon* est né à Avenay, le 26 avril 1734. Dans l'acte de naissance de Pierre Polin, fils de sa sœur, où il figure comme témoin, il est qualifié d'intendant du marquis de Louvois. Dix ans plus tard, nous le voyons prêter serment comme adjoint de son frère aîné, greffier du bailliage ducal de Reims. C'est tout ce que nous savons de lui. Il est mort célibataire, à Reims, le 9 octobre 1782.

VI. Claude-Pierre Arnoult (1745-1827).

Le plus jeune, *Claude-Pierre Arnoult,* fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. La vocation sans doute lui manquant, il alla, ses études terminées au collège des Bons-Enfants de Reims, faire son stage à Paris chez un procureur. Il dut reprendre le greffe de son frère et obtint, à cet effet, des dispenses d'âge par lettres patentes datées de Versailles, le 20 janvier 1768. Puis, se ravisant, il traita de l'étude de M. Besançon et devint procureur en l'officialité, cour spirituelle de Reims, bailliage ducal et bailliage de Saint-Remi. Il prêta serment en cette qualité, le 4 juin 1768, assisté de *M. Louis Desain,* procureur.

Il réunit à ces fonctions, en 1773, celles de procureur fiscal de la chantrerie de l'église métropolitaine. L'investiture lui en fut octroyée par *M. Jean-Baptiste Le Bourlier*, prêtre licencié en théologie de la maison et société de Sorbonne, vicaire général du diocèse et grand chantre de l'église.

Le 14 mars 1781, il fut nommé bailli de Brimont et

Digitized by Google

de Brimontelle. M. Claude Ruinart, avocat au parlement, échevin de la ville de Reims et négociant en vins de champagne, l'un des fondateurs de la maison Ruinart père et fils, venait d'échanger les droits seigneuriaux de la terre de Brimont, qui appartenaient au chapitre de la cathédrale et qui étaient estimés 3,800 livres, contre 25 setiers de seigle et 25 setiers d'avoine payables chaque année et rendus dans les greniers du chapitre, rachetable, par deux petites fermes de même valeur. L'Archevêque ayant consenti à cet échange, il fut approuvé par des lettres patentes du roi, enregistrées au parlement le 19 décembre 1772. M. Ruinart ainsi devenu propriétaire des droits de haute, moyenne et basse justice de la terre de Brimont, choisit M. Arnoult, avec lequel il était lié depuis sa jeunesse, pour y rendre la justice en son nom. C'est de là que datent les relations qui ont uni nos deux familles pendant plus d'un siècle. C'est à elles que je dois l'accueil si précieux que je reçus, à mon arrivée à Reims en 1846, du vénérable vicomte de Brimont, ancien maire de Reims, ancien député de la Marne, et gentilhomme de la chambre du roi Charles X. Son fils, M. Edmond de Brimont, m'honora de son amitié et de sa confiance, et ses recommandations à son lit de mort cimentèrent les liens d'affection qui m'unirent, pendant toute sa vie à son fils et au successeur de sa maison, le vicomte Edgar de Brimont.

Le 28 juillet 1782, les justice et gruerie de Germaine et de Vaurémont furent aussi conférées à M. Claude-Pierre Arnoult, en remplacement de son père, par M. Jean-Armand-Henri-Alexandre, marquis de Gontaut, commandant du Royal-Dragons.

Et le 26 novembre précédent, S. E. M^gr^ Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque-duc de

Digitized by Google

Reims, l'avait nommé lieutenant de la police et des faubourgs de la ville.

Le cumul de toutes ces fonctions, bien qu'il soit un témoignage de son aptitude à les remplir et de l'estime qu'on lui portait, n'était pas de nature à écarter de lui les envieux. Aussi, la Révolution battant son plein, il ne put obtenir le certificat de civisme, sans lequel on était classé parmi les suspects, et on sait où cela vous menait. Sur sa réclamation, par 31 voix sur 34 votants, le conseil de la commune revint sur son refus. Mais, soit que le visa approbatif mis au bas de sa pétition ne fût pas en effet régulier, soit plutôt que des influences hostiles l'eussent emporté, le conseil général du département rapporta le visa en donnant pour raison que *le conseil de la commune avait bien certifié les faits de civisme énoncés dans la pétition des citoyens Arnoult et autres, sans autrement attester leur civisme.* C'était, il faut en convenir, plus que spécieux.

Vainement, M. Arnoult produisit sa défense dans les termes d'une modération soumise que les circonstances lui commandaient et dont son expérience et son habileté l'empêchaient de s'écarter. Il faisait valoir :

« Que lorsque la police de la ville fut placée sous l'autorité municipale, il avait été confirmé dans les fonctions que lui avaient confiées le ci-devant archevêque-duc de Reims, et qu'il les avait exercées pendant près de deux ans à la satisfaction de tous.

« Qu'il avait été désigné par sa section, celle de Le Pelletier, ci-devant de Mars, comme électeur pour nommer à Châlons les administrateurs du département et du district.

« Que dans les premiers moments de la révolution, la garde nationale ayant été organisée, il fut élu comman-

Digitized by Google

dant de sa section et en fit le service pendant deux ans avec la plus scrupuleuse exactitude ;

« Qu'il fut choisi pour la confection des rôles des contributions de la ville en 1790, ce qui lui demanda un travail assidu et gratuit de plus de trois mois ;

« Qu'il s'associa à tous les dons patriotiques ;

« Que n'étant plus d'âge à s'enrôler dans la milice active pour se rendre aux frontières, il procura et équipa un homme à ses frais ;

« Qu'il put seul obtenir des laboureurs qu'ils acceptassent en échange de leurs grains, sur le marché, les billets de la caisse patriotique qu'il avait fallu créer ;

« Que les perquisitions faites à plusieurs reprises chez lui n'avaient rien amené de suspect et qu'on n'avait trouvé trace d'aucune correspondance avec les émigrés ;

« Qu'il avait contribué à toutes les charges publiques, et fourni à la solde et à l'habillement des volontaires se rendant aux frontières ;

« Qu'il avait concouru à la fête donnée aux fédérés du département des Ardennes, à leur passage, lors de leur retour en 1792 ;

« Comment concilier, ajoutait-il, tous ces actes avec l'incivisme qu'on lui reproche ? »

Les juges prévenus n'ont pas d'oreilles. Aussi fut-il décrété d'accusation.

En apprenant une décision aussi rigoureuse qu'injuste, M. Arnoult s'empressa de revenir d'Avenay où l'avaient appelé les vendanges, et de se rendre à la maison d'arrêt. Il n'en sortit qu'à la chute de Robespierre.

Une fois en liberté, il se retira, comme avait fait son frère aîné, dans son pays natal. Il y acheta une maison en voie de construction dans la rue de l'Hôpital, appar-

Digitized by Google

tenant à la ci-devant confrérie de l'Arquebuse. Il acheva la construction et agrandit le jardin par l'achat de petits bâtiments donnant dans la ruelle des Quatre-Maisons. Il y passa le reste de ses jours en compagnie de sa sœur, M^lle^ Michelle.

Il s'était passé à peine deux années depuis son élargissement, que le Directoire le nommait juge de paix de la seconde section du canton d'Ay, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Au début, les juges de paix siégeaient avec deux assesseurs. Un jugement que j'ai sous les yeux, du 30 floréal, an VI porte :

« Devant nous Claude-Pierre Arnoult, juge de paix « de la seconde section du canton d'Ay, assisté des « citoyens Claude-François *Chagrot,* et Antoine *Krempt,* « Louis *Follias*, notre greffier tenant la plume...

M. Claude-Pierre Arnoult s'éteignit doucement le 17 juillet 1827, âgé de 86 ans, après une existence bien remplie, laissant une mémoire vénérée que ses neveux doivent avoir à tâche d'honorer et de conserver.

L'un d'eux, M. Louis Paris, n'y a point manqué. Il écrivait peu de temps après sa mort, dans des notes datées de 1827 :

« Deux ou trois mois avant mon retour à Avenay, « était mort mon vieil et respectable oncle Arnoult, « chez qui ma mère s'était retirée ayant donné sa « propre maison à ma sœur lors de son mariage. Sa « mort quoique prévue depuis longtemps avait con- « tristé tous les cœurs, car c'était un homme de bien « dont la carrière n'avait été employée qu'à l'exercice « de toutes les vertus sociales. Jadis procureur à Reims,

Digitized by Google

« il avait traversé la Révolution et ses orages, malgré « les soupçons d'aristocratisme qui pesaient sur lui et « auxquels il avait dû son incarcération : La chute de « Robespierre, au 9 thermidor, lui rendit la liberté. « Depuis ce temps, retiré à Avenay, lieu de sa nais- « sance, il en avait été le juge de paix et en quelque « sorte le patriarche.

« Cet honnête homme, après avoir fait tout le bien « qu'il lui était possible de faire dans la sphère resser- « rée où la Providence l'avait jeté, était allé retrouver « ses ancêtres qui, tous nés et morts à Avenay, y avaient « de père en fils et de temps immémorial, rempli les « fonctions de notaire, maire, juge ou bailli ».

La 1re livraison de la *Chronique de Champagne*, année 1837, contient un article « Variétés » : *Growstein ou les Souvenirs de mon Oncle*, dans lequel M. Louis Paris consacre également à notre grand-oncle ces deux pages humoristiques, que nous ne pouvons résister au plaisir de citer :

« Je me rappelle qu'étant tout petit, quelques années « avant l'*année des Cosaques*, j'avais un bon vieil et « respectable oncle qui me racontait souvent des his- « toires de son jeune âge. Je le vois, ce bon vieillard, « avec sa blanche et longue perruque à marteaux, son « gilet à carreaux rouges sur velours noir, sa culotte « courte, ses bas bleus et ses larges boucles d'argent « sur ses souliers ; je le vois avec sa grande canne à « pomme d'ivoire à la main, précédé de son fidèle « *Pyrame*, arriver et se placer dans son grand fauteuil, « à l'avance préparé près du foyer, où nous passions en « famille nos longues soirées d'hiver. En attendant les « gaufres si désirées, la friande châtaigne grillée dans

Digitized by Google

« la bassine et le petit vin blanc du crû, le bon oncle,
« entouré de trois générations d'auditeurs, se mettait à
« nous dire ses histoires, que lui seul savait dire, his-
« toires qui, je vous assure, avaient leurs charmes. Que
« de choses il avait vues, ce bon oncle, dans sa longue
« et laborieuse carrière. Ses souvenirs les plus chers
« lui venaient de la ville de Reims, qu'il avait habitée
« trente ans, et pour laquelle il avait conservé un grand
« fonds de tendresse. Il avait vu commencer la place
« Royale, et s'était trouvé chez M. le Procureur syndic,
« à table avec MM. Pigale, Legendre, les frères Varin
« et M. Tronson du Coudray : belle réunion que celle-
« là! Il avait pratiqué M. Ling-u-et et son adversaire
« M. Cocu-e-let : mon oncle avait présent à la mémoire
« les traits de la Grande Jeannette et de ses atroces
« complices; il savait toute l'histoire de leur crime, de
« la torture de Jeannette, de son exécution. Il avait
« fréquenté M. Lévêque de Pouilly, le galant auteur de
« *La théorie du sentiment agréable*, et Monseigneur
« l'Intendant de Champagne, deux personnages de haute
« distinction et de grande conséquence! Monsieur
« l'abbé Bergeat, le dernier vidame de la cathédrale,
« avait été son ami, et M. Hédouin de Pons-Ludon, son
« voisin. Que de contes et d'histoires à mourir de rire
« mon vieil oncle savait, et sur son ami M. le Vidame et
« sur son voisin, *M. le juge du point d'honneur près*
« *messieurs les maréchaux!* Il n'y a peut-être que moi
« qui puisse citer aujourd'hui un fort joli madrigal de
« cet original savant qu'un autre original, mais plus
« savant, qualifie encore du nom de son petit papa. A
« cette occasion, je ne suis pas fâché de rendre hom-
« mage au talent poétique, aux sentiments délicats de
« M. Hédouin de Pons-Luudon, en même temps qu'à la

Digitized by Google

« mémoire de feu mon bon oncle. Voici ce madrigal, il « est à l'adresse de certains petits lapins de la connais- « sance de l'auteur :

« Ah ! petits lapins d'Isabelle,
« Que votre sort est doux !
« Vous serez croqués par ma belle...
« Je suis plus à plaindre que vous !

« Mon oncle en savait beaucoup de ce genre-là, de « son excellent voisin, avec lequel cependant il n'était « pas toujours en bonne intelligence, et qui dans ses « moments d'humeur n'hésitait pas à le nommer : *son « cadet sous tous les aspects*. Ainsi usait-il de ce mot, « dirait Brantôme. Mais de son bon ami M. le Vidame, « mon oncle en savait bien d'autres. Que ne puis-je ici « vous citer, Mesdames, le joli couplet de M. l'abbé, « sur un apothicaire de votre ville ! Il vous faudrait en « rire, malgré la pruderie ; j'aime mieux vous le dire à « l'oreille, si jamais vous m'en priez. En voici un que « voudrez bien passer à M. le Vidame, et qui prouve sa « tolérance. — Il est à l'adresse d'une comédienne, « M^lle^ Delorme, qui pendant certaine foire de Pâques, « était venue jouer à Reims.

« Rien de si beau, rien de si blanc
« Que ma gentille excommuniée :
« Minois joli, cil brun, œil franc,
« Souris mutin, bouche perlée,
« Grâces naïves d'un enfant ;
« Taille d'une délicatesse
« Qu'amour prit soin de façonner
« Et jambe faite pour donner
« Un croc-en-jambe à la sagesse !

Digitized by Google

« Voué contre son gré à l'état ecclésiastique, mon « oncle avait d'abord endossé la soutane pour ceindre « bientôt l'épée du noble basochien : de clerc de procu- « reur, il était devenu greffier de la cour souveraine éta- « blie à Reims pour juger les crimes de contrebande, puis « procureur de M. l'Archevêque, puis bailli de M^me^ l'ab- « besse, puis soldat-citoyen lors de l'invasion de 1791, « puis dénoncé comme aristocrate, suspecté de fédéra- « lisme, incarcéré comme muscadin ; puis, de retour au « village, juge de paix de son canton pour finir électeur « à cent écus et marguillier de sa paroisse! *Sic transit* « *gloria mundi !* Que de choses il avait pu voir, mon « bon oncle, en quatre-vingt-six ans qu'il vécut, et no- « tamment durant ce demi-siècle de tourmente et d'o- « rage qu'il sut traverser, sans le moindre accroc à sa « belle réputation, noble conquête d'une vie pure et « sans tache ! »

Comme prestement ces choses-là sont dites, n'eût-il pas été dommage de ne pas les répéter? La tournure de la phrase, la justesse de l'expression, la facilité et la vivacité du trait, contrastent quelque peu avec l'inégalité et souvent l'incorrection du style d'un neveu qui a trop parlé dans sa vie pour avoir appris à écrire. L'habitude de l'improvisation, par les répétitions et les à-peu-près qui en sont inséparables, est le grand écueil de l'écrivain. Mais, en famille, il n'y a ni rivalité ni fausse modestie. Le mérite de l'un rehausse la modestie de l'autre.

Il ne me reste plus guère qu'un mot à dire de la dernière des Arnoult, notre modeste et respectable tante Michelle. Comme toutes les honnêtes filles, elle n'a pas d'histoire. Elle naquit à Avenay, où elle mourut le

Digitized by Google

1er avril 1829, âgée de 89 ans. Elle ne quitta ses parents que pour partager la vie de son frère cadet, et ensuite celle de sa nièce, Mme Paris. Elle était la bonté et la vertu mêmes.

Avec elle disparut le nom des descendants de Jean Arnoult et d'Élisabeth Rouyer. Quatre générations en deux siècles et demi, c'est plus que la vie moyenne ordinaire. Les Arnoult étaient robustes, d'une forte constitution, ils ont vécu vieux, et ils ont bien, c'est-à-dire honorablement vécu.

Digitized by Google

Digitized by Google

APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE
D'UN
RECUEIL LITURGIQUE RÉMOIS

Communiqué à l'Académie de Reims
par M. HENRI JADART, Secrétaire général.

Bibliothèque liturgique. Tome septième. — *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy. — Martyrologe, calendrier, ordinaires et prosaire de la métropole de Reims* (VIII^e^-XIII^e^ siècles), publiés, d'après les manuscrits de Paris, Londres, Reims et Assise, par le chanoine Ulysse CHEVALIER, correspondant de l'Institut. Avec neuf planches en photogravure (1).—*Paris, Alphonse Picard, 1900.* — Volume gr. in-8° de LXXII-418 pages *(Louvain, imprimerie Polleunis et Centerick.)* Prix : 10 fr., chez l'éditeur. (Exemplaire offert par l'auteur à l'Académie.)

« Le mérite d'avoir remis en honneur chez nous les études liturgiques, et d'avoir tracé et appliqué le programme des travaux critiques auxquels ces études doivent donner lieu, revient pour la meilleure part à M. le chanoine Ulysse Chevalier. » Ainsi débute (et ce n'est pas un mince éloge) le compte rendu que M. Léopold Delisle a consacré au volume ci-dessus dans le *Journal des Savants* (2). La suite de ce compte rendu, après avoir montré ce que l'on a fait à l'étranger pour l'étude de la liturgie en général, précise et détaille le nouveau ser-

(1) Il y a en réalité dix planches groupées à la fin du volume, par suite de l'addition de la planche II^bis^.

(2) Avril 1900, p. 259 à 261.

Digitized by Google

vice rendu en France à notre propre liturgie par la publication des sacramentaires, martyrologes, ordinaires et prosaire de l'église métropolitaine de Reims et de l'abbaye de Saint-Remi de la même ville. Pareil service venait d'être rendu par le même érudit à l'aide des ordinaires de la cathédrale de Laon ; paraîtront ensuite ceux de la cathédrale de Bayeux, ceux de la métropole de Vienne, etc., etc. Bornons-nous à signaler les précieux documents mis au jour pour la liturgie rémoise.

Pour en donner un aperçu bien précis, nous suivrons pas à pas l'auteur dans son introduction qui donne à elle seule la plus instructive notion de l'ouvrage entier. Voici l'ordre des sept parties qui le composent dans l'ordre chronologique :

I. — *Sacramentaire de l'abbaye de Saint-Remy.*

L'original du VIII^e^ siècle n'existe plus ; il a été consumé dans l'incendie de l'abbaye en 1774 ; mais il avait été transcrit par extraits un siècle auparavant par l'abbé Joseph de Voisin, et cette copie se trouve à la Bibliothèque nationale. Elle vient d'être utilisée par M. le chanoine Ulysse Chevalier, non pour une publication intégrale des extraits, mais pour la publication des titres avec renvois à d'autres sacramentaires du même genre (p. 305 à 357). Plusieurs reproductions de figures accompagnent le texte (3 planches à la fin du volume).

II. — *Martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy.*

Comme pour le précédent, c'est encore une perte due à l'incendie de 1774 que signale l'auteur, mais il en reste également une copie, dans les papiers de D. Ursin Du-

Digitized by Google

rand, à la Bibliothèque nationale; cette copie fut déjà mise à profit par l'illustre savant J.-B. de Rossi, d'après une transcription fautive. Un texte exact est donné par notre érudit liturgiste (p. 1 à 22).

III. — *Martyrologe de la métropole de Reims.*

Cette fois, l'original du XIIIe siècle existe aux Archives de Reims dans le fonds du chapitre métropolitain; il offre de curieux renseignements de liturgie et d'hagiographie mis en lumière par l'auteur. Il avait été transcrit presque en entier par un excellent employé de la Bibliothèque de Reims, M. A. Duchénoy, décédé en 1893, et c'est sa copie, revisée avec soin, qui a servi à l'impression du document entier (p. 23 à 71). Une planche en photogravure en reproduit l'une des pages avec des lettres ornées.

IV. — *Calendrier de la métropole de Reims.*

Ce calendrier du XIIIe siècle, qui comprend en même temps un obituaire, est tiré d'un ordinaire de la même église conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Reims. On y trouve les mentions des saints vénérés de longue date, tandis que ceux récemment canonisés en sont encore absents. Notons que l'on y voit figurer Charlemagne, sous le titre de confesseur. Son culte persista, du reste, dans la liturgie rémoise jusqu'en 1850, époque qui vit disparaître tant de précieux vestiges d'antiquités liturgiques locales, faute d'en avoir étudié les origines.

Les noms des personnages inscrits à l'obituaire sont indiqués à leur date, avec le chiffre de leurs legs ou dons à l'église. Ils ont été identifiés la plupart, grâce aux

Digitized by Google

patientes recherches de M. L. Demaison, archiviste de Reims, qui a également fixé la situation des églises, autels, chapelles et lieux pieux désignés pour les stations et processions du chapitre. Tel qu'il se présente avec cet ensemble de renseignements, ce calendrier est un document de haute importance pour la biographie rémoise et la topographie de la cité et du diocèse. La lecture en est facile, avec les renvois donnés en note au bas des pages 72 à 91.

V. — *Ordinaire de la métropole de Reims. Manuscrit de Londres.*

Nous arrivons à la partie la plus riche et la plus curieuse pour l'étude des usages liturgiques et de la vie intime des chanoines. Les sources en sont multiples, et le premier de ces ordinaires, *Ordo legendi et cantandi* ou *Ordinale Remensis Ecclesie*, du XII^e^ siècle, fait partie de l'ancienne bibliothèque royale d'Angleterre, actuellement au *British Museum*. C'est un savant Anglais, liturgiste exercé, M. Edmond Bishop, qui a fourni les éléments, la description et deux reproductions de ce précieux recueil, qui occupe les pages 261 à 305.

VI. — *Ordinaire de la métropole de Reims. Manuscrits de Reims.*

Voici le plus étendu des manuscrits publiés, celui qui occupe le plus d'espace (pages 92 à 260) et donne les détails les plus abondants sur l'ordre des cérémonies et les prières habituelles de l'église métropolitaine au XIII^e^ siècle. L'édifice venait d'être reconstruit; il sembla qu'il appelait la rédaction d'un *Ordinarium novum* pour répondre aux besoins du culte dans un plus vaste et

Digitized by Google

somptueux monument. Cet ordinaire nous est parvenu dans son intégralité, et il est conservé dans quatre manuscrits d'époques différentes, tous possédés par la Bibliothèque municipale de Reims. Trois planches en photogravure en reproduisent trois pages caractéristiques.

Naturellement, ces manuscrits ont concouru à la publication du texte selon leurs variantes et leurs additions. La copie du texte du plus ancien, la concordance avec les autres textes et la correction des épreuves, pour cette partie du travail, ont été faites avec le soin le plus consciencieux par M. l'abbé Bouxin, membre correspondant de l'Académie de Reims, vicaire à la cathédrale de Laon. Grâce à lui et à la révision générale de M. le chanoine Ulysse Chevalier, les Ordinaires de Notre-Dame ont vu le jour de manière à mériter l'approbation et les éloges de M. Léopold Delisle, dans le compte rendu déjà signalé en tête de cette notice.

Aux usages quotidiens pour la messe et toutes les heures, se joignent les cérémoniaux des grandes solennités, et même l'ordre pour le sacre du roi, pour la réception de l'archevêque et pour d'autres offices extraordinaires.

VII. — *Prosaire de Reims et de Paris. Manuscrit d'Assise.*

C'est à M. Paul Sabatier, bien connu par ses travaux sur saint François d'Assise, que M. le chanoine Ulysse Chevalier dut la connaissance de ce recueil de proses du XIII^e^ siècle, totalement inconnu en France jusque-là. La copie en fut exécutée sur place par M. G. de Manteyer, élève de l'École française de Rome, et le texte put être

Digitized by Google

donné en entier (pages 358 à 394), en y joignant une planche en fac similé.

Ce prosaire passa de Paris en Italie dès la fin du XIII[e] siècle, probablement lorsque Geoffroi de Bar, archidiacre de Paris, fut en 1281 créé cardinal par Martin IV, et il arriva ensuite à Assise lorsque la bibliothèque pontificale y fut transférée. Son contenu est des plus intéressants pour les diocèses de Reims et de Paris; il contient les salutations appelées *Laudes*, avec les invocations à saint Nicaise, à saint Remi, à saint Nivard, à saint Rigobert et à saint Basle, et il offre au 10 août une prose en l'honneur de saint Nicaise; le surplus paraît appartenir en propre aux saints et aux usages de l'église de Paris. Le prosaire termine l'ouvrage.

Tel est le contenu de ce volume si bien rempli, qui n'est, on le voit, ni une histoire proprement dite des usages de la métropole de Reims, ni une dissertation spéciale sur la liturgie rémoise; mais qui offre tous les éléments essentiels pour retracer la vie liturgique des abbayes et du chapitre Notre-Dame et en comprendre les rites. C'est donc une base solide pour une histoire liturgique, et une mine féconde, facile à fouiller sous toutes ses faces, grâce aux tables copieuses qui ne comprennent pas moins de vingt-quatre pages : table alphabétique, table de la poésie liturgique et table des matières.

Merci donc au laborieux auteur, qui a mis cinq ans à composer ce volume et qui consume d'ailleurs sa vie dans les travaux les plus compliqués, les plus difficiles, mais les plus fructueux.

De tels efforts lui permettent de conclure, et voici sa conclusion en terminant son introduction : « Il faut que

Digitized by Google

cette résurrection des coutumiers liturgiques de nos principales cathédrales et de leurs offices propres, se traduise en transformations pratiques, soit pour les cérémonies, soit pour les textes à réciter ou à chanter. A l'égard du chant lui-même, le retour aux saines traditions s'accentue, grâce aux publications, aux leçons et aux exemples des Bénédictins de Solesmes. Espérons que le xx^e^ siècle verra s'achever l'exhumation des morceaux poétiques des liturgies anciennes, et que nos offices propres, débarrassés complètement des parties de rédaction récente, sans appui dans le passé, deviendront la glorification de la littérature liturgique du moyen-âge (1). »

Voilà un vœu parfait dans ses premiers termes, mais qui devient bien vaste, bien complexe dans sa dernière partie, et que nous demanderons à l'auteur de ne point pousser à l'excès. En effet, il nous semble que « débarrasser complètement nos offices propres des parties de rédaction récente » serait une besogne aussi difficile et aussi vandale que de débarrasser nos cathédrales gothiques de tous les ornements et de toutes les œuvres d'art qui y ont été ajoutés depuis le moyen âge. Personne n'aime et n'admire plus que nous les productions en tout genre de ce moyen âge, ressuscité de nos jours par le bon goût et l'érudition de nos contemporains. Mais, tout en restituant, dans la mesure possible, les merveilleuses beautés qu'il a engendrées en liturgie et en plaint-chant comme en architecture et en sculpture, doit-on perdre et supprimer tout ce qui a été composé,

(1) Introduction, p. LXXII. — Consulter à ce sujet l'ouvrage du R. P. Dom Fernand CABROL, bénédictin de Solesmes, prieur de Farnborough (Angleterre) : *Le Livre de la Prière antique.* — Paris, *H. Oudin*, 1900. Un vol. de XVII-573 pages.

Digitized by Google

texte et musique, en l'honneur de nos saints, à la Renaissance et dans nos siècles classiques? Nous ne le croyons pas. Unissons plutôt, groupons plutôt dans un harmonieux ensemble, les œuvres diverses que le génie chrétien a amassées depuis les âges primitifs jusqu'à nos jours pour la gloire de Dieu et la splendeur du culte.

Reims, le 27 juin 1900.

Digitized by Google

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR LES DERNIERS MEMBRES DE LA

FAMILLE MONET DE LA MARCK

Communication par M. l'abbé BIGOT, Membre correspondant

(1900, 6 juin).

Toutes les grandes familles ont leurs illustrations et leurs médiocrités ; la noble famille des de La Marck est dans cette condition. Elle peut donc aiguiser la sagacité et les appréciations des chercheurs, qui aiment à mettre en relief les figures historiques qu'ils trouvent dignes de trouver place dans leurs annales. Afin de seconder leurs labeurs, j'offre à MM. les membres de l'Académie de Reims ces quelques pages d'histoire locale sur la généalogie des de La Marck en Champagne. — Une foule de travaux héraldiques attestent que cette famille, qui remonte à une très haute antiquité, est originaire des provinces Rhénanes et qu'elle eut une très grande importance dans les Ardennes (Sedan) pendant les XV^e^ et XVI^e^ siècles, principalement au temps de Robert III et de Robert IV de La Marck (1).

Elle fit alliance avec la famille Monet, dans les premières années du XVII^e^ siècle. Elle s'est implantée dans les environs de Fismes, sur les frontières de l'ar-

(1) Catherine-Françoise de La Marck, qui fut abbesse d'Avenay, de 1580 à 1608, est l'une des gloires les plus pures de cette famille. — Ajoutons qu'il y a lieu de faire toutes réserves sur une alliance entre la famille princière de La Marck et la famille Monet de La Marck dont il est question ici. *(Note de l'Académie.)*

Digitized by Google

rondissement de Reims, à Ventelay et à Romain, après 1789 : c'est pourquoi je divise cette notice historique en deux paragraphes, dont le premier se rapporte aux archives de Ventelay, et le deuxième à celles de Romain. Un troisième paragraphe aura pour sujet un membre illustre de cette famille, né à Bazantin (1).

§ 1er. — *Archives de Ventelay.*

Dans le cours de l'année 1791, Louis-Philippe de Monet de La Marck, époux de Catherine de Vasservas,

(1) Dès la fin du XVIIe siècle, la famille de Monet habitait Bazantin, village situé aujourd'hui dans le canton d'Albert, arrondissement de Péronne (Somme). Elle y possédait la seigneurie de Bazantin grand et petit.

Les archives de cette localité attestent que de cette famille naquit à Bazantin, le 16 février 1702, Philippe-Jacques de Monet. Il est le premier des Monet nés dans ce village.

Or, Philippe-Jacques de Monet de La Marck épousa demoiselle Marie-Françoise de Chaignolles. De ce mariage sont nés trois fils : car 1° en 1729, le 27 janvier, est né Louis-Philippe de Monet de La Marck. 2° l'an 1744, le 1er août, est né en légitime mariage et a été baptisé le lendemain Jean-Baptiste-Pierre-Antoine, fils de Messire Jacques-Philippe de Monet de La Marck, chevalier, seigneur des Bazantin, grand et petit, et de haute et puissante dame Marie-Françoise de Fontaine, demeurant à leur château de Bazantin-le-Petit. Son parrain a été Messire Jean-Baptiste Defossé, prêtre chanoine de l'église collégiale de Saint-Fursy de Péronne, la marraine, dame Antoinette de Bucy, nièce de Messire Louis-Joseph Michelet, chevalier, ancien commissaire de l'artillerie de France, demeurant au château de Guillemont.

Ce Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de La Marck est une célébrité très connue dans le monde des lettres. 3° En 1764, est né aussi à Bazantin un autre Jean-Baptiste de Monet de La Marck, qui épousa environ vingt-cinq ans plus tard, Catherine-Julie-Élisabeth de Vasservas. Il s'appelait Jean-Baptiste-François de Monet de La Marck.

Digitized by Google

vient de Bazantin se fixer à Ventelay avec son épouse, dans le hameau de Bourgogne, où il acquiert un domaine seigneurial qui, précédemment, appartenait à Messire Canel de Provizy. Il avait quatre enfants :

1° Philippe-Julie de Monet de La Marck.

2° Henriette-Agathe-Victoire de Monet de La Marck.

3° Louis-Philippe-François de Monet de La Marck.

4° Jean-Baptiste-François de Monet de La Marck.

Le 2 vendémiaire an III (1795), Gaspart-Elisabeth Collet, fils de Jean-François Collet, ci-devant receveur du grenier à sel de Cormicy, et de J. Henriette-Claudine Floquet, épouse à Ventelay Henriette-Agathe-Victoire Monet de La Marck, fille de Louis-Philippe de La Marck et de Catherine de Vasservas. Pour échapper à la vindicte révolutionnaire, ce seigneur, dans l'acte susdit, prend seulement le titre de cultivateur. Les témoins de ce mariage furent Jean-François Creuzy, cultivateur, et Jean-Baptiste-François de La Marck, frère de l'épouse, âgé de 27 ans.

Nous voyons plus loin qu'un Jean-Baptiste Monet de La Marck épousa lui-même à Romain, Marie-Adélaïde de Marmande de Tourville. Il était fils de François-Jean-Baptiste de La Marck et de Julie-Marie-Catherine de Vasservas.

Le 1er thermidor an III de la République, naissance de Alphonse-François-Philippe Monet de La Marck, fils de Philippe-Julie de Monet de La Marck, et de François-Louis-Joseph de La Haute-Clocque, propriétaire, demeurant à la commune de Wail, département du Pas-de-Calais.

L'an V de la République (1797), le 7 ventôse, Henriette-Agathe-Victoire de Monet de La Marck, veuve sans enfants de Gaspart-Elisabeth Collet, rentier,

Digitized by Google

épouse en deuxièmes noces Ferdinand-Evrard-François de Vasservas, fils de défunt Henri-Evrard de Vasservas, rentier, et de Marie-Joseph-Ferdinande de Lannois, en présence de Louis-Philippe-François de Monet de la Marck, frère de l'épouse et chef d'escadron.

L'an V de la République, 15 thermidor, mariage de Michel Chartier, fils de Gérard-Michel Chartier, et de Marie-Louise-Angélique de Las, bourgeois de la commune de Blois, département de Loir-et-Cher, avec Marie-Julie-Clotilde de La Marck, fille de Louis-Philippe Monet de La Marck et de Catherine-Julie de Vasservas.

Or, Louis-Philippe de Monet de La Marck, mourut au hameau de Ventelay, nommé Bourgogne, ainsi que son épouse ; car, 1° nous lisons dans les archives de cette commune que le 27 ventôse, an VIII de la République (1798), Louis-Philippe Monet de La Marck fils, comparaît devant Nicolas Crollet, officier civil de Ventelay, et lui déclare que la veille, vers deux heures après midi, est décédée sa mère Catherine-Elisabeth-Julie de Vasservas, âgée de 68 ans, femme de Louis-Philippe-François Monet de La Marck, propriétaire à Bourgogne, son domicile. 2° L'an IX de la République, est signalé le décès de Louis-Philippe-François de Monet de La Marck, décédé le 19 nivôse à onze heures du matin, propriétaire à Bourgogne, né à Bazantin, canton de Comble, département de la Somme, veuf de Catherine-Julie de Vasservas.

Voici d'autres actes très importants :

Mariage. — Le 20 messidor an IX de la République, Louis-Philippe-François Monet de La Marck, propriétaire, demeurant à Bourgogne, section de la commune de Ventelay, chef d'escadron, fils majeur de défunt Louis-Philippe-François Monet de la Marck, et de dé-

Digitized by Google

funte Catherine-Elisabeth-Julie de Vasservas, et veuf en premières noces de défunte Antoinette-Françoise Rillard, d'une part, épouse Geneviève-Félix de Bédée, fille majeure de Hyacinthe-François de Bédée, ancien officier, et de Jeanne-Marie-Félicité Troyer, son épouse, mariés ensemble et demeurant à Laon, d'autre part.

De ce mariage sont nés à Ventelay :

1° Aspasie Monet de La Marck, 16 germinal, an X.

2° Hortense Monet de la Marck, 25 ventôse, an XI.

3° Camille-Louis-François-Geneviève Monet de La Marck, 29 messidor, an XII (1804).

4° Catherine-Françoise-Félicité Monet de la Marck, 16 vendémiaire, an XIV (1806).

L'an 1806, les archives de Ventelay indiquent le décès de Adélaïde-Louise-Stéphanie Monet de la Marck, âgée de trois mois et sept jours, fille de Louis-Philippe-Jean-Baptiste de Monet de La Marck et de Marie-Adélaïde de Marmande de Tourville, domiciliés à Romain. Elle est décédée à Malhouzin, hameau de Ventelay, chez la veuve Bertin, sa nourrice.

Quant à Louis-Philippe-François de Monet de La Marck, il fut d'abord l'un des héros du 1er Empire, puis maire de Ventelay, où il mourut à son domicile de Bourgogne, le 7 mars 1811. Son acte de décès dit qu'il était né à Bazantin (Somme), le 14 janvier 1763, et qu'à sa mort il était veuf de Geneviève de Bédée, décédée à Laon.

Dans l'église de Ventelay, sur la paroi intérieure d'une chapelle, on lit en mémoire des deux époux, une inscription en marbre blanc, posée depuis 1886, et conçue en ces termes :

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE DE
LOUIS PH. F. DE MONET DE LA MARCK
CH. D ESCA. DE DRAGONS
S^GR ET MAIRE
DE BOURGOGNE - VENTELAY
NÉ A BAZANTIN (SOMME) 1763
DÉCÉDÉ A B^GNE 1811
ET DE SON ÉPOUSE
GÉNEVIÉVE DE BÉDÉE
1773-1810
R. I. P.

Après le décès de M. Louis-Philippe Monet de La Marck, ses enfants quittèrent Ventelay ; sa maison seigneuriale de Bourgogne fut plusieurs fois revendue dans le cours de cinquante ans, enfin déclassée.

§ 2^me. — *Archives de Romain.*

Les archives de la commune de Romain donnent aussi les renseignements suivants sur la famille Monet de La Marck, ou de Lamarck.

Le 6 frimaire, an III (1795), mariage à Romain (1) de Jean-Baptiste Monet de La Marck, fils de François-Jean-Baptiste Monet de La Marck et de Catherine-Élisabeth-

(1) Dans son acte de décès cité plus loin il est nommé Louis-Jean-Baptiste Monet de la Marck.

Digitized by Google

Marie de Vasservas d'une part ; avec Marie-Adélaïde de Marmande dit Tourville, fille de défunt François-Frédéric-Gilles de Marmande de Tourville, et de Marie-Albertine-Charlotte-Joséphine-Adélaïde Hennet, d'autre part.

Le 12 nivôse, an IV (1796), naissance de Jean-Baptiste-Louis-Frédéric Monet de La Marck, fils de Jean-Baptiste-François Monet de La Marck, et de Adélaïde Hennet, veuve de Tourville.

Le 8 pluviôse, an VI (1798), est né à Romain Charles-Amédée de La Marck, fils de Louis-Philippe-Jean-Baptiste Monet de La Marck, et de Catherine-Élisabeth-Julie de Vasservas, de Bourgogne-Ventelay.

L'an VII, des mêmes est né Louis-Charles-Marie de La Marck.

L'an IX, 26 ventôse, décès de Charles-Amédée de La Marck.

L'an IX, 13 floréal, est né Léopold-Amédée de La Marck, fils de Jean-Baptiste Monet de La Marck, propriétaire, et de Marie-Adélaïde de Tourville, mariés ensemble.

De ces mêmes époux sont nés aussi à Romain :

1° L'an 1807, 21 mai, Louis-Émile Monet de La Marck, décédé le 22 avril 1808.

2° L'an 1812, Henriette-Stéphanie Monet de La Marck.

3° L'an 1819, Ferdinand-Alphonse Monet de La Marck, décédé dans le cours du mois d'avril, quelques semaines après sa naissance.

4° L'an 1820, le 7 septembre, Clotilde-Louise-Élisa Monet de La Marck.

Depuis 1815, M. Jean-Baptiste Monet de La Marck, figure comme maire de Romain pendant plusieurs années.

Digitized by Google

Le 4 mai 1834, ce Louis-Jean-Baptiste de La Marck, âgé de soixante-dix ans, propriétaire, né à Bazantin, époux d'Adélaïde de Tourville, fils de Jean-Baptiste François Monet de La Marck et de Marie-Catherine de Vasservas, est décédé en sa maison sise au hameau de Romain, « selon la déclaration faite par son fils Charles-« Amédée de La Marck » qui par rectification est *Léopold*, Amédée de La Marck.

Le 2 mai 1841, décès de Madame Marie-Adélaïde de Tourville, âgée de soixante trois ans, rentière, épouse de défunt Jean-Baptiste du Monet de La Marck.

Vers 1844, Jean-Marie-Adrien Debay, aubergiste, demeurant à Romain, épousa Louise-Clotilde-Élisa de La Marck, désignée ci-dessus.

De ce mariage sont nés :

1° Le 12 juillet 1846, Adrien Debay, décédé le 3 septembre, même année.

2° Gabrielle Debay, le 10 janvier 1848.

3° Marie-Albert Debay, le 20 mai 1849.

Dans ce même temps, plusieurs membres de la famille Monet de La Marck, ont habité Versailles et Paris. L'un d'eux, le baron Ambroise de La Marck, est décédé à Versailles vers 1890.

D'autres, qui fixèrent leur séjour à Romain, y vécurent dans la classe ouvrière et y sont décédés (1).

Mais Marie-Adélaïde-Clémentine-Aglaée de La Marck, est décédée à Châlons-sur-Marne, le 2 octobre 1837, à l'âge de trente ans. Victor-Ernest de La Marck, descendant d'Amédée de La Marck et de Marie-Nicolle Lemaire, son épouse, est décédé aussi à Châlons-sur-Marne, le 19 mars 1881, 2e soldat de la section des commis et ouvriers militaires d'administration.

(1) Voir les registres de 1851, 1873 et 1881.

Digitized by Google

M^me^ la vicomtesse de Valiscourt, dont le mari est capitaine dans l'armée française, descend aussi de l'illustre famille des de La Marck, complètement éteinte dans l'arrondissement de Reims. Mieux que beaucoup d'autres, dans sa résidence de Versailles, elle conserve les souvenirs des de La Marck.

§ 3^me^. — *Pierre-Antoine de La Marck.*

Quant à Jean-Baptiste-Pierre-Antoine Monet de La Marck, frère des deux premiers seigneurs de ce nom, qui ont habité Ventelay et Romain depuis 1791, et que l'on pourrait appeler le Linné français, il naquit aussi à Bazantin (Somme), le 1^er^ août 1744. J'ai donné en note, à la deuxième page de cette notice, son acte de baptême extrait des registres paroissiaux de Bazantin, conformément à la demande que j'en ai faite. Son nom et celui de ses deux frères figure sur ces anciens registres avec une orthographe différente : il est écrit « de la Marque » au lieu *de La Marck*.

Mais historiquement, il conste de son identité avec le célèbre Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de La Marck qui fut professeur au Jardin des Plantes.

Après avoir gagné le grade d'officier à Filinghausen, il continua le métier des armes jusqu'en 1765, temps où il y renonça pour se vouer à la médecine et à la botanique. Son ouvrage intitulé *Flore Française*, lui donne droit à une gloire qui survit à la mort qui l'a ravi au monde savant, dans le cours de l'année 1829. Son nom et sa mémoire embaument donc cette notice

Digitized by Google

comme un bouquet de violettes, de roses et de lauriers, que j'offre à MM. les membres de l'Académie, dont je m'estime heureux d'être le collaborateur.

(8 juin 1900)

E. Bigot,

Curé de Ventelay.

Digitized by Google

Digitized by Google

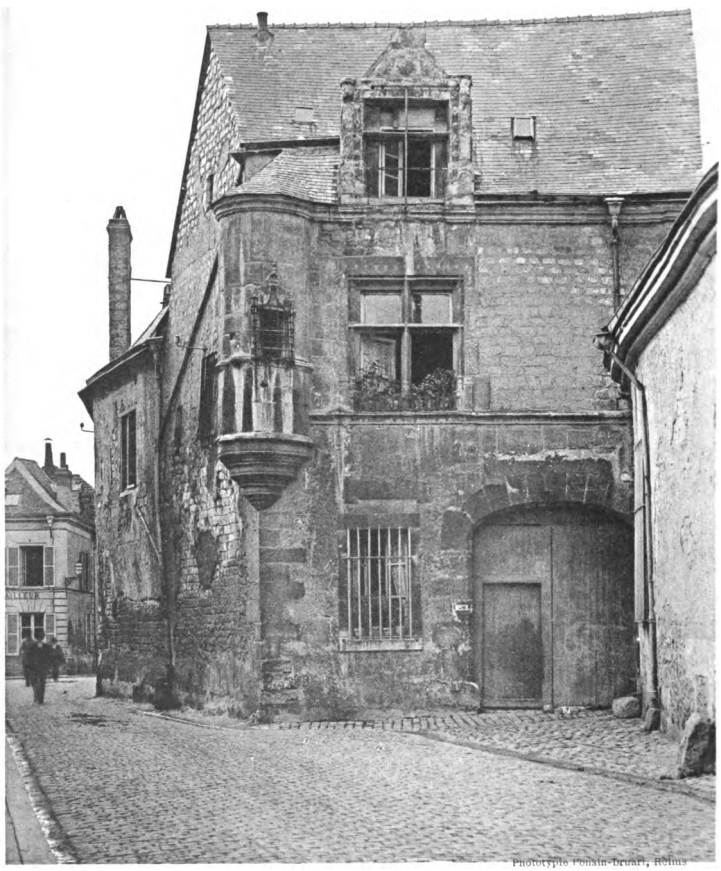

Maison rue des Anglais, nº 18

Digitized by Google

MAISON DU XVI^{e} SIÈCLE

rue des Anglais et rue des Tournelles.

Communication de M. CHARLES GIVELET, Membre titulaire.

Passant dans la rue des Anglais le 6 décembre 1898, je fis remarquer à la personne qui m'accompagnait, combien avait perdu de son aplomb le mur en craie de la maison n° 18, appartenant à la Fabrique de la cathédrale. En même temps, je lui faisais part des craintes que j'éprouvais de voir très prochainement disparaître la tourelle qui ornait l'angle de cette demeure. Mon appréhension était bien fondée, car une heure après, vers midi, repassant dans cette même rue, plusieurs craies s'étant détachées, formaient un amas au pied de la muraille ; sur les trois heures du soir, un bruit effroyable, semblable à un coup de tonnerre, accompagné d'un tremblement produit par l'écho sous les voûtes des doubles caves, avertissait les habitants du voisinage qu'un pan de mur venait de s'écrouler. Les locataires de la maison, depuis de longues années habitués à voir le mauvais état de la muraille, ne soupçonnaient pas que le moment de sa fin était près d'arriver. En entendant le bruit de sa chute, l'un d'eux, en se retournant, vit le jour de la rue pénétrer dans sa chambre. Il fallut alors songer au déménagement, et la démolition complète de cette maison, qui avait subsisté pendant 360 ans environ, se fit sans aucun accident.

L'éboulement de ce mur fut probablement hâté par le poids de l'habitation qu'il avait à supporter. Le reste de la maison était encore en bon état ; mais celle-ci n'étant pas à l'alignement, l'autorisation de reconstruire le mur

Digitized by Google

ne put être accordée, vu surtout le peu de largeur de la rue à cet endroit.

Ce fut alors avec un profond regret que les amateurs du vieux Reims virent disparaître la dernière tourelle de notre ville. Nos regrets n'eurent heureusement pas une trop longue durée. La commission archéologique de l'Académie adressa une demande de conservation de la tourelle et des autres parties intéressantes de l'immeuble. La supplique fut remise à M. le chanoine Bussenot, secrétaire général de l'Archevêché, et président de l'Association des prêtres âgés et infirmes du diocèse. Heureusement pour notre demande, la réédification complète d'une maison appartenant à cette association, s'imposait immédiatement, et M. l'abbé Bussenot qui, personnellement, avait été très favorable à notre supplique, obtint de la Fabrique qu'on emploierait dans la reconstruction de l'immeuble de la rue des Tournelles, tout ce qui serait susceptible d'entrer dans la façade et dans le corps du nouveau bâtiment. La tourelle allait donc revivre.

On ne peut qu'applaudir à cette décision. Ici, nous devons adresser nos sincères remerciements à M. le chanoine Bussenot, et le féliciter de l'heureux résultat obtenu, grâce à son habile intervention. D'un autre côté, par suite de la démolition de la maison, aujourd'hui remplacée par un mur, la Maîtrise de la cathédrale bénéficie de tout le terrain resté libre. L'air et le soleil y abondent. De plus, la cour de récréation, notablement agrandie, est pour cet utile et sympathique établissement, une amélioration fort appréciée.

Les renseignements sur l'origine de cette maison sont loin d'abonder, ils nous sont à peu près inconnus. Les armoiries qui surmontaient la lucarne du grenier,

Digitized by Google

étaient celles de l'archevêque Robert de Lenoncourt, qui occupa le siège métropolitain de 1506 à 1532, année de sa mort. Ces armoiries étaient écartelées ; elles portaient : aux *1er et 4e d'argent, à la croix dentelée de gueules,* qui est de Lenoncourt, et aux *2e et 3e d'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or,* armes du Chapitre de Reims. Avant Robert de Lenoncourt, le cardinal Guillaume Briçonnet avait déjà écartelé ses armoiries de la même façon, ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant, à l'Archevêché, la cheminée de la salle du Tau, où elles sont plusieurs fois répétées ; on les voit aussi sur un des chapiteaux de la sacristie qui est au-dessous. Robert de Lenoncourt avait pareillement fait répéter ses armes en différents endroits de cette même salle. Elles ont disparu avec les lambris et la partie supérieure du Tau. Nous les retrouvons sur les tapisseries que ce généreux archevêque fit faire pour sa cathédrale, et sur celles qu'il donna à l'église abbatiale de Saint-Remy.

Nous n'avons pu découvrir le motif qui porta le cardinal Briçonnet et l'archevêque Robert de Lenoncourt à écarteler les armes de leur famille avec celles du Chapitre. Peut-être, et c'est une supposition toute gratuite que je fais, peut-être ont-ils voulu indiquer l'un et l'autre, que sans répudier leurs ancêtres, ils témoignaient ainsi de leur attachement à l'illustre métropole à laquelle ils ont laissé de nombreuses traces de leur généreuse munificence.

Au XVIIe siècle, l'ancienne maison de la rue de la Tournelle subit une complète modification dans la façade de son rez-de-chaussée, qui ne se composait que de deux ouvertures.

A droite, contre la propriété voisine, une porte char-

Digitized by Google

tière dont les pieds droits supportaient un arc surbaissé. A gauche de la porte, une petite fenêtre extrêmement simple éclairait l'unique pièce du rez-de-chaussée ayant jour sur la rue. Au-dessus de cette ouverture, on remarquait un bandeau de pierre uni.

A l'étage, il y avait une seule fenêtre gothique rectangulaire, rappelant les plus belles construites pendant les XV^e^ et XVI^e^ siècles. Comme celles de ces époques, des meneaux la partageaient en croix. Son encadrement se composait de corps de moulures en pénétration et reposant sur des bases prismatiques.

Sur la façade, le grenier était éclairé par une lucarne ayant ses divisions semblables à celles de l'étage. Sur les côtés, on remarquait des montants décorés de roses et de losanges, et au-dessus, s'appuyant sur le meneau vertical, était un bandeau avec la même ornementation. Extérieurement, à droite et à gauche, il y avait des pilastres à bases moulurées et surmontées en guise de chapiteau, d'une pierre taillée en pointe de diamant. La décoration de cette lucarne appartenait au style de la Renaissance.

La partie la plus intéressante de cette maison était, sans contredit, la tourelle appliquée au coin du bâtiment de la principale façade et de son retour à angle droit sur la *rue des Anglais*.

Dans son *Dictionnaire de l'Architecture française* du XI^e^ au XVI^e^ siècle, Violet-le-Duc donne un article assez étendu sur les *Tournelles* ou *Tourelles*, comme on les désigne maintenant. Je crois ne devoir extraire du travail de ce maître en architecture et en archéologie, que ce qui concerne la tourelle qui, au XVI^e^ siècle, servait surtout d'ornementation aux maisons de cette époque.

« Les *tourelles* étaient cylindriques ou à pans, portées

Digitized by Google

Digitized by Google

Phototypie Ponsin-Druart. Reims

CHEMINÉE DU XVIe SIÈCLE, JADIS DANS LA GRANDE SALLE

Digitized by Google

en encorbellement. Elles s'élevaient soit sur un cul-de-lampe, soit sur un contrefort ; elles donnaient un flanquement peu étendu et des vues sur les dehors d'une habitation, d'une porte ou d'une courtine. On ne commença guère à les employer que pendant le XII^e^ siècle ; les XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles en font grand usage, et certaines habitations du XVII^e^ en possèdent encore.

« La tourelle est fermée et ne communique avec les chemins de ronde que par une porte. Elle forme ainsi intérieurement une petite pièce circulaire, un cabinet, une guérite, et est couverte le plus souvent par un cône de pierre ou de charpente, plomb et ardoises.....

..... « Lorsque les tourelles sont posées en encorbellement, les constructeurs du moyen âge ont apporté un grand soin dans la disposition de l'appareil et dans la répartition des charges, pour éviter la bascule. Ces encorbellements naissent beaucoup au-dessous du sol inférieur de la tourelle, et le cylindre est complet afin de pouvoir être maintenu dans son centre de gravité. »

Celle qui survivait à Reims s'élevait sur un cul-de-lampe (1) formé de trois assises moulurées, couronnées d'un bandeau de pierre ; nous donnons le dessin de leurs dispositions. Les dimensions fort restreintes de cette tourelle (1^m^15 de diamètre intérieur) lui donnaient l'apparence d'une guérite. A l'extérieur, on remarquait quatre petits trous circulaires très évasés à l'intérieur, ainsi qu'un autre carré d'une plus grande dimension, et par lesquels une arme à feu pouvait être dirigée sur l'ennemi. Une fenêtre, et à sa gauche, une petite meur-

(1) C'est à l'extrême obligeance de notre confrère M. Ed. Lamy, que nous sommes redevables des dessins expliquant la coupe de pierre de la tourelle. Nous sommes heureux de pouvoir lui en témoigner ici toute notre reconnaissance.

Digitized by Google

trière, permettaient de voir quelle était la direction à donner aux projectiles.

A un mètre environ, au-dessus d'un cul-de-lampe, s'ouvrait du côté de la façade cette charmante fenêtre, qui empruntait sa décoration moins au gothique, alors arrivé à sa dernière période, qu'aux gracieux débuts de celle de la Renaissance. Une grille en fer protégeait son ouverture.

La charpente du toit était sans doute en mauvais état. Force fut donc de la démolir. Telle qu'elle existait jusqu'en ces derniers temps, on avait fait rejoindre de la façon la plus simple sa couverture à celle de la maison. Ce travail, d'une économie rudimentaire, n'avait absolument rien d'artistique, et faisait regretter la forme élancée du toit des anciennes tourelles surmontées de girouettes ou d'un élégant épi de plomb.

C'est en 1840 que les rues de Reims subirent de grands changements dans leurs dénominations. Celle qui nous occupe s'appelait, avant cette époque, rue de la Tournelle, et comme elle fait suite à celle des Anglais, on remplaça son nom, en prolongeant cette dernière jusqu'à la rue des Fusiliers. On l'avait nommée rue de l'Antiquité pendant la période révolutionnaire.

Le corps de logis en aile sur la façade n'avait rien d'intéressant à l'extérieur. Une seule fenêtre dans un cadre de bois y était ouverte. D'autres, très petites, à la hauteur de l'étage, avaient jadis donné du jour à l'intérieur. Il n'en était pas de même sur la cour. Deux portes et cinq fenêtres, toutes au rez-de-chaussée, avaient leurs encadrements en pierre, ornés comme celle que nous avons vue à la façade. Une sixième semblable existait à l'extrémité de l'étage, tandis que les autres étaient fort simples. C'était par un escalier à palier

Digitized by Google

Digitized by Google

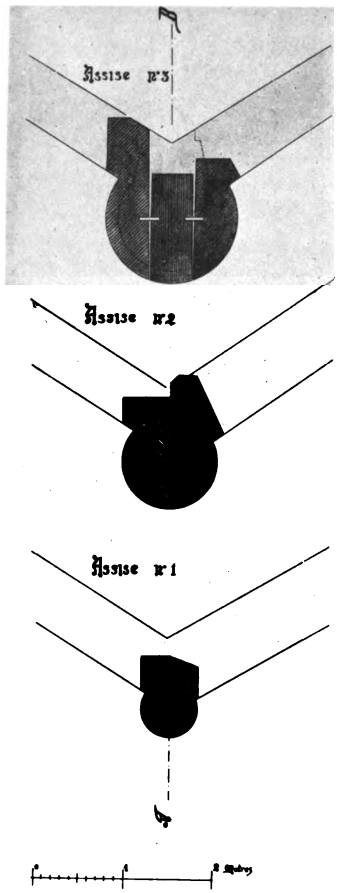

Phototypie Ponsin-Druart, Reims

Détails de la Console qui supporte la Tourelle

Digitized by Google

qu'on montait au premier étage. Il conduisait à la grande salle ornée d'une robuste cheminée en pierre, bien conservée ; nous la retrouverons rue des Tournelles, n° 3.

Sans pouvoir fixer d'une manière précise son origine, tout porte à croire que cette maison était primitivement la propriété de l'archevêque ou du Chapitre. Cependant, on voit dans les archives que cet immeuble appartenait, en 1594, à la veuve Le Vasseur ; en 1617, au chanoine Gaignereaux ; en 1640, à Anne de Gondy, veuve de Charles de Maupas, baron du Tour et du Cosson ; en 1643, à Barbe Boulet, veuve d'André Mothé, sieur de Chambly ; en 1687, à Robert de Châlon, sieur de La Fosse ; et en 1715, à M. Lépagnol (1).

La dimension du grand corps de logis a permis de penser que les propriétaires pouvaient avoir loué une partie de cet immeuble à des chanoines, comme la tradition semblerait l'indiquer. Rien de précis, cependant, ne vient confirmer cette supposition, pas plus que celle admise chez les Frères des Écoles chrétiennes, qui croient que leur saint fondateur habita cette maison pendant peu de temps ; comme ils pensent encore que le chanoine J.-B. de La Salle se retirait dans la tourelle pour se livrer à la méditation, et que, là aussi, il composa la règle toujours en vigueur dans son Institut.

J'ai tenu à citer ces diverses traditions ; car désirant les anéantir, il fallait les rapporter. Mon silence, à cet égard, pouvait faire croire à un oubli.

« D'après le chanoine Cerf, il faut reléguer parmi les légendes le passage de M. de La Salle dans la maison de la rue des Anglais, n° 18. Il quitta son hôtel de la rue

(1) Extrait des *Monuments historiques de la ville de Reims*, par Eugène Leblan. Quartier de l'École de Médecine, notice par Henri Jadart.

Digitized by Google

Sainte-Marguerite pour aller dans la rue Neuve (aujourd'hui rue Gambetta). » Cf. Cerf : *Le premier berceau de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, 1889 ; note dans l'*Histoire de saint Jean-Baptiste de La Salle*, par M. Guibert, *Paris*, 1900, p. 83.

Après la Révolution, l'immeuble fut vendu à Mme Demorgny qui l'habita. De son temps, les bureaux de la loterie royale y furent installés ; et en 1823, la Fabrique de Notre-Dame fit l'acquisition de cet immeuble.

Terminons ce modeste travail par un rapide coup d'œil jeté sur la récente construction de la rue des Tournelles, n° 3. Cette rue, qui a conservé son ancienne dénomination, s'était appelée *rue de la Postérité* pendant la Révolution. Dans cette nouvelle façade, l'habile architecte, M. Margotin, a très heureusement fait entrer la tourelle parée aujourd'hui de son gracieux couronnement dont la pointe aiguë se termine par un élégant épi. Avec la tourelle, nous retrouvons les deux principales fenêtres aussi rapportées de l'ancienne maison. La porte d'entrée que surmonte une petite fenêtre à l'étage, et la lucarne du grenier, en complètent l'ensemble. Nous trouvons là un agréable spécimen de l'architecture gothique du XVIe siècle. A l'intérieur, mentionnons aussi la grande cheminée qui occupe la place d'honneur dans le salon ; sans oublier son plafond, ni ceux de la salle à manger et du vestibule, où nous retrouvons les solives et les poutres apparentes, moulurées avec amortissement aux extrémités, suivant l'usage de cette époque ; elles proviennent également de l'ancienne construction.

Digitized by Google

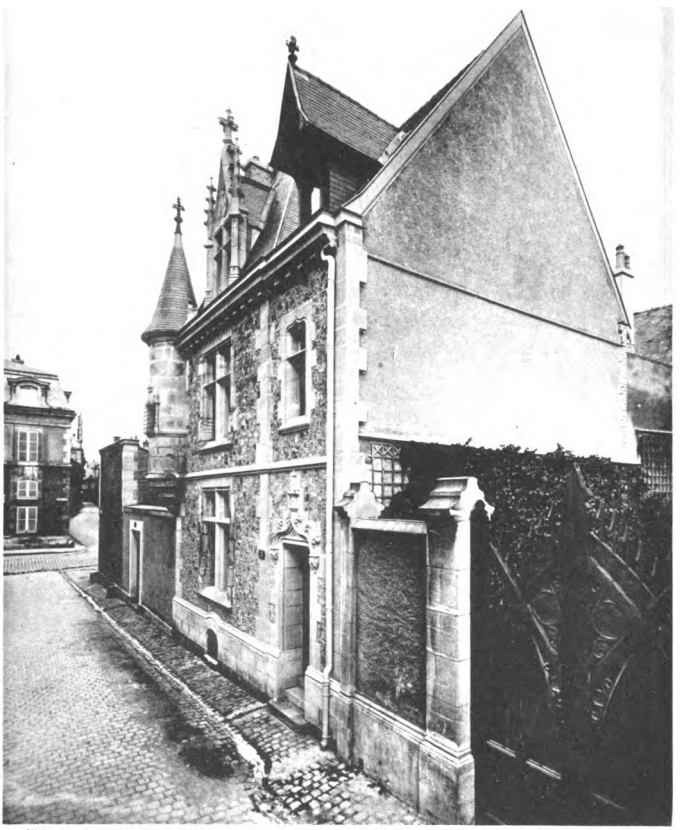

Cliché F. Rothier — Phototypie Ponsin-Druart. Reims

RECONSTITUTION DE LA MAISON AVEC LA TOURELLE
ET DEUX DES ANCIENNES FENÊTRES

Digitized by Google

Digitized by Google

Phototypie Ponsin-Druart.— Reims.

RECONSTITUTION DE LA MAISON RUE DES ANGLAIS
AVEC LA TOURELLE ET DEUX DES ANCIENNES FENÊTRES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Mosaïque de la rue Nicolas-Perseval. (Musée de Reims.)

Digitized by Google

MOSAÏQUE DE LA RUE NICOLAS-PERSEVAL

acquise en 1890 pour le Musée de Reims

Communication de M. Henri JADART, Secrétaire général.

La fréquente découverte de mosaïques gallo-romaines à Reims, et l'intérêt qu'a toujours pris l'Académie à leur conservation, nécessitent une note dans ses mémoires sur le transport et l'acquisition de la mosaïque de la rue Nicolas-Perseval.

Au mois de septembre 1890, dans une maison en construction sur cette rue, au n° 10 actuel, les terrassiers découvrirent à peu de profondeur, dans le jardin, une mosaïque d'un éclat encore très vif et d'une préservation remarquable (1). Un seul endroit était mutilé sur la droite, par suite d'une fosse creusée à cet endroit, vraisemblablement à une époque antique. Le médaillon du centre est orné d'un sujet offrant la lutte de deux gladiateurs ; la décoration générale, l'encadrement et la bordure étaient du plus grand attrait pour le Musée.

L'immeuble appartenant à des propriétaires de terrains habitant Paris (2), la Ville ne pouvait acquérir la

(1) Un dessin en couleur fut exécuté de suite, sur place, par M. E. Auger, afin de fixer l'état de la découverte, et ce dessin est exposé au Musée rémois. Le cliché reproduit ici offre le médaillon central; il nous a été procuré par M. Alph. Gosset, qui le tient de M. Normand, architecte à Paris, président de la Société des *Amis des Monuments,* auquel nous adressons nos vifs sentiments de gratitude.

(2) Nous pouvons citer M. Berlancourt.

Digitized by Google

mosaïque sans engager une dépense assez importante. L'architecte se trouvait être M. Alph. Gosset, conseiller municipal et membre de l'Académie. Par son entremise, le chiffre de 6,000 francs fut accepté de part et d'autre. Une somme de 4,000 francs fut prise par la Ville sur le crédit d'achat d'objets d'art pour le Musée, et le Conseil municipal vota un crédit spécial de 1,000 francs. Le surplus fut apporté par l'Académie, sur la demande de M. le Dr H. Henrot, maire de Reims, et membre de la Compagnie. Dans la séance du 28 novembre 1890, cette somme de 1,000 francs fut imputée pour moitié sur le budget de l'année, et pour l'autre moitié complétée à l'aide de cotisations volontaires des membres titulaires. Cette généreuse contribution fut réunie en quelques jours et versée à la Caisse municipale.

Dans les premiers mois de l'année 1891, le transfert de la mosaïque à l'Hôtel de Ville s'opéra par les soins de M. Giudici, mosaïste à Reims, sous la surveillance de M. E. Brunette, architecte de la Ville et membre de l'Académie. Elle fut installée dans la Salle des Mariages, contre le mur du fond, où les visiteurs viennent nombreux pour l'admirer et l'étudier.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. le Dr Guelliot, président annuel *(Le Champenois)*..... 1

Compte rendu des travaux de l'année 1899-1900, par M. Henri Jadart, secrétaire général..... 23

Rapport sur le Concours d'histoire, par M. Demaison, secrétaire archiviste..... 43

Rapport sur le Concours de poésie, par M. l'abbé Charles, membre titulaire..... 53

Prix et Médailles décernés dans la séance publique du 5 juillet 1900..... 71

Programme de la Séance..... 73

Programme des Concours ouverts pour les années 1901-1902 77

Tableau des Membres composant l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1899-1900..... 79

Liste des Ouvrages adressés à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1899-1900..... 85

NÉCROLOGIE

M. le Dr Decès, membre titulaire.... 93

SCIENCES

Les Constructions de l'Exposition Universelle, par M. E. Kalas, membre correspondant 99

Les Femmes-Médecins d'autrefois, par M. le Dr Bourgeois, membre titulaire 117

Essai sur le Paupérisme, par M. l'abbé Haudecœur, membre titulaire 127

Résumé de l'Histoire de l'École de Médecine et de Pharmacie de Reims, par M. le Docteur Henrot, membre titulaire... 135

Digitized by Google

LITTÉRATURE

Nuances morales, par Mme Marie VALYÈRE, compte rendu par M. V. DIANCOURT, membre titulaire..... 143

HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS.

Une vieille cité de France (Reims), par M. Hyppolyte BAZIN, membre titulaire..... 151
Reims, Monuments et Histoire, par M. Hippolyte BAZIN, compte rendu par M. Henri JADART, secrétaire général 155
Notes complémentaires sur le Texte du Sacre (évangéliaire slave), par M. Louis LEGER, membre correspondant..... 167
Deux nouveaux Oculistes gallo-romains, par M. le Dr O. GUELLIOT, Président annuel..... 183
Les Brûlements de papiers à Reims en 1793, par M. le Dr Pol GOSSET, membre titulaire..... 195
Novoïé-Vrémia (Voyage à Reims d'un journaliste russe) ... 223
La Nouvelle Russie, par M. le baron DE BAYE, membre correspondant..... 235
Les Arnoult, par M. H. PARIS, membre titulaire..... 257
Aperçu bibliographique d'un Recueil liturgique rémois, par M. Henri JADART, secrétaire général..... 311
Notice généalogique sur les derniers membres de la famille Monet de La Marck, par M. l'abbé BIGOT, membre correspondant..... 319
Maison du XVIe siècle, rue des Anglais et rue des Tournelles, par M. Charles GIVELET, membre titulaire..... 329
Mosaïque de la rue Nicolas-Perseval, par M. Henri JADART, secrétaire général..... 337

PLANCHES ET GRAVURES

Portrait de M. le Dr Decès, membre titulaire décédé..... 93

Maison rue des Anglais, 18.

1° Cheminée du XVIe siècle, jadis dans la grande salle.... 333
2° Détails de la console qui supporte la tourelle..... 335

5875

Digitized by Google

3° Reconstruction de la maison avec la tourelle et deux des anciennes fenêtres 336
4° Autre vue de la reconstruction, prise du côté de l'Archevêché 336

Mosaïque de la rue Nicolas-Perseval 337

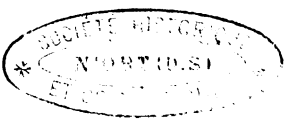

Reims, Imp. de l'Académie (Nestor Monce, dir.), rue Pluche, 24. (82312)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC611
.C445
A37
v. 107
1899-1900
t. 1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

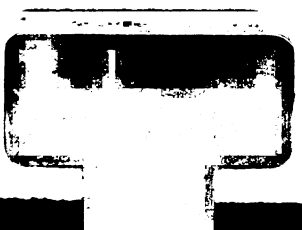

Digitized by Google

PENN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
A00005310253 9